This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

JANVIER — MARS 1902

BULLETIN
DE
LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

11772

TOME XIII. — N° 1.

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE DES LEGOUVÉ, 20
MONTBRISON
1902.

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

Le Conseil d'Administration se réunira le mardi 3 juin 1902, à 9 heures du matin.

A 2 heures, assemblée générale.

MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.

JANVIER — MARS 1902.

BULLETIN DE LA DIANA

I.

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 FÉVRIER 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE VICOMTE DE MEAUX, PRÉSIDENT.

Sont présents : MM. Achalme, Baldit, abbé Bégonnet, Maurice de Boissieu, A. Brassart, E. Brassart, comte de Charpin-Feugerolles, abbé Chevrolat, Crozier, J. Déchelette, J. Desjoyaux, C.-N. Desjoyaux, capitaine Didier, Dugas de la Catonnière, P. Dupin, A. Durand, Durel, abbé Faugier, comte de la Forest-Divonne, Gayet, H. Gonnard, abbé Gouttefangeas, Guilhaume, Jacquet, Lachmann, Lafay, E. Le Conte, abbé Marsanne, vicomte de Meaux, Morel, Neyron, baron des Périchons, abbé Plantin, Pradier, abbé Relave, abbé Reure, Rochigneux, F. Rony, J. Rony, L. Rony, Rousse, de Saint-Pulgent, baron de Vazelhes, abbé Versanne.

M. le Président rappelle quel douloureux événement, la mort de Vincent Durand, a motivé le renvoi à ce jour de la séance trimestrielle. Plusieurs membres ont écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister aux funérailles. De ces lettres, exprimant toutes les plus vifs regrets, M. le Président donne lecture de deux.

De son Éminence le Cardinal Coullié :

Lyon, le 29 janvier 1902.

Monsieur le Vicomte,

Je partage bien vivement le deuil de notre chère Société de la Diana. Vous dites, en parlant de M. Vincent Durand, « le secrétaire à jamais regretté » ; ces paroles expriment la pensée de tous ceux qui ont connu et apprécié le dévouement de ce cher défunt.

Je ne pourrai assister demain aux funérailles, mais j'unirai mes prières à celles des membres de la Société, avec la confiance que Dieu a fait bon accueil au serviteur fidèle.

Veuillez, Monsieur le Vicomte, agréer et faire agréer à vos vénérés collègues l'expression de mes respectueuses condoléances et de mon religieux dévouement.

† Pierre, Cardinal Coullié, archevêque de Lyon.

J'aurai le regret de ne pas assister à la séance trimestrielle du lundi 6 février.

De M. A. Héron de Villefosse, membre de l'Institut :

Palais du Louvre, 29 janvier 1902.

Monsieur le Président,

J'apprends à l'instant la mort de M. Vincent Durand. Permettez-moi de vous dire la peine que me cause cette nouvelle et toute la tristesse que j'en ressens. J'ose vous prier de vouloir bien être auprès des membres de la Diana, c'est-à-dire auprès de ses amis, l'interprête de mes sentiments de douloureuse condoléance. La Diana perd en lui un de ses

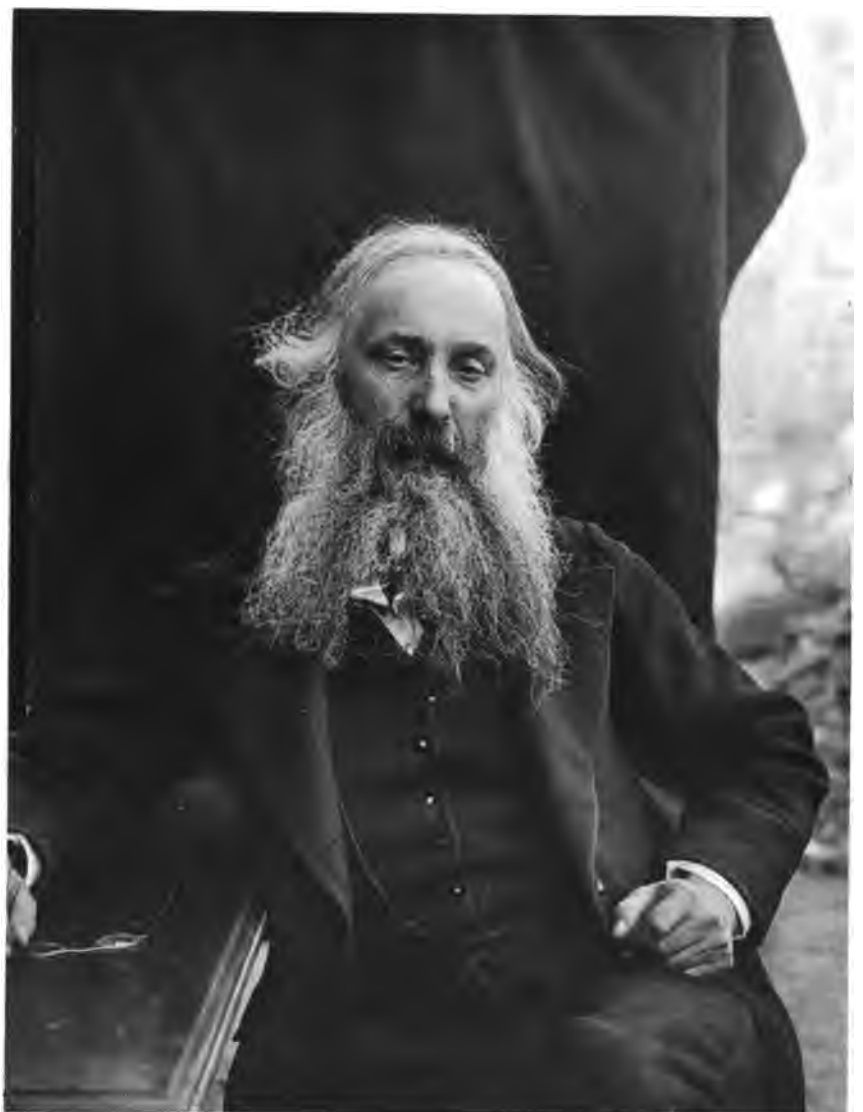

E. BRASSART, phot.

VINCENT DURAND

SECRÉTAIRE DE LA DIANA

né à Saint-Martin-la-Sauveté le 9 mai 1831

décédé à Allieu le 28 janvier 1902.

plus fidèles et de ses plus dévoués serviteurs, l'archéologie voit disparaître un de ses fervents adeptes, un des hommes qui depuis un demi siècle, en France, ont le plus contribué à ses progrès.

Je regrette vivement de ne pouvoir me rendre demain à Allieu. J'envoie à ce cher confrère, à cet excellent ami mon adieu le plus cordial.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

A. Héron de Villefosse.

M. le Président prend ensuite la parole en ces termes :

« Messieurs,

« La Diana est en deuil, elle a perdu celui qui la personnifiait. A l'intérieur de notre compagnie, Vincent Durand en était l'âme et la vie ; au dehors, il en faisait le crédit et l'honneur. Ainsi l'avions nous salué tous ensemble, lorsqu'il y a cinq ans, joyeux et fiers de lui, nous célébrions ses noces d'argent avec la Diana. Peut-être alors à notre satisfaction, à notre orgueil de le posséder, se mêlait-il un regret qu'il ne fût pas monté sur un théâtre plus retentissant et plus vaste, mieux proportionné à son talent, à son labeur, à son savoir. Il nous semblait qu'il n'avait pas rempli tout son mérite et, soit pour sa propre renommée, soit pour la renommée de son pays de Forez, nous pensions que ce Forézien aurait dû prendre, au regard de tous, une des premières places parmi les maîtres incontestés de l'érudition française. Aujourd'hui ce regret se confond avec tous ceux que nous laisse sa mort.

Le moment n'est pas venu d'énumérer et d'apprécier ses écrits ; à travers l'émotion qui nous étreint

tous, nous en serions incapables. Ce qu'il a publié dans nos divers recueils est ce qui leur donne le plus de valeur. Et pourtant il laisse à publier après lui, et la Diana publiera prochainement, n'en doutez pas, des travaux plus importants et plus considérables.

Pourquoi donc gardait-il ses trésors enfouis et cachés de la sorte ? C'était d'abord par défiance de lui-même, parce qu'il ne savait point s'arrêter dans la poursuite trop inquiète d'une exactitude trop rigoureuse, d'une perfection trop achevée.

Mais c'était aussi par complaisance pour autrui. Vous connaissez la rare devise que Grollier, le célèbre bibliophile lyonnais inscrivait en tête de ses livres : *Grollier et amicis.* Quant à Vincent Durand, ce n'était pas seulement ses livres qui appartenaient à ses amis autant qu'à lui-même ; c'était son temps et son labeur ; c'étaient hélas ! ses pauvres yeux, prématurément usés. Nous le savions disposé constamment à répondre aux questions que nous lui adressions, toujours prêt à se détourner de ce qui l'intéressait pour s'appliquer à ce qui nous occupait, et nous en abusions. Aussi lorsque nous déplorons qu'il n'ait pas durant sa vie donné pleinement sa mesure, il en est bien peu parmi nous qui ne doivent en éprouver comme un remords.

Je touche là à l'une des formes, je dirais volontiers à l'un des excès de sa bonté. Ah ! la bonté de Vincent Durand ! elle se manifestait de mille manières et ce n'était pas au profit des érudits, apprentis ou émérites qu'elle s'exerçait davantage. Les braves gens qui l'entouraient, les bons paysans de sa commune et des communes voisines la connais-

saient mieux et l'éprouvaient plus encore. Content de vivre au milieu d'eux, il partageait avec eux ses ressources ; surtout il mettait à leur service les inépuisables ressources de son esprit et de son cœur ; il s'associait à leurs pensées, à leurs labeurs, comme s'il n'avait pas eu lui-même d'autres labeurs et d'autres pensées. Aussi lui restaient-ils invariablement attachés. Malade, infirme, aveugle, ils ont voulu le garder pour maire et le jour de ses funérailles leur concours témoignait de leur douleur et de leur respect qui d'ailleurs ont trouvé dans un de ses voisins, notre confrère, le plus sincère et le meilleur interprête.

Messieurs, dans cet asile de l'histoire et de l'archéologie foréziennes, ayant à rendre hommage au type accompli de l'érudition parmi nous, il me semble que je vous parle de sa bonté plus que de son savoir. Je ne m'en excuserai pas. Il n'est pas mauvais qu'initiés et profanes l'apprennent ou s'en souviennent : les études, mêmes les plus arides en apparence, ne dessèchent point le cœur et, dans l'âme des hommes voués aux recherches désintéressées et difficiles, il y a place pour les élans généreux. On le pressentait dès qu'on abordait Vincent Durand, on s'en convaincra de plus en plus, à mesure que se dévoilera sa vie entière, à travers les épreuves, les dévouements, les sacrifices où s'est écoulée sa jeunesse et consumé son âge mûr ; car il faut que cette vie soit dévoilée. Plus elle est restée, jusqu'au terme, modeste et simple, resserrée et cachée, plus il importe qu'elle soit maintenant mise au jour. Elle le sera, j'en ai la confiance, elle sera retracée par l'ami qui l'a le plus approché et le mieux pénétré et nous verrons

alors ce que Lacordaire estimait, je m'en souviens, l'un des plus beaux spectacles que l'humanité puisse offrir : « Un grand cœur dans une petite maison ».

Pour moi je ne saurais à cette heure esquisser un tel récit, non plus que passer en revue les ouvrages de Vincent Durand. Je cherche seulement à le revoir, à le représenter à cette place où il ne viendra plus, tel que nous le voyions les uns et les autres, avec la vaste neige qui encadrait son visage et descendait de son front sur sa poitrine ; avec ses yeux si longtemps habiles à pénétrer les caractères les plus indéchiffrables et dont la lumière s'était retirée, sans que, ni la sagacité de son intelligence, ni la vivacité de sa mémoire, ni la sérénité de son âme parussent altérées ; avec son langage toujours clair et précis et souvent pittoresque.

Ce qui frappait tout d'abord, dès qu'on l'entretenait avec quelque liberté, c'était la variété de ses aptitudes et de ses informations. Les érudits ne sont pas toujours exempts du défaut de quiconque se complait trop au métier qu'il exerce ; on les accuse souvent de ne rien voir, rien entendre, ni rien comprendre en dehors de l'objet spécial et parfois très étroit de leur érudition. Tel n'était pas, à coup sûr, Vincent Durand. Il avait l'esprit ouvert à toutes les connaissances, assoupli à tous les exercices de la pensée. Peut-être devait-il cette disposition à la classe de philosophie qui avait couronné ses études classiques. Il avait été l'élève, l'un des derniers élèves probablement, d'un maître qui, simple professeur de collège et, n'ayant, si je ne me trompe, rien écrit, a laissé, particulièrement dans nos contrées autour de Lyon, une trace lumineuse, éveillé,

dans les genres les plus divers, des esprits d'élite et mérité qu'on l'ait appelé quelquefois un Socrate chrétien : l'abbé Noirot. Dans ses recommandations dernières Vincent Durand se souvenait encore de son enseignement. Lui, qui n'était certes pas enclin à s'exagérer la valeur des choses auxquelles il avait mis la main, a pourtant écrit : « Il faudra éviter de mettre au rebut mes notes de philosophie prises au cours de l'abbé Noirot. Il y a là bien des choses bonnes à conserver ».

A côté de la philosophie, je viens d'apprendre qu'il avait aussi poussé très loin l'étude des mathématiques. Jusqu'à présent je ne m'en doutais pas. En revanche ce que je n'ignorais point c'était, chez lui, le sens, le goût et la culture littéraires, entretenus et développés par le commerce assidu des bons auteurs. Il suffisait de le lire pour s'en apercevoir. J'ai connu de près, Messieurs, l'un de vos présidents qui, déjà vieillissant, se délectait à lire Homère en grec. Vincent Durand son ami se donnait de son côté le même plaisir. L'Iliade et l'Odyssée animaient et charmaient ses longues soirées d'hiver à Daumois et, lorsqu'ensuite survenait un visiteur capable de l'écouter, il commentait son vieux poète avec un enthousiasme éloquent. Mais le croiriez-vous ? Il ne se contentait pas de lire des vers grecs ; il en composait. Il y a quelque part des poésies grecques de lui, notamment une églogue sur des fouilles gallo-romaines au Crêt-Châtelard. Après cela, faut-il rappeler qu'un savant italien, ayant voulu se mettre en rapport avec la Diana, Vincent Durand avait correspondu aussitôt et le plus aisément du monde avec ce confrère en Italien ? Enfin dans les dernières

recommandations dont je parlerai tout à l'heure, il suggère encore que l'on conserve ses dessins, en les rassemblant en album pour les placer à la Diana. Ils méritent en effet de ne point s'égarer ; le sentiment de l'art s'y mêle à l'intérêt des souvenirs.

Voilà donc le premier trait de la physionomie intellectuelle de notre ami, la flexibilité de l'esprit ; mais à ce trait il faut en ajouter un autre qui la complète : la fermeté du caractère, la fixité des traditions et des principes, des habitudes et des affections. Et quand je parle de ses affections, je ne songe pas seulement aux personnes, — qui ne connaît parmi nous sa fidélité à ses amis ? — je songe encore aux lieux et aux choses. Rien ne pouvait le détacher, par exemple, de l'endroit où les siens avaient vécu, où sa propre vie était enracinée. Il tenait, vous le verrez encore dans ses dispositions suprêmes, que le bien qu'il habitait appartenait à sa famille « probablement depuis le moyen âge, peut-être depuis l'antiquité », sans doute depuis l'antiquité gauloise, car il voulait que le nom de cette demeure, *Daumois,* fut d'origine celtique, *Dalmatiacum* ; s'il était venu du latin *Domus* il n'aurait pas été suffisamment ancien à son gré.

Un jour, il m'était arrivé de l'appeler un « Druide » et ce titre ne lui avait pas déplu. Je le lui donnais à l'occasion d'un autre et plus célèbre druide, que le Congrès archéologique de France avait amené parmi nous, M. Bulliot, qui récemment avait exhumé, mis au jour, mesuré et décrit la cité gauloise de Bibracte en face de la cité romaine d'Autun. Il nous semblait que cet héritier direct des Éduens

trouvait ici, pour l'accueillir et lui faire en quelque sorte hommage de notre province, un héritier des Ségusiaves. Et maintenant hélas les voilà, Bulliot et Vincent Durand, disparus ensemble et l'un et l'autre confient le soin de continuer leur travail et de perpétuer leur mémoire au même légataire, au même disciple, notre confrère, comme si la mort devait les rapprocher et les rejoindre plus encore que la vie.

Messieurs, puisque je suis conduit à rappeler les amitiés de Vincent Durand, comme ommettrais-je ses relations cordiales avec nos prêtres, dont il respectait profondément l'auguste ministère et qu'à son tour il initiait à l'archéologie sacrée, au respect intelligent des vieilles églises. Comment oublierais-je auprès de lui cet autre confrère que nous venons de perdre en même temps, l'abbé Vial, de douce, aimable et pieuse mémoire ? Après avoir débuté dans la carrière ecclésiastique à la manécanterie des Salles, puis au séminaire de Montbrison, il avait passé d'assez longues années dans le canton de Saint-Georges-en-Couzan, région peuplée entre toutes des débris et des souvenirs des vieux âges, et c'est là qu'il avait mis à profit le voisinage de Vincent Durand. Ils avaient même ensemble, si je suis bien informé, noué comme un complot pour attirer à la Diana des documents qui intéressent notre histoire et l'abbé Vial poursuivait encore, m'a-t-on assuré, l'exécution de ce projet, depuis qu'il avait été transplanté dans la paroisse de Saint-Just à Lyon où il est mort.

Vincent Durand était donc un Druide, mais un Druide devenu chrétien, comme il s'en rencontre un,

si je ne me trompe, dans les *Martyrs* de Chateaubriant. Lui-même, d'ailleurs, dans un de ses plus curieux mémoires, a pris soin de nous expliquer comment les instincts religieux des Gaulois, comment la multiplicité de leurs sanctuaires, qu'il induisait des noms de lieux recueillis autour de lui, prédisposaient nos ancêtres au christianisme.

Au surplus, Messieurs, voulez-vous connaître dans leur intégrité les sentiments qui remplissaient son âme ? Il les a déposés dans son testament et je suis autorisé à vous le communiquer. Cette lecture ne sera point déplacée ici ; vous croirez entendre un document venu en droite ligne du moyen âge, vous verrez l'ordre gardé par cet homme antique dans ses affections : au sommet Dieu et la religion ; ensuite la patrie, la petite et la grande patrie, et aussi ce qui était pour lui encore comme une patrie, la Diana ; enfin ses amis. Parmi les saints du Paradis, il invoque, avec ses patrons, le patron de la France, saint Michel et les patrons de sa paroisse ; puis il essaie de désigner ses amis : aveugle et ne sachant plus que tenir un crayon avec lequel il essayait de tracer des lettres qu'il ne voyait plus, il a tenté d'écrire leurs noms. De ces noms il en est plusieurs qu'on ne peut déchiffrer; ceux d'entre nous qui se voient inscrits sur cette page suprême en resteront à jamais touchés et reconnaissants.

« Au nom du Père du Fils et du Saint Esprit, Ainsi soit-il. . . . . .

« Cejourd'hui deux avril dix-neuf cent.

. . . . . .

« Je remets mon âme entre les mains de Dieu

mon créateur, le suppliant de lui faire miséricorde par les mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ. Je me recommande aux prières de la Sainte Vierge Marie, de saint Michel, de mon saint Ange gardien, de saint Etienne et de saint Vincent mes patrons, de saint Pierre et de saint Martin, de tous les Saints et Saintes du Paradis et de mes parents et amis. *Memento mei, saltem vos amici mei.* »

Suivent quelques legs parmi lesquels je relève celui-ci qui nous concerne. « Je désire que, les publications — des fouilles du Crêt Chatelard qu'il confie à M. Joseph Déchelette — terminées, les papiers y relatifs soient exposés à la Diana et le produit des fouilles partagé entre les musés de Roanne et de la Diana, la collection des vases peints étant attribuée à celle-ci ».

Et pour terminer ce qui regarde la Diana dans une lettre qui commente le testament se trouve encore ceci :

« Je désire que tu déposes à la Diana, tous mes papiers, à l'exception des papiers de famille et de propriété, en veillant à ce qu'ils soient classés et fixés en fascicules ou en volumes. Je tâcherai d'en faire l'inventaire... A la Diana encore les objets que j'ai recueillis ça et là et, si l'on juge qu'elles en vaillent la peine, mes médailles anciennes ».

Après les legs, vient cette disposition :

« J'institue pour mon héritier universel M. Louis Rony avocat à Montbrison mon cousin et, au cas de prédécès, M. Joseph Rony son frère, je leur recommande mes parents du côté paternel, mes amis et les habitants de ma commune, qu'ils trouvent

toujours à Daumois bon accueil, aide et bons conseils ».

Disposition commentée dans la lettre que nous avons déjà citée et qu'il adressait à M. Rony :

« Tu trouveras à Daumois un air des plus salubres, une assez jolie chasse, une population sympathique et ce qui doit te tenter l'occasion de faire beaucoup de bien par l'exemple et les bons conseils. Ce n'est pas seulement pour toi que je te fais mon héritier ; c'est aussi par affection pour mon pays ».

« Je te prie de donner quelque souvenir de moi à mon curé, à l'abbé Godard, à Éleuthère Brassart. Celui-ci a eu pour moi l'affection d'un frère ».

Le testament s'achève en ces termes :

« Adieu, bons parents et chers amis que je ne puis tous nommer ici : de Viry, Eugène Gontard, de Chabert, de Neufbourg, Gonnard, Alexis et Alphonse de Saint-Pulgent, Testenoire, de Boissieu, abbés Marnat, Nesmes, Reure, Godard, — Rochigneux, de Meaux, Déchelette, Guillemot, Steyert, Chaffal, Crozet, Sachet et tant d'autres dont la Providence a bien voulu me ménager l'affection. Priez pour moi. Adieu, Adieu et au revoir en Paradis ».

Ensuite de ce discours, M. l'abbé Reure, inscrit pour une communication, se lève et demande si, étant donné l'émotion qu'éprouve l'assistance, il ne conviendrait pas de lever immédiatement la séance.

L'assemblée consultée se décide à continuer la séance, car c'est une manière de rendre hommage à la mémoire de Vincent Durand que de poursuivre les recherches et les études auxquelles il a consacré sa vie.

Simple conjecture sur les origines paternelles de François Villon. — Communication de M. l'abbé Reure.

Ce n'est qu'après bien des hésitations que j'abandonne ces notes à la publicité. Mais quand une hypothèse est donnée avec toutes les réserves que commande la prudence, il me semble que la critique n'a rien à y redire, surtout s'il y a, comme on dit au palais, commencement de preuve.

Le livre récent de M. G. Paris (1) a de nouveau appelé l'attention sur Villon ; mais il n'a guère ajouté aux recherches de M. Longnon (2) touchant les origines obscures du pauvre hère, vagabond et voleur, grand poète d'ailleurs, et presque le seul d'un âge prosaïque.

L'explication que je vais proposer ne résoudra pas, il s'en faut, la question : ce n'est qu'une très modeste conjecture, dont je n'exagère pas la valeur. Il suffit qu'elle ait de la vraisemblance pour n'être pas négligée ; et, peut-être, mettra-t-elle sur la voie de découvertes plus décisives que les miennes.

Ce qu'on sait jusque-là se réduit à peu près à ceci : 1° François Villon est né à Paris « emprès Pontoise ». — 2° Ses parents étaient de petites gens, sa mère absolument illettrée. — 3° Villon n'est pas son nom : il l'adopta probablement par

(1) *François Villon*. Paris, 1901.

(2) *Etude biographique sur Fr. Villon*. Paris, 1877. — M. Longnon a publié depuis un article sur Villon dans la *Romania* (21e année, pp. 265 à 270), et une notice biographique en tête de son excellente édition des œuvres du poète (Paris, 1892, in-8o). Mais, en ce qui touche aux origines de Villon, ces deux études n'ajoutent rien de nouveau à celle que nous citons ici.

reconnaissance envers Guillaume Villon, qui avait protégé sa besoigneuse jeunesse. — 4° Dans une lettre de rémission de janvier 1456 (n. st.), il est appelé « François des Loges, autrement dit de Villon ». — 5° Mais son nom véritable paraît être « François de Montcorbier ». « Des Loges » est une sorte d'appellation supplémentaire, que son père a dû lui laisser avec son nom patronymique (1).

D'où vient au poète ce nom de Montcorbier, d'allure assez aristocratique ?

M. Longnon a trouvé au hameau de la Rue-Neuve, entre les communes de Céron (2) et du Bouchaud (3), sur les limites de la Bourgogne et du Bourbonnais, l'ancien fief de Montcorbier, où on voit encore les derniers vestiges d'une motte féodale (4). D'autres pensent que Montcorbier a pu être aux Pelletiers (5) ; mais ce point n'a pas d'importance, car la Rue-Neuve et les Pelletiers sont dans le même pays. Tout près de là encore, dans la paroisse du Bouchaud, à 300 mètres au nord des Pelletiers, était le château des Ponters ou des Pontères, démoli seulement vers 1850. (6)

En 1431, à l'époque même où naissait François

---

(1) Voy. Longnon, *ouvr. cité*, p. 10 et suiv.

(2) Canton de Marcigny (Saône-et-Loire). — Toutes les localités citées dans cet article, quoique appartenant à trois départements, sont confinées dans une étroite région, qui n'a guère plus de 20 kilomètres dans sa plus grande étendue.

(3) Canton du Donjon (Allier).

(4) Longnon, p. 28.

(5) G. E. Aubert de la Faige et R. de la Bouteresse, *Les Fiefs du Bourbonnais. Arrondissement de la Palisse*, Paris, 1896, p. 572 et 573.

(6) *Même ouvr.*, p. 571.

de Montcorbier, dit des Loges, surnommé Villon, le fief de Montcorbier et le château des Ponters appartenaient à une branche, — probablement la branche aînée, — de la noble maison de Montcorbier. M. Longnon, considérant la très humble condition du poète, hésite à le rattacher à une famille de noblesse authentique ; il lui semble plus sage de croire simplement que le premier de ses ancêtres qui porta le nom de Montcorbier était natif de ce canton reculé (1).

J'irai, pour mon compte, un peu plus loin. Mais il importe auparavant de bien établir la situation des Montcorbier qui possédaient, dans la première moitié du XVe siècle, les seigneuries de Montcorbier et des Ponters.

J'y suis aidé par divers documents conservés aux archives du château de Châteaumorand (2), et en particulier par le protocole de Jean Joly, notaire au Donjon. Je me contente de citer quelques-uns des actes qui concernent les Montcorbier. Le 27 décembre 1427, « noble damoyselle Agnette de Pierrepont, voyve de feu Girard de Montcorbier, jadiz escuier », passe quittance à Michel Gerbaut, curé de Sal (3), et à Hugues Gouthaudier, curé de Chenay (4). — Le 5 mai 1429, « Agnete de Pierrepont, voyve de feu Girart de Montcorbier, jadiz escuier,

(1) Longnon, p. 29.

(2) Commune de Saint-Martin-d'Estreaux, canton de la Pacaudière (Loire).

(3) Aujourd'hui Sail, ou Sail-les-Bains, canton de la Pacaudière.

(4) Chenay-le-Châtel, canton de Marcigny (Saône-et-Loire).

tant en son nom, comme tuteresse naturelle et légitime de Girart de Montcorbier, son filz et dud. feu Girart de Montcorbier », intrage à Jean Bon un mas et ténement en la paroisse de Sel (1). — Le 8 avril 1442, avant Pâques (1443, n. st.), la même Agnette de Pierrepont et Girard de Montcorbier, son fils, seigneurs de Montcorbier et des Ponters, font une convention avec Pierre Moignant, paroissien de Lenax (2) — Le 25 août 1447, noble Girard de Montcorbier, écuyer, seigneur des Ponters, intrage à Jean Jaillon un ténement dans la paroisse de Sel (3).

Il résulte clairement de ces titres que, de 1430 à 1450 environ, vivait un Girard de Montcorbier, fils d'un autre Girard et d'Agnette de Pierrepont, que Montcorbier et les Ponters étaient entre ses mains (4), et qu'il avait aussi des fonds à Sail.

Mais les Montcorbier, outre leurs terres de Sail, possédaient encore dans le Forez, à Saint-Martin-d'Estreaux, la petite seigneurie de Villars (5).

Le compte de la baronnie de Châteaumorand pour 1419-1421, porte, en tête d'un des chapitres : « Autre

(1) Sel, pour Sal, ou Sail.

(2) Canton du Donjon (Allier).

(3) Je passe sous silence d'autres actes analogues. — Dans un acte du 19 août 1435, figure comme témoin Robert de Corbier, écuyer, qui pourrait bien être de la même famille.

(4) Voy. aussi Béthencourt, *Noms féodaux*, au mot « Montcorbier » — Un arrêt fut rendu au parlement de Paris, en 1448, sur une contestation entre Catherine de Lespinasse, et Agnès ou Agnette, veuve de Girard de Montcorbier, et mère d'autre Girard de Montcorbier (d'après un inventaire ms. des titres de la maison de Lespinasse, qui est en ma possession).

(5) Près de Châteaumorand, sur la limite du Forez et du Bourbonnais, à deux pas du grand chemin de Paris à Lyon.

recepte de deniers de l'an IIII° XIX [1419] de la terre de Villars mouvant du fié de mondits., laquelle terre est en la main de mondits. l'an dessusd., pour deffault de ce que le sires dud. Villars a esté et est reffusant de faire son fié envers mondits., et autres choses et debvoir que led. sire est tenu de faire à mondits., et qu'il n'a point faites ». Je remarque en passant que « mondit seigneur » est l'illustre Jean de Châteaumorand, qui a joué sous le règne de Charles VI un rôle si considérable, et qu'on peut regarder comme l'auteur de la *Chronique du bon duc Loys de Bourbon.* Uu peu plus loin, une note du receveur nous apprend quel est ce sire de Villars, récalcitrant contre son suzerain féodal : « Des herbaiges de Villars ne compte rien, pour ce que Madame (1) les délivra et donna à Phelippe de Montcorbier, seigneur dud. Villars ». Dans le même registre, le receveur dit qu'il ne comptera rien de la recette de Villars pour 1420, parce que Mgr de Châteaumorand « en leva la main et donna joyssence à Phelippe de Montcorbier à troys ans, moyennant certaines convenances faites entre mondits. et Phelippe ». Il paraît que, le temps de ces *convenances* écoulé, on ne put se mettre définitivement d'accord, car, en 1423 et 1424, Jean de Châteaumorand saisit une seconde fois les revenus de Villars, et les fit lever par un de ses sergents.

Le compte de 1441-1442 contient cette rubrique : « Recepte de deniers appartenant à la terre de Villars, nouvellement par Monseigneur (2) acquise ».

(1) Marie de Frolois, femme de Jean de Châteaumorand.

(2) Brémond de Lévis, marié à Anne de Châteaumorand, fille et unique héritière de Jean de Châteaumorand.

En effet, le protocole de Jean Miard (1) nous informe que, le 26 avril 1441, noble homme Jean Sachet, seigneur des Bouloys, avait vendu à Brémond de Lévis, seigneur de Châteaumorand, la terre, chevance et seigneurie de Villars, en la paroisse de Saint-Martin-d'Estreaux, consistant en « place et pye de maisons, ousches, boys, boyssons, prés, paquis, garennes, foussés, estangs..., par la forme et manière que tenir et pourter la souloyt en son vivant feu Philippe de Montcorbier (2), jadiz sire dud. Villars, et comme par le déceps et trespassement [duquel] led. lieu et chevance de Villars sont escheutes et advenues à feu Girart Sachet, père dud. Jehan, pour raison et à cause de feu Alis de Guiardon (3), jadiz mère dud. Philippe [de Montcorbier] et tante dud. Girard [Sachet] ». Toutefois, Jean Sachet n'avait vendu à Brémond de Lévis que la plus grosse part de la seigneurie de Villars, celle qui venait de Philippe de Montcorbier et d'Alix de Guiardon, mère de celui-ci. Girard II de Montcorbier conservait encore quelques fonds de cette même terre de Villars, comme on le constate par les comptes de Châteaumorand, de 1448 à 1451.

On ne peut douter que Philippe et les deux Girard de Montcorbier ne fussent très proches parents. Je suis porté à croire, sans en avoir la certitude, que Philippe et Girard Ier étaient frères, tous les deux fils d'Alix de Guiardon ; on explique ainsi très natu-

(1) Aux archives de Châteaumorand.

(2) Il était mort avant le 27 décembre 1427, comme le prouve un acte, à cette date, dans le protocole de Joly.

(3) On peut lire aussi *Givardon*, ou *Ginardon*.

rellement qu'ils aient pu se partager la seigneurie de Villars. Et comme un Jean de Montcorbier avait été nommé un peu avant, en 1390, capitaine de la ville et château de Crozet (1), à peu de distance de Villars, on peut raisonnablement supposer qu'il était le père de Philippe et de Girard Ier de Montcorbier (2).

Nous aurions alors la filiation qui suit :

I. Jean de Montcorbier, capitaine de Crozet en 1390, marié (hypothétiquement) à Alix de Guiardon ; d'où (hypothétiquement) deux fils :

II. 1° Philippe de Montcorbier, seigneur de Villars, mort au plus tard en 1427.

2° Girard Ier de Montcorbier, seigneur de Montcorbier, des Ponters, de fonds détachés de Villars et de terres à Sail, mort aussi au plus tard en 1427, après avoir été marié à Agnette de Pierrepont ; d'où :

III. Girard II de Montcorbier, encore vivant en 1451.

Je suis d'avis, avec M. Longnon, qu'il est difficile d'admettre que François de Montcorbier, ou François des Loges, soit légitimement apparenté à une famille de médiocre noblesse, sans doute, mais qui cependant possédait de beaux biens au soleil, et qui même entretenait un capitaine en son château des

---

(1) La Mure, *Hist. des ducs de Bourbon*, t. II, p. 78, note 1. — Crozet, canton de la Pacaudière (Loire).

(2) Les *Noms féodaux* donnent d'ailleurs formellement un Jean de Montcorbier pour père à Girard ; mais comme il pourrait être différent du châtelain de Crozet, il y a lieu de faire prudemment quelques réserves.

Ponters (1). Mais il pouvait lui appartenir comme fils ou petits-fils d'un bâtard de la même famille. C'était presque alors une habitude, dans les nobles maisons, d'avoir un ou deux bâtards. Sans sortir du même temps et du même pays, j'en pourrais citer dix exemples.

A trois kilomètres et demi de Villars, et à peu près du côté où nous avons vu les Montcorbier conserver encore, au milieu du XVe siècle, des fonds séparés de cette terre, est une petite ferme qu'on appelle les Loges (2). Elle a été en grande partie reconstruite ; cependant il reste de la première bâtisse une chambre couverte en chaume, évidemment très ancienne, encadrée entre une maison d'habitation et une grange plus récentes.

La métairie des Loges appartenait-elle aux Montcorbier de Villars et des Ponters ? A la vérité, je n'en sais rien ; mais le voisinage de leur domaine de Villars et de leurs terres de Sail suffit à montrer que ce n'est pas invraisemblable.

On peut supposer que Jean de Montcorbier, capitaine de Crozet, outre Philippe et Girard Ier, ses enfants légitimes, nés d'Alix de Guiardon, eut un fils naturel, X. de Montcorbier, et qu'il lui abandonna cette chétive locaterie des Loges, dont il prit le nom : on l'appelait « Montcorbier des Loges », pour le distinguer de ses frères, « Montcorbier de Villars » et « Montcorbier des Ponters ». Après s'être débarrassé, pour quelques écus sonnants, de sa maison

(1) « Girart de Bar, escuier, capitain des Ponters », d'après un acte du 24 mars 1424 (v. st.), dans le protocole de Joly. De même dans un acte de 1428.

(2) Commune d'Andelaroche, canton de la Palisse (Allier).

des Loges qui ne pouvait le faire vivre, il alla chercher à Paris une fortune qu'il n'y trouva pas. Il y eut un fils auquel il transmit, faute de mieux, son double nom, et qui fut François de Montcorbier, ou des Loges, surnommé Villon.

On pourrait encore penser, en donnant un autre tour à notre conjecture, que Jean de Montcorbier ne possédait pas la métairie des Loges, mais qu'il eut X. de Montcorbier, père de Villon, d'un commerce illégitime avec une fille qui habitait aux Loges. X. de Montcorbier y aurait été élevé par sa mère, et en aurait porté le nom, selon un usage très commun au moyen âge, avec celui de son père naturel.

Rien enfin n'empêcherait de croire, sans changer le fond principal de l'une ou l'autre hypothèse, que le père de Villon était seulement le petit-fils d'un Montcorbier.

Tout cela n'est-il qu'un roman? C'est en effet trop possible, et j'ai assez formellement déclaré que je ne surfais pas le prix de mon idée.

Je ne veux pas dissimuler du reste que Villon nous fournit, contre cette hypothèse, une sérieuse objection. Il dit, dans la XXXVe strophe du *Grand Testament* :

Povre je suis de ma jeunesse,
De povre et de petite extrace;
Mon pere n'ot oncq grant richesse,
Ne son ayeul, nommé Orace (1).
Povreté tous nous suit et trace;
Sur les tombeaulx de mes ancestres,
Les ames desquelz Dieu embrasse,
On n'y voit couronnes ne ceptres.

(1) *Erace*, dans l'édit. Prompsault, et dans l'édit. Jacob, de la *Biblioth. elzévirienne.*

Voilà qui nous jette loin de toute noble origine, même par bâtardise, à moins de remonter à un passé très reculé. C'est bien, il semble d'abord, l'aveu d'une longue filiation de roturiers besoigneux.

Mais la question est de savoir si cette déclaration, très positive en apparence, doit être prise à la lettre. N'est-ce pas propos de poète, dont il ne faut pas trop presser le sens ? On remarquera d'abord que le prénom d'Orace (ou Erace) n'était guère usité en France au moyen âge, et que cet aïeul « nommé Orace » pourrait bien être amené là par la rime ou par une singulière fantaisie. Mais, pour aller au fond des choses, que veut dire Villon ? Tout simplement qu'il est né dans une très chétive fortune, de parents miséreux, et la « petite extrace » intervient seulement pour renforcer l'idée essentielle que le poète est de fort pauvre condition.

En somme, conjecture pour conjecture, celle que nous proposons en vaut une autre. On n'oubliera pas d'ailleurs que Villon eut avec le duc Jean de Bourbon, comte de Forez, des relations presque familières, qui pourraient bien être un indice de ses origines moitié bourbonnaises et moitié foréziennes.

Et maintenant, si roman il y a, qu'on me permette d'y ajouter un petit chapitre. On dit que Villon a fait un voyage à Roussillon en Dauphiné en traversant Sancerre (1), et certainement, dans ce cas, Moulins, Roanne et Lyon. Il passa à 1500 mètres de la métairie des Loges. Il me plait d'imaginer qu'il le savait, qu'il se fit montrer la maisonnette, qu'on

(1) Longnon, *ouvr. cité*, p. 83.

voit bien de la route (1), avant d'arriver en face de Villars, sur le coteau d'un joli vallon boisé, et que peut-être même François des Loges alla faire un pélerinage pieux à l'humble cabane qui lui avait donné son nom !

Les Montcorbier de la branche des Ponters et de Villars restèrent très longtemps encore dans la même région. On les trouve établis, au XVIe et au XVIIe siècle, à la Faige (2), près des Loges et de Villars, et un peu plus loin dans le Roannais, au château de Champagny (3). Je ne connais guère leur histoire ; mais le peu que j'en sais semblerait témoigner que ces Montcorbier, comme le bohême François Villon, étaient des irréguliers, des anormaux, en mauvaise intelligence avec l'ordre social. En 1562, Nicolas de Montcorbier faisait partie d'une bande qui saccagea les villes de Roanne, de Charlieu et de Marcigny. Luc de Montcorbier, seigneur de Champagny, fut condamné à mort, pour un fait dont j'ignore la nature, par une sentence du 7 décembre 1584 (4). En 1630, son frère Jean de Montcorbier s'installe de force dans une maison d'où il faut l'expulser. L'année suivante, Luc de Montcorbier, fils du premier Luc, est compromis dans une sanglante bagarre. En 1647, Pierre de Montcorbier a un bâtard à la Pacaudière. Ce

---

(1) L'ancienne route de Paris à Lyon, qui allait de la Palisse à Saint-Martin-d'Estreaux par Droiturier. Elle a été, vers 1830, un peu déviée au midi.

(2) Commune de Saint-Pierre-Laval, canton de la Palisse (Allier).

(3) Commune de Saint-Haon-le-Vieux, canton de Saint-Haon-le-Châtel (Loire).

(4) Elle ne reçut pas son exécution.

sont bien des aventures ! Mais, pour remonter plus haut, au siècle même de Villon, jusqu'à Philippe de Montcorbier, ses démêlés avec Jean de Châteaumorand, l'homme sage et prudent, accoutumé par la pratique des grandes affaires à traiter doucement les petites, ne sont-ils pas déjà un indice de cette humeur inquiète des Montcorbier ? Etait-ce le caractère de la race, et Villon aurait-il puisé dans le sang la turbulence et le goût des équipées ?

Armorial des bibliophiles du Lyonnais, Forez et Beaujolais. — *Communication de W. Poidebard.*

M. le Président, au nom de M. William Poidebard, dépose sur le bureau une brochure intitulée *Armorial des Bibliophiles du Lyonnais, Forez et Beaujolais. — Liste sommaire.* L'avis, placé en tête de ce recueil et reproduit ci-après, dira ce que les Bibliophiles Lyonnais attendent de leurs confrères de la Diana.

Sous le titre d'*Armorial des Bibliophiles du Lyonnais, Forez et Beaujolais,* la Société des Bibliophiles Lyonnais se propose de publier une notice généalogique, biographique et bibliographique sur tous les possesseurs de fer et d'ex-libris qui ont habité ou ont occupé des fonctions dans la province du Lyonnais et depuis dans les départements du Rhône et de la Loire. Autant que faire se pourra, ces notices seront ornées de la reproduction de tous les fers et ex-libris ainsi que de la reproduction des reliures pouvant intéresser l'art de la reliures à Lyon.

Afin de rendre ce travail aussi complet que possible, les auteurs font appel à Messieurs les bibliothécaires, bibliophiles, collectionneurs d'ex-libris et libraires pour les prier de vou-

loir bien leur communiquer les noms des possesseurs de fer ou d'ex-libris qui ne seraient point compris dans la présente liste sommaire.

Le tombeau de Claude de Saint-Marcel dans l'église Notre-Dame de Montbrison. — Communication de M. Eleuthère Brassart.

M. E. Brassart s'exprime ainsi :

Les très remarquables travaux de restauration entrepris à Notre-Dame de Montbrison par M. le curé Peurière, sous la direction de M. Sauvageot, architecte des monuments historiques, se sont poursuivis à l'intérieur de l'église pendant les mauvais jours d'hiver.

Le 10 janvier 1902, la réfection d'une moulure fortement ébréchée, dans le collatéral méridional, permettait pour quelques heures de jeter un coup d'œil dans la tombe de Claude de Saint-Marcel insigne bienfaiteur de notre collégiale. Ce tombeau se trouve engagé dans le pilier occidental du passage qui met en communication l'abside avec la chapelle Saint-Roch et les sacristies. Le sarcophage (1) en maçonnerie est au niveau du sol de l'église, une belle dalle sur laquelle se voient en haut relief les armes de Saint-Marcel, soutenues par des anges, le clot pardevant. Au dessus s'ouvre l'arcade en anse de panier, à nervures croisées, à clef armoriée, destinée à contenir la statue du défunt ; c'est, à l'heure qu'il est, un placard.

(1) Voici ses dimensions à l'intérieur : longueur, 1m84 ; largeur, 0m685 ; hauteur, 0m74.

La vie de Claude de Saint-Marcel, ecclésiastique éminent dont le nom ne figure dans aucune liste de Foréziens dignes de mémoire, nous est cependant bien connue grâce aux divers travaux du chanoine de la Mure (1). Homme de grande modestie, il refusa le titre fort envié de doyen du chapitre de Lyon qui lui fut offert avec insistance, il préféra habiter notre pays : Saint-Marcel d'Urfé, Grezolles, l'Hôpital-sous-Rochefort dont il était prieur, Montbrison où il accepta d'être doyen du chapitre. Il combla ces diverses localités d'œuvres d'art les plus précieuses dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous et font l'admiration des savants et des artistes (1).

Il collabora à une fondation religieuse qui a subsisté à Montbrison au temps et aux révolutions, je veux parler du monastère de Sainte-Claire. Il fut chargé en 1496, par une bulle du pape Alexandre VI, des formalités canoniques pour l'érection, sur la place actuelle de la Sous-Préfecture, de l'abbaye de Sainte-Claire, fondée et dotée par son parent Pierre d'Urfé.

---

(1) Cf., notamment, *Histoire du Forez*, p. 369 et suiv.

(2) A Saint-Marcel d'Urfé il bâtit et dota la chapelle de la Chirat, qu'il orna d'une très remarquable statue en albâtre. de la Sainte Vierge ; il y avait d'abord élu sa sépulture. A Grezolles, il fit élever la petite chapelle de la Chault, dédiée à sainte Anne et à sainte Barbe, on y voit de curieuses statues qui sont contemporaines de la fondation (Cf. Vincent Durand, *Excursion de la Diana à Saint-Germain-Laval*, *Grezolles* etc, dans *Bulletin de la Diana*, t. X, p 402 et suiv. ; p. 456 et suiv.). Dans l'église de l'Hôpital sous-Rochefort on conserve une fort belle statue en bois de la Sainte Vierge, grandeur nature, dont un moulage est exposé à la Diana ; c'est une œuvre de la fin du XVe siècle qui conséquemment peut-être regardée comme un don du prieur Claude de Saint-Marcel.

Né au château de Saint-Marcel d'Urfé, au milieu du XVe siècle, Claude de Saint-Marcel mourut à Montbrison le 23 août 1509 dans une maison qu'il habitait au Parc non loin du Cloître, assisté à ces derniers moments par un religieux de Saint-François confesseur des religieuses de Sainte-Claire.

Ses funérailles eurent lieu en grande pompe à Notre-Dame et son corps déposé dans le réduit où il nous a été permis de le voir quelques instants après quatre siècles. Cette sépulture n'avait subi aucune profanation ; le corps, long de 1^m 79, y avait été déposé sans cercueil, revêtu de vêtements très simples et dont une légère poussière grise rappelait seule l'existence. Point de riches ornements dont les broderies métalliques seraient en partie parvenues jusqu'à nous ; en un mot l'humble et dernière vêture d'un tertiaire Franciscain. La tête, suivant le rituel, était tournée du côté de l'autel majeur. Aux pieds se voyaient des chaussures de cuir retenues par de modestes boucles qui nous ont paru être en fer. Ce détail vient corroborer les remarques de l'abbé Cochet (1) : que les sépultures contenant des squelettes ayant des chaussures aux pieds sont celles de religieux. « C'est, dit-il, une prescription liturgique et une forme symbolique : nos ancêtres croyaient que les chaussures signifiaient que l'on était prêt à se présenter au jugement de Dieu. C'est la raison qu'en donnent les liturgistes du XIIe et du XIIIe siècle : *....mortui.... habeant.... et soleas in pedibus qua significent ita se paratos esse ad judicium* ».

---

(1) *Notice sur des sépultures chrétiennes, trouvées à Saint-Ouen de Rouen*, p. 14.

Un regard avait suffi pour constater l'identité du corps de Claude de Saint-Marcel et aussitôt fut rescellée la pierre dont l'arrachement soudain avait mis en contact celui qui avait contribué aux transformations de cette partie de l'église, à la construction de son propre tombeau, et ceux, généreux donateur, ouvriers d'élite, qui, quatre cents ans après sa mort, manifestent leur amour, leur admiration pour cette même église en y consacrant, à leur tour, et des sommes importantes et leur habileté professionnelle afin de la rendre impérissable.

La séance est levée.

Le Président,
Vicomte DE MEAUX.

Le membre faisant fonction de secrétaire,
Éleuthère BRASSART.

II

MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE.

Dons.

Ont été offerts par MM. :

Gras (L.-J.), son ouvrage: *Code de l'armurerie. Recueil des lois et règlements concernant les armes, la poudre et la chasse.* Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1902, in-8°.

— *L'année forézienne 1901.* (Extrait du *Mémorial de la Loire*, 1er et 2 janvier 1902). Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1902, in-8°.

Lachmann (Emile), ses compositions musicales : *Aux bords du Léthé.* Chœur à quatre voix d'hommes, op. 244, paroles de P.-F. Teilhet. Lyon, « *Accord parfait* », s. d., in-8°.

— *La Yung-Frau*, chœur pour quatre voix d'hommes, op. 241, paroles de P.-F. Teilhet. Lyon, « *accord parfait* », 1901, in-8°.

— *Les chevaliers du progrès*, chœur à quatre voix d'hommes, op. 250, paroles de Edmond Lanoir. Lyon, « *Accord parfait* », 1901, in-8°.

— *Les guides du labeur*, chœur à quatre voix d'hommes, op. 251, paroles de Antoine Roule. Paris, Vor Lory, 1901, in-8°.

— *Vive l'Armée*, arrangement pour chœur à qua-

tre voix d'hommes de la marche héroïque portant le même titre, paroles et musique de James Condamin. Transcription conforme à l'original pour piano seul. Lyon, « *Accord parfait* », 1901, in-8°.

Martin (abbé Jean-Baptiste), sa notice : *L'épiscopat de saint François de Sales* (Extrait du *Cosmos catholicos,* du 15 novembre 1901). Rome, 1901, in-4°.

Ministère de l'Instruction publique : *Journal des Savants.* Décembre 1901 à février 1902.

Neyron (Gabriel): Sceau et contre-sceau, appendus à une partie de membrane, d'Armand Th. Hue de Miromenil, garde des sceaux de France de 1774 à 1787.

Légende : AR [mand]. TH. HUE. MAR [quis] D[e] MIROMENIL. GARDE. D [es]. SCEAVX. D[e] FRANCE.

Ecusson *d'argent à trois hures de sangliers de sable* placé sur deux mains de justice, sommé d'une couronne de marquis surmontée d'un mortier de président de parlement [Rouen].

Sachet (chanoine). Ordo *du diocèse de Lyon pour les années 1875, 1877, 1878, 1880, 1882, 1884 à 1896, 1898 à 1901.* Lyon, Pélagaud fils et Roblot, Vitte et Perrussel, Vitte, 29 vol, in-8°.

Thiollier (Félix et Noël), leur notice : *L'ancien clocher de la cathédrale de Valence* (Extrait de la *Revue de l'art chrétien,* janvier 1902). Bruges, Desclée, de Brower et Cie, s. d., in-4°.

Echanges.

Académie delphinale. *Bulletin.* Tomes X et XIV. Années 1897 et 1901.

Prudhomme (A.), De l'origine et du sens des mots Dauphin et Dauphiné et de leurs rapports avec l'emblème du Dauphiné en Auvergne, en Dauphiné et en Forez.

— *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, 2e série, tome Ier. *Lettres du cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble* (*1632-1707*). Année 1892.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand : *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.*

Guillemot (Antoine), Notes et documents concernant l'histoire d'Auvergne. Famille de Chazeron. Etude généalogique.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie : *Mémoires.* 4e série, tome IX. 1902.

Eloge de M. Alexis de Jussieu, prononcé par M. le général Borson, président.

Académie des inscriptions et belles-lettres. *Comptes-rendus des séances de l'année 1901.* Septembre-décembre.

Académie de Vaucluse. *Mémoires.* 2e série, tome Ier, 1re à 4e livraisons. Année 1901.

Labande (L.-H.), Etudes d'histoire et d'archéologie romane. Provence et Bas-Languedoc. Eglises et chapelles des environs de Bagnols sur Cèze.

Académie du Var. *Bulletin.* LXIXe année. 1901.

Chambre de commerce de Saint-Etienne : *Résumé des travaux de la Chambre de Commerce pendant l'année 1901.*

— *Supplément n° 3 au recueil des lois et règlements concernant la Chambre de commerce de Saint-Etienne et les œuvres qu'elle administre.* Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1902, in-8°.

Bulletin historique du diocèse de Lyon. 3e année, nos 13 et 14. Janvier-avril 1902.

Institut de Carthage. *Revue tunisienne.* 9e année, nos 33 et 34. Janvier-avril 1902.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Direction des Beaux-Arts. Bureau de l'enseignement et des manufactures nationales. *Bulletin du Comité des sociétés des Beaux-Arts des départements,* n° 19. 31 décembre 1901.

— — — *Réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements, salle de l'hémicycle, à l'École nationale des Beaux-Arts, du 28 mai au 1er juin 1901.* Vingt-cinquième session. 1901.

Giron (Léon), Peintures murales du département de la Haute-Loire.

— Bibliothèque d'archéologie africaine. Fascicule IV. *Corpus des inscriptions arabes et turques de l'Algérie. Département d'Alger,* par Gabriel Colin.

Musée Guimet. *Annales. Bibliothèque d'études,* tome XIII. *Le théâtre au Japon, ses rapports avec les cultes locaux,* par Alexandre Bénazet.

— — *Revue de l'histoire des religions.* 22e année, tome XLIV, n° 3. Novembre-décembre 1901.

Revue épigraphique. Octobre-décembre 1901.

Revue d'histoire de Lyon. Etudes, documents, bibliographie. Ier fascicule. Janvier-février 1902.

Guigue (Georges), Notes sur la liste des doyens de l'église métropolitaine de Lyon du XVe au XVIIIe siècle. *Renseignements complémentaires sur plusieures doyens d'origine forézienne : Amédée de Talaru, 1414-1415 ; Claude Gaste 1465-1485 ; Jean Mitte de Chevrières de Cuzieu, 1525-1533; Claude d'Amanzé, 1533-1540 ; Théodore de Vichy-Champrond, 1548-1569 ; Rolin de Semur de l'Aubépin, 1569 ; Pierre d'Epinac, 1569-1574; Claude de Talaru-Chalmazel, 1580-1611 ; Hector de Cremeaux, 1620-1639 ; Roger-Joseph Damas de Marillat du Rousset, 1677-1713 ; Louis-Joseph de Châteauneuf de Rochebonne, 1713-1721.* — Lambert d'Herbigny, Mémoire sur le gouvernement de Lyon, 1697, *avec deux introductions, et des notes par M. Chavannes sur la noblesse.*

Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais illustrée. Tome X, nos 1 à 3. 15 janvier au 15 mars 1902.

Falgairolles (Prosper), La succession de la maison de Tournon au commencement du XVIIe siècle.

Semaine religieuse du diocèse de Lyon. 9e année, nos 5 à 20. 27 décembre 1901 — 11 avril 1902.

Captier (J.), Le successeur de l'archiprêtre de Cuzieu.

Smithsonian institution. Report of. S. P. Langley, secretary of the Smithsonian institution, for the year ending jeune 30 1901.

Société archéologique de Tarn-et-Garonne. *Bulletin archéologique et historique.* Tome XXIX. 1er à 4e trimestres 1901.

Pottier (chanoine), Les clochers de briques polygonaux de l'école toulousaine dans le diocèse de Montauban (*et la région limitrophe*). *Excellent travail illustré de nombreuses phototypies.*

Société archéologique et historique de l'Orléanais. *Bulletin.* Tome XII, no 171. 1er trimestre 1901.

Société archéologique et historique de la Cha-

rente. *Bulletin et Mémoires.* 7e série, tome Ier. 1901.

Société bibliographique et des publications populaires. *Bulletin.* 32e année, n° 12, décembre 1901 ; et 33e année, n° 1 à 3, janvier-mars 1902.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. *Bulletin.* 3e série, tome IV, 1re livraison. 1901.

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. *Annales.* 2e série, tome XXI. Octobre-décembre 1901.

Thiollier (Félix), Arts et artistes foréziens.

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. *Bulletin,* 3e année, n° 1 et 2. Novembre 1901 à février 1902.

Boudon, Histoire d'un vœu à Notre-Dame-du-Puy, et du meurtre dans cette église d'un sieur de Polignac, par Pierre Ier de Mons.

Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain. *Bulletin annuel.* 1re année, n° 12, décembre 1901 ; 2e année, nos 1, 2 et 3, janvier mars 1901.

— *Mémoires.* Tome LI, 4e série. 1902.

Boyé (Pierre), Etude historique sur les hauts chaumes des Vosges.

Société de Borda. *Bulletin.* 26e année. 4e trimestre 1901.

Société des amis de l'Université de Clermont-Ferrand. *Revue d'Auvergne.* 18e année, nos 5 et 6. Septembre-décembre 1901.

Société de Saint-Jean : *Notes d'art et d'archéologie. Revue.* 13e année, n° 12, décembre 1901 ; 14e année, nos 1 et 2, janvier-février 1902.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletin.* 140e et 141e livraisons. Janvier-avril 1902.

Société des amis des sciences et arts de Rochechouart. *Bulletin.* Tome XI. nos 3 à 5. 1901.

Société des Antiquaires de l'Ouest. *Bulletin.* 2e série, tome IX. Juillet-septembre 1901.

Société des Antiquaires de Picardie. *Bulletin.* 1er à 4e trimestres 1900, 1er 2e et 3e trimestres 1901.

Milvoy, A propos de la cathédrale d'Amiens. *Etude d'architecture (avec planches)*

Société des Antiquaires du Centre. *Mémoires.* 24e volume. 1900.

Toulgouet-Tréanna (comte de), Les recherches de noblesse en Berry.

Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis. *Bulletin-revue de Saintonge et d'Aunis.* Tome XXII. 1re et 2e livraisons. 1902.

Société des Bollandistes. Analecta Bollandiana. Tome XXI, fascicule 1er. 1901.

Société des études historiques. *Revue.* 67e année. 1901.

Société des sciences et arts du Beaujolais. *Bulletin.* 2e année, n° 8. Octobre-décembre 1901.

Société des sciences historiques et naturelles de Semur en Auxois. *Bulletin.* 2e série, n° 8. Année 1894.

— — *Table générale, par ordre alphabétique, des noms d'auteurs de tous les articles et mémoires contenus dans les bulletins de la Société depuis l'année 1864 jusqu'à celle de 1897 incluse,* par M. Creuzé.

— *Bulletin.* 3e série, n° 1. Année 1898.

— — Année 1901.

Société des sciences, lettres et arts du canton de Rive-de-Gier. *Bulletin. n°* 4. Décembre 1901.

Vachez (A), Les Roussillon dans le Jarez.

Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain. *Bulletin.* N° 25. 4e trimestre 1901.

Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare. *Bulletin.* 6e année, nos 11 et 12; 7e année, n° 1, 15 janvier 1902.

Société d'études des Hautes-Alpes. *Bulletin.* 21e année, 3e série, n° 1. 1er trimestre 1902.

Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. *Bulletin.* Tome XXII. Année 1898-1899.

Société Eduenne. *Mémoires.* Nouvelle série, tome XXIX. 1901.

Déchelette (Joseph), L'inscription autunoise de l'Ichthys, par Otto Pohl, traduction de l'allemand. — Montarlot (Paul), Les accusés de Saône-et-Loire aux tribunaux révolutionnaires. (*accusés originaires du Forez*).

Société nationale des Antiquaires de France. *Bulletin et Mémoires.* 6e série, tome X. *Mémoires.* 1899.

Blanchet (Adrien), Etude sur les figurines de terre cuite de la Gaule romaine. Supplément.

Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne. *Revue de la Haute-Auvergne.* 3e année, 4e fascicule. 1901.

Université de Lyon. *Annales.* Nouvelle série. II. *Droit. Lettres.* Fascicule VII. *Histoire de l'enseignement secondaire dans le Rhône de 1789 à 1900*, par MM. Chabot et Charlety.

— — — Fascicule VIII. *Notes critiques sur quelques traductions allemandes de poèmes français au moyen-âge*, par J. Firmery.

Abonnements.

Bibliothèque de l'École des Chartes. Tome LXII, 5e et 6e livraisons. Septembre-décembre 1901.

Polybiblion. Revue bibliographique universelle. Partie littéraire. 2e série, tome LV, 1re, 2e et 3e livraisons. Janvier-mars 1902.

Revue archéologique. 3e série, tome XXXIX, novembre-décembre 1901.

Revue du Lyonnais. 5e série, tome XXXII. Nos 191-192. Novembre-décembre 1901.

Bonnardet (E.), Les Julliaciens au siège de Lyon.

Revue forézienne. 12e année, 2e série, nos 49 à 52.

Prajoux (abbé), Etudes historiques sur le Forez : le nouveau canton de Firminy et ses communes. Le canton actuel du Chambon. — Création du département de la Loire.

— Supplément hebdomadaire. 1re année, nos 1 à 3, 5 à 15. 11 janvier-19 avril 1902.

Répertoire des sources historiques du moyen-âge, par M. Ulysse Chevalier. *Topo-bibliographie*. 5e fascicule N-S.

Noms cités intéressant le Forez :

Ouche, Pagan seigneurs d'Argental, Paparin, Planelli la Valette (bibliothèque), Pommiers, La Rajasse près St-Nizier-sous-Charlieu, Retourtour, Rive-de-Gier, Roannais (pays de) Roanne, Robertet, Roche-la-Molière, Rochebaron, Rozier-Côtes-d'Aurec, Rostaing, Sail-sous-Couzan, Saint-André-d'Apchon.

Acquisitions.

Bégule (Lucien) : *L'œuvre de Charles Dufraine, statuaire lyonnais, reproduit et décrit* par L. B., *précédé d'une notice biographique*, par M. Auguste Bleton. Lyon, Emmanuel Vitte, 1902, gr. in-4°.

Rochemonteix (Ad. de Chalvet de) : *Les églises romanes de la Haute-Auvergne*. Paris, A. Picard et fils, 1902, in-4°.

III

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Membres titulaires

M. l'abbé Pallière, curé de Saint-Bernard, à Lyon, reçu le 25 janvier 1902.

M. l'abbé Bathias, curé de Saint-Michel (Loire), reçu le 1er avril 1902.

Membres décédés.

M. Bulliot (J. B.), président de la Société Éduenne, à Autun, membre titulaire.

M. le comte Desvernay, au château de Chenevoux, à Néronde, membre titulaire.

M. Vincent Durand, membre fondateur et secrétaire de la Société, à Allieu.

M. l'abbé Claude Peurière, curé de Notre-Dame-d'Espérance à Montbrison, membre titulaire.

M. Jean Rondard, au château de la Grille, à Sainte-Foy-Saint-Sulpice, membre titulaire.

M. l'abbé Vial, curé de Saint-Just, à Lyon, membre titulaire.

Démissionnaires.

M. le baron de Boërio, au château du Périer, à Sainte-Agathe-la-Bouteresse, membre titulaire.

M. Ferdinand Dolliat, négociant à Charlieu, membre titulaire.

M. Yvan Dugas, au château de Rilly, par Roanne, membre titulaire.

M. Fortier-Beaulieu, négociant à Roanne, membre titulaire.

M. l'abbé Godard, professeur au collège du Sacré-Cœur, à Annonay, membre titulaire.

M. l'abbé Vermorel, curé de Chamelet, membre titulaire.

AVRIL — JUIN 1902

BULLETIN
DE
LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME XIII. — N° 2.

Le Conseil d'Administration se réunira le lundi 17 novembre 1902, à 9 heures du matin.

A 2 heures, séance publique.

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE DES LEGOUVÉ, 20
MONTBRISON
1902

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

Le Conseil d'Administration se réunira le lundi 17 novembre 1902, à 9 heures du matin.

A 2 heures, séance publique.

MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.

SOMMAIRE :

Vicomte DE MEAUX	Nécrologie, situation de la Société, 42.
	Compte et budgets, 45, 61.
	Excursion en 1902, 45, 65.
J. DÉCHELETTE	Découvertes gallo-romaines dans la ville de Roanne, 46.
E. BRASSART	Épitaphe récemment découverte au chevet de l'église N.-D. de Montbrison, 55.
id.	Le dôme du tribunal à Montbrison, 58,
	Mouvement de la Bibliothèque, 67.
	Mouvement du Personnel, 79.

1

2

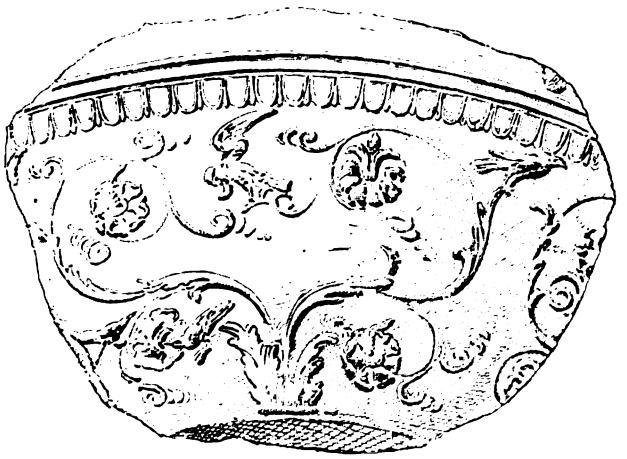

3

II. — VASES ORNÉS, D'AREZZO
trouvés à Roanne en 1902.

AVRIL — JUIN 1902.

BULLETIN DE LA DIANA

I.

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUIN 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE VICOMTE DE MEAUX, PRÉSIDENT.

Sont présents : MM. Achalme, docteur Alix, Baldit, Beauverie, abbé Bégonnet, de Boissieu, A. Brassart, E. Brassart, Broutin, abbé Buer, comte de Charpin-Feugerolles, Chassain de la Plasse, du Chevalard, L. Coste, Coudour, Crépet, Crozier, J. Déchelette, J. Desjoyaux, C.-N. Desjoyaux, abbé Duclos, Dugas de la Catonnière, L. Dupin, P. Dupin, A. Durand, Durel, abbé Epinat, E. Faure, Ferran, comte de la Forest-Divonne, H. Gonnard, Granger, abbé Grimaud, Guilhaume, Jacquet, Lachèze, Lacroix, Lafay, Leriche, vicomte de Meaux, Monery, de Montrouge, Morel, docteur Perdu, Pichon, abbé Planchet, abbé Plantin, Populus, Pradier, Richard,

Rochigneux, F. Rony, J. Rony, L. Rony, Rousse, A. Roux, abbé Saignol, de Saint-Genest, A. de Saint-Pulgent, J. Thevenet, abbé Versanne.

Se sont fait excuser : S. E. le cardinal Coullié, M. le Préfet de la Loire, M. le Sous-préfet de Montbrison, MM. le marquis d'Albon, Bertrand, Boulin, capitaine Didier, Jamot, Poidebard, abbé Sachet, C.-P. Testenoire-Lafayette.

M. le Président a ouvert la séance en ces termes :

« Messieurs,

« Notre compagnie est véritablement décimée. A notre dernière séance, nous portions le deuil de Vincent Durand, et nous déplorions la perte de deux autres confrères. Depuis, trois mois seulement se sont écoulés et nous en avons encore perdu cinq.

M. l'abbé Peurière, chanoine honoraire de Lyon, curé archiprêtre de Notre-Dame d'Espérance à Montbrison, Messieurs Francisque David, Rondard, le comte Desvernay et le comte de Neubourg.

Ce n'est pas ici en ce moment qu'il convient d'apprécier les vertus sacerdotales de M. Peurière, le zèle et la charité déployés par lui dans l'exercice de son ministère, d'abord à Lyon, ensuite pendant près de quarante années à Montbrison. Un jour, lorsque nos neveux écriront l'histoire de Notre-Dame d'Espérance à travers le siècle qui vient de se clore, il y tiendra grande et bonne place. Aujourd'hui, nous avons à rappeler avec reconnaissance l'affection qu'il a gardée toujours, témoignée en toute occasion à notre Société et qu'atteste le précieux souvenir, l'objet d'art laissé par lui à notre musée. Nous devons signaler aussi les réparations de son église

qu'il a entreprises vers la fin de sa carrière et qu'il ne lui a pas été donné de voir achevées. Elles restituent au chevet de cette église son vrai caractère architectural.

M. David avait introduit à Boen-sur-Lignon la fabrication du ruban, pratiquée par lui avec honneur et habileté à Saint-Etienne. Tout auprès à Sainte-Foy-Saint-Sulpice, M. Rondard appliquait au progrès agricole les ressources que lui avait procurées la même industrie. C'était une autre industrie la fabrication des crayons que M. Desvernay, avec une habileté et un succès supérieurs à toute rivalité, dirigeait près de Roanne, à Régny. Non loin de là, dans le canton de Néronde, à Chenevoux, il avait restauré ou plutôt reconstruit la demeure des Coton, placé dans cette demeure un beau portrait du Père Coton, l'un des foréziens dont nous devons être fiers, et, par les bienfaits répandus par les traditions conservées, sa famille et lui semblaient faire revivre la vieille et bonne race. Ces trois confrères savaient joindre aux soucis, aux labeurs de l'industrie et de l'agriculture le goût des souvenirs et des investigations historiques ; leur présence dans notre Société et l'intérêt constant qu'ils prenaient à ses travaux en témoignent.

A côté de son château de Beauvoir, M. de Neubourg avait acquis aussi une demeure historique, la plus historique, la plus illustre de notre province, la Bâtie d'Urfé et plût au ciel qu'il l'eût possédée plus tôt ! Il en aurait empêché la dévastation. Il a du moins conservé tout ce qui pouvait encore être sauvé. Il était l'un des anciens de notre Compagnie ; il avait longtemps siégé dans notre Conseil ; il met-

tait volontiers à notre disposition ses riches archives et nous faisait profiter des fouilles entreprises sur ses terres ; son concours et sa sympathie ne nous ont jamais fait défaut.

Vous le voyez, Messieurs, pour réparer nos pertes, nous avons grand besoin de nouvelles recrues. J'ose compter sur chacun de vous pour les attirer.

En même temps, nous garderons fidèlement les mémoires qui nous sont chères et qui nous honorent. Le jour même des funérailles de Vincent Durand, on nous demandait de placer son buste à la Diana. Un tel projet répondait à tous nos sentiments ; nous avons recherché sans retard dans quelles conditions il pourrait s'accomplir et dès aujourd'hui nous ouvrons ici une souscription pour le réaliser.

Vincent Durand gardera sa place au milieu de nous d'une autre manière encore. Vous le savez il nous a légué ses manuscrits ; son digne héritier s'est empressé de nous les transmettre. Mais pour obéir à ses recommandations formelles, nous devons les classer, en dresser la table, et les relier ensemble de telle sorte qu'ils ne risquent point de s'égarer. De là un certain délai avant qu'il nous soit permis de les mettre à la disposition des travailleurs. Dès à présent toutefois, Messieurs, vous commencerez à profiter des œuvres posthumes de Vincent Durand. Nous nous proposons de publier un volume de ses promenades archéologiques à travers notre province, le texte nous en paraît prêt à paraître.

Enfin vous vous souvenez que parmi les mémoires qui ont répondu à notre questionnaire quatre nous ont été signalés comme méritant les félicitations et

les remerciements de notre Société. Conformément à votre décision des diplômes d'honneur ont été dressés et vont être décernés à leurs auteurs : MM. l'abbé Valendru, curé de Chalain-le-Comtal ; Reynard, instituteur à Montchal ; Brocard, instituteur à la Chapelle et l'abbé Bathias, curé à Saint-Michel. Les trois premiers recevront en outre, l'un une médaille et les deux autres un des ouvrages illustrés, publiés par la Diana.

Comptes.

M. le Trésorier présente le compte pour l'année 1901. Il est approuvé à l'unanimité (v. annexe 1).

Budget additionnel 1902 et budget primitif 1903.

M. le Président donne ensuite lecture du budget additionnel pour 1902 et du budget ordinaire pour 1903. Ces deux budgets mis aux voix sont adoptés à l'unanimité (v. annexes 2 et 3).

Excursion pour 1902.

Dans une précédente séance du Conseil, un projet d'excursion à Montrond et Bellegarde avait été mis en avant ; mais depuis le Conseil a été informé que le château de Bellegarde ne pourrait pas être visité cette année ; ce projet a donc été abandonné.

Les deux dernières excursions ayant eu lieu dans l'arrondissement de Montbrison, il serait désirable, qu'en 1902, la Société visite une localité soit de l'arrondissement de Saint-Etienne, soit de l'arrondissement de Roanne.

MM. J. Déchelette et Monery proposent une excursion à Vougy, Briennon, la Bénisson-Dieu.

M. Roux propose une excursion à Néronde et lieux circonvoisins.

Ensuite d'un vote de l'assemblée, le projet de MM. Déchelette et Monery a la préférence. L'excursion se fera donc à Vougy, Briennon, la Bénisson-Dieu vers la fin du mois de juin.

Sur la demande de M. Roux, l'excursion à Néronde est choisie, en principe, pour l'année 1903.

Découvertes gallo-romaines dans la ville de Roanne. — Communication de M. Joseph Déchelette.

Au commencement du mois de mars de cette année, des fouilles entreprises sur un emplacement situé au nord de Roanne, dans le quartier de la Livatte, pour la construction d'un établissement scolaire, le collège Saint-Joseph, ont donné lieu à quelques découvertes archéologiques intéressantes.

On sait que l'ancienne *Rodumna* s'étendait précisément sur cette partie de la ville actuelle. C'est là, qu'en 1820, avait été rencontrée la seule inscription romaine recueillie jusqu'à ce jour à Roanne. En 1895, l'établissement d'une manufacture, bâtie dans le voisinage de l'emplacement de ce collège, avait procuré au musée municipal une série intéressante de vases peints et sigillés. Les tranchées pratiquées pour les fondations avaient mis à découvert des aires d'habitations en béton grossier et des débris de tuiles romaines. Mais comme aucune

substruction maçonnée n'a encore été reconnue on peut en conclure que les habitations de la ville antique étaient bâties pour la plupart en matériaux légers, bien que pourvues de toitures en tuile.

La situation topographique du nouveau chantier d'où l'on devait extraire un déblai d'environ 1800 mètres cubes pour l'établissement des caves de l'immeuble, semblait promettre à l'archéologie de nouveaux profits. Cette attente n'a pas été déçue. Dès les premières fouilles, près de l'extrémité est du bâtiment nord, les ouvriers rencontraient à environ un mètre de profondeur un pavement grossier se composant simplement d'un rang de cailloux roulés. Ce pavement recouvrait une épaisse couche de terre noire renfermant de nombreux débris céramiques, fragments de cruches en terre blanche, d'amphores et de tuiles, de vases sigillés et de vases peints à décor géométrique. Trois monnaies gauloises et un petit bronze d'Auguste (Cohen, *Monn. imp.*, 29) ont été retirés des déblais. Les trois monnaies gauloises, très oxidées, sont des bronzes coulés au taureau cornupète (1), type commun non seulement chez les Ségusiaves, mais chez les Éduens, les Séquanes et plusieurs autres peuples gaulois pendant la période qui a précédé et suivi immédiatement la conquête. Les vases peints à décoration géométrique rectilinéaire se rencontrent fréquemment à la même époque et surtout dans la première moitié du premier siècle après notre ère sur le sol de *Rodumna*, tant à la

(1) Cf. Joseph Déchelette, *Inventaire général des monnaies antiques recueillies au mont Beuvray, de 1867 à 1898*. Extr. de la *Revue Numismatique*, 1899, p. 129 (n° 34 de l'inventaire).

Livatte que dans le cimetière antique de la rue de la Berche (1). Le style des autres échantillons céramiques, sans parler de la monnaie d'Auguste, achevait de démontrer que l'enfouissement de ces objets dans le déblai sur lequel reposait le pavage antique ne saurait être postérieur à l'époque de cet empereur ou de ses premiers successeurs. Les fragments de poterie sigillée, d'ailleurs nombreux, appartiennent tous sans exception aux fabriques d'Arezzo. Aucun spécimen des officines arvernes, particularité bien rare dans le centre de la Gaule, ne se trouvait associé à ces produits italiques, dont l'origine se reconnaît nettement soit au profil des vases, soit à leur décoration, soit à leurs marques.

Voici le relevé de ces dernières.

On retrouve les mêmes estampilles dans le tome XIII (3me partie, fasc. I) du *Corpus*, où M. Bohn les a cataloguées parmi les *Vasa arretina*.

1° | ANNI *couronne* / SEX *palme* | Haut. 0,009. Larg. 0,017. Fond d'assiette. *C.I.L.*, XIII, 3, 10009, 23 (Reims, Neuss, Vechten).

2° | ATEI | Haut. 0,006. Larg. 0,014. Fond de tasse. Deux exemplaires. *C.I.L.*, XIII, 3, 10009, 43. Marque très connue dans toute la Gaule.

---

(1) Sur l'aire de dispersion de ces vases, cf. Joseph Déchelette, *Les vases peints gallo-romains du musée de Roanne*, ext. de la *Revue archéol.*, 1895, tom. I, par 396 ; — Joseph Déchelette, *Le Hradischt de Stradonic en Bohême et les fouilles de Bibracte*, extrait du *Congrès archéologique de Mâcon*, 1899.

3° PHILE / AVII... L et E liés. A et V liés. Haut 0,008. Larg. 0,010. Fond de tasse, *Phile(mo) Avili.* *C.I.L.*, XIII, 3, 10009, 69 (Poitiers, Neuss).

4° M· PVPI Haut. 0,006. Larg. 0,015. Sur fond de plateau ou d'assiette, *C.I.L.*, XIII, 3, 10009, 209 (Vechten).

5° RASINI Le premier I et l'N liés. Deux exemplaires. Haut. 0,006. Larg. 0,011. *C.I.L.*, XIII, 3, 10009, 212 (Bordeaux, Moulins, Rheinzabern, Mayence, Neuss, Monterberg, Vechten).

6° RVFI / RASI Haut. 0,006. Larg. 0,011. Fond de tasse, *Rufi(o) Rasi(ni).* *C. I. L.*, XIII, 3, 10009, 214 (Xanten, Vechten).

7° L· TYRSI TYR liés. Haut. 0,005. Larg. 0,012. Fond de tasse ou de soucoupe, *L. Thyrsi.* *C.I.L.*, XIII, 3, 10009, 273 (Trion, Mayence, Weisenau, Heddernheim, Neuss, Vechten).

8° L· VMBICI / HOSPITIS Les trois premières lettres de Umbici liées. Haut. 0,008. Larg. 0,013. Fond d'assiette. *C.I.L.*, XIII, 3, 10009, 305. Cette marque ne s'était pas encore rencontrée en Gaule en dehors de Trion (musée de Lyon). L'exemplaire de Trion étant incomplet, MM. Allmer et Dissard avaient proposé [*A*]*mbici* [*H*]*ospitis*. M. Oscar Bohn rejetant cette lecture ajoutait : [*L*] *Umb*(*r*)*ici legendum esse putamus* ; *vide in exemplis urbanis* XV, 5770 *a* et 5781*b*

litteras VMB *eodem modo contignatas.* La nouvelle marque recueillie à Roanne, est nettement lisible et confirme la leçon du *Corpus.*

La série des vases ornés d'Arezzo, fort rares en Gaule et d'ailleurs peu communs même en Italie, est représentée non point malheureusement par des pièces entières, mais par deux intéressants fragments. C'est d'abord la partie inférieure d'une belle coupe en terre rouge très fine (Dragendorf, *Terra sigillata*, forme 11) dont la décoration se compose d'attributs dionysiaques (pl. II, fig. 1 et 2). On y voit deux tables chargées d'offrandes, l'une, de forme arrondie, soutenue par des pieds d'animaux, porte une nébride, un masque tragique vu de face, un canthare, un tympanum et une double flûte (?). Une panthère debout appuie ses pieds de devant sur le rebord de cette table. On distingue au-dessous une ciste. L'autre *mensa* de forme rectangulaire a pour supports de simples pieds droits ; elle est recouverte en partie d'une draperie chargée de trois masques scéniques et d'un *lituus* ; au-dessous, une panthère se tient accroupie.

Entre les deux tables, on voit un large cratère décoré d'une guirlande de lierre, un hermès drapé dont le buste manque et au pied duquel repose une lyre, enfin un coffret à quatre faces dont le couvercle est surmonté d'un grand masque tragique. Toutes ces représentations se distinguent comme la plupart des produits d'Arezzo par la délicatesse du modelé et la finesse des détails.

On sait que les reliefs des vases d'argile sigillés sont étroitement apparentés avec ceux de la vaisselle métallique et notamment de certains vases d'argent.

C'est ainsi que les emblèmes dionysiaques de ce bol d'Arezzo offrent une assez grande similitude avec ceux qui décorent la célèbre Coupe en sardonyx, dite *des Ptolémées*, conservée au cabinet des médailles et dont le style semble inspiré par l'imitation d'un travail de torentique (E. Babelon, *Catal. des Camées de la Bibl. Nat.*, pl. XLIII, fig. 368, et page 201).

Un second fragment de vase d'Arezzo de même forme (pl. II, fig. 3) présente une très élégante décoration ornementale à larges rinceaux en volutes, terminés par de riches fleurons. Au milieu de ces tiges sinueuses, agrémentées de vrilles légères s'ébattent des oiseaux. Le style ornemental de ce bol procède de l'art augustéen et ses rinceaux présentent des analogies frappantes avec ceux des bas-reliefs de l'*Ara Pacis Augustae* (1).

On a encore recueilli quelques menus objets en différents autres points de la fouille, en même temps que quelques rares fragments de bols sigillés ornés, de fabrique arverne et d'un décor trop commun pour qu'il y ait lieu d'en donner ici la description. Ces fragments se classent tous à la période du Haut Empire : un fond de soucoupe porte la marque MATERNIM | M et A liés.

Voici l'inventaire des monnaies :

Auguste. Revers à l'autel de Rome et d'Auguste. (Cohen, 240). Deux exempl. Moy. bronze.

Titus (Cohen, 129). Moy. br. Belle conservation ;

Domitien (Cohen, 3). Moy. br. Bel exemplaire.

Une demi-monnaie romaine de bronze, coupée intentionnellement (exemplaire oxydé).

(1) Cf. Dragendorf, in *Bonner Jahrb.* c. 103, p. 93.

En résumé, presque tous les objets appartiennent exclusivement au premier siècle après J.-C. Ce n'est pas la première fois que les fouilles du sol de *Rodumna* permettent de constater ce fait. D'autres observations antérieures, notamment les fouilles que j'ai pratiquées dans le cimetière de la rue de la Berche, m'avaient déjà permis de reconnaître que la période la plus active de l'occupation de cette ville gallo-romaine se place au premier siècle de notre ère.

Une autre particularité mérite encore de fixer l'attention, c'est l'abondance relative des vases d'Arezzo. Non loin de l'emplacement des dernières fouilles, on a trouvé, au cours de la construction des casernes, un beau bol presque entier, de la même forme que les précédents. D'autres fragments sont conservés au musée de Roanne.

Il est fort possible qu'il y ait une certaine connexité entre les deux faits que je viens de signaler. On sait par des documents d'archives qu'au moyen âge et durant les derniers siècles, les marchandises venant de la côte occidentale de l'Italie remontaient la vallée du Rhône jusqu'à Lyon et suivaient ensuite la voie de terre de Lyon à Roanne. A partir de cette ville, où la Loire devient navigable, elles pouvaient descendre par voie d'eau le cours du fleuve. Cette route commerciale était sans doute déjà fréquentée par les importateurs italiens dès l'antiquité. Il n'est nullement téméraire d'admettre que la ville de *Rodumna*, après la conquête, ait servi d'entrepôt à certains produits de la péninsule notamment aux poteries d'Arezzo. Vers la fin du premier siècle, quand l'industrie gauloise eut réussi à se développer,

III. — STATUETTE DE MINERVE
trouvée à Roanne en 1902.
Bronze, hauteur avec le socle: 0m 188.

lorsque, par exemple, les céramistes du midi et du centre de la Gaule, eurent tout d'abord accaparé la clientèle indigène et bientôt après exporté leurs produits jusque sur les marchés étrangers (1), les importations italiques cessèrent, au grand détriment de la petite corporation de mariniers et de négociants qui formaient la population de *Rodumna* et tiraient profit de ce commerce extérieur. De là, l'origine probable de la décadence anormale que nous constatons dans cette ville gallo-romaine à une époque de prospérité générale et de pleine sécurité.

Les fouilles étaient achevées et le petit lot d'objets antiques constitué à l'aide de ces découvertes ne paraissait pas devoir s'accroître, quand je fus informé que les deux trouvailles les plus intéressantes avaient été détournées par des ouvriers. De ces deux pièces que l'on réussit à faire entrer au musée de Roanne, et dont les photographies sont jointes à ce mémoire, l'une est une jolie statuette en bronze de Minerve (pl. III), l'autre une fibule de même métal d'un type qui me semble nouveau. La statuette mesure 123 millimètres de haut sans le socle et 188 millimètres avec le socle. Sa conservation est tout à fait exceptionnelle et ne laisserait rien à désirer, si la déesse n'avait pas perdu le bouclier sur lequel devait appuyer sa main gauche. La lance, les doigts, les détails du visage et les parties fragiles du casque sont demeurées intactes. Minerve est représentée debout, le poids du corps portant sur la jambe gauche, la

(1) Je démontrerai prochainement que les vases ornés, fabriqués vers l'an 70 environ dans les officines de la Graufesenque (Aveyron) se retrouvent à Pompéi, à Rome et à Carthage.

jambe droite légèrement rejetée en arrière. Elle est vêtue d'un double chiton talaire, serré à la taille. La tête est surmontée d'un casque corinthien à haute *crista*. Sur la poitrine est attachée l'égide à laquelle est fixé le *gorgoneion*. La main droite, élevée à la hauteur du casque, s'appuie sur la lance. La statuette est fixée par deux solides rivets non pas à la partie centrale mais à l'arrière d'un beau socle à six pans, orné de moulures très correctement profilées. Le bronze semble avoir été argenté ou du moins recouvert d'un métal blanc qui s'est conservé par endroits. Ouvrage d'une exécution assez ordinaire cependant et assurément bien inférieure en valeur artistique aux bronzes de style grec trouvés à Feurs, cette Minerve n'en est pas moins la plus intéressante statuette qui se soit, jusqu'à ce jour, rencontrée à Roanne.

La fibule (pl. IV) que les ouvriers avaient dérobée en même temps est au contraire d'une exécution excellente. Ce petit bijou de bronze ne mesure en longueur que 21 millimètres. L'arc de la fibule est formé par deux protomes symétriques de lions adossés et exactement semblables. Chacun de ces lions a les pattes posées sur l'un des deux appendices cylindriques dont le premier constitue la charnière de l'ardillon tandis que l'autre sert à en loger la pointe. La crinière des fauves est indiquée par de fines gravures au burin. Enfin, détail curieux, chaque lion serre entre ses pattes une tête de taureau. Je ne me souviens pas d'avoir vu parmi les collections de fibules zoomorphiques quelque autre exemplaire de ce modèle. Faut-il attribuer une signification symbolique à ce type du lion associé à une tête de

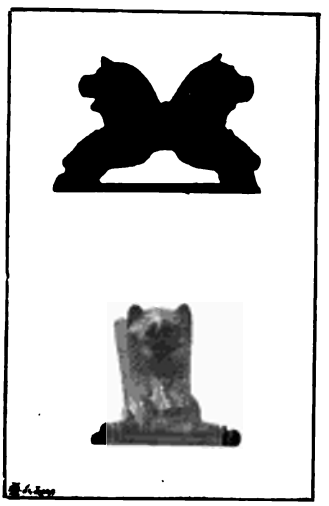

IV. — FIBULE
Trouvée à Roanne en 1902.
Bronze, largeur : 0m 021.

taureau? On le trouve à l'époque romaine sur un certain nombre de monuments funéraires, bas-reliefs et ronde-bosses, en particulier dans la Vénétie et les régions avoisinantes. La tête de l'animal, posée entre les pattes du lion, est quelquefois celle d'un taureau, plus souvent celle d'un bélier. Le musée d'Aquilée possède plusieurs spécimens de ces représentations dont le caractère précis n'a pas encore été bien déterminé. J'indique ce rapprochement sans en tirer aucune conclusion. Il ne s'agit ici que d'un simple objet de parure, et la fantaisie de l'artiste pouvait se donner librement carrière sans avoir à s'inspirer, comme les sculpteurs de monuments funéraires, de la symbolique iconographique.

Les travaux de déblai, qui ont donné lieu à ces intéressantes découvertes, sont maintenant terminés, mais il y a lieu d'espérer que de nouvelles recherches, cette fois méthodiques, pourront être tentées ultérieurement dans la partie encore non bâtie du même immeuble.

Epitaphe récemment découverte au chevet de l'église de Notre-Dame de Montbrison. — Communication de M. E. Brassart.

Ce printemps, la reprise des travaux de restauration de Notre-Dame d'Espérance a amené, à l'extérieur, dans la partie sud-est de l'abside, sous un crépis, la découverte d'une inscription tumulaire. Contrairement à ce que l'on a observé jusqu'à ce jour, cette inscription n'a pas été gravée sur une pierre rapportée après coup, mais à même la

muraille, sur un moellon qui a subi une légère retaille, le creusant sur presque toute sa longueur d'environ $0^{m}02$. On lit dans un cadre formé d'un simple chanfrein (1) :

: HIC :	IACET :	DO :	GIRAUD DEL PO
IET :	QI :	LEGAVIT	ROGATONES :
UNB9TUS	DE	MUSON	CAN9 AR
NULPH9	GLLV9	GARNERII	PSBRI

Hic jacent domini Giraud del Poiet qui legavit Rogationes, Unbertus de Muson, canonici ; Arnulphus, Guillelmus Garnerii, presbiteri.

Aucune date, la forme des caractères est celle du XIIIe siècle, c'est vague ; mais le chanoine de la Mure, dans son *Histoire du Forez*, p. 350, nous fournit un point de repert. Dans sa notice sur le cinquième doyen de Notre-Dame, Hugues de Boissonnelle, qui mourut en 1294 constituant la collégiale son héritière, nous lisons : « Cet exemple fut suivy par un prestre de ladite Eglise, son contemporain, nommé Giraud du Poyet natif de Moind-lès-Montbrison, qui employa tout ce qu'il avait pour la fondation de quelques commissions de messes, spécialement de celle qui en cette église est commu-

(1) Capitales onciales, hauteur moyenne des lettres, $0^{m}031$. — Cette inscription, y compris le cadre à chanfrein, fourni pour trois côtés par les pierres voisines, mesure $0^{m}32$ de hauteur sur $0^{m}88$ de largeur.

nement appelée la prébende des Rogations ». C'est donc dans les six dernières années du XIIIe siècle ou les premières du XIVe que mourut Giraud du Poyet (1).

Le chanoine Humbert de Muson nous est totalement inconnu (2).

Arnulphe et Guillaume prêtres semblent être proches parents, car le nom de famille Garnier (*Garnerii*) qui suit ces deux prénoms paraît être mis au pluriel comme *presbiteri* et non au génitif et alors s'appliquer à tous les deux.

Mais quatre sépultures d'ecclésiastiques faites au même lieu, on dirait presque les unes sur les autres ; une épitaphe sommaire inscrite par des procédés économiques, en hâte ; autant de circonstances qui semblent nous révéler quelque événement facheux. Surtout qu'il s'agit parmi les défunts d'un bienfaiteur insigne dont les fondations résistèrent au temps et aux hommes et étaient encore florissantes au XVIIe siècle, même au XVIIIe (3).

Ne serait-ce pas à une peste, dont le souvenir ne nous est pas parvenu, qu'il faudrait attribuer la mort de ces quatre ecclésiastiques ? Peste qui aurait forcé le comte Jean Ier à quitter Montbrison pour Sury-le-Comtal, où naquit en 1299 son fils Guy VII.

---

(1) Cf. dans le *Cartulaire des francs fiefs*, p. 270, un acte de juillet 1270 qui doit concerner le même Giraud du Poyet.

(2) La lecture de ce nom est certaine, il n'y a pas de doute possible.

(3) Inv. des archives du chapitre de N.-D., 1753 (fragment), mss. aux archives de la Diana.

Le dôme du tribunal, à Montbrison. — Communication de M. E. Brassart.

Il court à Montbrison une légende sur le dôme du tribunal, l'ancienne chapelle de la Visitation ; cette gracieuse toiture qui s'harmonise si bien avec la silhouette de la butte Montbrisonnaise serait, dit-on, l'œuvre de Souflot.

La moindre étude sur l'architecture du monument fait voir ce que vaut cette fable, c'est tout le style du règne de Louis XIV et Souflot mourut en 1780 (1). Mais allez donc combattre une légende avec des raisonnements et des déductions scientifiques.

Heureusement il y a un document (2), le marché passé le 24 mars 1701 entre les Visitandines et leur architecte Martin de Noinville, marché qui nous donne la description de l'état primitif, tel que la vue de Montbrison en 1732 (3) nous en a conservé le souvenir.

« ... Sera fait un dôme sur le sanctuaire ; iceluy élevé de seize pieds et demy au-dessus de la corniche ; avec maçonnerie, savoir les huit croisées et les corniches de pierre de taille et entre les croisées remplie de brique. Lesdites croisées de six pieds et demi de large et de dix pieds de haut garnies de fer peint noir et des panneaux de verre attachés

(1) Souflot naquit en 1713.

(2) Bibliothèque de la Ville de Montbrison, n° 43 bis.

(3) Le dessin original est à la Bibliothèque de Montbrison; il a été reproduit en tête du t. I de l'*Histoire des ducs de Bourbon.*

avec des verges de fer. Le dessus du dôme qui formera la calotte sera de charpente comme aussi la lanterne et l'amortissement au-dessus. Les couverts entre les côtes seront d'ardoise et les côtes de plomb doré. Et sera fait sur chaque pan du couvert, entre les côtes, des lucarnes couvertes de plomb doré. Icelles pour donner air à la charpente. La lanterne sera couverte de plomb comme aussi la terrasse de la lanterne, et l'amortissement au-dessus de plomb doré ».

Les plombs dorés dont il est question dans ce marché ont tous été enlevés pendant la Révolution ; les lucarnes détruites ; mais on peut aisément se figurer de quel éclat, dans son état primitif, devait briller cette toiture.

Martin de Noinville, moins connu dans nos régions que Souflot, fut un éminent architecte. Elève et collaborateur du célèbre Jules Hardouin Mansart, il dirigea, après la mort du maître, les travaux laissés inachevés. Architecte des Etats de Bourgogne, il résida plus spécialement à Dijon où il érigea plusieurs monuments encore très appréciés (1).

Il serait donc tout à fait regrettable que les réparations que le Conseil général va faire entreprendre au dôme du tribunal pussent apporter la moindre modification à l'œuvre du maître primitif, en en dénaturant le style et l'harmonie. Il serait au contraire désirable que l'architecte, s'inspirant de mo-

---

(1) *Mémoires de la commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. XIII, *passim*

numents similaires, restituât les lucarnes qui devaient être du plus charmant effet (1).

En suite de cette communication et sur l'initiative du Président, l'assemblée, à l'unanimité, émet le vœu que tous les travaux à exécuter au dôme du tribunal soient effectués avec le plus absolu respect du plan de Martin de Noinville, que, conséquemment, les seules modifications apportées à l'état actuel soient la restitution des lucarnes détruites pendant la période révolutionnaire et la dorure des parties métalliques de la couverture (2).

La séance est levée.

Le Président,
Vicomte DE MEAUX.

Le membre faisant fonction de secrétaire,
Éleuthère BRASSART.

---

(1) Les travaux de reconstruction du dôme du tribunal ayant été exécutés sur des données absolument nouvelles et sans tenir compte de l'état ancien, il a paru nécessaire de donner la planche ci-jointe (pl. V).

Il sera précieux, croyons-nous, pour l'histoire de l'Art d'avoir la figuration d'une œuvre du père des dômes en France ou tout au moins d'un de ses collaborateurs, œuvre de proportion restreinte, exécutée avec des procédés modestes, mais n'ayant subi que la perte de certains détails d'ornementation. Ainsi, l'esthétique des maîtres du XVIIe siècle pourra être comparée à celle des architectes du XXe siècle.

(2) Ce vœu a été transmis dans la huitaine à la Préfecture ; il n'en a pas été accusé réception.

E. BRASSART, phot.

V. — MONTBRISON. — ANCIEN DOME DU PALAIS DE JUSTICE
(primitivement chapelle de la Visitation),
construit, en 1701, par Martin de Noinville.
(*mai 1902*).

ANNEXE N° 1

COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 1901.

BUDGET ORDINAIRE.

Recettes.

	Recettes prévues au budget primitif	Recettes à effectuer après vérification	Recettes effectuées	Restes à recouvrer
1. Cotisations à 30 f.	4260 »	4290 »	4200 »	90 »
2. Cotisations à 15 f.	1605 »	1695 »	1665 »	30 »
3. Subvention de la ville de Montbrison	200 »	200 »	200 »	» »
4. Vente de publications éditées par la Societé.....	10 »	10 »	10 »	» »
Totaux.....	6075 »	6195 »	6075 »	120 »

Dépenses.

	Dépenses prévues au budget primitif	Dépenses à effectuer après vérification	Dépenses effectuées	Restes à payer
1. Traitement du bibliothécaire.....	1200 »	1200 »	1200 »	» »
2. Frais de bureau, ports d'imprimés.	400 »	463 35	333 35	130 »
3. Entretien de la salle et de ses annexes.....	100 »	98 75	98 75	» »
4. Chauffage.....	100 »	100 »	100 »	» »
5. Indemnité au concierge.....	120 »	120 »	120 »	» »
6. Impressions.....	3000 »	3000 »	1456 70	1543 30
7. Achat de livres, abonnements, reliures.....	450 »	137 60	137 60	» »
8. Fouilles et moulages.....	200 »	65 »	65 »	» »
9 Frais d'encaissement...	150 »	100 45	100 45	» »
10 Achat de jetons ..	200 »	» »	» »	» »
11 Imprévu	155 »	155 »	155 »	» »
Totaux.....	6075 »	5440 15	3766 85	1673 30

BALANCE

Recettes effectuées.....	6.075 »
Dépenses effectuées.....	3.766 85
Excédent de recettes.....	2.308 15

BUDGET ADDITIONNEL

Recettes

	Recettes prévues au budget additionnel	Recettes à effectuer après vérification	Recettes effectuées	Restes à recouvrer
1. Restes à recouvrer sur les cotisations arriérées.....	30 »	60 »	60 »	» »
2. Restes à recouvrer sur la vente des publications.....	200 »	547 90	487 90	60 »
3. Intérêts de fonds en dépôt.....	5 »	45 20	45 20	» »
Totaux.....	235 »	653 10	593 10	60 »

Dépenses

	Dépenses prévues au budget additionnel	Dépenses à effectuer après vérification	Dépenses effectuées	Restes à payer
1. Excédent de dépenses de l'exercice 1900.....	501 »	501 »	501 »	» »
2 Acquisition des objets provenant de la découverte de Limes	400 «	420 »	400 »	20 »
3. Frais d'impression	500 »	500 »	» »	500 »
4. Indemnité supplémentaire au bibliothécaire	300 »	300 »	300 »	» »
5. Imprévu	104 »	176 40	176 40	» »
Totaux.....	1805 »	1897 40	1377 40	520 »

BALANCE

Recettes effectuées.....	593 10	
Dépenses effectuées.....	1.377 40	
Excédent de dépenses	784 30	

Résultats généraux de l'exercice 1901

Recettes du budget ordinaire.....	6.075 »	6.668 10
Recettes du budget additionnel	593 10	
Dépenses du budget ordinaire.....	3.766 85	5.144 25
Dépenses du budget additionnel ...	1.377 40	
Excédent de recettes à reporter au budget additionnel de 1902.....		1.523 85

ANNEXE N° 2

BUDGET ADDITIONNEL DE 1902

Recettes

1. Excédent de recettes de l'exercice 1901.....	1.523 85
2. Restes à recouvrer sur les cotisations arriérées	120 »
3. Restes à recouvrer sur la vente de publications éditées par la Société.....	460 »
4. Intérêts de fonds en dépôt	10 »
TOTAL.....	2.113 85

Dépenses

1. Restes à payer sur les frais de bureau	130 »
2. Restes à payer sur les frais d'impression	2.043 30
3. Réfection du coin de la Société et fabrication d'une médaille.....	170 »
4. Solde de l'acquisition du trésor de Limes....	20 »
5. Indemnité supplémentaire au bibliothécaire...	300 »
6. Imprévu	100 »
TOTAL.....	2.763 30

BALANCE

Recettes	2.113 85
Dépenses	2.763 30
Excédent de dépenses.....	649 45

ANNEXE N° 3

BUDGET ORDINAIRE DE 1903

Recettes

1. Cotisations à 30 francs	4.000	»
2. Cotisations à 15 francs	1.650	»
3. Subvention de la ville de Montbrison	200	»
4. Vente de publications éditées par la Société	10	»
TOTAL	5.860	»

Dépenses

1. Traitement du bibliothécaire	1.200	»
2. Frais de bureau et ports d'imprimés	400	»
3. Entretien de la salle et de ses annexes	100	»
4. Chauffage	100	»
5. Indemnité au concierge	120	»
6. Impressions	3.000	»
7. Achat de livres, abonnements, reliures	350	»
8. Fouilles et moulages	150	»
9. Frais d'encaissement	100	»
10. Achat de jetons	200	»
11. Imprévu	140	»
TOTAL	5.860	»

II

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE A VOUGY, BRIENNON, LA BÉNISSON-DIEU.

Le 24 juin 1902

Commissaires : MM. R. Chassain de la Plasse, du Chevalard, Joseph Déchelette, E. Leriche, L. Monery.

PROGRAMME

VOUGY.

Eglise paroissiale construite d'après les plans de M. Corroyer. On a conservé l'ancienne chapelle seigneuriale, fondée en 1488 par Henri de Molles, seigneur de Vougy et Claudine de la Palu, sa femme. Parements d'autel. Retable en pierre de style gothique et retable peint de l'école florentine — Château. Demeure seigneuriale du XVIIIe siècle. Mobilier Louis XV. Portrait de Henri IV, provenant de la Bastie d'Urfé. Portrait de Cinq-Mars. Sarcophage antique.

BRIENNON.

Sanctuaire roman de l'église paroissiale (XIIe siècle). Chapiteaux historiés. Sur le pignon de la façade principale, statue de la Vierge.

LA BÉNISSON-DIEU.

Eglise cistercienne fondée en 1138. Le grand comble du vaisseau, recouvert de tuiles émaillées polychromes, et la tour quadrangulaire de l'entrée sont des ouvrages de la fin du XVe siècle, dus à l'abbé commendataire Pierre de la Fin. Chapelle des Nérestang (XVIIe siècle).

Le mobilier de l'église renferme de nombreuses richesses d'art et d'archéologie. — Dans la nef, crucifix en bois (les vitraux sont actuellement en réparation). — Dans le bas côté

gauche, cinquième travée, autel en pierre du XIIe siècle. — Dans le bas côté droit, première travée, reste d'une peinture murale, représentant la *Crucifixion* (XVe siècle). Petite collection lapidaire : Sarcophage d'Alix de Suilly, comtesse de Forez (XIIIe siècle) ; Dalle tumulaire du chevalier Humbert de Lespinasse et de sa femme (1323) ; Statue de Dieu le Père (XVIe siècle). — Même bas côté, troisième travée : Siège abbatial à cinq places (fin du XIVe siècle) ; Piscine gothique. — Cinquième travée : Chapelle de Sainte-Marguerite ; Autel en maçonnerie (fin du XVe siècle) ; Statues de Sainte Anne et de la Vierge Mère. — Dans le chœur : retable en menuiserie (XVIIe siècle) ; *Le Frappement du rocher* et *Moïse sauvé des eaux*, anciennes copies d'après Nicolas Poussin ; *Le Christ au tombeau*, ancienne copie d'après Nicolas Mignard. — Dans la sacristie, restes de peintures murales du XVIIe siècle, avec une vue de la Bénisson-Dieu (1646) ; — Ornements : 1° Parements pour cérémonies mortuaires, 1667 ; 2° Parement brodé de soie aux armes des Nérestang ; 3° Deux autres parements brodés ; 4° Magnifique chasuble brodée, aux armes des Nérestang ; Petite sculpture sur bois du Calvaire (XVe siècle).

Le trésor conserve trois reliquaires anciens en argent et une pyxide : 1° Reliquaire cylindrique portant l'inscription SCA MARGARETA (XIIIe siècle) ; 2° Reliquaire de forme pyramidale, donné par l'abbesse Françoise de Nérestang (1634) ; 3° Reliquaire en forme de diptyque (XVIIe siècle).

Dans la chapelle des Nérestang, peintures murales de l'école italienne (?) ; Inscriptions tumulaires ; Statue de la Vierge, sculptée à Gênes et donnée par Jean-Claude de Nérestang.

MUSÉE DE ROANNE.

Parmi les accroissements récents figurent les objets céramiques composant l'ancienne collection Constancias, de Lezoux (Puy-de-Dôme).

III

MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE.

Dons.

Ont été offerts par MM. :

Aulagnier (Claude), sa notice : *Les anciennes familles du canton de Saint-Galmier (Loire).* (Extrait de la *Revue forézienne*). Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1902, in-8°.

Catalogue du musée de la ville de Carpentras, avec note historique, par J.L., Carpentras, J. Brun et Cie, 1900, pet. in-4°.

Chaize (Hippolyte) : *Arrêts du Conseil d'État du Roi des 12 janvier et 7 février 1765, portant inféodation des étangs d'Uzore en Forez, en faveur de Pierre Challaye, écuyer, conseiller au parlement de Dombes, et contrat passé à son profit en exécution de l'arrêt du Conseil.* S. l. (Paris), Alex. le Prieur, 1765, in-4°.

Compte rendu du congrès marial, tenu à Lyon les 5, 6, 7 et 8 septembre 1900, sous le patronage de S. E. le Cardinal archevêque de Lyon. Tomes I et II. Lyon, Emmanuel Vitte, 1900-1901, 2 vol. in-8°.

Dangibeaud (Charles), sa notice : *Le vieux pont de Saintes.* Saintes, (A. Hus), s. d., in-8°.

Forest-Divonne (Capitaine de la) : Poitevin (M.),

Historique du 16e régiment d'infanterie (stationné dans le département de la Loire). Paris, L. Baudoin et Cie, 1888, in-8°.

Fréminville (J. de), sa notice: *Rapport de l'archiviste du département à M. le Préfet de la Loire. Conseil général. Session ordinaire d'août 1901.* Saint-Etienne, 1901, in-8°.

Gonnard (Henri): *Tables de comparaison des anciennes mesures locales en usage dans le département de la Loire avec les mesures nouvelles qui les remplacent. — Arrêté préfectoral du 27 brumaire an X de la République.* (Extrait de l'*Annuaire du département de la Loire*, 1898). S. l. n. d., in-8°.

Guillemot (Antoine), sa notice : *De Chazeron. Etude généalogique.* (Extrait du *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, novembre 1901). Clermont-Ferrand, Louis Bellet, 1902, in-8°.

Haller (Gustave), *Le Salon. Dix ans de peinture.* Tomes I et II. Paris, Calmann-Lévy, 1902, 2 vol. in-8°.

Héron de Villefosse (Antoine), sa notice : *Le grand autel de Pergame sur un médaillon de bronze trouvé en France.* (Extrait des *Comptes-rendus des séances de l'année 1901 de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*). Paris, Alphonse Picard, 1901, in-8°.

Jamot (Claudius), sa brochure : *Commission municipale du vieux Lyon, compte rendu de ses travaux depuis sa création, adressé le 5 février 1902 à M. le maire de Lyon et à MM. les conseillers municipaux*, par son rapporteur. Lyon, 1902, in-8°.

Lascombe (Adrien) : *Le Puy et ses environs. Guide indicateur illustré*, avec le concours artistique de MM. Beauverie, Noirot, F. Thiollier, Tardieu, Grangier, baron Reynaud, Vazeille. Le Puy, (Régis Marchessou), 1898, in-8°.

Martin (abbé Jean-Baptiste), son ouvrage : *Catalogue de l'exposition de l'art et du culte de la Sainte Vierge, ouverte à l'occasion du couronnement de Notre-Dame de Fribourg et du congrès marial (18-21 août 1902). Documents exposés par le musée marial de Fourvière, à Lyon.* Fribourg, 1902, in-16.

— *Inventaire méthodique des manuscrits conservés dans diverses bibliothèques privées (Bourges, Nevers, Orléans, Sens, Montbrison, etc.)* Paris, Emile Bouillon, 1902, in-8°.

Maxime (Frère), son ouvrage : *Monographie des communes des arrondissements de Roanne, Saint-Etienne, Montbrison.* Roanne, Mugnier-Rabany ; Saint-Etienne, Chevalier ; Montbrison, Faure ; 1901-1902, 3 vol. in-8°.

Monery (Louis) : Levistre (Louis), *Les monuments de pierre brute de la région du Montoncel (Allier) et les pierres Jomathres (Creuse).* Moulins, (E. Auclaire), 1902, in-8°.

Peurière (abbé Claude) : Email représentant la cueillette de la manne dans le désert, attribué à Limousin ou à son école.

2e moitié du XVIe siècle. Cadre bois doré, hauteur, 0m 45 ; largeur 0m 35.

Plantin (abbé) : *Nouvelles étrennes spirituelles contenant les vêpres de toute l'année et les messes des*

principales fêtes, en latin et en français, à l'usage de Paris et de Rome, ornées de figures et augmentées de prières et de méditations chrétiennes. Paris, Dehansy, 1770, in-16.

Relave (abbé Maxime) : *Code rural ou maximes et règlements concernant les biens de campagne, notamment les fiefs, franc-aleux, censives, droits de justice, seigneuriaux et honorifiques,* etc. Tome Ier. Paris, Prault père, 1749, in-12.

— *Ordonnances de Louis XIV, roi de France et de Navarre, données à Saint-Germain-en-Laye, au mois d'avril 1667 et d'août 1669 et 1673* (relatives à la réformation de la justice, etc.). Recueil factice. Paris, 1667-1673, in-4°.

Reure (abbé), sa notice : *Simple conjecture sur les origines paternelles de François Villon.* Paris, H. Champion, 1902, in-8°.

Reynaud (Jean), *Philosophie religieuse. Terre et ciel.* Paris, Combe et Cie, s. d., in-8°.

Saint-Pulgent (Alphonse de) : Vases antiques en terre cuite trouvés en 1902 au cours d'un défoncement de vigne, près du bourg de Marcilly-le-Pavé.

— Monnaie de Gallien (et autres frustes), épingle, débris de fibule et anneau en bronze, trouvés en 1902 au cours d'un défoncement, au lieu dit les Sarrazins, à Saint-Paul d'Uzore.

Simon (A.), son travail : *La deuxième au peuple français. Statistique des élections législatives de 1898. De la réforme électorale par la représentation proportionnelle.* Lyon, Waltener et Cie, 1901, in-4°.

Tardieu (Ambroise), sa notice : *Histoire illustrée du bourg de Royat en Auvergne, ornée de portraits, monuments, vues, antiquités, curiosités.* Clermont-Ferrand, Paul Raclot, 1902, in-8°.

— *Sources du nobiliaire d'Auvergne.* Saint-Amand Destenay-Bussière frères, 1892, in-8°.

Valendru (abbé) : Flèche barbelée, en silex, trouvée en 1901 au cours de fouilles sur l'emplacement de l'ancien château de Chalain-le-Comtal.

Echanges.

Académie delphinale. *Bulletin*, 4e série, tome XVe, année 1901.

Académie de Mâcon. *Annales*, 3e série, tome V, année 1900.

Déchelette (Joseph), Visites pastorales des archiprêtrés de Charlieu et du Rousset en 1744-46 (1re partie, *suite*).

Académie des inscriptions et belles-lettres. *Comptes-rendus des séances de l'année 1902. Bulletin*, janvier-avril 1902.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. *Procès-verbaux et mémoires*, année 1901.

— *Table générale des Bulletins de 1805 à 1900*, par MM. J. Gauthier, J. de Sainte-Agathe et R. de Lurion.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 2e série, nos 2, 3, 4 et 5, février-mai 1902.

Bagès (capitaine), Histoire de l'école royale militaire d'Effiat.

Pensionnaires de l'école nés en Forez ou de familles originaires du Forez : Jean-Louis de Luzy de Cousan, de Roanne (1777) ; — Jérôme Goyet de Livron, de Roanne, né en 1774 (1782) ; — Louis-Stanislas-Xavier de Livron (1748-1789) ; — Jean-François-Marguerite-Lucien du Rozier, né en 1773 (1782-1786) ; — Christophe de Saint-Hilaire, né en 1769 (1784) ; — Louis de Rochefort, de Feurs, né en 1775 (1784) ; — Joseph de Rochefort, de Feurs, né en 1773 (1784) ; — Jean-Louis-René Michon de Vougy, de Roanne, né en 1772 ; — Abraham de la Combe, de Feurs, né en 1772 ; — Pierre Puy de la Bastie, de Montbrison, né en 1772 (1782) ; — Jean-Pierre Montagne de Poncins (1785-1791) ; — Camille du Périer de Meaux, de Montbrison, né en 1771 (1786-1789) ; — Jean-Baptiste-Antoine Coste, de Feurs, né en 1776 (1786-1791) ; — Etienne-Edme-François Pluvinet, de Roanne, ne en 1768 (1778).

Elèves du Roi : de Mallet de Vandègre ; de Marcilly, de Montbrison ; de Girard de Vaugirard, de Montbrison.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Section des sciences et lettres. *Mémoires*, 3e série, tome VI, année 1901.

Dubreuil (A.), Le procès intenté par le traitant de la recherche des faux nobles contre les avocats et les médecins de Lyon.

Académie de Vaucluse. *Mémoires*, 2e série, tome II, 1re livraison, année 1902.

Labaude (L.-H), Etudes d'histoire et d'archéologie romane. Eglises et chapelles des environs de Bagnols-sur-Cèze (nord-est du diocèse d'Uzès, 2e partie).

Bulletin historique du diocèse de Lyon, 3e année, nos 15, 16 et 17, mai-octobre 1902.

Fahy (abbé F.), Documents historiques sur Saint-Genest-Lerpt (Loire).

Chambre de commerce de Saint-Étienne. *Situation générale des industries de la région en 1901.*

Comité de l'art chrétien du diocèse de Nîmes. *Bulletin*, tome VII, n° 45, année 1902.

Institut de Carthage. *Revue tunisienne*, 9e année, n° 35, juillet 1902.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. *Annuaire des bibliothèques et des archives pour l'année 1902.*

— *Bibliothèque d'archéologie africaine*, fascicule V. Corpus *des inscriptions arabes et turques de l'Algérie, Département de Constantine*, par Gustave Mercier, 1902.

— Comité des travaux historiques et scientifiques. *Bulletin archéologique*, 3e livraison, année 1901, et 1re livraison, 1902.

Poulaine (abbé), Les souterrains-refuges de Naours (Somme). — Guigue (Georges), Les méreaux ou palettes de l'église de Lyon, du XIIIe au XVIe siècle. — Prou, Rapport sur un document relatif aux reliques de Saint-Porchaire à Montverdun communiqué par M. l'abbé J.-B. Martin.

— — *Bulletin historique et philologique*, nos 3 et 4, année 1901.

— — *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France sous les auspices du ministère*, tome III, 4e livraison, année 1901.

— — *Liste des membres titulaires, honoraires et non résidants du Comité, des correspondants honoraires et des correspondants du ministère de l'Instruction publique, des sociétés savantes de Paris et des départements*, 1902.

— — Section des sciences économiques et sociales, *Bulletin*, année 1901.

— Congrès des Sociétés savantes à Paris. *Discours prononcés à la séance générale le samedi 5 avril 1902 par M. Vidal de la Blache, vice-président de la section de géographie historique et descriptive du comité des travaux historiques et scientifiques, et M. Bouquet de la Grye, membre de l'Institut, président de la section de géographie historique et descriptive dudit comité*, 1902.

— Direction des Beaux-Arts. Bureau de l'enseignement et des manufactures nationales. Comité des sociétés des Beaux-Arts des départements. *Bulletin*, nos 20 et 21, avril-mai 1902.

Musée Guimet. *Annales*, tome XXX, 1re partie: *L'aile nord du pylone d'Aménophis III à Karnak*, par MM. Georges Legrain et Edmond Naville; — 2e partie : *L'exploration des nécropoles gréco-bysantines d'Antinoë et les sarcophages de tombes pharaoniques de la ville antique*, par Al. Gayet, 1902.

— — *Bibliothèque de vulgarisation. Conférences au Musée Guimet*, 1898-1899, par L. de Milloué, préface par M. Emile Guimet, 1902.

— — *Revue de l'histoire des religions*, 23e année, tome XLV, nos 1 à 3, janvier-juin 1902.

Revue d'histoire de Lyon. Etudes, documents, bibliographie, 2e, 3e et 4e fascicules, mars-août 1902.

Lambert d'Herbigny, Mémoire sur le gouvernement de Lyon, 1697 *(suite)*.

Revue épigraphique, 24e et 25e années, nos 104 et 105, janvier-juin 1902.

Revue historique, archéologique, littéraire et pitto-

resque du Vivarais illustrée, tome X, nos 4 à 8, avril-août 1902.

Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 9e année, nos 21 à 42, 18 avril au 12 septembre 1902.

Société archéologique du Midi de la France. *Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes*, par M. Léon Joulin, membre de la Société. (Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1re série, tome XI, 1re partie), 1902.

Société archéologique et historique de l'Orléanais. *Bulletin*, tome XII, nos 172 et 173, 2e, 3e et 4e trimestres 1901, et no 174, 1er trimestre 1902.

— *Mémoires*, tome XXVIII, année 1902.

Société bibliographique et des publications populaires. *Bulletin*, 33e année, nos 4 à 8, avril-août 1902.

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. *Annales*, 2e série, tome XXII, 1re et 2e livraisons, janvier-juin 1902.

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. *Bulletin*, 3e année, no 3, mars-avril 1902.

Mariage de Pierre Vaneau, fils d'autre Pierre, sculpteur.

Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain. *Bulletin mensuel*, nos 4 à 7, avril-juillet 1902.

Société de Borda. *Bulletin*, 27e année, 1er et 2e trimestres 1902.

Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain. *Annales,* 55e année, janvier-juin 1902.

Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais. *Bulletin-revue,* année 1901.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletin,* n° 142, juillet 1902.

Société de Saint-Jean. *Revue, Notes d'art et d'archéologie,* 14e année, nos 3 à 8, mars-août 1902.

Société des amis de l'Université de Clermont-Ferrand. *Revue d'Auvergne,* 19e année, nos 1 et 2, janvier-avril 1902.

Société des amis des sciences et arts de Rochechouart. *Bulletin,* tome XI, n° 6, 1901 ; et tome XII, n° 1, 1902.

Société des Antiquaires de l'Ouest. *Bulletin,* 2e série, tome 9, 4e trimestre 1901, 1er trimestre 1902.

Société des Antiquaires du Centre. *Mémoires.* XXVe volume, 1901.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. *Bulletin-revue de Saintonge et d'Aunis,* XXIIe volume, 3e, 4e et 5e livraisons, mai-septembre 1902.

Société des Bollandistes. Analecta Bollandiana, tome XXI, fascicule IV, année 1902.

Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne. *Revue de la Haute-Auvergne,* 4e année, 1er et 2e fascicules 1902.

Société des sciences et arts du Beaujolais. *Bulletin,* 3e année, nos 9 et 10, janvier-juin 1902.

Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain. *Bulletin*, nos 26 et 27, 1er et 2e trimestres 1902.

Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare. *Bulletin*, 7e année, nos 2 à 6, 15 février au 15 juin 1902.

Société d'études des Hautes-Alpes. *Bulletin*. 21e année, 3e série, no 2, 2e trimestre 1902.

Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. *Mémoires*, tome XXV, année 1900.

Bergeret (Emile), Briques et pavages émaillés. L'atelier d'Argilly sous les ducs de Bourgogne (2e partie) (*Nombreuses planches*).

Société nationale des Antiquaires de France. *Bulletin*, année 1901.

— *Mémoires et documents. Mettensia, III. Remarques chronologiques et topographiques sur le cartulaire de Gorze*, par P. Maréchal, 1902.

Société neuchâteloise de géographie. *Bulletin*, tome XIV, 1902-1903.

Société philomatique de Paris. *Bulletin*, tome III, 1900-1901.

Abonnements.

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome LXIII, 1re à 4e livraisons, janvier-août 1902.

Polybiblion. Revue bibliographique universelle.

Partie littéraire. 2e série, tome LV, 4e, 5e et 6e livraisons, avril-juin 1902 ; et tome LVI, 1re et 2e livraisons, juillet-août 1902.

Revue archéologique, 3e série, tome XL, mai-juin 1902, et tome XLI, juillet-août 1902.

Déchelette (Joseph), L'esclave à la lanterne.

Revue forézienne illustrée, 12e année, 2e série, nos 53 à 57, mai-septembre 1902.

Prajoux (abbé), Etudes historiques sur le Forez, Saint-Victor-sur-Loire.

Acquisition.

Mâle (Emile), *L'art religieux du XIIIe siècle en France, étude sur l'iconographie du moyen-âge et sur ses sources d'inspiration.* Paris, Armand Colin, 1902, in-4°.

IV.

MOUVEMENT DU PERSONNEL.

Membres titulaires.

M. le comte Jean de la Forest-Divonne, capitaine de recrutement à Roanne, reçu le 6 février 1902.

M. l'abbé Jean-Baptiste Jarry, professeur au petit séminaire de Verrières, reçu le 16 avril 1902.

M. l'abbé Louis Serre, curé de Bellegarde, reçu le 17 mai 1902.

M. l'abbé Claude Duclos, vicaire à Moind, reçu le 3 juin 1902.

M. Francisque Bourge, notaire à Montbrison, reçu le 17 juin 1902.

M. l'abbé Désiré Brébant, professeur, 10, rue Sainte-Hélène, à Lyon, reçu le 30 juillet 1902.

Décès.

M. le comte Jean de Neufbourg, au château de Beauvoir, à Arthun, membre titulaire.

M. William Poidebard, 11, rue de Jarente, à Lyon, membre titulaire et membre du conseil d'administration.

M. Georges Frèrejean, 4, place Leviste, à Lyon, membre correspondant.

M. Antoine Guillemot, archiviste honoraire de la ville de Thiers, membre correspondant.

OCTOBRE - DECEMBRE 1902

BULLETIN
DE
LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME XIII. — Nos 3 & 4.

Le Conseil d'Administration se réunira le lundi 15 juin 1903, à 9 heures du matin.

A 2 heures, Assemblée Générale.

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE DES LEGOUVÉ, 20
MONTBRISON
1903

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

Le Conseil d'Administration se réunira le lundi 15 juin 1903, à 9 heures du matin.

A 2 heures, Assemblée Générale.

MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.

SOMMAIRE :

Vicomte DE MEAUX	Nécrologie, 81.
L'abbé REURE	Notes sur le Forez, 85.
id.	Un portrait d'Anne d'Urfé, 91.
L'abbé RELAVE	Chartes de mariage au XVIIe s. — Prise de possession des bénéfices autrefois et aujourd'hui. — Notes généalogiques et biographiques sur les notaires de Sury-le-Comtal. — Les la Veuhe à Sury au XVIe s., 91.
L'abbe BATHIAS	Le fief de la Valette, à Pélussin, 131.
L. GALLE	Allocution prononcée au funérailles de M Willam Poidebard à Davézieux (Ardeche).

JUILLET — DÉCEMBRE 1902.

BULLETIN DE LA DIANA

I.

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 NOVEMBRE 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE VICOMTE DE MEAUX, PRÉSIDENT.

Sont présents : MM. l'abbé Bathias, abbé Bégonnet, de Boissieu, E. Brassart, abbé Chazal, abbé Chevrolat, Desjoyaux, abbé Duclos, Dugas de la Catonnière, H. Gonnard, Jacquet, Jordan de Sury, Lachmann, Lafay, E. Le Conte, vicomte de Meaux, de Montrouge, docteur Perdu, abbé Planchet, abbé Relave, abbé Reure, Rochigneux, J. Rony, L. Rony, A. de Saint-Pulgent, abbé Versanne.

Ont écrit pour s'excuser de ne pas assister à la séance : S. E. le cardinal Coullié, MM. l'abbé Brun, abbé Buer, Chassain de la Plasse, J. Déchelette, C.-N. Desjoyaux, abbé Faugier, Leriche, Monery, abbé Sachet, Vachez, abbé Valendru.

En ouvrant la séance, M. le Président s'exprime ainsi :

Messieurs,

« C'est un triste privilège de la place où m'ont appelé vos suffrages que d'avoir à compter nos morts. Aujourd'hui la liste en est vraiment trop longue ! Les uns M. Raoul d'Assier, M. François Rony ne participaient guère à nos travaux ; mais leur amour héréditaire et vivace pour la petite patrie les attachait à notre Société les intéressait à ses investigations.

Le marquis de Poncins ne s'occupait pas beaucoup non plus de l'ancienne histoire du Forez ; il laissait ce soin à son frère. Mais il a marqué sa place dans l'histoire à venir. A lui sera rapportée l'initiative du progrès agricole dans notre plaine, qu'Honoré d'Urfé voyait d'avance et comme en un songe prophétique « capable de tout ce que peut désirer le laboureur ».

Il faut bien d'ailleurs que ce pays de Forez ait quelque attrait pour ceux même qui n'y sont point enracinés : témoin les deux membres correspondants dont nous déplorons la perte. L'un M. Frèrejean nous venait du Lyonnais et de la Savoie ; l'autre M. Guillemot, de l'Auvergne et tous deux se plaisaient aux aspects et aux souvenirs de notre province. M. Frèrejean s'associait volontiers à nos excursions ; il en augmentait l'intérêt et le charme. C'était son étroite amitié pour Vincent Durand qui avait rapproché de nous M. Guillemot, non que les deux amis se fussent livrés toujours aux mêmes études. Avant de se vouer à l'érudition, M. Guillemot s'était adonné

à la principale industrie de Thiers, la coutellerie. Ensuite il était devenu botaniste, entomologiste et, sur le tard seulement, généalogiste, explorant ainsi successivement ce qu'il trouvait à sa portée, les prés et les bois autour de sa ville et, dans sa ville même, les archives de notaire, observant tour à tour la croissance des plantes et la croissance des familles.

Enfin, Messieurs, nous devons un hommage particulier à la mémoire de M. William Poidebard. Il était de nos anciens, il faisait partie de notre conseil, depuis des années il n'y paraissait plus, cloué qu'il était par un mal cruel sur son fauteuil à Lyon; mais il se rendait présent parmi nous par ses écrits. Vous avez ici sous la mains ses *Notes généalogiques sur les familles du Lyonnais Forez et Beaujolais* et sa belle publication de la *Correspondance entre M. de Saint-Fons et le Président Dugas.* Vous pouvez donc apprécier avec quelle vaillance patiente il se dédommageait par le travail de l'immobilité où il se voyait réduit. Jadis il avait été soldat : en 1867, il s'était engagé dans les zouaves pontificaux; en 1870, il avait servi dans l'armée de l'Est, en qualité d'abord de lieutenant des mobiles de la Loire, puis d'officier d'Etat major; il avait pris part aux combats livrés entre Lyon et Belfort. Ensuite, comme M. Guillemot à Thiers, il avait à Lyon et à Saint-Etienne pratiqué des fouilles dans les études de notaires et il en avait tiré ses *Notes généalogiques.* Dès qu'on ouvre cet ouvrage, on lui reconnaît selon moi deux mérites : — ne vous méprenez pas messieurs je vous en prie et ne considérez pas comme une critique ce que j'ose dire en toute sincérité à titre d'éloge — il est incomplet et

il ne renferme rien de rare. Oui je sais gré pour ma part à notre confrère de n'avoir pas attendu, comme d'autres érudits, pour publier ses recherches qu'elles lui parussent achevées, ce qui nous en aurait privés, et de n'avoir pas non plus, comme certains écrivains, tenté d'en combler les lacunes par des phrases vides ou des conjectures hasardées, ce qui leur oterait leur valeur. Je le félicite et le remercie également de ce qu'au lieu de décrire, à la suite de la plupart des généalogistes, l'étonnante fortune de quelques races hors de pair, il a fidèlement représenté dans nos provinces, durant deux ou trois siècles, la condition commune et le progrès ordinaire des familles honnêtes, avec les blasons, sans éclat mais non pas sans honneur, qui leur étaient attribués fréquemment, avant même qu'elles parvinssent à la noblesse. Il nous a ainsi donné en raccourci une vue d'ensemble de l'ancienne société française et de sa hiérarchie. C'était comme une longue pente où les générations se suivaient et s'élevaient d'étape en étape par un effort ininterrompu. Au commencement de la pente se trouvaient les arts et métiers, comme on disait alors, les corporations ouvrières; au-dessus, les professions libérales; puis les charges municipales ; enfin les offices judiciaires et militaires. A chaque étape se rencontraient des distinctions et des privilèges variés ; les familles travaillaient d'abord pour elles-mêmes en vue de leurs propres besoins et lorsque, par ce labeur perpétué de père en fils, elles parvenaient à l'indépendance, elles étaient appelées à servir l'Etat et la Patrie. Sur cette pente continue, pourquoi faut-il que les préjugés contraires, la sotte vanité des uns, l'aveugle jalousie des autres aient cru voir ou tenté

de creuser des fossés ou des abîmes ? Les *Notes* de M. Poidebard attestent que ces fossés et ces abîmes étaient plus imaginaires que réels et le dernier livre que nous lui devons la *Correspondance du président Dugas* nous montre les familles, qui montaient lentement, arrivées et s'épanouissant proche du sommet. Il nous introduit dans les demeures de la riche, intègre et bienfaisante bourgeoisie lyonnaise, nous initie à son esprit, son genre de vie, ses goûts et ses mœurs, à la veille de la Révolution et nous apprend à la respecter » (1).

Notes sur le Forez. — Communication de M. l'abbé Reure.

M. l'abbé Reure prend la parole en ces termes :

Voici, Messieurs, trois petits documents relatifs à notre province, et que j'ai recueillis dans les collections manuscrites de la Bibliothèque nationale.

I. LETTRES DE NOBLESSE POUR PIERRE VERNIN 1448. — Cette pièce est en latin, très longue, surchargée, comme tous les actes semblables de la chancellerie royale, de formules protocolaires qui n'apprennent absolument rien. Il suffit donc de traduire en quelques lignes ce qu'elle contient d'essentiel. Par lettres patentes données à Paris, au mois de juillet 1448, le roi Charles VII, prenant en considération « la vie louable, l'honnêteté de mœurs, la fidélité et

(1) V. plus loin, p. 132, l'allocution prononcée par M. Léon Galle aux funérailles de M. W. Poidebard.

autres vertus qu'il a reconnues dans la personne de maître Pierre Vernin, de Saint-Germain en Forez (1), licencié ès-lois, l'annoblit avec toute sa postérité née ou à naître de lui en légitime mariage, et le rend habile à jouir des mêmes privilèges que les autres nobles de son royaume, etc ». (2).

II. LETTRE DES HABITANTS DE MONTBRISON A CATHERINE DE MÉDICIS. 1562. — Ce document est d'un très grand intérêt, car il se rapporte à la page la plus tragique des annales de Montbrison. Sans doute, il n'apprend rien de nouveau sur les terribles journées du 14 et du 15 juillet 1562, si ce n'est que les malheureux Montbrisonnais étaient encore menacés d'un retour offensif des Huguenots ; mais il peint avec force le désespoir que ces tristes événements avaient laissé au cœur des survivants. Environ quarante jours après le massacre, les habitants de Montbrison, à peine remis de leur stupeur et de leur épouvante, écrivent la lettre suivante à la reine Catherine de Médicis, comtesse douairière de Forez.

Madame, ce seroit follie à nous de vous cuyder faire entendre par lectres le malheur qui est advenu à vostre pauvre ville de Montbrison, car il seroit impossible de le declairer si grand et si execrable qu'il est; mais vostre majesté pourra assés considerer en quel estat peult estre une ville massacrée, pillée et saccagée à oultrance, avec meurtre de plus de huit cens personnes (3), et encore menassée d'estre du tout extirpée, bruslée, et de n'y laisser hommes, femmes, ny enfans, ce que certainement aist desja esté executé sans l'ordre que

(1) Saint-Germain-Laval.

(2) Mscrits de la Biblioth. nationale. Collection Decamps, volume CXV, ff. 327-330 : *Nobilitatio pro Mro Petro Vernini.*

(3) 863, d'après Gabriel de Saconay, *Genealogie et fin des Huguenaux* ; — 860, selon Etienne du Tronchet.

Monseigneur le mareschal, nostre gouverneur (1), a commencé d'y donner. Et pource, Madame, que cest inconvenient nous est advenu pour avoir esté, comme nous sommes encores, et serons, opiniastres au service de Dieu et du Roy, nous sommes contrainctz d'envoyer devers vostre dicte majesté ce porteur expres pour la supplier treshumblement que, pour nous donner moyen de continuer en ceste bonne volonté et de comencer à recevoir quelque solagement de noz pertes inestimables, son bon plaisir soit d'avoir esgard aux remonstrances, supplications et requestes que nous avons chargé ce porteur de faire à vostre dicte majesté, laquelle autrement pourra croire que la ville capitalle de vostre conté de Forestz s'en va du tout abandonnée, et sera beaucoup qu'elle puisse avoir titre et apparence de bon village.

Madame, nous avons si bonne esperance en vostre singuliere et royalle bonté, que desja ce peuple commence à se resjouir et consoler au retour de ce porteur, qu'il ne pence point povoir estre sans en recevoir quelque bien, suport et consolation. Et en ceste bonne esperance, nous supplions tous le Créateur vous donner,

Madame, en tresbonne santé, treslongue et tresheureuse vie. A Montbrison, ce XXVIIe jour d'aoust 1562.

Vos treshumbles, tresobeissans et tresfidelles serviteurs et subjetz les chastell., consulz et habitans de Montbrison.

BERAULT, secretaire (2).

Le recueil imprimé des lettres de Catherine de Médicis ne contient pas la réponse de la reine à cette requête éplorée. Mais, dès le 2 août 1562, elle avait écrit à M. de Sommerive : « Je vous prye vous joindre avecques les forces qui viennent d'Italye et de Savoye, affin que tous ensemble vous puissiez

(1) Le maréchal de Saint-André, gouverneur du Lyonnais, Forez et Beaujolais.

(2) Mscrit 15876 du fonds franç. de la Bibl. nation., f. 474.

avoyr moyen de faire désamparer ce baron des Adretz sa retraicte, et recouvrer au Roy monsieur mon filz ce pays la (1) ».

Le fameux « saut de Montbrison » a été représenté dans deux dessins du temps (2) ; mais on sait moins peut-être que cette barbarie fut chantée dans une sorte de complainte populaire :

A Mont-Brison
Forte maison,

que j'ai d'ailleurs inutilement cherchée (3).

III. DESCRIPTION DU FOREZ PAR PAPIRE MASSON. AVANT 1575. — François de Belleforest, préparant une édition française et fort augmentée de la *Cosmographie* de Sébastien Munster, eut l'idée de demander à notre compatriote Papire Masson des renseignements sur le Forez. Masson lui répondit par ce petit mémoire en forme de lettre ; on pourra le comparer avec la description plus complète qu'il nous a donnée de sa province natale dans la *Descriptio flumi-*

---

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par Hector de la Ferrière, tome Ier. 1533-1563. Paris, 1880, in-4°, p. 368. — Dans une note de la même page, l'éditeur cite un extrait d'une lettre du roi de Navarre à Catherine, du 22 juillet 1562 ; il lui donne avis que le baron des Adrets est parti avec 18 enseignes de gens de pied et 200 chevaux, « pour s'en aller du costé du Forest, et que jà il avoit priens la ville de Montbrison d'asseult ».

(2) Dans les estampes de Jean Tortorel et de Jacques Perrissin, et dans le *De tristibus Franciæ*, publié par L. Cailhava (Lyon, 1840, in-4°).

(3) J'ai vu, à la Biblioth. nationale, de rarissimes recueils de chansons, publiés à Lyon par Benoît Rigaud. Mais ils sont tous un peu postérieurs à la prise de Montbrison, et la complainte que j'y cherchais ne s'y retrouve plus.

num Galliæ, publiée après sa mort par son frère Jean-Baptiste (1).

Foresiens sont ainsi appellez *a Foro oppido*, qui est Feurs, encores aujourdhuy appellé *Forum*. Ptolemée les appelle *Segusiani*, et nomme deux villes, l'une *Forum*, qui est Feurs, l'autre *Rodumna*, qui est Roane, toutes les deux sur la riviere de Loire. Forest est comté ancienne, comme le sieur Bellefory (*sic*) verra par l'epitaphe latine contenue au discours de Beaujolois, et entre ceux qui allerent avec Geoffroy de Bologne (2) à la Terre Sainte, y est nommé Guillaume, comte de Forestz. Il y a aud. comté quarante villes closes, trente sept bourgs. Les principales sont Montbrison ou est le balliage, illustré du renom de Jean Papon, grand jurisconsulte ; Feurs, qui est comme un *emporium* (3) du pays ; S. Estienne de Furan, ou l'on fait les armes, y estant la commodité tant pour l'eau propre, comme pour les mines de charbon naturel, les plus belles de la France ; S. Galmier, ayant en ses faulxbourgs une fontaine alumineuse ditte la font forte ; Saint Germain Laval, qui est situé en pays de vignoble bien fertile, de laquelle ville celuy qui vous envoye ce memoire est natif ; S. Bonet le Chastel, renommé pour le traffic des forces a drap, car il n'y a lieu en chrestienté ou l'on en face plus grand nombre et de meilleures. Le pays est arrousé de la riviere de Loire, et n'y a sur icelle audit pays que le pont Saint Rambert, qui est beau et le premier sur ledit fleuve. Le pays est suffisant, et a pour soy tant de bled, vins, forestz, la plus part de sapin, bestail qu'autres choses ; le peuple est industrieux et de gentil esprit. Les principales maisons sont celles d'Urfé et de Cosan. Urfé est un fort ancien chasteau situé en lieu si hault, qu'on le veoit presque de tout le pays. Cosan appartient à ceulx de Levy, maison ancienne. De fleuves n'en y a point que Lignon (4), l'un des rapides

(1) Paris, Jacques Quesnel, 1618, in-8° (1re édit.).

(2) Godefroy de Bouillon.

(3) Marché.

(4) La Loire exceptée, bien entendu.

torrens et dangereux qu'on sçauroit trouver.

Vostre tres affectionné pour vous obeir.

PAPIRIUS MASSON (1).

Nous retrouvons tous ces détails, rendus à peu près en mêmes termes, dans l'édition de la *Cosmographie* publiée en 1575 par Belleforest (2). Avec une délicatesse littéraire assez rare en ce temps-là, l'auteur n'a pas caché la source des renseignements qu'il avait sur le Forez, et il a profité de l'occasion pour glisser dans son livre un petit éloge de Masson : « De ceste-cy — dit-il en mentionnant la ville de Saint-Germain-Laval — est natif Papirius Maçon, ornement des siens, et un jour une lumière de nostre France (3), duquel j'ay retiré ces mémoires de la description particulière de son pays, et la genealogie de quelques comtes de Forests et des seigneurs de Beauioullois ». Belleforest a cependant ajouté au mémoire de Papire quelques réflexions assez curieuses sur les habitants du Forez : « Le peuple Foraisien est simple, sans grandes paroles, subtil, accort, de bon esprit et ingénieux... aymant le gaing, mais charitable à son prochain (4).

---

(1) Mscrit 16661 du fonds français de la Bibl. nationale, ff. 546 v° et 547 r°.

(2) *La Cosmographie universelle...* Auteur en partie Munster, mais beaucoup plus augmentée... par François de Belle-Forest. Paris, Nic. Chesneau, 1575, 2 vol. in-f° (t. I^or^, 2e partie, col. 317).

(3) En 1575, Papire Masson avait déjà publié quelques-uns de ses innombrables opuscules, mais rien encore d'important.

(4) Notons encore dans un autre endroit (t. Ier, 2e partie, col. 246) ce passage : « Forests, pays ainsi renommé pour l'abondance des boys et boscages qui y sont, ayant ce pays d'assez bonnes villes, et le territoire fertil, et les hommes bons mesnagers et subtils, et qui endurent beaucoup pour faire quelque proffit ».

Un portrait d'Anne d'Urfé. — Communication de M. l'abbé Reure.

M. l'abbé Reure dit que la bibliothèque municipale de Caen possède un petit manuscrit sur parchemin, intitulé *Emblèmes de Anne comte d'Vrfé.* Sur un des premiers feuillets se voit un portrait en miniature d'Anne d'Urfé, le seul connu à ce jour. M. l'abbé Reure en fait circuler une photographie.

Il a été demandé, par la voie administrative, communication avec déplacement du manuscrit en question, pour pouvoir commodément l'étudier. Si les démarches aboutissent, M. l'abbé Reure reviendra sur ce sujet (1).

Chartes de mariage au XVIIe siècle. — Prise de possession des bénéfices autrefois et aujourd'hui. — Notes généalogiques et biographiques sur les notaires de Sury. — Les la Veuhe à Sury au XVIe siècle. — Communication de M. l'abbé Relave.

I.

CHARTES DE MARIAGE.

Quel est le ministre du sacrement de mariage ? Les théologiens se le sont demandé longtemps ; ils se le demandaient encore dans les temps hélas ! déjà lointains où je faisais ma théologie au grand séminaire de Lyon. Ils étaient, à leur ordinaire, partagés

(1) Par décision ministérielle, le manuscrit de la bibliothèque municipale de Caen, *Emblèmes de Anne comte d'Vrfé*, a été envoyé pour quinze jours en communication à la bibliothèque de la Diana.

en deux camps. Les uns estimaient que ce ministre ne pouvait être que le prêtre, dont la bénédiction, tombant sur le consentement mutuel des deux fiancés, constituait le sacrement. Les autres, considérant que le mariage est un contrat, voyaient dans les contractants eux-mêmes les ministres du sacrement ; pour eux le prêtre n'était plus qu'un témoin, un témoin indispensable, mais seulement un témoin. Tel était l'état de la controverse il y a quelque trente ans. Aujourd'hui, l'une des opinions, la seconde, a prévalu ; on l'enseigne seule, et on la donne comme certaine.

Je n'ai pas à exposer ici les raisons que les maîtres actuels ont pu avoir de prendre parti, mais en compulsant les vieux papiers de ma paroisse, j'ai rencontré un document qui, en fait, paraît leur donner raison. C'est une charte de mariage délivrée en 1615 à Pierre Gérentet par un de mes prédécesseurs, Mre Mathieu Léonard. Il est ainsi libellé :

+ *In nomine Sanctæ et individuæ Trinitatis Patris et Filii et Spiritus Sancti: Ego Petrus Gérentet duco te Toussaincte Chavanon cum his annulo et charta : sicut Deus dixit, Sanctus Paulus scripsit, et lex romana confirmat. Tibique committo, sive commendo, omnes eleemosinas meas. Quod Deus conjunxit homo non separet. In nomine Patris +, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen. Actum et datum Suriaci comitalis, die martis sœcunda Junii : anni millesimi sexcentesimi decimi quinti : ante fores Ecclesiæ parochialis, præfati loci, per me rectorem præfatæ Ecclesiæ, subsignatum. M. Léonard* (1).

(1) Archives de la Diana, fonds Gérentet. — La pièce est tout entière de la main de Mre Léonard.

Je traduis. — Au nom de la Sainte et une Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit : Je Pierre Gérentet prends pour femme toi Toussainte Chavanon avec cet anneau et cette charte : ainsi que Dieu l'a dit, que Saint Paul l'a écrit, et que la loi de Rome le confirme. Et je te confie, je te recommande, toutes mes aumônes. Ce que Dieu a conjoint, que l'homme ne le sépare pas. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen. Fait et donné à Sury-le-Comtal, le mardi deux juin mil six cent quinze : devant les portes de l'église paroissiale dudit lieu par moi recteur de ladite église soussigné. M. Léonard.

La rédaction de cette pièce est curieuse et inattendue. Il y est parlé à la première personne ; celui qui parle affirme expressément, solennellement, ou pour mieux dire canoniquement, qu'il a, lui, un tel, pris une telle pour épouse ; on s'attend naturellement à trouver sa signature au bas de l'acte, et point du tout, celle qu'on y trouve, c'est la signature du curé. Le curé n'a rien dit, rien écrit en son propre nom ; il signe cependant ; sa signature, la rédaction de l'acte aux portes de l'église, indiquent qu'il a joué un rôle essentiel, mais puisqu'il se borne à signer, il semble bien que ce rôle n'a été que celui d'un témoin. Quoi qu'il en soit, et sans qu'il y ait à tirer de ces singularités de forme des conclusions rigoureuses, il faut reconnaître que si l'on eût voulu signifier que le fiancé était le ministre du sacrement et le curé seulement un témoin nécessaire, on ne s'y fût pas pris autrement.

Cette formule, qui n'était évidemment point particulière à Sury, ne l'était même pas au diocèse de Lyon. Quatre autres chartes de mariage, que nos

distingués collègues MM. Brassart et Henri Gonnard ont bien voulu me communiquer, établissent qu'elle était au moins commune aux deux diocèses de Lyon et de Vienne. Ces curieuses pièces, qui sont toutes du XVIIe siècle, présentent, en français, avec des variantes insignifiantes, le texte même de la charte de Sury, et ce qui prouve qu'elles étaient d'un usage courant, c'est qu'elles sont gravées et, comme on dirait aujourd'hui, illustrées.

La première en date est de 1652. Elle était délivrée à Lyon, à Saint-Nizier, le 28 mai de cette année-là par un prêtre nommé Lacoux ; les deux époux s'appellent Jean Souchon et Anne Chirat. Le texte, qui est gravé sur cuivre, s'y trouve entouré d'un encadrement d'assez grandes dimensions (1), gravé de même, qui nous présente aux quatre angles les figures allégoriques des quatre évangélistes; au milieu, en haut, le Père éternel qui a dit : Croissez et multipliez, en bas la chaste fécondité de la Sainte Vierge figurée par son Annonciation ; de chaque côté, saint Pierre à gauche et saint Paul à droite tiennent chacun un cartouche en forme d'écusson pour recevoir les noms des deux époux. L'estampe, assez grossièrement exécutée, était éditée à Lyon, chez Louis Pinchart, rue Ferrandière, à l'enseigne du Purgatoire (2).

M. Gonnard a eu l'obligeance de me donner la description suivante des trois autres.

---

(1) L'estampe est en largeur et mesure 29 centimètres sur 21.

(2) On n'en demeura pas à cette estampe rudimentaire dans la paroisse de Saint-Nizier : une charte de mariage y était délivrée en 1654, qui était gravée par un des Audran.

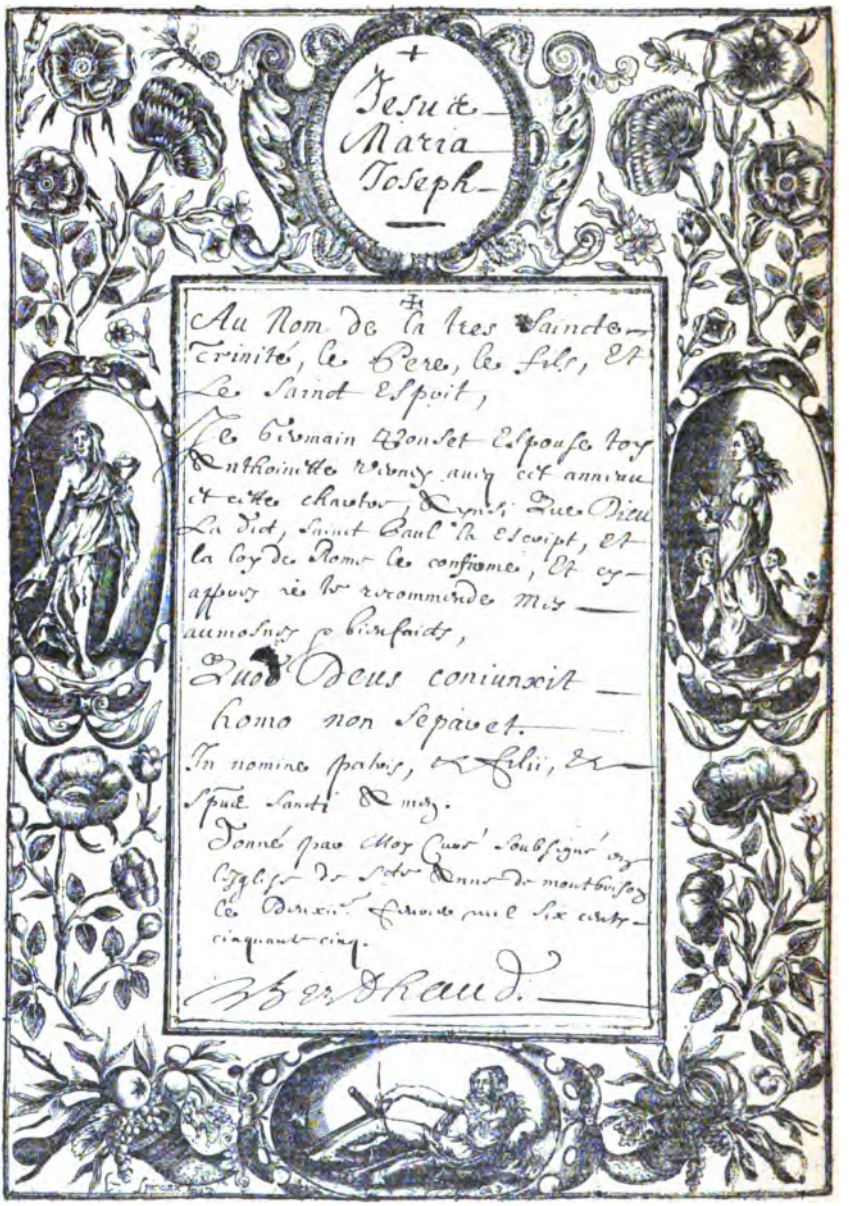

VI. — CHARTE DE MARIAGE.
XVIIIe siècle.
(*Hauteur*, 0. 26 ; — *largeur*, 0, 18).
Cabinet de M. Henri Gonnard.

XII. — p. 95.

Le premier spécimen est en hauteur, de format petit in-folio (pl. VI). Il comporte un large encadrement de fleurs et fruits, avec dans le haut un cartouche ovale, et dans les marges latérales et inférieure trois médaillons, également ovales, encadrant les figures allégoriques des vertus théologales, le tout gravé au burin et signé : *L. Spirainx fecit* (1). Dans le cartouche de la marge supérieure est écrite *à la main* l'invocation † *Jésus, Maria, Joseph,* et la formule consacrée, écrite également à la main, occupe l'intérieur du cadre. Les deux époux s'appelaient Germain Ponset et Antoinette Verney, auxquels la pièce était délivrée « en lesglise de Saincte Anne de Montbrison (2) le deuxie^e^ feurier mil six cents cinquante cinq » par le curé de la paroisse Mre Berthaud.

Le deuxième est une estampe en largeur de 0^m41 sur 0^m32, également gravé au burin, mais sans nom d'auteur. Une large guirlande de roses et de lys alternés encadre la composition où l'on voit dans le haut les trois personnes de la sainte Trinité dans une gloire, assises sur des nuages et entourées des 4 évangélistes avec leurs attributs. Les deux angles inférieurs sont occupés par deux petits médaillons ovales représentant le Mariage de la Vierge et l'Annonciation. Dans la partie centrale saint Pierre et saint Paul debout soutiennent une pancarte rectangulaire contenant le texte gravé, avec les noms et la

(1) Cette pièce ne figure pas dans le catalogue de l'œuvre de Louis Spirinx, donnée par Natalis Rondot, *Les Spirinx graveurs d'estampes à Lyon au XVIIe s.*, dans la *Revue du Lyonnais*, 5e série, tome XIV, février et mars 1893.

(2) Annexe de Moind. L'église de Sainte-Anne était la chapelle actuelle de l'hôpital.

date seulement écrite à la main. Ces noms sont ceux de Joseph Ramel et de Catherine Charron. L'acte est « donné à Lion dans lesglise de Saint Saturnin (1) ce 11e novembre 1674 par moy vicaire soubsigné Banillier vic. »

Le troisième est analogue au précédent mais d'un format un peu plus petit (0m36 × 0m27) avec la Trinité et les Evangélistes dans le haut de la planche. Dans le bas un cartouche encadré de lauriers et accompagné à droite et à gauche des figures du Roi et de la Reine assis, couronnés et le sceptre en main. La pièce, donnée « A Saint-Julien-Molinte le 4e septembre 1690 », présente cette particularité qu'elle ne porte pas de signature de prêtre, et qu'elle est signée par les deux époux (Louis) Bonnet et (Ursule) Odoux. C'est elle aussi qui représente le diocèse de Vienne, auquel Saint-Julien-Molin-Molette a appartenu jusqu'à la Révolution (2).

Il serait intéressant de savoir si cette formule singulière était d'un emploi général en France, et dans quelle mesure l'usage de faire de ces chartes de petits tableaux y était répandu. Je me plais à espérer que quelqu'un des nombreux correspondants de la Diana voudra bien nous renseigner sur ces deux points.

---

(1) L'église paroissiale de Saint-Saturnin était immédiatement au midi de l'église actuelle de Saint-Pierre.

(2) Saint-Julien-Molin-Molette, archiprêtré de Bourg-Argental, département de la Loire, appartient aujourd'hui au diocèse de Lyon.

II.

PRISES DE POSSESSION DES BÉNÉFICES AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI.

La prise de possession a toujours été une condition requise pour que le nouveau titulaire d'un bénéfice quelconque pût en percevoir le produit, *faire les fruits siens*, suivant l'expression consacrée. Avant la Révolution, elle ne se distinguait pas de l'installation canonique, et elle consistait en une cérémonie de caractère essentiellement et exclusivement ecclésiastique. Le récipiendaire était reçu sur le seuil de l'église où était le siège du bénéfice par un prêtre — n'importe lequel — choisi et requis par lui-même, auquel il exhibait ses lettres de « provision ». Ce dernier, après avoir reconnu leur authenticité et teneur, le prenait par la main et l'introduisait dans l'église, au son de la cloche. Conduit au maître-autel s'il s'agissait (je parle pour Sury) du prieuré ou de la cure, et, s'il s'agissait d'une simple prébende, à l'autel où la fondation en avait été faite, le nouveau prieur, curé ou prébendier faisait une prière au pied de l'autel, l'aspergeait d'eau bénite, puis y montait et le baisait « en signe de vraie possession » ; si, après cela et quelques cérémonies complémentaires qui variaient suivant la nature du bénéfice, il pouvait sortir de l'église « sans contradiction ni opposition quelconque », la prise de possession ou l'installation canonique — je répète que c'était tout un — se trouvait achevée et définitive. Un notaire, celui qui était désigné dans la circonscription pour les affaires ecclésiastiques, dressait simplement procès-verbal du tout.

C'était ainsi avant la Révolution. Depuis, la prise de possession et l'installation canonique sont essentiellement distinctes, et voici en quoi consiste aujourd'hui la prise de possession. L'ecclésiastique qui vient d'être nommé curé ou vicaire d'une paroisse prévient de sa nomination le bureau des marguilliers, qui est une délégation permanente du conseil de fabrique ; le bureau des marguilliers se réunit au presbytère, et le récipiendaire, se présentant devant lui, lui donne communication de ses lettres de nomination. Leur authenticité reconnue, un procès-verbal de la prise de possession est dressé sur le registre des délibérations, et deux expéditions de ce procès-verbal sont immédiatement envoyées, l'une à l'Evêché pour qu'il sache que ses ordres sont exécutés, et l'autre à la Préfecture pour que les émoluments du nouveau titulaire prennent date de ce jour-là. Il est à noter que tout cela se fait très simplement ; c'est une formalité nécessaire, mais une simple formalité. Je noterai aussi que les vicaires, n'étaient point assujettis sous l'ancien régime à la prise de possession, parce qu'alors leur titre ne constituait pas un bénéfice, et qu'ils étaient rétribués directement par le curé. Aujourd'hui leurs émoluments proviennent de la même source que ceux du curé lui-même, ils sont donc assujettis comme ce dernier à la prise de possession.

Telle est la prise de possession actuelle ; toute autre va nous apparaître l'installation canonique. Celle-ci, qui relève exclusivement de l'ordre ecclésiastique et dont il n'est pas question pour les vicaires, consiste dans une cérémonie religieuse qui ne va pas sans un certain apparat, et qui fait une véritable

solennité de l'un des dimanches qui suivent la prise de possession. Ce jour-là un dignitaire ecclésiastique, vicaire général, chanoine titulaire, ou au moins archiprêtre, vient dans la paroisse, et c'est lui qui reçoit à la porte de l'église, avant la grand'messe, le nouveau curé qui y arrive précédé de la croix, des enfants de chœur, des vicaires et des membres du conseil de fabrique... Je n'entrerai pas dans le détail de la cérémonie, qui ne présente évidemment aucun intérêt archéologique. J'ajouterai seulement que cette installation, d'où ne découle aucune conséquence pratique — j'entends aucune conséquence autre que l'édification des fidèles —, n'est en aucune façon obligatoire. Elle n'a pas lieu dans les paroisses de peu d'importance, et elle est remplacée alors par une simple profession de foi que le nouveau curé va faire, dans une visite toute intime, entre les mains de son archiprêtre.

J'ai dit que, sous l'ancien régime, les titulaires des bénéfices ecclésiastiques se faisaient installer par qui bon leur semblait parmi leurs confrères prêtres. J'ai eu la curiosité de rechercher quels avaient été au XVIIIe siècle les *installateurs* des prieurs et curés de Sury, et aussi de quelques curés du voisinage. Je vais donner ici les noms et les dates ; cela n'a pas une grande importance, mais c'est quand même une petite contribution à l'histoire locale.

Mre Abraham-Sébastien Majoux de Ferrière, clerc du diocèse de Paris, prieur de Sury-le-Comtal et de Magnieu-Haute-Rive, est installé le 6 juillet 1741 par Mre Jean-Tristan Reymond curé du lieu ; et son successeur, Mre Jean Gay, prêtre du diocèse de Lyon supérieur du séminaire de Saint-Charles à Lyon,

l'est par Mre François Sourd prêtre directeur et professeur de théologie audit séminaire, le 23 août 1764. Mre Jean-Tristan Reymond, prêtre de Sury, est installé curé de la paroisse par son prédécesseur démissionnaire Mre François Forest le 10 octobre 1731 (1); Mre Léonard Pinand, prêtre de Sury, qui lui succède, l'est par Mre François Cochard prêtre et curé de Chazelle-sur-Lyon dont il avait été le vicaire, le 25 février 1760. Mre Dominique Farge, curé de Saint-Marcellin, qui succède à Mre Pinand, est installé par deux prêtres résidant à Sury, Mres Jean Marcou et Claude Ronat vicaire de la paroisse, le 15 septembre 1784 ; son successeur, Mre Jean Denis, prêtre du diocèse de Lyon, vicaire de la paroisse d'Ancy en Lyonnais annexe de la paroisse de Saint-Romain de Popey, l'est par Mre Georges Demontrond curé de Saint-Julien-sur-Bibost et de Bibost, le 18 janvier 1785 (2). Enfin le dernier curé de l'ancien régime à Sury, Mre Jean-Claude Ronat, prêtre du diocèse du Puy en Velay et jusque là vicaire de la paroisse, est installé par Mre André Fraisse, curé de la paroisse de Saint-Pal-en-Chalancon, le 26 mars 1789 (3).

Dans les environs, Mre François Moncigny prêtre

---

(1) Entre autres témoins, Mre Louis Duchon prêtre de Saint-Etienne en Forez vicaire dudit lieu

(2) Entre autres témoins, Mre Guerpillon curé de Montrottier.

(3) Entre autres témoins, Mres Jean-François Lagnier curé de Bonson, et Antoine-Joseph Ducoing curé de Saint-Cyprien et Andrézieux. — On trouvera à la fin de ce travail la procuration *ad resignandum* par laquelle son prédécesseur le désigna pour la cure de Sury. Au moyen de cette sorte d'actes, les curés choisissaient en somme leur successeur.

sociétaire et vicaire de Saint-André en Forez (1), nommé curé de Boisset et Saint-Priest par « Illustre seigneur Mre Claude-Marie de Saint-Georges prévôt de l'église comte de Lyon seigneur prieur commendataire du prieuré de Saint-Romain-le-Puy en cette qualité patron et nominateur de ladite cure », est installé par le curé de Sury Mre Reymond, le 11 mars 1735. Il a pour successeur Mre François Michaud, lequel, étant en même temps curé de Saint-Christôt et Valfleury, donne sa démission de curé de Boisset et Saint-Priest en 1752. En conséquence de cette démission, « Illustre seigneur Mre Hector de Lévis précenteur de l'église comte de Lyon seigneur prieur commendataire du prieuré de Saint-Romain-le-Puy » nomme à sa place Mre Jacob Devaux, prêtre sociétaire de Sury résidant à Curis diocèse de Lyon annexe de Saint-Germain au Mont d'Or, et, celui-ci est installé par son prédécesseur démissionnaire le 5 novembre 1752.

A Saint-Romain-le-Puy, Mre Antoine Bernard prêtre du diocèse de Lyon, vicaire de la paroisse de Saint-Martin-d'Ainay, était installé comme curé le 29 novembre 1780 par Mre Dominique Farge curé de Saint-Marcellin (2) ; il avait été nommé par Mre Jean Joseph de Maubou, chanoine de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Martin-d'Ainay, prieur de Saint-Benoît-de-Veyssieu et de Saint-Romain-le-Puy, demeurant à Lyon au cloître d'Ainay. Démissionnaire quatre ans plus tard, il avait pour successeur Mre Antoine

(1) Saint-André d'Apchon.

(2) Entre autres témoins, Mre Joseph Barou, vicaire de Saint-Jean-Soleymieu.

Chazelier vicaire de Sury, et ce dernier était installé le 12 mars 1784 par le curé qu'il quittait, Mre Léonard Pinand (1).

C'est encore un prêtre résidant à Sury, Mre Jean-Baptiste Marcou, qui devenait au commencement de 1790 curé de Craintillieu. Nommé par Mre Jean Gay supérieur du séminaire de Saint-Charles de Lyon auquel est uni le prieuré de Montverdun, « la nomination et présentation de ladite cure de Craintillieu appartenant audit séminaire de Saint-Charles », il était installé le 4 février de cette année-là par Mre Antoine Michalon curé de Saint-André-le-Puy. Parmi les témoins figuraient Mres Jean-François Lagnier curé de Bonson, Jean-Claude Ronat curé de Sury, Antoine Chazelier curé de Saint-Romain-le-Puy, et Benoît-Robert Bernard prêtre du diocèse de Lyon, maître des petites écoles de Sury.

Je n'ai pas à mentionner les installations des prébendiers de l'église de Sury, car ces bénéficiers étaient toujours, ainsi qu'il convenait, installés par le curé de la paroisse. Et lorsque le curé lui-même avait à prendre possession d'une prébende, il se faisait, non moins convenablement, installer par un des prêtres-sociétaires (2).

Le droit canonique a toujours été rigoureux sur l'observation de ces règlements, destinés à empêcher toute intrusion, et il les complétait de diverses pénalités dont il frappait les intrus. La première de ces

---

(1) Entre autres témoins, Mres Jean-Baptiste Savattey curé de Saint-Cyprien et Etienne David curé de Saint-Georges-Haute-Ville.

(2) Procès-verbaux de prise de possession, mss.

pénalités consistait à les exclure de plein droit et impitoyablement du bénéfice usurpé : on comprend qu'elle fût redoutée entre toutes. J'en ai trouvé une preuve curieuse dans une aventure que relatent les registres paroissiaux de Sury. Ce n'est qu'un trait, mais il ne manque pas de piquant ; il nous montre qu'aucun temps et aucun milieu n'échappent au travail sournois des petites passions humaines. C'était au printemps de 1694, Mre Reynaud curé de Sury était mort au mois de décembre précédent, après avoir résigné sa charge à Mre Desforges. En attendant que la résignation fût régularisée et reçut son plein effet par des lettres de provision, ce dernier avait été chargé à titre provisoire des fonctions de curé. Il s'en acquittait de son mieux sans penser à mal, et avait été même fermement et définitivement nommé, quand, à la fin d'avril, il fit une découverte qui le stupéfia. Ce n'était rien moins qu'une falsification des registres paroissiaux destinée à le faire passer pour intrus. L'acte notarié suivant, dressé immédiatement par ses soins, et inséré avec ses signatures authentiques dans le registre à la fin des actes de l'année, dira mieux que je ne pourrais le faire ce qui s'était passé.

« Jean-Léon Desforges ptre et curé de Sury-le-Comtal sçavoir faisons que le jour dhier vingt neufvième avril mil six cent nonante-quatre feuilletant les registres des actes baptistaires mariages et mortuaires par nous tenus en lad qualité et à nous remis par le sr Forest ptre sociétaire dud Sury nous avons aperçu que certains quidams par une surprise évidente et manifeste ayant capté le temps que nous faisions nos fonctions à baptizer quelques enfans à

l'effet de quoy nous aurions sorti lesd registres et interposé sur le banc de la fabrique dud Sury lieu accoutumé à enregistrer lesd actes auroient adjouté à nos signatures étant au bas de plusieurs de nosd. actes faits pendant que nous avons eu la commise de lad cure dud Sury par l'approbation de Monsieur le grand vicaire le mot de curé, se jactans après telle action lesd. quidams que nous étions intrus et par conséquent inhabile à posséder lad cure et pour faire voir clairement lad. surprise il n'y a qu'à prendre lecture desd actes dans lesquels nous n'avons pris aucune qualité que de ptre ou ptre sociétaire ou ptre commis, et pour montrer plus évidemment la fausseté desd quidams, c'est que dans un mariage du sixième febvrier entre Annet Roux et Marie Ennoyeux il est porté dans un desd registres formellement qu'ils ont été conjoints au mariage par nous ptre commis à la cure de Sury et dans l'autre lesd. quidams ont rayé lesd mots de *commis à la* et mis un accent sur le mot de *cure* pour produire celuy de *curé* dont et du tout nous avons dressé notre présent verbail que nous attestons véritable pour iceluy remettre à Monsieur le promoteur pour prendre telles conclusions qu'il advisera bon être, sans entendre que notre verbail serve que pour l'intérest civil seulement, et lequel verbail, pour que faute ne nous soit imputée, nous avons incessamment notifié à Mre Etienne Granjard ptre et notre vicaire, à Me Georges Delosme advocat en Parlement juge civil et criminel et châtelain en la jurisdiction dud. Sury, et Grégoire Pital no^re^ royal et lieutenant en lad jurisdiction auxquels nous avons exhibez lesd registres où ont été faites lesd surprises lesquels ont signé avec nous.

Fait aud Sury ce trentième avril mil six cent nonante quatre ». Suivent les signatures : Granjard ptre Delosme juge chain susd. Pital lieutenant susd. Desforges curé.

On ne voit pas trop ce qui aurait pu résulter de la machination, qui paraît plutôt naïve, mais, c'est égal, l'intention y était.

III.

NOTES GÉNÉALOGIQUES ET BIOGRAPHIQUES SUR LES NOTAIRES DE SURY.

Aux temps lointains des origines de la France, les chefs de notre pays avaient auprès d'eux des scribes chargés de coucher par écrit [*notare*] tous les documents de quelque importance. Ce furent les premiers notaires. Ils appartenaient naturellement à l'Eglise, qui alors était seule à savoir lire et écrire. Plus tard, lorsque l'organisation féodale eut atteint son plein développement, chaque circonscription administrative et judiciaire, chaque châtellenie, dut nécessairement être pourvue d'un certain nombre de ces officiers, indispensables pour toutes transactions et toutes transmissions de propriété, pour la rédaction et la conservation de tous actes authentiques. Ils relevaient de la cour de justice [*curia*] de la province et étaient reçus par son chancelier entre les mains duquel ils prêtaient serment (1).

Un notaire, dans notre province, est jusqu'au XVIe siècle régulièrement qualifié *clericus* ; cela ne signifie pas qu'il soit dans les Ordres, car si quel-

(1) Chaverondier, *Invent.*, II, p. 82.

ques prêtres étaient notaires — j'en ai rencontré un à Sury au XIVe siècle, Philippe de Leyziries —, le cas était exceptionnel. Mais les notaires étaient toujours des personnages considérables. C'est d'eux, de leur science et de leur conscience, que dépendait la possession paisible de toute propriété ; leurs fonctions les mettaient en rapport direct et immédiat avec le chef suprême de la province, le comte de Forez, dont ils faisaient les affaires, et auxquels ils avaient l'occasion de rendre d'importants services : de là une situation exceptionnellement avantageuse, qui se traduisait pour plus d'un par les honneurs et par la fortune. A Sury certains notaires ont formé en se succédant de père en fils de véritables dynasties qui ont duré un siècle et davantage ; d'autres sont devenus, lorsque le Forez a cessé d'être une province comtale, de hauts fonctionnaires de l'Etat ; tous ont été les vrais chefs et administrateurs de la commune, en des temps où, infiniment plus que nous ne serions portés à le croire aujourd'hui, les communes s'administraient elles-mêmes.

Dans la première moitié du XIVe siècle, je rencontre à Sury, en même temps que Philippe de Leyziries (...1321-1350...), Etienne Espéron qui rédigeait en 1337 le terrier de la châtellenie de Saint-Victor et Grangent (1). Etienne Espéron fut le notaire du comte Guy VII, et c'est en faveur de sa veuve, Jeanne des Sorbières, que Renaud de Forez constituait en 1367 la rente noble d'Aubigny. Sa fille, Catherine, épousa Pierre de Rochefort damoiseau, et comme le couple n'eut pas d'enfants, le fief

(1) *Bull. de la Diana*, III, p. 387 *n*.

revint dès les premières années du XVe siècle à honnête homme Jean Duchet, de Surv, légataire de Pierre de Rochefort, qui était encore un notaire. Je ne ferai que mentionner Jean de Bonson [*de Bonczone*] (1333-1361...) et Mathieu le Prévost [*Præpositi*] (1344-1391...) reçus en 1333 et en 1344 par le chancelier Mathieu Régis, pour en venir de suite à la grande famille des notaires de Sury au XIVe siècle, les Pagani, ou Pagan, ou Payen, suivant que l'on latinise (comme faisaient les notaires eux-mêmes) ou que l'on francise, ou que l'on traduit le nom.

L'église de Sury doit à cette famille une prébende importante dont le terrier était dressé en 1453-1454 par le notaire Gabriel du Saix ; et je lui dois, moi, un renseignement très précieux sur la société de prêtres de ma paroisse. Bertrand Payen établissait en effet dès 1381 un terrier de la rente des sieurs curé et prêtres de Sury. Bien que ce terrier dût être peu considérable, son existence n'en établit pas moins que la société de Sury, pour avoir ainsi été l'objet d'un certain nombre de fondations antérieurement à l'année 1381, n'en était pas alors à ses débuts. Avec ce document, il ne me paraît pas téméraire de rapporter sa fondation au commencement du XIVe siècle, aux temps prospères du comte Jean Ier. C'est une belle ancienneté pour une société de prêtres, et je ne sache pas qu'aucune autre en Forez, le chapitre de Notre-Dame de Montbrison excepté, puisse revendiquer la pareille.

J'ai retrouvé deux notaires de Sury du nom de Payen, Grégoire et Bertrand. Etaient-ils frères? étaient-ils père et fils? Je n'en sais rien. Je sais seu-

lement que Grégoire était notaire en 1361 et qu'il exerçait encore en 1400 ; je sais aussi que Bertrand, qui rédigeait en 1381 le terrier dont je viens de parler, nous conduit jusqu'en 1415. A cette date la famille qui allait prendre la succession des Payen, peut-être en se greffant sur eux (1), celle des du Saix se trouvait établie à Sury depuis une cinquantaine d'années. Les du Saix de Sury, issus sans doute de Jean du Saix, de Bellegarde, prévôt de Sury en 1375 (2), paraissent avoir appartenu à une famille déjà puissante, puisque Jean du Saix de Sury-le-Comtal faisait en 1409 l'office de témoin pour noble messire François du Saix chevalier, et ils firent dans la petite ville comtale une rapide fortune. Jean du Saix, notaire en 1427, eut un fils aîné qualifié en 1456 noble Jean du Saix, écuyer seigneur du Poyet, et deux autres fils qui lui succédèrent comme notaires : Bertrand marié à Blanche Metton, que je vois reçu en 1432, et Grégoire, que je trouve exerçant en 1454 (3). Ce n'était même point là toute la famille. Un troisième du Saix, Gabriel, dont j'ignore la filiation, était aussi notaire de Sury ; c'est lui qui rédigeait en 1453-1454 le terrier de la prébende des Payen dont j'ai parlé tout-à-l'heure, et il est également l'auteur du premier terrier de la rente noble du château de Sury qui soit parvenu à ma connaissance (...1450-1455...)

De tous ces du Saix, qui abondaient à Sury au XVe siècle, c'est Bertrand (... 1432-1455 ...) qui m'in-

(1) Je remarque les mêmes prénoms dans les deux : Bertrand et Grégoire.

(2) La Mure-Chantelauze, II, p. 58.

(3) Cf. *Bull. de la Diana*, I, p. 438 *n*.

téresse le plus. Outre qu'il est le père de Barthélemy, autre notaire, reçu en 1471, il est l'auteur du premier grand terrier de la rente des sieurs curé et prêtres, un terrier qui, ne comprenant pas moins de 92 pages, atteste la prospérité de la société de Sury à la date de 1434 ; mais surtout il me fournit une précieuse indication relativement à la date de mon église. L'église de Sury est du XVe siècle : cela n'a jamais fait un doute que pour M. du Mesnil. Mais de quelle époque du XVe siècle ? Divers indices, un legs de 1427, une tuile de faîte datée 1437, et surtout le dessin de Guillaume Revel (1), m'ont de bonne heure fait pencher pour la première moitié. Ce n'était qu'une forte présomption : grâce à Bertrand du Saix, c'est maintenant une certitude. Car Bertrand du Saix m'a fourni la preuve que la famille qui a le plus contribué à l'édification de l'église puisque ses armes y sont à la place d'honneur, que, pour le nommer par son nom, Louis de la Bastie, qui était à Sury à la veille de 1450 (2) pour y recevoir Guillaume Revel, au lendemain de cette date n'y était plus. Un de nos jeunes collègues, M. l'abbé Bégonnet, a rencontré en 1461 Louis de la Bastie à Chandieu où sa maison allait briller du plus vif éclat avec son fils le prieur Pierre de la Bastie :

---

(1) Il paraît étonnant que ce dernier indice puisse exister sans être suffisant, car rien n'est parlant et probant comme une figure. Mais Guillaume Revel, rigoureusement exact quand il dessine des fortifications, l'est infiniment moins dans tout le reste. S'il reproduit les églises, c'est simplement à titre de points de repère, de notes d'art ; il veut qu'on les reconnaisse, mais il ne se soucie point de les faire ressembler.

(2) Châtelain en 1449. — Voir *Bull. de la Diana*, I, p. 435, et IX, p 368.

il n'y a pas à s'étonner qu'il fût à Chandieu à cette date, car depuis 1455 au moins il n'était plus à Sury, il n'y possédait plus de maison. Sa résidence familiale, cette maison qui portait les armes des la Bastie au fronton de sa porte et au manteau de ses cheminées, était devenue la propriété et l'habitation de Bertrand du Saix (1). Ce fait matériel ne permet pas de douter que l'église qui existait à Sury en 1450, achevée sauf son clocher, ne fût l'église actuelle. On ne voit pas les la Bastie faisant trôner leur blason dans un édifice qui n'aurait été construit qu'après leur départ.

Bertrand du Saix transmit sa maison et sa charge à son fils Barthélemy, « clerc de Sury-le-Comtal », qui renouvelait (2) l'année même de sa réception (1471) le terrier de la rente noble des sieurs curé et prêtres de la paroisse. Marié à Jeanne Mijarde dont il eut un fils, François, Barthélemy du Saix était mort à la date de 1500, mais il y avait alors encore à Sury deux notaires de son nom, Jean (...1500-1531...) et Gabriel. C'était pourtant le déclin, et le sceptre des du Saix, car c'en était vraiment un, allait tomber en quenouille. Gabriel du Saix mourut sans postérité ; François n'eut qu'une fille, Catherine, qui épousa Jean Massard ; Jean n'eut également qu'une fille, qui s'appelait aussi Catherine et qui épousa honorable homme Maurice Paparin marchand de Sury. Le premier de ces deux couples, qui occupait en 1535 la belle habitation des la Bastie, n'a fait

(1) Terrier de la rente noble du château de Sury, reçu et signé Gabriel du Saix (1455).

(2) Avec G. Favetti.

souche que d'inconnus, mais son domaine, situé au nord de la paroisse, existait encore il y a cinquante ans, et il a conservé le nom du gendre de François du Saix : le groupe d'habitations qui a remplacé les bâtiments de l'exploitation primitive s'appelle les Massards (1). Quant aux Paparin, je n'en trouve plus de trace à Sury dès le milieu du XVIe siècle, et leur domaine devenait la propriété de Jacques de la Veuhe au commencement du XVIIe.

Lorsque j'ai commencé à parler des du Saix, j'ai conjecturé une alliance entre leur famille et celle des Payen, qui les avait précédés : entre les du Saix et les Rostaing qui vont les suivre, l'alliance n'est plus conjecturale, elle est certaine. Nous trouvons dans le P. Anselme que Gaston Rostaing épousait en 1453 Jeanne du Saix, fille de noble Louis du Saix, seigneur d'Ampuis *près Lavieu*. Je ne sais ce que pouvait bien être cet Ampuis, et s'il n'y a pas eu là quelque erreur d'écriture, mais il suffit de se rappeler que noble Jean du Saix, seigneur du Poyet également près Lavieu en 1456, était le frère de Bertrand et de Grégoire du Saix de Sury, pour ne point douter que la jeune épousée de Gaston Rostaing n'appartînt à la même maison. J'ai eu l'honneur de vous faire précédemment une communication assez développée sur les Rostaing. Je n'y ajouterai rien, sinon qu'il faut se méfier plus que je n'ai fait du P. Anselme, non point pour l'exactitude des filiations et des noms, mais pour la physionomie qu'il prête aux ascendants

(1) Ces bâtiments comprenaient un moulin, appelé anciennement de la Seauve ou d'Azieu, qui a été détruit par un incendie en 1896 et n'a pas été rétabli.

de ses personnages illustres. Il est certain que les Rostaing n'ont rien eu du grand seigneur avant l'extraordinaire fortune de Tristan, vers 1540. Gaston (...1453-1476...), Antoine Ier et ses fils Jacques et Jean (...1476-1518...), Antoine II fils de Jean (...1515-1564...) capitaine-châtelain de Sury en (...1530-1534...) étaient, malgré leurs titres honorifiques et leurs diverses fonctions, une lignée de purs et simples notaires.

Le P. Anselme, après nous avoir dit fastueusesement que Antoine épousa en 1476 Marguerite de la Chambre, fille de Claude de la Chambre en Roannais, nous laisse ignorer que, sa première femme étant morte, il se remaria très bourgeoisement vers 1500 avec Marie Chaney, nièce de Mre Jean Chaney, prêtre sociétaire de Sury, et très probablement fille du notaire de ce nom, qui renouvelait en 1493 le terrier de la rente noble du prieuré de Sury. C'est Antoine Ier qui établit, avec ses fils Jacques et Jean, le premier terrier vraiment complet de la seigneurie de Sury, qui leur coûta près de trente ans de travail (1490-1518). Son petit-fils Antoine II, le futur seigneur de Veauchette, était notaire à Sury en 1534 lorsque François Ier, roi magnifique et besogneux par excellence, désireux de savoir quelles redevances étaient attachées à la nouvelle seigneurie, lui en demanda le terrier. C'était le roi qui commandait ; on avait d'ailleurs le terrier Rostaing qui ne remontait qu'à une vingtaine d'années ; le travail fut achevé en un an (1534-1535). Pour l'exécuter, Mes Antoine Rostaing et Barthélemy Myet, qui se qualifient dans le préambule de « notaires et praticiens pour la châtellenie de Sury » s'adjoignirent un

de leurs jeunes collègues, Me Jean Bessonnet, reçu en 1530.

J'ai nommé bien des notaires de Sury au XVe siècle ; j'en ai omis plus encore. Voici la dynastie des Chirat, qui durera, sauf quelques intervalles, plus de cent cinquante ans : Pierre (...1455-1478...), Grégoire son fils (...1461-1496...), Jacques (...1493-1535...), Gabriel (...1496-1527...), Robinet fils de Jacques (...1530-1562...), Pierre fils de Robinet (...1561-1580...), qui fut le chef de la branche montbrisonnaise des Chirat, seigneurs de Montrouge, enfin Antoine (...1588-1618...). Gabriel Chirat avait épousé Claudine, fille de Jacques Myet, notaire à Sury de 1465 à 1500... C'était une alliance entre dynasties, car après Jacques, je trouve Barthélemy (....1514-1554...) l'un des auteurs du grand terrier de 1535 dont il est demeuré le principal signataire, et encore un autre Myet, qui était notaire de... 1561 à 1577... La famille Myet donnait vers ce temps-là un curé à Chandieu, Mre Jacques Myet (...1580...). (1)

Je continue, pour le XVIe siècle : Pierre Ravel (... 1493-1506...) ; Antoine Demergues fils de Pierre (... 1500 ...) ; Jacques Rouchon (... 1526-1555 ...), dont la famille après avoir donné un curé à Saint-André de Montbrison, Mre Antoine Rouchon (... 1579...) (2), se renouvellera dans les Delosme, personnages considérables de Montbrison et de Sury au XVIIe siècle ; Jean Bessonnet, puis Aubin marié à Benoîte Gérentet (1530-1589...), puis François (... 1603 ...) d'où sortiront les Bessonnet, Claude

(1) Registres paroissiaux de Sury.
(2) *Ibid.*

et Jean, notaires de Saint-Etienne au XVIIe siècle, dont j'aurai à reparler tout-à-l'heure ; Jean Morier (... 1531-1535 ...) ; Jean Mirail marié à Marguerite de la Veuhe (... 1574-1586 ...) ; Jean Fournier (... 1580-1586...) ; et j'arrive à une nouvelle dynastie qui, sauf peut-être quelques intervalles, n'a pas duré moins de cent vingt ans, celle des Gérentet. Thomas Gérentet était notaire à Sury en ... 1563 ..., en même temps que son neveu François (... 1559-1563...), puis c'est Pierre, marié à Marthe Souchon (... 1575-1594 ...), autre Pierre (... 1618-1635 ...), qui après avoir été clerc de Me Ennemond Chavanon (... 1606 ...) épousait sa fille Toussainte en 1615 (1), enfin Mathieu (... 1650-1684), avec lequel se clôt la lignée, à Sury, des notaires de cette famille (2). Je viens de nommer Ennemond Chavanon : fils d'un notaire du XVIe siècle, François, il a fait la transition d'un siècle à l'autre (... 1589-1611 ...).

Au XVIIe siècle, un nom nouveau apparaît avec Claude Granjard (... 1632-1645 ...) ; son fils Barthélemy lui succède pour peu de temps (... 1651-1653), puis un second Claude probablement aussi son fils (... 1652-1687). La veuve de Barthélemy, Marie Du-

---

(1) On a vu plus haut sa charte de mariage.

(2) Antoine, fils de Mathieu, se fit médecin, épousa Marie Balton sœur du notaire de Sury François Balton, et eut pour fils François aussi médecin qui vint dans la première moitié du XVIIIe siècle résider à Montbrison où il mourut en 1772 (pl. VII). Les Gérentet étaient fort nombreux. Antoine Gérentet était notaire royal et procureur du roi en la châtellenie royale de Saint-Galmier en 1684; il vint à Sury cette année-là pour y être parrain d'Antoine Pasquier, le futur prêtre-sociétaire dont j'ai parlé plus d'une fois, qui était son neveu. La famille a continué d'être florissante, notamment à Saint-Rambert, jusqu'à la Révolution.

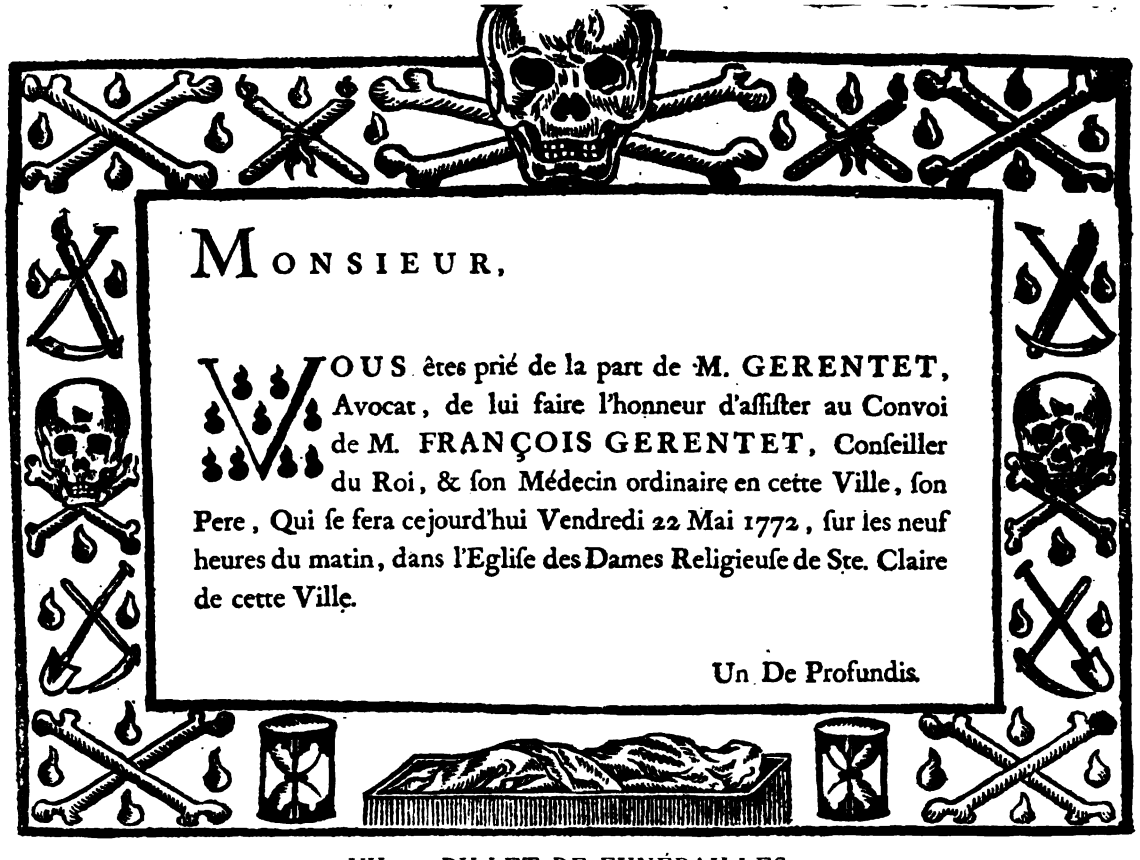

MONSIEUR,

VOUS êtes prié de la part de M. GERENTET, Avocat, de lui faire l'honneur d'assister au Convoi de M. FRANÇOIS GERENTET, Conseiller du Roi, & son Médecin ordinaire en cette Ville, son Pere, Qui se fera cejourd'hui Vendredi 22 Mai 1772, sur les neuf heures du matin, dans l'Eglise des Dames Religieuse de Ste. Claire de cette Ville.

Un De Profundis.

VII. — BILLET DE FUNÉRAILLES.
Montbrison, XVIIIe siècle.
(Hauteur, 0. 20 ; — largeur, 0. 26),
Archives de la Diana.

XIII. — 114.

mondé, épouse en 1658 un Poitevin amené à Sury par M. de Sourdis, François Balton, et leur fils, autre François Balton devient notaire (... 1684-1707). Mathieu Delosme, notaire pendant près de quarante ans (... 1640-1677), nous ramène aux anciens noms du pays. Il avait de qui tenir, étant le petit-fils par son père de Jacqueline Rouchon, et par sa mère, Catherine Grégoire, fille elle-même de Toussainte Chavanon, l'arrière-petit-fils du premier des Chavanon, François. Me Delosme fut, à l'ordinaire des notaires de Sury, revêtu de divers titres honorifiques et de diverses magistratures locales tant de l'ordre civil que de l'ordre judiciaire ; il était conseiller du roi, et, en 1665, capitaine-châtelain et juge de Sury. Je note ce détail à son propos parce que, en 1643, il avait dû « subir » (c'est son expression) une charge assez singulière, celle de « directeur de « la santé... lorsque la maladie contagieuse était au « quartier de Saint-Chaulmont et Saint-Etienne (1) ». Ce sont encore des rejetons d'anciennes souches du pays que Jérôme Clépier marié à Renée Relogue (... 1668-1688), les Relogue, Jean (... 1641-1667), et Benoît (... 1678-1722), et les Pital, Guillaume marié à Louise Relogue (... 1657-1683), Grégoire (... 1683-1694 ...), et Mathieu son fils (... 1694-1710).

J'ai réservé Me Léon Desforges (...1655-1665) qui

---

(1) *Réclamation* dudit Delosme à Me Nicolas Prévost procureur fiscal en la juridiction de Sury, « lequel en lad. qualité de procureur fiscal doit établir et avoir soin de la police nécessaire en lad. ville », *à l'effet d'être déchargé de la charge de marguillier*, du 23 avril 1656, mss. — Il y fait valoir les divers services qu'il a rendus, notamment qu'il a été consul.

mérite de nous retenir un peu, car il a donné à Sury un curé et un presbytère. Sury n'avait plus de presbytère depuis que les huguenots avaient saccagé et détruit la vieille maison prieurale; les curés se logeaient chez eux s'ils étaient du pays, prenaient une maison à loyer s'ils n'en étaient pas (2). Quand Mre Jean-Léon Desforges, missionnaire de S. Joseph à Lyon, fils de Me Léon Desforges, devint curé de Sury en 1694, il se logea naturellement chez lui, dans la maison paternelle devenue sa propriété depuis la mort de sa mère dame Marie Reynaud en 1684. Mais il fit mieux que s'y loger, il la laissa comme presbytère à ses successeurs; il fit mieux

---

(1) Assez souvent les curés étaient de Sury: on en jugera par la liste suivante, malheureusement très incomplète.

Jehan Cordier,... 1400 ..., de Sury, était prêtre-sociétaire en 1376.

Guillaume de Ceyssac,... 1479 ..., neveu du prieur Jean de Bourbon, étranger.

Jean Ancillon,... 1516 ..., probablement étranger.

Etienne Verdier, ... , de Sury.

Hercule Jacquet,... 1577-1586 ..., de Sury.

Antoine Chomarat,... 1603-1606 ..., de Sury, était curé de Craintillieu en 1581.

Jean Lisle, 1606 ..., de Sury.

Mathieu Léonard,... 1614-1615 ..., de Sury, était prêtre-sociétaire et fermier du revenu de l'église en 1603.

Jean de Tournon, 1632-1651, étranger.

Daniel Gayardon, 1651-1662, étranger.

Claude Reynaud, 1662-1694, de l'Hôpital-sous-Rochefort.

Jean-Léon Desforges, 1694-1709, de Sury.

N. Delesgallery, 1710, étranger.

Claude Puy, 1711-1717, étranger.

François Forest, 1717-1731, de Sury.

Jean-Tristan Reymond, 1731-1760, de Sury.

Léonard Pinand, 1760-1784, de Sury.

Dominique Farge, 1784-1785, étranger.

Jean Denis, 1785-1789, étranger.

Jean-Claude Ronat, 1789 ..., étranger, du diocèse du Puy.

que la leur laisser telle quelle, il en agrandit les dépendances. Un prêtre sociétaire qui venait de mourir (1689), Mre Tristan Bertrand, avait légué tous ses biens aux petites écoles de Sury; parmi eux se trouvait un jardin contigu à celui de Mre Desforges. Le curé, faisant un échange, donna aux petites écoles plusieurs terres lui appartenant, et adjoignit le jardin de Tristan Bertrand à celui de la cure. La maison de Mre Desforges et le jardin ainsi formé sont encore aujourd'hui le presbytère de Sury et son jardin. En face d'une libéralité ainsi faite, avec autant de sollicitude et de générosité, on est tenté de trouver parlantes les armes de Mre Desforges, qui étaient d'or *au cœur enflammé* de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or (1).

J'ai dit plus haut que je reviendrais aux Bessonnet notaires de St-Etienne au XVIIe siècle. Ils vont en

---

(1) D'Hozier, *Armorial de la généralité de Lyon.* — Selon toute vraisemblance, voici comment les choses se passèrent. Mre Desforges occupa sa maison telle qu'elle était, en jouissant simplement de l'agrandissement du jardin à partir de 1697 (année de l'échange fait avec Mre Bedien Morange, vicaire général de Lyon, légataire universel de Mre Tristan Bertrand), et c'est seulement après sa mort, arrivée fin décembre 1709, qu'on dut éprouver le besoin d'approprier à sa nouvelle destination la maison qu'il laissait. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est que son successeur immédiat, Mre Delesgallery, paraît avoir pris logement, pour son éphémère séjour à Sury, chez Me Rambert Dumondé, alors procureur du roi en la juridiction, dans la maison duquel on a retrouvé un panneau sculpté portant les armes des Lesgallery. (V. *Bull. de la Diana*, IX, p. 367 *n*, et XI, p. 34). Le presbytère actuel de Sury, qui existait dans tous les cas en 1715, aurait donc été construit en 1710, et probablement encore par la munificence de Mre Desforges, dont le testament était tout en bonnes œuvres.

effet nous donner la précieuse preuve que l'auteur de la chaire de Notre-Dame, Claude Désiré, après avoir quitté Sury pour St-Etienne, demeura toujours fidèle au modeste théâtre de ses débuts. On baptisait le 26 août 1658 dans l'église de St-Etienne son premier enfant, sa fille Agathe. La marraine, Agathe Crupisson, était fille de Guillaume Crupisson forgeur et d'Antoinette Verney, de Sury, sœur aînée de la femme de Désiré, et il y avait entre autres témoins les deux notaires Bessonnet (1), sûrement originaires, très probablement natifs de Sury, et tous les deux encore propriétaires à Sury. C'était Sury qui se retrouvait à St-Etienne autour du grand artiste, et je puis ajouter à cela que Désiré lui-même possédait encore à Sury, à la date de 1677, une vigne, et que cette vigne, sise au lieu d'Autachin, était voisine de celle de Germain Baudoin, le sculpteur champenois qui avait été son maître à Sury, et qui, lui, n'avait jamais quitté la petite ville (2).

Dans les dernières années du XVIIe siècle arrivait à Sury comme « intendant de la maison des seigneur et dame de Rochebaron », un jeune Champenois, qui après avoir épousé en 1699 Marie Clépier petite-cousine du notaire mort dix ans plus tôt, devenait notaire lui-même en 1701. Il y était prédestiné par son nom : il s'appelait Loyaulté (3). Quand il mourut, en 1721, son étude passa à Georges Morel (1722-1750...). Il y eut, au cours de ce siècle, Jean-

(1) J.-B. Galley, *Simon-Claude Désiré et la chaire de Notre-Dame à Saint-Etienne*. Saint-Etienne, 1892.

(2) Cf. *Bull. de la Diana*, XI, p. 50-51.

(3) Louis, fils de Nicolas Loyauté juge de Saint-Maurice-sur-Vingenne au diocèse de Langres.

Baptiste Barjon et Hugues son fils (...1743-1812...); Jean-Baptiste Boyron (...1747-1777...) dont une fille, Jeanne-Marie, religieuse hospitalière à Sainte-Anne de Montbrison fut arrêtée sous la Terreur (1); Joseph Privat (...1756-1790...); et Tristan Batet (...1777-1815) qui fut maire de Sury à la Révolution. Mais la palme de la notoriété et de la durée revient incontestablement aux Laforest, qui n'ont été que deux, le père et le fils, mais qui, à eux deux, ont exercé plus de quatre-vingt-dix ans : Jean-François, successeur de Benoît Relogue, de 1723 à 1755, et Jean de 1755 à 1815. Ce dernier a connu toutes les vicissitudes de la politique: il était notaire royal depuis près de quarante ans lorsqu'il devint notaire public, puis notaire impérial, et c'est encore notaire royal qu'il est mort (2).

IV.

LES LA VEUHE A SURY AU XVI• SIÈCLE.

On vient de voir que la plupart des grandes familles qui ont pris naissance ou se sont développées à Sury ont passé par le tabellionage. La règle n'était pourtant pas générale, et les la Veuhe notamment y ont fait exception.

Cette famille, évidemment originaire du lieu dit

---

(1) *Mémorial de la Loire*, du 20 octobre 1896. — Elle avait été baptisée à Sury le 30 janvier 1768.

(2) J'ai puisé à peu près tous les éléments de cette étude dans un terrier du château de Sury (reçu et signé Barjon 1752) qui m'a été obligeamment communiqué par M. A. Jordan de Sury.

la Vue dans la paroisse de Précieu (1), était à Sury dès la première moitié du XVe siècle. Un terrier de la rente du prieuré de Saint-Rambert me donne « honneste » Baptiste de la Veuhe comme résidant à Sury en 1454 ; M. du Mesnil d'autre part a rencontré « honneste homme Jehan de la Veuhe *le vieux* » marchand de Sury en 1473 (2) : c'étaient là sans doute le grand-père et le père de la nombreuse famille qui se partagea dès la seconde moitié du siècle entre Sury et Lyon. Je trouve à Lyon en 1500 Jacques marié à Catherine Reynod, Jeanne mariée à Michel Roux, Marguerite mariée à Jacques Costa (3) ; sont restés à Sury Jean marié à Aubine Pital, Antoine, Bertrand marié à Catherine Raphaël, Sibylle mariée à Gonin Peyrolier et Baptiste, tous frères et sœurs (4). Je

---

(1) Et non de Saint-Romain-le-Puy, comme le dit M. Vachez (*Un procès criminel à Lyon au XVIIe siècle*, p. 6), et après lui M. Testenoire-Lafayette (*Histoire de Saint-Etienne*, p. 202). M. Vachez a suivi la Tour-Varan, qui est un guide dangereux, qui notamment a commis de graves erreurs dans sa généalogie des la Veuhe (*Généalogies des familles du Forez*, p. 32). La Tour-Varan suit, sans le dire, le P. Anselme, qui est assurément, lui, un guide excellent ; mais il n'est si bon cheval qui ne bronche, et, dans les la Veuhe qu'il donne pour alliés aux Rostaing, le P. Anselme a omis Geoffroy de la Veuhe, ou plutôt, ce qui est pis, il l'a confondu avec son fils Jacques. Ces choses là sont grosses de conséquences en matière de généalogie.

Le minuscule hameau de la Vue (en patois, *la Veuio*) existe encore aujourd'hui. Il figure même dans la carte d'Etat-major, à un kilomètre environ au sud-ouest du bourg de Précieu. La carte ne porte qu'une maison ; c'est une légère inexactitude : il y réside actuellement cinq ménages.

(2) *Bull. de la Diana*, I, p. 422.

(3) *Mazures de l'Ile-Barbe*, nouv. édit., suppl., I, p. 612.

(4) Terrier Barjon, 1752.

laisserai de côté tous les Lyonnais, n'ayant rien à ajouter aux documents publiés par Le Laboureur (1).

De ceux même de Sury je ne retiendrai que Jean, qui est le seul dont je puisse parler avec quelque détail. En 1531, ce Jean de la Veuhe, qui était marchand de Sury, attribue par une donation entre vifs les trois-quarts de ses biens à son fils *unique* honorable Baptiste de la Veuhe, marié à Madeleine du Puy, à la condition qu'il continuera de demeurer avec lui et de l'assister ; il donne en même temps à chacune des trois filles de Baptiste son frère germain, Philiberte, Marguerite (2) et Madeleine 150 livres tournois pour le jour de leur mariage, et à Isabelle Peyrolier fille de sa sœur Sibylle et de Gonin Peyrolier 200 livres tournois également pour sa dot à venir. L'acte est passé à Sury dans la maison du donateur le 15 novembre 1531 pardevant Pierre Odin, clerc de Saint-Bonnet-le-Château notaire public juré de la cour de Forez en présence de noble Antoine Rostaing châtelain de Sury, honorables hommes Jean Paparel, Maurice Paparin, Claude Souchon, marchands de Sury, et Me Jacques du Puy lieutenant de Saint-Galmier (3). Pour le dire en passant, cet acte est libellé au nom de François Ier, contrairement à ce qui avait encore lieu l'année précédente, ce qui indique que la procédure relative à la confiscation du comté de Forez par la couronne venait de prendre fin.

---

(1) Ouvrage cité, I, p. 612, 669 et 670.

(2) Une Marguerite de la Veuhe épousa Me Jean Mirail notaire royal et mourut à Sury lors de la « contagion » de 1586 : c'est vraisemblablement celle-là.

(3) Archives du château de Sury. — Expédition authentique, un feuillet parchemin.

Baptiste de la Veuhe paraît avoir pleinement justifié les espérances de son père. Il est demeuré à Sury, et, visiblement, il y a prospéré. En 1549, le 16 mars, il achetait à « noble et puissant seigneur Charles baron de la Roue et Montpeloux, seigneur d'Aurec, Oriol et la Chapelle, Dunières, Empuraignes, la Fara, Maragde et Etables, Usson et de la rente appelée de Gothollent » qui désirait « subvenir au mariage de demoiselle Jeanne sa sœur laquelle il espérait fiancer avec le seigneur de Pierrefort... les rentes cens et servis domaines garennes droit de directe seigneurie et autres droits et devoirs seigneuriaux audit seigneur appartenant pour raison de la rente communément appelée de Gotholent et Prolanges, joints aux droits et devoirs seigneuriaux étant dus par les emphytéotes et ténementiers nommés ès terriers dudit seigneur... tant ès juridictions et mandements de Saint-Romain-le Puy, dudit Sury-le-Comtal, Monseut, Senzieu et autres lieux circonvoisins... » Le marché était fait au prix de 1400 livres tournois, et l'acte était passé « au lieu d'Aurec dans le château dudit seigneur... en présence de vénérable noble Pierre de Montaigniac (1) curé de Tence, noble Jean de Chazaulx écuyer et honorables personnes Mes Antoine Fornel bachelier en droit châtelain dudit Aurec et Robinet Chirat notaire royal de Sury-le-Comtal » pardevant Mes Pierre de Motines et Pierre Guilhon le jeune, notaires royaux d'Aurec (2).

---

(1) Ce nom est à remarquer. La belle-fille de Baptiste de la Veuhe, Anne Ire de Rostaing, deviendra quelque vingt ans plus tard dame de Montaigniac.

(2) Expéd. authent. — Un feuillet parch.

L'acheteur est appelé dans l'acte « honorable homme le sire Baptiste de la Veuhe marchand habitant de la ville de Sury le Comtal ». Il sera qualifié bourgeois de Sury dans quelques actes postérieurs, en 1553 notamment ; mais je le trouverai seigneur de Laval en 1555 (1). Baptiste de la Veuhe est mort entre 1562 et 1569 ; sa femme Madeleine du Puy, dame de Laval, devait lui survivre d'une vingtaine d'années (2). Il laissait cinq enfants, deux fils, Geoffroy et Jacques, et trois filles, Charlotte, Claude et Jeanne.

Je rencontre Geoffroy de la Veuhe pour la première fois en 1561. Il est élu de Forez et bourgeois de Sury. L'acte où il figure — c'est un achat qu'il fait au nom de son père — assez insignifiant par ailleurs, est curieux en ce qu'il nous révèle l'existence d'une société de prêtres à Boisset-lès-Montrond et qu'il nous donne les noms de quelques-uns d'entre eux : « vénérables maîtres Thomas Borganel prêtre vicaire dudit lieu, Regnauld Durand et Antoine Raclo, prêtres desserviteurs » ; il est passé à Boisset le 26 mars 1561, par-devant Me Michel Serralier habitant à Saint-Galmier, notaire royal juré au bailliage de Forez, en présence de Me Barthélemy Charbonnier notaire et greffier de Boisset ; et un troisième notaire est encore mentionné, Me De-

(1) Cabinet de M. le vicomte de Meaux, fonds Boys, cote provisoire no 761.

(2) Elle mourut à Sury le 13 juillet 1586. La ville était alors décimée par une terrible « contagion », mais on peut attribuer la mort de la dame de Laval à son âge, car elle devait avoir alors environ quatre-vingts ans.

nys Décosu notaire et procureur d'office de Saint-Galmier (1).

Geoffroy de la Veuhe avait épousé Anne de Rostaing fille d'Antoine, premier seigneur de Veauchette. Il devait mourir prématurément, avant 1574, et c'est sans doute à cause de cela que son nom a échappé jusqu'ici aux généalogistes, mais sa carrière, pour avoir été courte, n'en a pas moins été brillante ; il a continué lui aussi les acquisitions qui allaient faire de son fils unique, Jacques, l'un des plus riches seigneurs de la région à la fin du XVIe siècle. C'est ainsi qu'en 1569 il achetait au prix de *douze vingt livres* la rente que le prieuré de Saint-Romain-le-Puy percevait « tant en la ville de Sury-le-Comtal que villages dudit lieu appelés d'Espeluy, le Mont, les hauts Monts, Amancieu, Senzieu, Azieu et Craintillieu »... Cette rente mise en vente par Etienne de Rivoire prieur de Saint-Romain était adjugée à la chandelle éteinte, en l'audience du siège présidial au palais de l'archevêché de Lyon, à noble Geoffroy de la Veuhe seigneur de Laval et de Nives (2) le 20 août 1569 (3). Geoffroy de la Veuhe avait donc hérité de la seigneurie de Laval. Il ne la transmit pas à son fils et héritier Jacques de la Veuhe, et je ne la trouve plus mentionnée nulle part après sa mort (4).

Le second fils de Baptiste de la Veuhe, Jacques, premier du nom à Sury, fut plus heureux que son

(1) Expéd. auth. — Un feuillet parch.

(2) Nines, Niues, Mues (?).

(3) Expéd. authent. — Deux ff. parch.

(4) Sinon quand il est fait mention de sa mère, qui sera toujours qualifiée dame de Laval.

père Geoffroy, car sa fortune ne fut pas moindre et elle dura plus longtemps. De marchand de Sury qu'il était au moment de son mariage avec Germaine de Murat en 1555 (1) je le rencontre d'abord seigneur de Collonges et l'Estra (2) et procureur d'office en la juridiction de Saint Rambert en 1571, et bientôt après, en 1575, avec le même titre seigneurial, élu et trésorier général de Forez (3). Quand il mourut, dans les dernières années du siècle, il transmit ses titres et ses charges à son fils aîné Jean, qui a vécu et qui est mort à Saint-Rambert (4). Son second fils, Claude, vint s'établir à Montbrison ; d'abord avocat au bailliage, il se pourvut ensuite d'une charge de conseiller du roi lieutenant particulier au bailliage de Forez. Marié à Colombe Tynel, il eut d'elle deux filles, Germaine en 1586 et Madeleine en 1588 (5). Je rencontre dans les registres paroissiaux de Sury un troisième enfant de Jacques I de la Veuhe et de Germaine de Murat, leur fille Madeleine, à la date de 1584 : alors adolescente, elle y résidait sans doute auprès de sa grand'mère paternelle, la dame de Laval, fort âgée et près de mourir. Germaine de Murat avait survécu à son mari. En 1599, elle érigeait à

---

(1) Cabinet de M. le vicomte de Meaux, fonds Boys, cote provisoire n° 761.

(2) Seigneuries situées dans la paroisse de Saint-Just-sur-Loire, où elles sont encore connues par leur nom.

(3) Archives de l'Hôtel-Dieu de Saint-Rambert. — Analyse et extraits communiqués par M. l'abbé Signerin curé-archiprêtre de la paroisse, ms.

(4) Il y fut enterré dans l'église ; son épitaphe, qu'on y voit encore, porte la date du 19 février 1638.

(5) Biblioth. de la Diana, analyse et extraits des registres paroissiaux de Montbrison par M. Périer, mss.

Saint-Rambert, sur le chemin de Saint-Marcellin, une belle croix de pierre sur le piédestal de laquelle on peut encore lire son nom ; elle testait le 13 septembre 1607 par-devant Me François Dubreuil notaire royal à Saint-Rambert (1).

J'ai dit que Baptiste de la Veuhe avait laissé aussi trois filles, Charlotte, Claude et Jeanne. Charlotte épousa honorable homme Claude Souchon marchand de Sury qui était mort avant 1577 et elle ne cessa pas de résider à Sury ; je ne sais rien de Claude ; Jeanne, la plus jeune, épousa Noël de Châtillon seigneur du Soleillant, qui eut d'elle Agathe de Châtillon mère de l'abbé de Marolles, et Balthazar de Châtillon, seigneur de Montarboux, père d'Annet de Châtillon (2).

Je reviens à la veuve de Geoffroy de la Veuhe, Anne Ire de Rostaing. A défaut de la seigneurie de Laval, elle était dès 1577 dame de Montaignac, et le titre de seigneur de Montaignac sera toujours porté par son fils unique Jacques de la Veuhe, deuxième du nom. Elle n'a pas cessé de résider à Sury, où elle est morte au commencement du XVIIe siècle. Pendant la longue période de son veuvage, elle agrandit elle aussi par plus d'une acquisition le futur domaine de son fils. L'une de ces acquisitions m'a paru mériter d'être notée. C'est celle de la rente du prieuré de Sury. L'acte passé à Sury, « maison de ladite damoiselle » par-devant Me Aubin Bessonnet notaire royal, est du 4 mars 1578. Il porte que « messire Pierre de Ros-

(1) Notes et documents inédits, communiqués par M. l'archiprêtre Signerin.

(2) Documents inédits, communiqués par M. T. Rochigneux.

taing, chevalier de l'ordre du roi, son échanson ordinaire, seigneur de Veauchette et Rivas... vend... à damoiselle Anne de Rostaing veuve (de) feu noble Geoffroy de la Veuhe en son vivant l'un des élus pour le roi en Forez et seigneur de Laval... la rente de cens et servis portant droits de lods vendes et autres de directe seigneurie censive ci-devant acquis par feu noble homme Antoine de Rostaing père desdits sieur vendeur et de ladite damoiselle, de feu maître François Vallentin lors prieur dudit Sury... (1), laquelle est due par plusieurs emphytéotes tenanciers de divers fonds et héritages situés et assis tant audit Sury que autres lieux circonvoisins, franche et quitte de toutes charges anniversaires fondations et autres quelconques de tout le passé jusques à ce jour d'huy date des présentes, et ce moyennant le prix et somme de soixante-six écus d'or au soleil et deux tiers d'autre écu... (2) »

Il se faisait vraiment en ces temps-là des trafics bien singuliers. Des particuliers font par testament une fondation en faveur du prieuré de Sury. C'est-à-dire qu'ils établissent qu'une redevance déterminée sera servie chaque année par leurs héritiers au prieur du lieu à la condition qu'un anniversaire sera célébré pour le repos de leur âme. J'ai dit par leurs héritiers ; il serait plus exact de dire par les possesseurs des fonds sur lesquels ils ont assis la redevance par eux fondée. Or, après un certain laps de temps, le prieur de Sury vend contre argent comptant le droit

(1) L'acte avait été passé par-devant Me du Four notaire et tabellion royal et citoyen de Lyon.

(2) Expéd. authent. — Deux ff. parch.

de percevoir ces redevances annuelles, ou, suivant la formule usitée, vend la rente du prieuré de Sury, et le fils de l'acquéreur la revend ensuite *franche et quitte de toutes charges anniversaires, fondations et autres quelconques*... Sans doute il avait dû trouver un moyen d'assurer les services dont ces redevances représentaient les honoraires, mais franchement, on ne serait pas fâché de savoir lequel.

Jacques II de la Veuhe, fils de Geoffroy et d'Anne Ier de Rostaing, était né à Sury vers 1562, mais il y résida peu. Les registres paroissiaux qui, de 1577 à 1586, mentionnent fréquemment sa mère, ne le mentionnent qu'une seule fois, le 8 juillet 1578. Il est vrai que ces registres font défaut à partir de 1586, mais divers actes passés en son nom par sa mère d'abord, puis par Me Pierre Ronzault, son maître d'hôtel et procureur à Sury, de 1578 à 1603, le donnent expressément comme absent. En 1603, au lendemain de la mort de sa mère, il est qualifié seigneur de Montaignac et d'Aulnoy, et capitaine des gardes de M. le comte de Soissons (1).

Il épousait l'année suivante la plus jeune des filles de Tristan de Rostaing, qui était par conséquent la cousine-germaine de sa mère, et s'appelait Anne comme elle. Cette Anne de Rostaing, deuxième du nom, était veuve du marquis de Sourdis, René d'Escoubleau, dont elle n'avait pas eu moins de

(1) Fils de Louis Ier de Bourbon prince de Condé, le grand chef protestant, le comte de Soissons était cousin issu de germain du roi Henri IV et fut un de ses lieutenants. Il avait quelque chose du talent militaire des Condé, mais aussi leur esprit d'intrigue et leur penchant plus ou moins secret pour la Réforme. Né en 1566, il mourut en 1612.

sept enfants, et elle résidait, au moment de son second mariage, au château de Courtry, qui était l'apanage de Jacques-René son troisième fils. Le mariage se fit à Paris. Le contrat y fut passé le 15 septembre 1604 par-devant Mes Libaut et Bergion, notaires au Châtelet. Le nouveau couple, qui, je crois, ne résida guère à Sury, n'eut qu'un enfant qui mourut jeune (1) et en la personne duquel s'éteignit cette branche des la Veuhe.

Les possessions considérables de Jacques de la Veuhe et d'Anne de Rostaing, qui comprenaient depuis 1609 les seigneuries de Sury, St-Marcellin, Montsupt et St-Romain-le-Puy, acquises par eux de Gabrielle d'Allonville dame de Rochechouart, allèrent, à la mort de Jacques de la Veuhe en 1625, au quatrième fils de sa femme, Pierre d'Escoubleau. Celui-ci résida fidèlement à Sury, il en reconstruisit le château, et il en fut le grand personnage au XVIIe siècle.

APPENDICE.

Procuration *ad resignandum* par laquelle Mre Jean Denis désigne pour son successeur à la cure de Sury Mre Jean-Claude Ronat, à la date du 9 janvier 1789.

Par devant le notaire royal au bailliage de Forez réservé pour la ville de Sury-le-Comtal soussigné et en présence des témoins ci-après nommés fut présent Mre Jean Denis curé de la ville et paroisse de Sury-le-Comtal y demeurant dans la maison curiale au faubourg de la Farge, lequel détenu de maladie depuis environ quatre mois, néanmoins sain de tous ses sens, de son plein gré et libre volonté et dans la vue de la mort a fait et constitué pour son procureur général, sincère et irrévocable M.

(1) Claude Henrys, *Œuvres*, éd. Bretonnier, II, p. 583.

auquel il a donné comme par ces présentes il donne plein et entier pouvoir et puissance de, pour et au nom dudit sieur constituant, résigner et céder entre les mains de Notre-Saint-Père le Pape, Monseigneur son vice chancelier ou autres ayant à ce pouvoir, la cure de cette ville et paroisse de Sury-le-Comtal dont ledit sieur constituant est pourvu et paisible possesseur, suppliant sa Sainteté d'admettre ladite résignation au nom et au profit de Mre Jean-Claude Ronat prêtre du diocèse du Puy en Velay dont il connaît parfaitement la doctrine et les mœurs pour lui avoir servi de vicaire et à ses prédécesseurs pendant nombre d'années et lui servant encore de vicaire, et non d'autres ni autrement, consentir que toutes lettres de provision à ce nécessaires lui en soient expédiées et délivrées, jurer et affirmer en la foi et conscience dudit sieur constituant comme il a fait présentement pardevant le notaire et témoins soussignés qu'en ladite résignation il n'y aura ni n'y a aucun dol fraude simonie ni aucune convention illicite promettant avoir le tout pour agréable obligeant soumettant etc... Lecture faite des présentes audit Mre Denis toujours en présence des témoins après nommés a déclaré y persister et être sa volonté. Fait et passé dans la maison curiale dudit Sury dans la salle où est couché ledit Mre Denis et au devant de son lit l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf et le neuf janvier après-midi en présence de Mre Jacques Cherbuet curé de la ville de Saint-Marcellin et de Mre Antoine Joseph Ducoing curé de la paroisse de Saint-Cyprien témoins résidants auxdits lieux se trouvant casuellement dans cette ville qui ont signé avec ledit Mre Denis.

Denis curé, Cherbuet curé, Ducoing curé, Laforest notaire royal.

Le fief de la Valette, à Pélussin. — Communication de M. l'abbé Bathias.

M. l'abbé Bathias enumère et analyse de vive voix les documents qu'il a recueillis concernant le fief de la Valette à Pélussin. Ce fief, appelé primitivement la Grange de Pélucins, doit son nom de la Valette aux Rochefort, seigneurs de la Valette près Saint-Etienne, qui le possédèrent du XVe au XVIIe siècle.

La séance est levée.

Le Président,
Vicomte DE MEAUX.

Le membre faisant fonction de secrétaire,
Éleuthère BRASSART.

II.

ALLOCUTION PRONONCÉE AUX FUNÉRAILLES DE M. WILLIAM POIDEBARD A DAVÉZIEUX (ARDECHE), LE 25 JUIN 1902, PAR M. LÉON GALLE.

Messieurs,

Avant que ce tombeau ne se referme sur celui qui fut votre parent ou votre ami, également cher à tous, laissez-moi, au nom de la Société des Bibliophiles Lyonnais, au nom de la Diana, au nom de ceux qu'une même communauté de goûts avait unis à William Poidebard, laissez-moi lui adresser un dernier adieu.

D'autres que moi rediront plus longuement ce que fut ce parfait honnête homme, ce chrétien aux fortes convictions, cet ami si sûr, cet érudit si modeste. Mais en attendant qu'une biographie plus étudiée et plus complète vienne honorer sa mémoire, je voudrais, en quelques mots, retracer sa vie et rappeler quels furent ses principaux travaux.

William Poidebard naquit, le 22 mai 1845, à Saint-Paul-en-Jarez, dans ce doux pays de Forez, pépinière de poètes, d'artistes, d'érudits, pays de l'Astrée, patrie des Jean-Marie de la Mure, des Laprade, des Chantelauze, tout endeuillé encore de la perte d'un de ses plus grands érudits, Vincent Durand, secrétaire de la Diana.

Il fit de brillantes études au collège de Mongré et vint ensuite à Paris, où il suivit, en auditeur

libre, les cours de la Faculté de Droit, de l'École des Chartes et de la Sorbonne. Déjà le goût des études historiques et généalogiques s'était manifesté chez lui et Poidebard, comme on le voit, occupait studieusement ses loisirs d'étudiant.

Les événements de Rome de 1867 vinrent interrompre ses études. Avec cette belle fougue de la jeunesse, épris de toutes les grandes et nobles causes, il s'engagea dans la petite phalange des zouaves pontificaux. Son séjour à Rome fut de peu de durée; il était de retour en France lorsque éclata la guerre de 1870.

Nommé lieutenant aux Mobilés de la Loire, il fut attaché ensuite à l'Etat-Major de l'armée de l'Est, et prit une part active à toutes les opérations qui eurent lieu entre Dijon et Belfort.

C'est vers 1872 que Poidebard, qui habitait le château de La Bastie, en Forez, à proximité de Lyon, commença ses longues et patientes recherches dans les archives départementales et municipales et surtout dans les archives notariales de cette ville, alors qu'une règlementation vexatoire de la Chambre des notaires ne les avait point rendues impraticables aux travailleurs. Il poursuivit ces recherches avec une persévérance et une assiduité qui ne se démentirent pas pendant plus de vingt ans. De là, cette merveilleuse récolte de matériaux et de documents qui devaient servir de base à de nombreuses publications. Aussi, lorsque en 1885 fut fondée la Société des Bibliophiles Lyonnais, il en devint un des premiers membres, ainsi qu'un des plus précieux collaborateurs. Bien avant cette époque, Poidebard très attaché à son pays d'origine, le Forez, faisait

partie de la Diana ; il siégeait au conseil d'administration de cette compagnie en qualité de délégué de l'arrondissement de Saint-Etienne.

Après avoir habité La Bastie et Oullins, Poidebard se fixa définitivement à Lyon, rue Jarente, 11, en 1890. C'est là qu'il reçut, pendant les longues années de sa maladie, les nombreuses visites de ses amis, de ses collègues des Bibliophiles et toujours on le trouvait également affable et accueillant.

En 1889, parut l'*Ode de l'Antiquité et Excellence de la ville de Lyon*, par Charles Fontaine, réimprimée d'après la rarissime édition de 1557. Ce petit volume, un des prèmiers publiés par la Société des Bibliophiles Lyonnais, se compose de poésies adressées à des personnages occupant de hautes fonctions dans l'administration de la cité. Poidebard fut l'éditeur de ce volume; ses très curieuses notes mettent en lumière tous ces personnages, nous initiant ainsi à la vie lyonnaise au XVIe siècle. Vint ensuite le très beau volume des *Notes héraldiques et généalogiques concernant les pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais* (1896) qui complète si heureusement les armoriaux lyonnais parus à ce jour. Cet ouvrage qui comprend environ cinq cents blasons inédits, est une des plus intéressantes publications sur l'histoire des familles lyonnaises. Les dessins des blasons qui accompagnent le texte ont été éxécutés, en partie, d'après les croquis de Poidebard. Poidebard, bibliophile délicat et paléographe avisé, était aussi un dessinateur de talent. Il avait surtout un goût exquis et le sentiment de l'art héraldique poussé à l'extrême.

Plusieurs années après, la *Correspondance de Monsieur de Saint-Fonds et du Président Dugas* venait

apporter une notable contribution à l'histoire littéraire de Lyon au XVIIIe siècle. Dans une très substantielle notice sur les deux correspondants, Poidebard nous trace un magistral portrait de ces deux belles figures de la grande bourgeoisie lyonnaise. Mieux que personne, il savait apprécier leurs brillantes qualités intellectuelles jointes à une haute probité, à un rare bon sens et à des mœurs exemplaires.

Ces importantes publications étaient entremêlées de travaux de moindre envergure et plusieurs charmants petits recueils de généalogies vinrent tour à tour prendre place sur les tablettes des heureux privilégiés à qui les rares exemplaires étaient distribués.

Pour être un paléographe et un chercheur, William Poidebard n'en était pas moins un lettré aimable et délicat. En ces dernières années surtout il n'était pas d'événement de famille, mariage ou baptême, qui ne fut l'objet d'une pièce de vers. Dans ces poésies, destinées à un cercle intime et familial, notre ami mettait le meilleur de son cœur, les fleurs les plus gracieuses de son esprit. Et pourtant la Providence ne lui ménagea pas les épreuves ! En 1893, jeune encore, il était atteint d'un mal subit, imprévu, qui le clouait sur son fauteuil. Pendant ses longues années de claustration, sa sérénité ne se démentit pas un seul jour ; plein de courage et d'entrain, il ne cessait de travailler. Mais une épreuve plus douloureuse encore l'attendait : en 1897, il perdait sa fille, une douce et pure enfant, enlevée dans tout l'épanouissement de ses seize ans.

Le coup était rude ; le courage de notre ami n'en

fut pas abattu. C'est avec la plus touchante résignation chrétienne qu'il supporta cet irréparable malheur.

Et, peu à peu, il se reprit au travail, aidé et soutenu par l'abnégation, le dévouement de sa compagne, de sa vaillante épouse qui, toujours à ses côtés, sans une défaillance, devait jusqu'au bout lui adoucir les derniers pas de la route.

Il laisse inachevé un ouvrage sur les ex-libris lyonnais, très important travail de généalogie, de biographie et d'histoire littéraire. Cet ouvrage, dont tous les matériaux sont réunis, verra le jour prochainement, grâce au concours d'amis dévoués, ses collègues de la Société des Bibliophiles.

Le 21 juin 1902, à Oullins, William Poidebard s'éteignait doucement, sans souffrance, sans agonie, âgé de 57 ans.

Ami, adieu !

Avec le souvenir de votre chère affection que nous garderons toujours, vous nous laissez aussi des exemples. Votre vie, toute de simplicité et de modestie, se passa loin du bruit. Vous fûtes, outre le travailleur qui honore son pays, l'ami toujours fidèle, le conseiller discret et pour beaucoup un généreux appui. Jamais il ne sortit de vos lèvres que des paroles de bienveillance et de charité.

Adieu, allez donc retrouver dans l'éternité bienheureuse le repos et la paix que vous réserve l'infinie miséricorde de Dieu !

JANVIER - MARS 1903

BULLETIN
DE
LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME XIII. — N° 5.

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE DES LEGOUVÉ, 20
MONTBRISON
1903.

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.

SOMMAIRE :

Vicomte DE MEAUX	Nécrologie, 139. Excursion en 1903, 148. Construction d'un réseau d'égoûts à Feurs, 149.
Abbé SIGNERIN	Sépulture du moyen âge, trouvée dans la commune de Bonson ; l'église de Notre-Dame de Bonson, 150
Abbé PRAJOUX	Ancien usage religieux du Velay, 151. Mouvement de la Bibliothèque, 153. Mouvement du Personnel, 168.

JANVIER — MARS 1903.

BULLETIN DE LA DIANA

I.

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 FÉVRIER 1903.

PRÉSIDENCE DE M. LE VICOMTE DE MEAUX, PRÉSIDENT.

Sont présents : MM. Achalme, d'Alverny, F. Balay, Baldit, abbé Bégonnet, de Bonand, E. Brassart, abbé Brosse, Chaize, Charvet, abbé Chazal, abbé Chevrolat, Coudour, Crozier, J. Déchelette, J. Desjoyaux, N. Desjoyeaux, Dèzes, capitaine Didier, abbé Duclos, Durand, H. Gonnard, Granger, abbé Forestier, Jacquet, Lachèze, Lachmann, Lafay, Leriche, abbé Marsanne, vicomte de Meaux, Monery, abbé Penel, docteur Perdu, abbé Planchet, abbé J. Rey, Rochigneux, J. Rony, L. Rony, E. Rousse, abbé Saignol, A. de Saint-Pulgent, abbé Signerin, Ph. Testenoire, F. Thiollier, N. Thiollier, baron de Vazelhes, abbé Versanne.

Sur le bureau se trouvent déposées les lettres de divers membres qui ont écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance. De ce nombre, il convient de signaler la lettre de S. E. le cardinal Couillé. M. le Président en donne lecture.

ARCHEVÊCHÉ
DE
LYON

Lyon le 15 février 1903.

Monsieur le Vicomte et Cher Président,

Que ne m'est-il permis d'aller le jeudi 26 février assister à l'assemblée de notre chère Diana. Je serai ce jour-là sur la route de Rome pour aller représenter le diocèse de Lyon aux solennités du Jubilé Pontifical de Léon XIII, et prendre part à une Congrégation des Cardinaux dans laquelle on doit traiter une question qui intéresse la cause de Notre Jeanne d'Arc. Je suis certain que tous les membres de notre Compagnie m'accompagneront pendant ce voyage de leur sympathie et de leurs prières.

Je veux de loin, cher Président, vous dire la part que j'ai prise au deuil causé par la mort du vénéré M. Testenoire.

Ce grand chrétien, travailleur infatigable jusqu'à son dernier jour, en nous laissant son ouvrage sur Saint-Etienne a prouvé une fois de plus combien est douce et féconde l'harmonie de la Foi et de la Science. Il laisse une mémoire bénie, *In memoria æterna erit Justus.*

Je serais bien ingrat si je ne vous remerciais pas du volume consacré à Saint-Galmier et aux souvenirs recueillis dans votre excursion. Récit et illustration forment un tout d'un grand intérêt. Je vous remercie de cet envoi qui trouvera noble place dans nos archives diocésaines.

Veuillez, Monsieur le Vicomte et Cher Président, agréer et faire agréer à tous les membres de la Diana l'expression de mes sentiments de respect et d'affectueux dévouement.

† Pierre, Cardinal Coullié, archevêque de Lyon.

C.P. TESTENOIRE
LAFAYETTE
1810-1903

Ensuite M. le Pr[illegible]
termes des membres [illegible]

« Messieurs,

« Je suis donc des[illegible]
un funèbre devoir aux anciens [illegible]
à ceux qui, durant le [illegible]
l'ont fait naître ou l'ont [illegible]

« L'année dernière elle [illegible]
Durand son secrétaire [illegible], son [illegible]
organe.

Cette année, au ter[illegible]
pure et presque séculaire, s'et[illegible]
son doyen, son second fondateur [illegible]
fait plus, pouvons-nous dire, [illegible]
sance ; car il l'avait ressuscité [illegible]
s'agit des hommes et des [illegible]
à Vincent Durand qu'il fond[illegible]
réfléchir et puisqu'un jour rem[illegible]
il a fait dans notre histoire la [illegible]
cepté la sienne, je répéterai [illegible]
Persigny avait donné à la Di[illegible]
M. Testenoire-Lafayette lui a d[illegible]
donc cette âme, emanée de [illegible]
effet à jamais comme était la [illegible]
s'est jusqu'à la fin reflétée sur [illegible]
nus : empreinte de sérénité et [illegible]
temps que pénétrée de l'amour d[illegible]
vérité !

La Diana avait dû à M. de Persigny la [illegible]
tion magnifique de l'édifice qui l'abrite, l'ac[illegible]
des livres, ses instruments de travail, [illegible]
gramme de sa tâche et de sa destinée. A[illegible]

Ensuite M. le Président se lève et parle en ces termes des membres récemment décédés :

« Messieurs,

« Je suis donc destiné d'année en année à rendre un funèbre devoir aux anciens de notre compagnie, à ceux qui, durant le siècle qui vient de se clore, l'ont fait naître ou l'ont fait vivre.

L'année dernière elle portait le deuil de Vincent Durand son secrétaire perpétuel, son guide et son organe.

Cette année, au terme d'une vie toujours pleine et pure et presque séculaire, s'éteint sans avoir décliné, son doyen, son second fondateur, l'homme qui avait fait plus, pouvons-nous dire, que lui donner naissance ; car il l'avait ressuscitée. Aussi bien quand il s'agit des hommes et des choses de la Diana, c'est à Vincent Durand qu'il faudra longtemps encore se référer et puisqu'un jour remontant à nos origines, il a fait dans notre histoire la part de chacun, excepté la sienne, je répèterai après lui que M. de Persigny avait donné à la Diana un corps, et que M. Testenoire-Lafayette lui a donné une âme. Puisse donc cette âme, émanée de notre doyen, rester en effet à jamais comme était la sienne, comme elle s'est jusqu'à la fin reflétée sur ses traits réguliers et fins : empreinte de sérénité et d'aménité, en même temps que pénétrée de l'amour du travail et de la vérité !

La Diana avait dû à M. de Persigny la restauration magnifique de l'édifice qui l'abrite, l'acquisition des livres, ses instruments de travail, enfin le programme de sa tâche et de sa destinée. Autour de

Ensuite M. le Président se lève et parle en ces termes des membres récemment décédés :

« Messieurs,

« Je suis donc destiné d'année en année à rendre un funèbre devoir aux anciens de notre compagnie, à ceux qui, durant le siècle qui vient de se clore, l'ont fait naître ou l'ont fait vivre.

L'année dernière elle portait le deuil de Vincent Durand son secrétaire perpétuel, son guide et son organe.

Cette année, au terme d'une vie toujours pleine et pure et presque séculaire, s'éteint sans avoir décliné, son doyen, son second fondateur, l'homme qui avait fait plus, pouvons-nous dire, que lui donner naissance ; car il l'avait ressuscitée. Aussi bien quand il s'agit des hommes et des choses de la Diana, c'est à Vincent Durand qu'il faudra longtemps encore se référer et puisqu'un jour remontant à nos origines, il a fait dans notre histoire la part de chacun, excepté la sienne, je répèterai après lui que M. de Persigny avait donné à la Diana un corps, et que M. Testenoire-Lafayette lui a donné une âme. Puisse donc cette âme, émanée de notre doyen, rester en effet à jamais comme était la sienne, comme elle s'est jusqu'à la fin reflétée sur ses traits réguliers et fins : empreinte de sérénité et d'aménité, en même temps que pénétrée de l'amour du travail et de la vérité !

La Diana avait dû à M. de Persigny la restauration magnifique de l'édifice qui l'abrite, l'acquisition des livres, ses instruments de travail, enfin le programme de sa tâche et de sa destinée. Autour de

Ensuite M. le Président se lève et parle en ces termes des membres récemment décédés :

« Messieurs,

« Je suis donc destiné d'année en année à rendre un funèbre devoir aux anciens de notre compagnie, à ceux qui, durant le siècle qui vient de se clore, l'ont fait naître ou l'ont fait vivre.

L'année dernière elle portait le deuil de Vincent Durand son secrétaire perpétuel, son guide et son organe.

Cette année, au terme d'une vie toujours pleine et pure et presque séculaire, s'éteint sans avoir décliné, son doyen, son second fondateur, l'homme qui avait fait plus, pouvons-nous dire, que lui donner naissance ; car il l'avait ressuscitée. Aussi bien quand il s'agit des hommes et des choses de la Diana, c'est à Vincent Durand qu'il faudra longtemps encore se référer et puisqu'un jour remontant à nos origines, il a fait dans notre histoire la part de chacun, excepté la sienne, je répèterai après lui que M. de Persigny avait donné à la Diana un corps, et que M. Testenoire-Lafayette lui a donné une âme. Puisse donc cette âme, émanée de notre doyen, rester en effet à jamais comme était la sienne, comme elle s'est jusqu'à la fin reflétée sur ses traits réguliers et fins : empreinte de sérénité et d'aménité, en même temps que pénétrée de l'amour du travail et de la vérité !

La Diana avait dû à M. de Persigny la restauration magnifique de l'édifice qui l'abrite, l'acquisition des livres, ses instruments de travail, enfin le programme de sa tâche et de sa destinée. Autour de

Ensuite M. le Président se lève et parle en ces termes des membres récemment décédés :

« Messieurs,

« Je suis donc destiné d'année en année à rendre un funèbre devoir aux anciens de notre compagnie, à ceux qui, durant le siècle qui vient de se clore, l'ont fait naître ou l'ont fait vivre.

L'année dernière elle portait le deuil de Vincent Durand son secrétaire perpétuel, son guide et son organe.

Cette année, au terme d'une vie toujours pleine et pure et presque séculaire, s'éteint sans avoir décliné, son doyen, son second fondateur, l'homme qui avait fait plus, pouvons-nous dire, que lui donner naissance ; car il l'avait ressuscitée. Aussi bien quand il s'agit des hommes et des choses de la Diana, c'est à Vincent Durand qu'il faudra longtemps encore se référer et puisqu'un jour remontant à nos origines, il a fait dans notre histoire la part de chacun, excepté la sienne, je répèterai après lui que M. de Persigny avait donné à la Diana un corps, et que M. Testenoire-Lafayette lui a donné une âme. Puisse donc cette âme, émanée de notre doyen, rester en effet à jamais comme était la sienne, comme elle s'est jusqu'à la fin reflétée sur ses traits réguliers et fins : empreinte de sérénité et d'aménité, en même temps que pénétrée de l'amour du travail et de la vérité !

La Diana avait dû à M. de Persigny la restauration magnifique de l'édifice qui l'abrite, l'acquisition des livres, ses instruments de travail, enfin le programme de sa tâche et de sa destinée. Autour de

Ensuite M. le Président se lève et parle en ces termes des membres récemment décédés :

« Messieurs,

« Je suis donc destiné d'année en année à rendre un funèbre devoir aux anciens de notre compagnie, à ceux qui, durant le siècle qui vient de se clore, l'ont fait naître ou l'ont fait vivre.

L'année dernière elle portait le deuil de Vincent Durand son secrétaire perpétuel, son guide et son organe.

Cette année, au terme d'une vie toujours pleine et pure et presque séculaire, s'éteint sans avoir décliné, son doyen, son second fondateur, l'homme qui avait fait plus, pouvons-nous dire, que lui donner naissance ; car il l'avait ressuscitée. Aussi bien quand il s'agit des hommes et des choses de la Diana, c'est à Vincent Durand qu'il faudra longtemps encore se référer et puisqu'un jour remontant à nos origines, il a fait dans notre histoire la part de chacun, excepté la sienne, je répèterai après lui que M. de Persigny avait donné à la Diana un corps, et que M. Testenoire-Lafayette lui a donné une âme. Puisse donc cette âme, émanée de notre doyen, rester en effet à jamais comme était la sienne, comme elle s'est jusqu'à la fin reflétée sur ses traits réguliers et fins : empreinte de sérénité et d'aménité, en même temps que pénétrée de l'amour du travail et de la vérité !

La Diana avait dû à M. de Persigny la restauration magnifique de l'édifice qui l'abrite, l'acquisition des livres, ses instruments de travail, enfin le programme de sa tâche et de sa destinée. Autour de

lui, l'ami de César, s'étaient rassemblés, à côté des Foréziens curieux de l'histoire de leur pays, ceux qu'attirait César et sa fortune. La Diana compta de la sorte 240 membres qui lui apportèrent d'abondantes ressources, mais qui ne travaillaient, ni ne conféraient ensemble. Elle n'avait ni assemblées, ni publications régulières ; aucune mesure n'était prise pour ouvrir ses collections soit aux sociétaires, soit au public. Aussi, faute de sentir y circuler la vie, nombre de membres l'abandonnaient déjà avant 1870. Languissante alors, elle semblait, comme son premier fondateur, ne pas devoir survivre à l'année terrible. M. Testenoire la ranima. Estimant sans doute que plus la patrie était malheureuse et paraissait ruinée, plus il importait de ne rien laisser perdre du trésor de ses antiques souvenirs, il adressa un appel à ce qui restait des anciens membres de la Diana. Dix-huit seulement répondirent à ce premier appel, dix-huit se rencontrèrent dans la salle depuis deux ans au moins désertée et, sous l'inspiration de M. Testenoire, décidèrent que la société de la Diana revivrait. Présidée et dirigée par lui, elle se releva ; lorsqu'en 1873 elle recommença à dresser la liste de ses membres, elle en avait 93. Bien peu de ceux qui figuraient sur cette liste s'y retrouvent aujourd'hui ; mais la plupart y sont restés jusqu'à leur mort et beaucoup sont maintenant représentés parmi nous par leurs fils. Tant que M. Testenoire demeura à sa tête, notre Société ne cessa de croître ; en 1879 quand, retenu par d'autres devoirs, il renonça à la présider, elle comptait 168 membres et, grâce à l'impulsion donnée par lui, elle n'a pas décliné ensuite ; nous sommes 270 aujourd'hui. Je rapporte à son impul-

sion la croissance qui se continue encore, parce que tout ce qui entretient et manifeste l'activité de la Diana remonte à son initiative. Sous lui, les livres et les documents que nous possédons ont été mis à la disposition des sociétaires, des habitants de Montbrison, des travailleurs accrédités et vous pouvez voir aujourd'hui cette bibliothèque et ces archives foréziennes, gardées qu'elles sont par un conservateur obligeant et assidu, fréquemment consultées ; en dehors des études que nous publions, elles ont contribué à plus d'une recherche savante. Sous M. Testenoire également ont été tenues régulièrement nos séances trimestrielles et inaugurées nos excursions archéologiques à travers le vieux Forez. Plus d'un vestige oublié du passé a été de la sorte remis en lumière ; plus d'un édifice vénérable, disputé tantôt à une mutilation, tantôt à une restauration qui menaçait de le défigurer. La première de nos excursions a eu lieu le 1er juillet 1873 à Montverdun et à la Bâtie. Déjà rien n'y manquait : ni un questionnaire soulevant à chaque pas un problème historique et trop vaste sans doute pour être complètement rempli, ni un repas, excellent peut-être, en tout cas assaisonné par la joie des convives à se retrouver ensemble, ni même au dessert une chanson qui a mérité d'être conservée dans nos annales. Pourquoi faut-il que cette visite à la Bâtie ait précédé de si peu la dévastation de la merveilleuse chapelle, *mirabile sacellum*, selon Fodéré, exemplaire unique de la renaissance italienne en Forez, en même temps que monument de la foi catholique sauvegardée par les d'Urfé dans notre province. Cet acte de vandalisme était fait pour désoler le président de la Diana ; as-

socié alors à ses démarches, je lui dois ce témoignage qu'il n'a rien épargné pour l'empêcher et du moins lui a-t-il été donné de trouver ensuite auprès de lui celui qui devait, autant qu'il dépendait d'une main humaine, nous en consoler, celui qui, employant avec le talent d'un artiste les plus ingénieux procédés de la photographie, nous a restitué la Bâtie.

Sous M. Testenoire enfin, ont commencé à paraître nos volumes de *Mémoires* et nos *Bulletins* périodiques : les volumes contenant les travaux de longue haleine que la Compagnie confie aux plus érudits et laborieux de ses membres ; les bulletins renfermant le compte rendu de nos séances, communiquant à tous, à mesure qu'elles nous sont apportées, les recherches et les découvertes d'un grand nombre. Ainsi s'est établi et perpétué parmi nous au profit de l'histoire de notre province, entre les plus habiles et les plus modestes, un cordial échange d'informations, un commerce intellectuel qui entretient et développe l'amour de la petite patrie.

Si les nouveaux venus ici me demandent comment M. Testenoire-Lafayette provoquait ces efforts inégaux et variés, comment il obtenait de chacun ce que chacun pouvait donner, je leur dirai que c'était à force de bienveillance ; qu'en estimant toujours ceux qu'il abordait capables de bien faire, il les amenait à bien faire en effet et je suis persuadé qu'une réponse pareille serait donnée dans toutes les sociétés qu'il a dirigées. Car la Diana, même quand il la ressuscitait, n'était ni l'unique ni le principal objet de ses soins. Son temps se partageait d'abord à Saint-Etienne entre les œuvres charitables

dont il était l'âme et les affaires des familles dont il avait gagné la confiance étant notaire et, qu'après avoir cédé son étude, il assistait encore de ses conseils. Aussi bien le jour même de ses funérailles, sa vie a été esquissée tout entière par un témoin, un ami des derniers jours, initié aux vieux souvenirs. Je ne saurais rien ajouter, si ce n'est en ce qui concerne la Diana et ce qui l'occupe, à la page écrite par M. Tezenas du Montcel et, lorsque j'essaie, en m'inspirant de cette page, de représenter, telle que je l'entrevois, la carrière de notre aimable et vénérable doyen, je rencontre une parole empruntée par lui à un de ses collègues à qui il rendait hommage, et je la lui applique à lui-même en la modifiant : « La vie de l'honnête homme — disait ce devancier de M. Testenoire — est divisée comme une pièce de théâtre en cinq actes : au premier l'innocence ; au second les études de la jeunesse ; au troisième les travaux d'un état ; au quatrième les honneurs et les emplois ; au cinquième, la piété et le repos qui conviennent à la vieillesse » (1). Telle a été en effet la vie qui vient de finir, avec cette différence toutefois que les cinq actes n'y furent pas divisés ; de même que vers le terme, nous avons vu cette vie garder en quelque sorte l'innocente fraîcheur du premier âge, de même aussi la piété n'avait certes pas attendu la vieillesse pour s'y manifester.

Enfin cette vieillesse s'est-elle accordé le repos ? Il est difficile de l'admettre en lisant sur le seuil de l'histoire de Saint-Etienne achevée six mois avant la mort de son auteur cette date assurément digne de

(1) C.-P. Testenoire-Lafayette, *Notaires de l'arrondissement de Saint-Étienne — Notices*, p. 8.

remarque : *16 août 1902, quatre-vingt-douzième anniversaire de ma naissance.* C'était son premier livre : fait sans exemple, si je ne me trompe, dans l'histoire littéraire. Le bon Rollin, après une carrière vouée à la culture et à l'enseignement des belles lettres, avait publié son premier ouvrage à soixante-cinq ans et cette fécondité tardive étonna son siècle. M. Testenoire en ce point a de beaucoup dépassé Rollin, puisqu'après s'être habitué durant vingt-deux ans dans l'exercice de sa profession aux recherches exactes et aux formules précises, il a attendu quarante-deux ans de plus, jusqu'à quatre-vingt-douze ans pour enfanter un volume. A ce volume si lentement préparé, avaient préludé d'ailleurs les opuscules semés à travers nos divers recueils, la monographie de Valbenoîte, de son abbaye et de son église, le récit sur pièces authentiques de la querelle sanglante des seigneurs de Saint-Priest et des seigneurs de Roche-la-Mollière, la biographie du curé Léonard Janier, et du curé Guy Colombet. Enfin la notice insérée dans le *Forez pittoresque* avait résumé d'avance au sujet de Saint-Etienne ce qu'une critique exempte d'illusion devait plus tard définitivement établir, et l'avait résumé en laissant discrètement entrevoir l'attachement modeste et tenace du plus âgé des historiens pour sa ville natale, la plus jeune des grandes villes de France.

« Saint-Etienne, — a écrit M. Testenoire — a toujours été peuplé d'artisans et d'industriels et n'a jamais conservé beaucoup de rentiers dans ses murs.

« C'est cette population travailleuse, calme, modérée, attachée à sa foi religieuse, choisissant les meilleurs pour en faire ses consuls, c'est cette population qui

a fait d'un hameau la septième ville de France comme nombre d'habitants, la première de celles qui ont conservé le nom du patron de leur vieille église berceau du centre primitif de la cité. »

A quoi il ajoutait :

« L'ancien type stéphanois s'est altéré par l'invasion des innombrables étrangers qu'a attirés l'accroissement de l'industrie. Au commencement de ce siècle on trouvait souvent encore de vieux forgeurs, d'anciens passementiers, simples, gais, un peu narquois, travaillant tôt et tard, pendant six jours, se délassant un moment le matin et plus longtemps le soir, après le labeur, assis alors sur le seuil de leur porte, un gros *bichon* de soupe à la main, et échangeant, dans leur patois imagé, des conversations entremêlées de gros rires ; puis le dimanche après vêpres, allant avec leur famille, souvent nombreuse, boire une écuellée de lait vers une ferme, sur le bord d'un pré. »

Voilà le Saint-Etienne qu'a tout d'abord aimé M. Testenoire, que sa pensée et son cœur n'ont guère cessé d'habiter. L'histoire qu'il a composée s'arrête au début du dix-neuvième siècle. Dans les dernières pages seulement, il évoque à côté des documents authentiques la tradition orale, les souvenirs qu'il avait recueillis quand il était jeune de la bouche des vieillards, et vous penserez sans doute, Messieurs, que ces pages qui rappellent, à travers les excès révolutionnaires, les actes généreux de quelques braves gens ne sont pas les moins intéressantes. Vous y verrez par exemple que, durant la réaction thermidorienne qui fut assez violente en cet endroit, un jour que les terroristes étaient tra-

qués par une bande furieuse, l'un d'eux, voisin d'un Testenoire-Lafayette, vint effrayé et tremblant chercher asile dans la maison d'où, peu de temps auparavant, il avait voulu expulser le légitime propriétaire et vous ne vous étonnerez pas d'apprendre qu'il y fut reçu avec bonté, vous savez bien que tel aurait été l'accueil qu'aurait fait à son ennemi, le Testenoire que nous avons connu, si pourtant il est possible de se le figurer en nos jours ayant un ennemi.

A la lecture de ces dernières pages peut-être regretterez-vous que l'auteur n'ait pas poussé plus loin son récit et qu'arrivé au siècle qui fut le nôtre, il n'ait pas fait succéder à ses recherches érudites ses mémoires personnels. Peut-être vous joindrez vous à moi pour adresser un appel à sa famille, afin qu'au moyen des papiers qu'il lui a laissés et des entretiens qu'elle n'a pas oubliés, elle continue et complète l'œuvre à laquelle elle a déjà participé. Cette œuvre en effet, telle que nous l'avons maintenant entre les mains, est due au concours de trois générations : l'aïeul l'a composée, le gendre l'a illustrée, le petit-fils en a vérifié le texte et surveillé l'impression.

Ainsi a-t-il été donné à M. Testenoire, en transmettant aux siens ses sentiments et ses principes, de les associer à ce qui l'occupait lui-même. Jusqu'à la fin, il n'a pas été seul dans la vie et, par une enviable faveur de la Providence, il n'a pas été seul non plus dans la mort. Vers le terme de l'année dernière, son inséparable compagne et lui demandaient à Dieu, chacun de leur côté, on l'a su plus tard, de ne pas se survivre l'un à l'autre. Dieu n'a pas tardé à

les exaucer. Le 21 janvier, selon une coutume de deuil et d'expiation, à laquelle après un siècle et plus ils restaient fidèles, déjà éprouvés par l'hiver, ils étaient allés ensemble à la messe. Ce fut leur dernière sortie, la dernière messe qu'ils entendirent. Ensemble, trois semaines après, leurs deux cercueils entraient dans la même église, trop étroite pour contenir la foule émue et recueillie qui les accompagnait. Ensemble ils s'étaient éteints sous le même toit, sans que chacun vit mourir l'autre. Ensemble, ils venaient de se retrouver, avec une mutuelle et joyeuse surprise, dans un séjour meilleur, assurés de vivre à jamais réunis.

Messieurs, je n'ai pas fini de compter nos morts.

Depuis notre dernière réunion, nous avons encore perdu M. Pierre Lachèze, M. Etienne Gautier.

Il y a peu de temps M. Lachèze nous quittait pour employer dans l'industrie les connaissances qu'il avait acquises à l'Ecole centrale, par un labeur couronné de succès. Nous espérions alors qu'il reviendrait plus tard dans un pays, dans une cité où, durant le siècle maintenant écoulé, sa famille avait tenu une place considérable et rendu d'importants services. Il devait y rentrer bientôt, mais pour y mourir presque soudainement.

M. Gautier appartenait à la fois au Roannais, à Lyon, à Paris. Ailleurs on a déjà dit, on redira longtemps encore ses vertus aimables et généreuses, ses grandes œuvres et ses actes innombrables de charité, sa vaillance durant la guerre, son dévouement infatigable et toujours délicat et modeste à ses amis, aux pauvres, à son pays. Ici il convient de rappeler son goût et son talent pour les arts. Car ce goût

n'était pas étranger à l'archéologie : s'il était capable de peindre lui-même de beaux tableaux, un Saint-Georges, une Sainte-Cécile, pourtant selon la pente de son caractère il s'intéressait davantage à ce que les autres avaient fait et, s'éprenant tantôt d'une époque tantôt d'une autre, il en étudiait curieusement les monuments, il en rassemblait les ouvrages.

Ce talent se mêlait aussi à ses bonnes œuvres. Il y a quelques années la Diana visitait Charlieu et dans cette ville, où nous avaient attirés les monuments du moyen âge, les restes imposants de l'abbaye romane, et le cloître où s'était épanoui le style ogival ,nous rencontrions un édifice moderne aux vastes et harmonieuses proportions, qui ne déparait pas la vieille cité, loin de là. Il était pour elle et pour toute la contrée à la fois un ornement et un bienfait. C'était une école de frères Maristes (que va-t-elle devenir aujourd'hui ?) construite avec les ressources de M. Gautier et sur ses dessins.

Excursion pour 1903.

M. le Président dit qu'il serait peut-être bon de désigner dès aujourd'hui le but de l'excursion archéologique de la Société en 1903, plutôt qu'à l'Assemblée générale de mai ou de juin. Les commissaires auraient ainsi plus de temps pour l'organiser.

M. J. Déchelette rappelle que l'année passée, à la demande de M. Roux, on avait désigné Néronde pour l'excursion de 1903. Cependant, de l'avis de quelques membres, l'Assemblée doit rester souveraine et choisir une autre localité si elle le croit préférable.

MM. Gonnard et Brassart proposent une excursion dans la partie du département avoisinant le Rhône, le Forez-Viennois, Malval, Lupé, Chavanay. Mais ce serait une excursion qui durerait deux jours, il faudrait coucher à Vienne.

M. Crozier fait observer que, dans la séance du 3 juin dernier, la Société s'étant engagée envers M. Roux à visiter Néronde en 1903, il n'est guère possible de revenir sur cette promesse sans l'assentiment de M. Roux.

Il est décidé qu'il sera demandé à M. Roux son programme pour en être délibéré à la prochaine réunion.

Construction d'un réseau d'égouts à Feurs. — Communication de M. J. Ory, maire de Feurs.

M. le Président informe l'assemblée que M. J. Ory, maire de Feurs, est venu ce matin prévenir le conseil de la Diana de l'exécution, au cours de l'année, de grands travaux dans le sous-sol de la ville de Feurs, occasionnés par la construction d'un réseau d'égouts.

Dans le cahier des charges, dressé pour l'adjudication de ces travaux, il a été spécifié que tous les débris, tous les objets qui seraient rencontrés au cours des fouilles resteraient la propriété de la ville ; que, s'il survenait la découverte de substructions dignes d'être dégagées, d'être relevées avec soin, l'administration municipale pourrait faire arrêter les travaux pendant tout le temps nécessaire aux constatations, aux recherches.

M. Ory a demandé à ce que la Société de la Diana veuille bien aider la commission municipale chargée de la surveillance des travaux dans le sauvetage et le classement des objets antiques que l'on pourrait découvrir.

Le conseil a félicité M. le Maire de Feurs d'avoir fait insérer dans le cahier des charges des travaux de la ville de Feurs des clauses aussi profitables à l'archéologie et à l'histoire, dignes d'être données en exemple. Il l'a remercié de vouloir bien inviter la Diana à constater les découvertes qui pourraient se produire et lui a dit que MM. E. Brassart et T. Rochigneux se tiendraient à sa disposition pendant toute la durée des travaux et se rendraient à Feurs à son premier appel.

Sépulture du Moyen âge trouvée dans la commune de Bonson ; l'église de Notre-Dame de Bonson. — Communication de M. l'abbé Signerin, curé archiprêtre de Saint-Rambert.

La parole est donnée à M. l'abbé Signerin, curé archiprêtre de Saint-Rambert-sur-Loire. Il entretient la réunion de la découverte récente d'une sépulture, probablement chrétienne, faite dans la commune de Bonson, au lieu de la Tuilière, près du village de Bechet.

Des travaux agricoles ont mis à jour, à une faible profondeur, un cercueil orienté, plus large à la tête qu'aux pieds, formé de dalles justaposées sans mortier et renfermant un squelette dont la tête seule n'était pas tombée en poussière. Aucun objet, aucun vase

ne furent recueillis au milieu des cendres humaines. Les dalles, d'une seule pièce, qui formaient les côtes et le couvercle de ce cercueil sont du calcaire particulier à cette partie de la plaine du Forez. Calcaire dont la couche est assez épaisse à Sury pour être exploitée par les chaufourniers ; mais qui, dans les régions avoisinantes, se présente par banc de quelques centimètres d'épaisseur.

Une discussion s'engage entre plusieurs membres sur l'âge probable de cette tombe. Sa forme, l'absence de tout mobilier funéraire paraissent indiquer le XIIe siècle, comme l'âge le plus reculé.

M. l'abbé Signerin donne ensuite lecture des quelques pages de son livre sur Notre-Dame de Bonson, consacrées à l'architecture de cette église remaniée au cours des siècles. Il résulte des constatations de l'auteur que la porte d'entrée, et le campanile appartiennent à la construction primitive, au XIIe siècle.

Anciens usages religieux du Velay. — Communication de M. l'abbé Prajoux.

M. Gonnard donne lecture d'une note de M. l'abbé Prajoux concernant certains usages religieux encore suivis au cours du XIXe siècle dans certaines paroisses du Velay avoisinant le Forez. Usages concernant : les croix des confréries, la couleur du voile qui ornait chaque croix, couleur qu'arboraient dans leur costume, les jours de cérémonie, les membres des confréries ; les repas de funérailles.

M. l'abbé Prajoux conclut, toutefois sans en

fournir la preuve, que des pratiques semblables devaient être aussi en usage dans le Forez.

La séance est levée.

Le Président,
Vicomte DE MEAUX.

Le membre faisant fonction de secrétaire,
Eleuthère BRASSART.

II

MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dons.

Ont été offerts par MM. :

Anonyme: Plan terrier, coté et numéroté, de la ville, château et environs de Saint-Just-en-Chevalet.

Deuxième moitié du XVIIIe siècle. — Longueur o^m 66, hauteur o^m 47.

— Plan de l'église paroissiale de Saint-Thibaud de Saint-Just-en-Chevalet et ses abords portant l'indication des agrandissements projetés.

Première moitié du XIXe siècle. — Echelle de o^m 004 par mètre. — Hauteur o^m 30 ; largeur o^m 33.

Bertrand (Alfred), sa notice : *Rapport du conservateur du musée départemental de l'Allier. La cheminée du doyenné.* Moulins, (Auclaire), 1902, in-8°.

Biron (Joseph), sa notice nécrologique : *M. Louis de Lapala, chef de division honoraire de la Préfecture de la Loire, secrétaire-archiviste de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.* Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1902, in-8°.

Germain de Maidy (Léon), sa notice: *Une ancienne cloche de Bussières (Haute-Saône), 1660.* (Extrait

des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1899-1900). Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1900, in-8°.

Gontard (Eugène) : Transaction passée entre noble Guillaume de Mars, seigneur de Sainte-Agathe, d'une part, et Jean de l'Olme, alias Rejod, dudit lieu, d'autre part, au sujet de servis dus par ce dernier (1446, 3 mai).

Expédition authentique, parchemin barlong.

— Cession, en présence et sous l'autorisation d'Arthaud Moriet, châtelain de Cousan, d'un emplacement confiné de trois brassées de long sur deux de large, dans l'intérieur de l'enceinte de Sauvain, au profit de divers habitants y dénommés des environs, à l'effet d'y construire une maison de refuge, sous la charge d'aider à la défense de la place et de contribuer à la réparation et entretien des fossés, fortifications et autres ouvrages militaires dudit lieu de Sauvain, reçu Pierre Boucher, notaire royal (1448, 18 février).

Expédition authentique, parchemin carré.

— Documents divers concernant les familles Morand *alias* Montrond, Morin, Mollin, Mallet et alliances, de Saint-Didier-sur-Rochefort, etc (1527-1647).

Accord et partage de biens à Saint-Didier-sur-Rochefort et environs, entre Jean de Montront et ses ayant droit d'une part, et les héritiers Chavarent de l'autre, reçu Pastural, notaire royal (1527). — Contrat de mariage portant donation entre Antoine du Mollin et Marie de Montrond, reçu Josset ou Fosset, notaire royal (1548). — Réponse de Jean de Montrond, au terrier de la rente de Cousan, reçu Colongy, au profit de Claude de Lévis (1549). — Transaction au sujet de biens-fonds entre Jean de Montrond et consorts d'une part, et Jean et Louis Georges, d'autre part (1550). — Transaction entre

Didier et Marie Montrond, reçu la Barge, notaire royal (1580). — Quittance de la dot de Marguerite Chaffal, épouse de Blaise Morin, portant règlement de diverses créances antérieures, reçu Randin, notaire royal (1583). — Contrat de mariage portant donation entre Jean Mallet de Montrond (Morand) et Marguerite de Perret, reçu Randin, notaire royal (1592). — Contrat de mariage entre Jean Gorinand (Gorand ?) de Dovézy, paroisse de Lérignieu et Claude Mallet de Montrond, reçu Randin, notaire royal (1599). — Obligation gagée sur fonds sis à Saint-Didier, passée par Jean Combes-Suchet au profit d'Antoine Suchet, reçu Dumolin, notaire royal (1600). — Contrat de mariage entre Pierre Montagny, de Saint-Sixte, et Antoinette Chavanerin, de Saint-Didier, reçu Forissier, notaire royal (1619). — Transaction et accord entre les consorts Durand et Jean Morand au sujet de biens successoraux (1637). — Contrat de mariage entre Antoine Mallet et Jeanne Chavanerin la jeune, reçu Poyet, notaire royal (1647).

12 pièces sous forme d'expédition authentique, papier et parchemin, de tous formats.

— Documents divers concernant l'église et plusieurs familles de Boën et environs (1600-1613).

Quittance du principal d'une rente de 100 livres passée au profit de Claude Baulme, marchand de Boën, par les curé et prêtres desserviteurs de l'église de Boën (1606). — Quittance passée par Théophile Perrinet, curé de Saint-Sixte, au profit de Jean Mallard, marchand de Boën, substitué aux droits de Claude Baulme (1606). — Transaction et accord entre Gabriel Cheurier, marchand de Boën et les consorts François père et fils, marchands dudit lieu, au sujet d'une prise d'eau pour l'irrigation de prés sis en la Goutte-Lanet près de Boën, reçu Grozelier, notaire royal (1608). — Transaction entre Antoine Michon de Boën et Claude Baulme, marchand dudit lieu, au sujet d'un prêt sur gage mobilier, reçu Grozelier, notaire royal (1613). — Jugement de l'élection de Forez au profit de Nicolas Baille, procureur d'office d'Uzore, demandeur en décharge de tailles contre les consorts François (1621). — Testament nuncupatif de Marguerite Gueynard,

veuve de Pierre Boyer, greffier de Cousan et son héritière testamentaire, au profit de Catherine Poyet, sa petite nièce, reçu Gaudin, notaire royal (1682).

6 pièces sous forme de copie ou expédition authentique, papier, formats divers.

Gras (L.-J.), sa notice : *L'année forézienne 1902*. (Extrait du *Mémorial de la Loire* du 1er janvier 1903). Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1903, in-8° (deux exemplaires).

Institut de France. Académie des inscriptions et belles-lettres. *Rapport fait au nom de la commission d'antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1901* par Paul Violet, lu dans la séance du 25 juillet 1901. Paris, Firmin-Didot et Cie, 1901, in-4°.

Jamot (Claudius), son *Compte-rendu du congrès archéologique de Troyes, année 1902*. (Extrait du *Bulletin mensuel de la Société académique d'architecture de Lyon*, novembre 1902). Lyon, (Waltener et Cie), 1902, in-8°.

Jourda de Vaux (comtesse) : l'abbé de la Rousselière, *La poèsie du ciel, Le paradis de Dante Alighieri, Traduction inédite. Symbolisme, art chrétien, histoire*. Paris, Périsse frères, s. d. (1901), gr. in-8°.

Lachmann (Emile), ses œuvres musicales : *Les verriers*, chœur pour quatre voix d'hommes, op. 256, paroles d'Antoine Roule. Lyon, « Accord Parfait », 1903, in-8°.

— *L'Algérie*, chœur à quatre voix d'hommes, op. 255, contenant intercalés trois petits airs arabes po-

pulaires, paroles de Vor Roger-Lacassagne. Lyon, « Accord Parfait », 1903, gr. in-8°.

— *Aubade champêtre*, chœur pour quatre voix d'hommes, op. 257, paroles de Gabriel Maglione. Lyon, « Accord Parfait », 1903, gr. in-8°.

Martin (abbé Jean-Baptiste), ses publications : *Bibliographie. Le linceul du Christ.* (Extrait de l'*Université catholique*). Lyon, Emmanuel Vitte, s. d., in-8°.

— *La chapelle de la Visitation Sainte-Marie de Bellecour*. Lyon, Emmanuel Vitte, 1903, in-8°.

— *Le chapitre primatial de Lyon*, conférence faite aux facultés catholiques de Lyon le 6 février 1903. Lyon, (M. Paquet), 1903, in-8°.

— et le Dr J. Birot, *Notice sur la collection des livres d'heures conservés au trésor de la primatiale de Lyon.* (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1902). Paris, imp. nat., 1903, in-8°.

Ministère de l'Agriculture. Direction de l'Agriculture. Bureau de la statistique et des subsistances. *Statistique agricole annuelle, 1901*. Paris, imp. nat., 1902, gr. in-8°.

Ministère de l'Instruction publique. *Journal des Savants*. Septembre-décembre 1902.

Prothière (Eugène), sa notice : *Richelieu à Tarare.* (Extrait du *Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare*). Charlieu, (Paul Charpin), 1902, in-8°.

Rousset (abbé C.-A), sa notice : (*Les prébendes des églises Saint-Jean, Saint-Etienne et Sainte-Croix en 1759*. Lyon, Emmanuel Vitte, 1903, in-8°.

— *L'écho des familles de Couzon au Mont d'Or.* Janvier 1903.

Signerin (abbé Charles), son ouvrage : *Notre-Dame de Bonson (Loire) et son pélerinage.* Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1903, in-12.

Testenoire-Lafayette (C.-P.), son livre : *Histoire de Saint-Etienne.* Nombreuses illustrations exécutées en phototypie ou photogravure sous la direction de Félix Thiollier. Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1902, in-4°.

Echanges.

Académie d'antiquités de Stockolm : Kongl. Witterhets historie och antiquitets akademiens manadsblad tjugosjette argangen, med 90 figurer. 1897.

Académie de Mâcon. *Annales.* 3e série, tome VI, année 1901.

Rameau (Mgr), Les comtes héréditaires de Mâcon. — Visite pastorale des archiprêtrés de Charlieu et du Rousset (*suite*).

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. *Mémoires.* IVe série, tome VIII, années 1901-1902.

Chabeuf (Henri), L'art et l'archéologie. — Vernier, Le duché de Bourgogne et les compagnies dans la seconde moitié du XIVe siècle.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. *Procès-verbaux et Mémoires.* Année 1902.

Gauthier (Jules), Les châteaux et les châtelains doma-

niaux en Franche-Comté sous les comtes et ducs de Bourgogne (XIIIe-XVe siècles).

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand : *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 2e série, nos 6 à 10, juin-décembre 1902 ; n° 1, janvier 1903.

Académie des inscriptions et belles-lettres. *Comptes-rendus des séances de l'année 1902. Bulletin*, mai-octobre 1902.

Audollent (Auguste), Note sur les fouilles du Puy-de-Dôme. (26 juillet-22 août 1901).

Académie de Vaucluse. *Mémoires*. Tome II, 2e, 3e et 4e livraisons, année 1902.

Académie du Var. *Bulletin*. LXXe année, 1902.

Bulletin historique du diocèse de Lyon, 3e année, n° 18, novembre-décembre 1902 ; 4e année, nos 19 et 20, janvier-avril 1903.

Rousset (abbé C.-A.), Les prébendes des églises Saint-Jean, Saint-Etienne et Sainte-Croix. (*Noms de fondateurs intéressant le Forez : Anne Dauphine ; Amédée, Philippe et Hugues de Talaru ; Dio, prieur de Montverdun ; — de collateurs: Jacques Henrys, de Grézieu ; de la Thuillière de Montbrison ; de Châteaumorand.*

Chambre de commerce de Saint-Etienne : *Condition publique des soies et titrage des soies et autres matières. Lois, decrets, statuts, règlements, décisions, mis à jour le 1er janvier 1903, suivis d'un tableau des bureaux publics officiels de conditionnement et de titrage.*

— — *Relevé des opérations de la condition publique des soies de Saint-Etienne*, années 1901 et 1902.

— Entrepôt réel des douanes. Mouvement des marchandises en entrepôt.

— Résumé de ses travaux pendant l'année 1902.

— Statuts de caisse de crédit agricole mutuel *(projet)*.

Comité de l'art chrétien du diocèse de Nîmes. *Bulletin*, tome VII, n° 46, année 1902.

Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes. *Recueil*, tome XVI, 4e livraison, octobre 1902.

Commission historique du département du Nord. *Bulletin*, tome XXV, année 1901.

Leuridan (Th.), Statistique féodale du département du Nord. La châtellenie de Lille.

Institut de Carthage. *Revue tunisienne*, 9e et 10e années, nos 36, 37 et 38, octobre 1902 à mars 1903.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, *Annuaire des bibliothèques et des archives, pour 1903*.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressée par M. Robert de Lasteyrie. Tome IV, 1re et 2e livraisons, n° 61848 à 74866, 1902-1903.

— *Bibliothèque d'archéologie africaine. Enquête administrative sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie*, publiée par M. Stéphane Gsell, 1902.

— Comité des travaux historiques et scientifiques. *Bulletin archéologique*, 2e et 3e livraisons, année 1902

Galle (Léon), Une ancienne chapelle de Savigny en Lyonnais (*planches*) ; — Thiollier (Félix et Noël), L'église de Ternay (Isère) (*planches*).

— — *Bulletin historique et philologique*, nos 1 et 2, année 1902.

— — Section des sciences économiques et sociales. *Bulletin. Congrès des Sociétés savantes de 1902 tenu à Paris.*

— Direction des Beaux-Arts. Bureau de l'enseignement et des manufactures nationales. *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, salle de l'hémicycle à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, du 1er au 4 avril 1902,*

— — — Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. *Bulletin*, n° 22, 15 décembre 1902.

— *Inventaire général des richesses d'art de la France: Paris. Monuments religieux et civils*, tome III, 1901 et 1902.

— — *Province. Monuments religieux*, tome III, 1901.

Musée Guimet. *Annales*. Bibliothèque d'études. Tome XIV. *Le rituel du culte divin journalier en Egypte*, par Alexandre Moret, 1902.

— — *Revue de l'histoire des religions*. 23e année, tome XLVI, nos 1, 2 et 3, juillet-décembre 1902.

Revue d'histoire de Lyon. Etudes, documents, bibliographie. Tome I, fascicules 5 et 6, septembre-décembre 1902; tome II, fascicule 1 et 2, janvier-avril 1903.

Charlety (S.), Le régime douanier de Lyon.

Revue épigraphique. 15e année, n° 106, juillet-septembre 1902.

Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais illustrée, tome X, nos 9 à 12, et tome XI, nos 1 à 4, septembre 1902 à avril 1903.

Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 9e année, nos 43 à 52, 19 septembre-21 novembre 1902; et 10e année, nos 1 à 23, 28 novembre 1902-1er mai 1903.

Société agricole et scientifique de la Haute-Loire. *Mémoires et procès-verbaux*, tome XI, 2e livraison, 1902.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. *Bulletin*, 3e série, tome IV, 2e livraison, 1902.

Société archéologique de Montpellier. *Mémoires*, 2e série, tome II, 3e fascicule, 1902.

Société archéologique et historique de la Charente. *Bulletin et mémoires*, années 1901-1902.

Société archéologique et historique de l'Orléanais. *Bulletin*, tome XIII, no 175, 2e trimestre 1902.

Société bibliographique et des publications populaires. *Bulletin*, 33e année, nos 9 à 12; et 34e année, nos 1 à 4; septembre 1902-avril 1903.

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. *Annales*, 2e série, tome XXII, 3e et 4e livraisons, octobre-décembre 1902.

Tableau général des conspirateurs et personnes suspectes du district d'Armeville, ci-devant Saint-Etienne, dans le domicile desquels les scellés ont été apposés, et de ceux entre les mains desquels les saisies ont été faites. — Evaluation de la fortune des principaux habitants de Saint-Etienne et montant des sommes auxquelles ils avaient été taxés par

Javogues. — Apurement de comptes, par Reverchon, des sommes payées à divers par ordre des représentants du peuple provenant de la taxe révolutionnaire du 10 thermidor an II.

Document relatif au transport en franchise des charbons destinés aux compagnies de colonisation.

Elections nationales de l'an IX. — Liste des notables du département de la Loire élus pour faire partie de la liste de notabilité nationale.

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. *Bulletin*, 3e année, nos 4 à 6, mai-octobre 1902.

Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain. *Bulletin*, 2e année, nos 7 à 12, août-décembre, 1902 ; et 3e année, nos 1 à 3, janvier-mars 1903.

— *Mémoires*, tome LII, 4e série, 2e volume, 1902.

Boyé (Pierre), Etude historique sur les Hautes-Chaumes des Vosges.

Société de Borda. *Bulletin*, 27e année, 3e et 4e trimestres 1902.

Société d'émulation d'Abbeville. *Bulletin*, nos 3 et 4, année 1899 ; et nos 1 à 4, années 1900 à 1902.

— *Mémoires*, 4e série, tome IV, 2e partie, 1900.

— — Série in-4°, tome IV. *Géographie historique du département de la Somme*, tome Ier, 1902.

Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain. *Annales*, 35e et 36e années, juillet 1902-mars-1903.

Société d'émulation du Doubs. *Mémoires*, 7e série, 6e volume, 1901.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletin*, nos 143 à 145, octobre 1902 à avril 1903.

Société de Saint-Jean. *Revue. Notes d'art et d'archéologie*, 14e année, nos 9 à 12, septembre-décembre 1902; 15e année, nos 1 à 3, janvier-mars 1903.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand. *Revue d'Auvergne*, 19e année, nos 3, 4 et 5, mai-décembre 1902 ; 20e année, no 1, janvier-février 1903.

Société des Amis des sciences et arts de Rochechouart. *Bulletin*, tome XII, nos 2 à 5, 1902.

Société des Antiquaires de l'Ouest. *Bulletin*, 2e série, tome IX, 2e, 3e et 4e trimestres 1902.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. *Bulletin-revue de Saintonge et d'Aunis*, XXIIe volume, 6e livraison, novembre 1902; et XXIIIe volume, 1re livraison, janvier-mars 1903.

Société des Bollandistes. Analecta Bollandiana, tome XXII, fascicule 1, 1903.

Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne. *Revue de la Haute-Auvergne*, 4e année, 4e fascicule, 1902.

Société des études historiques. *Revue*, 68e année, 1902.

Société des sciences et arts du Beaujolais. *Bulletin*, 3e année, juillet-décembre 1902.

Société des sciences, lettres et arts de Rive-de-Gier. *Bulletin*, no 5, novembre 1902.

Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain. *Bulletin*, nos 28 et 29, 3e et 4e trimestres 1902.

Société des sciences naturelles et d'enseignement

populaire de Tarare. *Bulletin*, 7e année, nos 7 à 12, et 8e année, nos 1 à 3, juillet 1902 à mars 1903.

Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère. *Bulletin*, 4e série, tome VI, 1902.

Société d'études des Hautes-Alpes. *Bulletin*, 21e année, 3e série, 3e et 4e trimestres 1902; et 1er trimestre 1903.

Société historique de Compiègne. *Bulletin*, tomes IX et X, 1899-1902.

— *Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne, sous la direction de M. Albert de Roucy*, par V. Cauchemé. 1re partie contenant: 1° un rapport de M. Albert de Roucy, 2° fouilles de Mont-Berny,

— *Excursions archéologiques de la Société de 1875 à 1900*, tome II, 1901.

— *Procès-verbaux, rapports et communications diverses*, tome préliminaire, 1888-1891; et tomes IX et X, 1900-1901.

Société historique et archéologique du Maine. *Revue historique et archéologique du Maine*, tome L, 2e semestre 1901; et tome LI, 1er trimestre 1902.

Société nationale des Antiquaires de France. *Bulletins et Mémoires*, 7e série, tome Ier, *Mémoires*, *1900*.

Stein (Henri), Pierre de Montereau, architecte de l'église abbatiale de Saint-Denis (*planches*).

— *Bulletin*, année 1902.

Société scientifique et littéraire d'Alais. *Revue Cevenole*, janvier-juin 1902.

Université de Lille. *Bulletin.* 2e série, 6e année, octobre 1902; 3e série, 7e année, n° 1, 1903.

Université de Lyon. *Annales*, nouvelle série, *Droit, lettres*, fascicules 9 et 10 : *Au musée de l'Acropole d'Athènes. Etudes sur la sculpture en Attique avant la ruine de l'Acropole lors de l'invasion de Xercès*, par Henri Lechat.

— *Bibliographie critique de l'histoire de Lyon depuis les origines jusqu'en 1789*, par Sébastien Charléty.

Abonnements

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome LXIII, 5e et 6e livraisons, septembre-décembre 1902.

Bulletin monumental, 65e et 66e volumes, n° 1 à 6, années 1901 et 1902, et 67e volume, nos 1 et 2, 1903.

Thiollier (Noël), L'église de Sainte-Foy-Saint-Sulpice (Loire) (*figures*).

Polybiblion. Revue bibliographique universelle. Partie littéraire, 2e série, tome LVI, 3e à 6e livraisons, septembre-décembre 1902; et tome LVII, 1re et 2e livraisons, janvier-février 1903.

Propylaeum ad acta sanctorum novembris, synaxarium ecclesia Constantinopolitana e codice Sirmondiano nunc Berolinensi adjectis synaxariis selectis opera et studia Hippolyte Delahaye, 1902.

Revue archéologique, 3e série, tome XLI, septembre-décembre 1902; et 4e série, tome Ier, janvier-avril 1903.

Déchelette (Joseph), La sépulture de Chassenard et les coins monétaires de Paray-le-Monial.

Revue épigraphique, 25e année, nos 104 à 106, janvier-septembre 1902.

Revue forézienne illustrée, 12e année, 2e série, nos 57 à 60, octobre-décembre 1902 ; et 13e année, 2e série, nos 61 à 64, janvier-avril 1903.

Roannais illustré, 7e série, 6e livraison, avril 1903.

Acquisitions.

Enlart (Camille), *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, première partie, *Architecture. — I. Architecture religieuse.* Paris, Alphonse Picard et fils, 1902, in-8°.

Galle (Léon) et Georges Guigue, *Histoire du Beaujolais, Mémoires de Louvet*, tomes I et II, Lyon, 1903, 2 vol. in-8°.

Petit (Ernest), *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne avec des documents inédits et des pièces justificatives* ; tome VIII, *Règne d'Eudes IV.* (suite et fin). Dijon, (Darantière), 1903, in-8°.

Steyert (André), *Armorial général de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes*, 8e livraison, ARC-ARO.

Familles citées, intéressant notre région : Ardaillon, Ardont, des Arelles, Arène, Arènes, d'Arènes, Arfeuille, Argental, d'Argenteis, d'Argères, Argis, d'Argy, Arias, Arlempdes, Arlenc, Arlo, Arlos, d'Armezin, Arnaud de Montarcher, Arnost, Arnoud, Arnulphe, Auloux, Arnoult, Arod.

IV

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Membres titulaires

M. d'Alverny, garde général des Eaux et Forêts, à Boën-sur-Lignon, reçu le 15 janvier 1903.

M. l'abbé Fabre, vicaire à Aveizieu, reçu le 26 février 1903.

M. l'abbé Joseph Penel, professeur au petit séminaire de Montbrison, reçu le 14 novembre 1902.

M. l'abbé Paul Penel, professeur au petit séminaire de l'Argentière, reçu le 20 mars 1903.

M. Félix Thiollier, ancien membre, ayant manifesté l'intention de reprendre rang parmi les membres de la Société, a été réintégré au nombre des titulaires.

Membres correspondants

M. Odile de Bonand, château de Montaret, par Saint-Menoux (Allier), reçu le 26 février 1903.

M. Eugène Ruffier, conseiller général du Rhône, 30, rue du Plat, à Lyon, reçu le 26 février 1903.

Décès

M. J.-Gabriel Bulliot, président de la Société Eduenne, à Autun, membre honoraire.

M. Etienne Gautier, au château de Reyssins, à Nandax, membre titulaire.

M. Pierre Lachèze, ingénieur civil, à Montbrison, membre titulaire.

M. Claude-Philippe Testenoire-Lafayette, membre fondateur, deuxième président de la Société, membre du conseil d'administration, notaire honoraire, à Saint-Etienne.

Démissionnaires

M. l'abbé Brunner, curé de Saint-Apollinaire, membre titulaire.

M. l'abbé Regeffe, curé de l'Hôpital-sous-Rochefort, membre titulaire.

M. l'abbé Socquet, curé de Saint-Rambert l'Ile-Barbe, membre titulaire.

MARS-AVRIL 1903

BULLETIN
DE
LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME XIII. — N° 6.

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE DES LEGOUVÉ, 20
MONTBRISON
1903

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

Le Conseil d'administration se réunira le mercredi 11 novembre 1903, à 9 heures du matin.

A 2 heures, séance publique.

MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.

SOMMAIRE :

E. LERICHE Compte rendu de l'excursion de la Diana à Ouches, Pouilly-les-Nonnains, Saint-André d'Apchon, Saint-Léger, etc., 171.

IX. — OUCHES, TOUR ET SULLY

(vers 1865).

Dessin de M. Leriche, d'après une photographie de M. Stéphane Geoffray.

J. DECHELETTE phot.

X — PIERRE AUX ARMES DES D'ALBON-SAINT-ANDRÉ
PROVENANT DU CHATEAU DE SAINT-ANDRÉ.
Au Musée de Roanne.

XIII. — p. 182

J. DÉCHELETTE phot.

XI. — MÉDAILLON EN PIERRE
PROVENANT DU CHATEAU DE SAINT-ANDRÉ
Au Musée de Roanne

XIII. — p. 183

XII et XIII. — CHATEAU DE SAINT-ANDRÉ D'APCHON
Médaillons en pierre, décorant la façade occidentale

XIII. — p. 184

XIV et XV. — CHATEAU DE SAINT-ANDRÉ D'APCHON
Médaillons en pierre, décorant la façade occidentale.

XVI et XVII — CHATEAU DE SAINT-ANDRÉ D'APCHON
Médaillons en pierre décorant la façade occidentale.

XVIII. — ÉGLISE DE SAINT-LÉGER. — Retable en bois sculpté, peint et doré

XIII. — p. 202

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE
DE LA
SOCIÉTÉ DE LA DIANA
A OUCHES, POUILLY-LES-NONNAINS, SAINT-ANDRÉ D'APCHON, SAINT-LÉGER, VISITE A ROANNE DES EXPOSITIONS DE PEINTURE MODERNE ET DE PHOTOGRAPHIE, LE 1er JUILLET 1897.

COMPTE-RENDU PAR M. E. LERICHE.

« L'excursion annuelle de la Diana aura lieu le jeudi 1er juillet. Elle comprendra la visite d'Ouches, de Pouilly les Nonnains, Saint-André d'Apchon, Saint-Léger, et enfin, à Roanne, de l'Exposition de peinture et de l'Exposition photographique ouverte en ce moment ».

Telle était la circulaire qui, à la date indiquée, réunissait à Roanne vingt-neuf membres de la Société, indépendamment des amis qui avaient bien voulu se joindre à eux.

Avaient répondu à l'appel de la commission d'organisation : MM. Frédéric Baldit, avocat, Bertrand, conservateur du musée départemental de l'Allier, Maurice de Boissieu, Jules Bonnet, avoué, Eleuthère Brassart, comte de Chabannes, Chanellière,

architecte, Raoul Chassain de la Plasse, Joseph Déchelette-Despierres, Maurice Dumoulin, professeur au lycée de Roanne, Charles Durel, Louis Favarcq, Joannès Gonon, notaire, Emile Lachmann, compositeur de musique, Ernest Leriche, avoué, Claudius Maillon, avoué, vicomte de Meaux, président de la Diana, Maignan, Elie Morel, Paul Morel, Louis Monery, Emile Orcel, ingénieur, Etienne Pazskowicz, architecte, baron Hector des Périchons, Jean Ramel, abbé Relave, curé de Sury, Thomas Rochigneux, Ennemond Rony, Joseph Rony, Louis Rony, Xavier Rony, André Roux, Philippe Testenoire-Lafayette, abbé Trabucco, Gabriel Verchère, notaire.

Le rendez-vous était donné à la gare de Roanne; six breaks ou omnibus y attendaient les excursionnistes. A l'arrivée des trains de Saint-Etienne et de Montbrison, les arrivants et les Roannais, leurs hôtes, échangent de rapides saluts; bravant les menaces d'un ciel bas et nuageux, la caravane se met en route.

Sept kilomètres seulement, en plaine, séparent Roanne du petit bourg d'Ouches. Ils sont rapidement franchis. On laisse à gauche le château d'Origny, vaste bâtisse du XVIIIe siècle, sans intérêt archéologique.

Sous une pluie battante, les voitures s'arrêtent à la porte de l'église.

Ouches (*Oschium*) doit à la nature de son territoire son nom qui, d'après Grégoire de Tours, désigne un lieu fertile, *campus tellure fecundum*. C'est une bourgade exclusivement agricole qui compte environ 540 habitants.

Les maisons s'alignent le long de la route, à droite de laquelle se groupent les deux seuls monuments intéressants: le château et l'église.

L'histoire d'Ouches est calme comme le village lui-même. Au commencement du XIIe siècle, Galmier et Gueffre, frères, reconnaissaient tenir en fief de Guichard de Beaujeu ce qu'ils y possédaient (1) ; plus tard les sires de Beaujeu cédèrent l'hommage de ce fief aux comtes de Forez. Vers la fin du XIVe siècle, il entra par échange dans la famille d'Albon, Gilles d'Albon, 2e fils de Jean d'Albon de Lespinasse, bisaïeul du maréchal de Saint-André, est qualifié de seigneur de Saint-André et d'Ouches, en Roannais ; Marguerite d'Albon Saint-André, sœur et héritière du maréchal, mariée à Arthaud d'Apchon, fit entrer la terre d'Ouches dans la famille de son mari ; au commencement du XVIIe siècle, Henri d'Apchon, un de ses douze enfants, prend les titres de « seigneur de Saint-André, Ouches et Mably en Roannais, seigneur de Montrond, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de Charlieu et de Paray-le-Monial ». Il eût lui-même postérité ; une de ses descendantes, Charlotte Elisabeth de Saint-André d'Apchon, apporta la seigneurie d'Ouches à Marc Antoine de Saint-Georges, qu'elle épousa en 1697.

Du château où tant de nobles seigneurs se sont succédés, il ne reste que quelques ruines et une grosse tour ronde, d'une épaisseur peu commune ; c'est aujourd'hui la propriété de notre collègue, M.

---

(1) La Mure, *Hist. des ducs de Bourbon*, t. I, p. 127 note.

Chassain de la Plasse. Les fourrages et les grains y ont remplacé les armes et les « fers à usaige des prisonniers » dont un inventaire de 1565 constate la présence (1).

Le château, comme on peut s'en apercevoir encore, était construit sur une motte dominant la plaine.

La chapelle qui en faisait partie est devenue l'église paroissiale. Elle est placée sous le vocable de Saint-Georges (2). Ogier, en 1856, la signale comme « petite et mesquine ». Elle méritait ces épithètes. Une salle rectangulaire précédait un sanctuaire étroit, voûté en berceau, formant le rez-de-chaussée d'un clocher carré (3) ; le tout était engagé dans les constructions rurales élevées sur les ruines du château. Aujourd'hui, le monument a été dégagé et restauré. Le chœur a été transporté à la place de l'ancienne entrée et c'est sous le clocher, du côté de l'est, que l'église prend accès. La transformation a été des plus heureuses. L'élégante rangée des consolés saillantes qui soutiennent la toiture a pris toute sa valeur et ajoute à l'ensemble de la construction un aspect de légèreté, accusé encore par le voisinage massif de la vieille tour. N'était son crépi d'un blanc aveuglant qui aujourd'hui, sous le ciel bas et pluvieux, lui

---

(1) *Mémoires de la Diana*, t. VII p. 279 et suiv.

(2) V. Présentation à la cure d'Ouche par Dom Jacques Louis Tiran, chamarier du Prieuré de Charlieu, en faveur de François Gras prêtre vicaire de Roanne, 12 février 1771. Expédition originale (*Bibl. de Roanne*, carton VIII, liasse 13).

(3) *Forez pittoresque*, p. 156. Le dessin de F. Thiollier, à la page précédente, reproduit l'aspect du monument vers 1860. On remarque devant la porte de l'église un Sully qui a disparu depuis quelques années.

donne l'air de quelque minaret dépaysé, la nouvelle église nous paraîtrait tout à fait coquette.

Cette restauration fait le plus grand honneur au conseil de fabrique. Elle a été une des dernières œuvres de notre regretté collègue, M. Edouard Jeannez, qui s'y était donné avec amour et qui y a laissé l'empreinte ineffaçable de sa haute intelligence artistique et de la sûreté de son goût.

L'intérieur du monument répond à l'extérieur. Il affecte la forme d'une croix latine ; les deux bras de la croix sont séparés de la nef centrale par une arcade à doubles colonnettes ; à gauche la chapelle de la Vierge, à droite celle du Sacré Cœur. Pas de vitraux prétentieux et criards ; de simples verres, enchassés de plombs et légèrement teintés, laissent tomber de haut une lumière égale et douce ; pas de statues polychrômes et dorées sortant des ateliers de la rue Saint-Sulpice, mais une superbe reproduction d'un des chefs-d'œuvres de notre sculpture forézienne, la Vierge de l'Hôpital-sous-Rochefort ; deux beaux rétables en bois sculpté, dont l'un provient du prieuré de Beaulieu ; au plafond les écussons des Foudras, les derniers seigneurs de la paroisse. Les murs sont simplement blanchis à la chaux ; à gauche de la porte, au-dessus des fonts baptismaux, une précieuse relique du passé : sous un vitrage qui le protège, se détache un fragment de peinture murale représentant l'Adoration des Mages. Les costumes datent cette fresque du XIIIe siècle: la simplicité du dessin, la naïveté des attitudes, le coloris éteint et presque indistinct la font contempler avec un grand charme, et c'est sur ce souvenir des temps abolis que nous quittons l'église.

A ce moment une ondée diluvienne nous accueille et nous force à gagner un abri. Il ne faut pas songer à visiter les restes du château et à y chercher les traces de la « gallerie basse près la salle », de la « gallerie prés le four » où se promenaient en 1650 les notaires chargés d'inventorier le mobilier de Messire Claude de Saint-André, héritier par bénéfice d'inventaire de messire Jacques de Saint-André d'Apchon, son père (1).

L'heure nous presse et, l'averse passée, il faut reprendre les voitures. Ce n'est pas cependant sans avoir fait au cimetière une courte visite et avoir porté à la tombe d'un confrère regretté le souvenir et l'hommage de ses collègues.

La route tourne au nord pour gagner Pouilly-les-Nonnains. De ce côté la plaine s'exhausse ; vue d'en bas, la petite cité clunisienne se présente pittoresquement et semble former un groupe d'une certaine importance. Les origines en sont obscures. Dans la période gallo-romaine, Pouilly était certainement le siège d'une ces *villæ*, centres d'exploitation des

---

(1) Le 22 décembre 1691, « Mre Jaques de Saint-André DApchon, chevalier, seigneur marquis dudict lieu et autres places et Mre Philibert Dapchon aussy chevalier, seigneur conte de Montrond son frère», affermèrent pour cinq années, moyennant le prix annuel de 1250 livres, à Pierre Seguin, voiturier par eau, à demoiselle Thélis Dumoulin, sa femme, et à dame Marguerite Chatelus, veuve de Pierre Thélis Dumoulin, tous de Roanne, la terre et seigneurie « d'Oosches » avec la jouissance de la salle haute du château et des chambres et cabinets joignants (Exp. orig. *Bibl. de Roanne*, carton VIII, liasse 13). L'acte indique qu'il a été passé à Roanne « en la maison d'habitation du seigneur marquis de Saint-André, en présence de Michel de Tour et Pierre Perichon, étudiant en philosophie au collège dudict Roanne ».

grands domaines « où vivaient ensemble des Barba-« res et des Romains, des vainqueurs et des vaincus, « des maîtres, des hommes libres, des colons et des « esclaves (1) ». C'est ce que révèle sa dénomination, *Polliacum*, ajoutant au nom du propriétaire le suffixe ethnique *iacum*, qui lui donne une signification géographique (2).

L'emplacement était du reste bien choisi, sur la pente du coteau qui domine le cours du Renaison, à proximité de la voie romaine de Roanne à Vichy et au milieu des bois qui couvraient alors la contrée.

Grâce à sa situation heureuse, la ferme devint hameau, le hameau, village et le village, paroisse (Aug. Thierry, *Hist. du Tiers Etat*, p. 9). Mais l'ancienne *villa* n'entre dans l'histoire qu'avec son prieuré. « L'époque de la fondation de ce couvent, « son importance, sa vie, tout nous échappe » disait naïvement Ogier en 1856; et il ajoutait: « Le « couvent doit être ancien, à en juger par les bâti-« ments et surtout par l'église (3) ». Ancien, sans nul doute, car l'existence en est authentiquement constatée dès le XIIe siècle.

Au moment de partir pour la Terre Sainte, au secours de son cousin Amaury II de Lusignan, le comte de Forez, Guy III, — dit, à cause de son voyage, Guy d'*Outre Mer*, — faisait son testament et léguait à la prieure et au couvent de Pouilly une rente de 20 sols forts à prendre sur la cense de

---

(1) Guizot, *Hist. de la civilisation en Gaule*, t. III, p. 113.
(2) Cocheris, *Origine et formation des noms de lieu*, p. 169.
(3) Ogier, *La France par canton*, *Loire*, arrondissement de Roanne.

Saint-Just-en-Chevalet (1). Or Guy III mourut à Acre, le 28 novembre 1202 (2).

Le monastère que le pieux comte chargeait, moyennant cette rente, de son anniversaire — fondation confirmée en 1248 par son petit-fils, Guy V (3) — avait été établi très probablement dans la première moitié du siècle précédent par la grande abbaye bourbonnaise de Saint-Menoux (4). L'étude si complète et si documentée que M. Edouard Jeannez y a consacrée dans le *Roannais illustré* (IIe série, 1886, pp. 49-61, 73-77) résume tout ce que l'on en sait et probablement tout ce que l'on en saura jamais, le grand chartrier de l'abbaye ayant été brûlé solennellement, le 13 octobre 1793, pour anéantir les « pièces d'orgueil » qui y étaient conservées (5).

A côté du prieuré était la *ville*. Dans le langage de l'époque, ce mot, souvenir de la villa romaine, désigne plus particulièrement une agglomération rurale dont les principaux membres sont les vilains (6). La *ville* de Pouilly, réunion de colons, était sous la juridiction de la prieure, investie de la justice haute, moyenne et basse, sous réserve de

---

(1) Huillard-Bréholles, *Titres de la maison ducale de Bourbon*, t. Ier, p. 57.

(2) La Mure, *Hist. des ducs de Bourbon*, t. Ier, p. 186.

(3) *Ib.* p. 247, note.

(4) Saint-Menoux (Allier), canton de Souvigny. Il y existait dès le Xe siècle, une abbaye bénédictine de femmes, qui relevait du diocèse de Bourges.

(5) E. *Jeannez*, *Le prieuré, l'église, la ville et la justice de Pouilly-les-Nonnains*, *Roannais illustré*, p. 50, note 1.

(6) Babeau, *Le village sous l'ancien régime*, p. 15.

l'exécution corporelle des sentences, réservée au comte de Forez. La prieure avait ses officiers particuliers, châtelain, prévôt, guetteur et tous leurs subalternes.

Il est à croire que les charges de ces officiers ne devaient pas être très lourdes pour leurs titulaires, car la population sur laquelle elles s'exerçaient n'a jamais dû être bien considérable.

Le rôle d'un fouage imposé en 1387 aux habitants du Forez à l'effet de « tenir gens d'armes et chevau-« cheurs pour résister à enemys qui souvent venoyent « audit pais » a permis d'en établir l'importance par comparaison. Le chiffre de l'imposition assise sur Pouilly est moindre que celui de Villeret et de Saint-Rirand (St-Révérien). M. Jeannez pense que la population a dû rester stationnaire pendant tout le moyen âge. La chose est assez vraisemblable ; cependant le document cité par lui à l'appui de son appréciation ne la justifie pas absolument. C'est le rôle d'une aide votée en 1435 par les Etats de Forez réunis à Montbrison. Pouilly est imposé pour XIIII livres II sous, Villeret seulement pour XIII livres VI sous ; il semble donc que, à cette époque, la prééminence ne fût pas en faveur de cette dernière localité ; mais qui nous garantit l'exacte proportionalité de la taxe et la sincérité des bases de répartition?

L'absence de sécurité forçait toute agglomération à se protéger. La vue donnée vers 1450 par Guillaume Revel, dans son *Armorial,* du « chatiau de Poully » semble en faire une véritable forteresse. Une enceinte continue, bordée d'un fossé profond, est flanquée de tours rondes dont on peut compter six, la septième, demandée par la symétrie, étant

masquée par la masse quadrangulaire du donjon ; au sommet de chacune des tours d'angle flotte la bannière aux armes de Forez. La *guaite* qui domine le donjon, coiffé d'un hourd en charpente, est sur montée des

«...trois fleurs de lys d'or de la Gaule chrétienne».

Ce donjon n'est autre que le clocher de l'église.

De l'édifice auquel il appartenait, il reste aujourd'hui peu de chose. Des restaurations et des reconstructions successives en ont bouleversé le plan primitif. Le chevet et le transept seuls subsistent avec le caractère d'un roman dégénéré ; les trois nefs de l'ancienne ordonnance ont disparu ainsi que la tour qui surmontait le chœur ; ce chœur est surélevé de deux marches au-dessus du pavé de la nef principale ; la nef de droite n'existe pas : elle est remplacée par une chapelle carrée qui, antérieurement à la restauration de 1866, ne communiquait avec le chœur que par une large baie regardant l'autel de biais. C'était la chapelle réservée aux Bénédictines qu'un mur d'une épaisseur peu commune séparait de la masse des fidèles. Cette lourde construction semble dater de la fin du XVe siècle, à en croire l'écusson des d'Albon Curis sculpté sur deux des culs de lampe qui terminent les nervures de la voûte (1).

---

(1) *De sable à la croix d'or.* Marie d'Albon Curis fût prieure de Pouilly vers 1477, avant de devenir abbesse de Saint-Pierre à Lyon. Guillemette d'Albon Saint-André, sa nièce, lui succéda dans cette charge. V. Jeannez, le *Prieuré de Pouilly les Nonnains*, dans le *Roannais illustré*, IIe série, p. 53 ; — Steyert, *Armorial général....* v^o^ Albon, p. 77.

M. Jeannez pense que la construction de la chapelle ne peut remonter qu'au XVIe siècle et que les armes qu'on y remarque appartiendraient à une autre dame (inconnue) de la même famille.

Mais l'intérêt du monument se trouve moins dans son architecture que dans ce qui subsiste de sa décoration primitive, dans l'ornementation si riche des piliers du chœur, dans l'originalité des colonnettes, dans le symbolisme curieux des chapiteaux romans.

La notice de M. Edouard Jeannez sert de *Bœdeker* pour cette visite.

De la chapelle des religieuses, on sort directement dans la cour du prieuré. La construction qui porte aujourd'hui ce nom n'était probablement qu'une annexe du couvent. Elle n'offre rien de particulièrement monastique, mais elle présente un aspect d'une véritable élégance avec son double étage de galerie en charpente qui en dessert les différentes pièces. Etait-ce le logement particulier de la prieure ? Etait-ce un bâtiment réservé aux hôtes ? C'est ce qu'il n'est pas facile de décider, les constructions conventuelles ayant complètement disparu. A l'une des extrémités de l'édifice, une tourelle fait saillie ; elle renferme un escalier dont les portes d'entrée sont surmontées l'une, celle de l'extérieur, de l'écusson des d'Albon-Curis, l'autre celle de l'intérieur, des armes des d'Albon Saint-André. La grande famille forézienne donnera donc ainsi le *leit motiv* de l'excursion. Du côté opposé à l'escalier, la chambre qui termine la galerie sert de débarras : elle renferme un amas sans nom d'objets hétéroclites ; en y cherchant un souvenir des anciennes moniales, l'un de nos collègues découvre une lanterne qui, pour ne pas dater du XVe siècle, n'en constituera pas moins une relique curieuse de la journée.

Au sortir de Pouilly, la route s'élève progressivement jusqu'au bourg de Saint-André : il est onze

heures et demie lorsque la société arrive sur la grande place du bourg, devant l'hôtel Pauze où elle doit dîner.

Pendant que se dispose le couvert, tout le monde se dirige vers le château dont la masse imposante, dominant la plaine, a depuis longtemps attiré les regards.

L'ancienne demeure seigneuriale n'a plus ces superbes escaliers à double révolution par lesquels on y accédait autrefois si royalement et dont la lithographie de Noirot (1850) nous montre encore les restes.

C'est aujourd'hui presque à la dérobée que l'on y pénètre. Il faut passer sous une maison particulière et descendre une rampe abrupte qui jette le visiteur au milieu de ce qui fut la cour d'honneur ; de toutes les élégantes constructions qui encadraient cette cour à l'aspect du nord et du couchant, il ne reste que des débris encastrés dans des bâtiments ruraux : ici un médaillon, là un pilastre, plus loin l'arc surbaissé d'une galerie ou un fragment de muraille aux briques émaillées. Il y avait encore des ruines il y a quelque vingt ans, les ruines elles-mêmes ont péri. Des bâtisses informes les ont remplacées.

Du côté du matin, commandant la riche vallée de Renaison, s'élève le vieux château, ou plutôt ce qui en reste ; en 1850, la lithographie de Noirot nous le montre encore flanqué de deux énormes tours, la « tour du costé de midy » et la « tour du costé de bize » ; cette dernière a disparu ; à peine en peut-on connaître l'emplacement à certains renflements

de la muraille dans la maison moderne construite avec ses débris ; la tour du midi, au contraire, se dresse encore, sombre et hautaine, couronnée de ses machicoulis ; elle écrase de sa masse la bâtisse quadrangulaire élevée au XVIIIe siècle pour loger selon le goût du jour les successeurs du grand maréchal.

Entre cette banale « restauration » et l'informe construction utilitaire qui remplace la vieille tour disparue, s'étend la façade de l'ancienne demeure et c'est une joie pour les yeux que le gai quadrillage du revêtement, formé par des briques de deux tons, les unes rouges, les autres d'un noir bleu, rehaussées de loin en loin par des médaillons de pierre jaune où le ciseau du sculpteur a semé au hasard tantôt des têtes de fantaisie, tantôt des portraits d'un réalisme savoureux.

Une tourelle — la seule qui reste — se détache de la muraille, abritant un escalier intérieur ; l'arc en accolade de la porte d'entrée et des fenêtres latérales dénote la fin du XVe siècle. Contre le pied de la tourelle s'appuie à droite un escalier extérieur à double rampe, établi au XVIIIe siècle pour donner accès aux appartements. Une large baie s'ouvrant sous le palier dessert les cuisines en sous sol. Elles sont monumentales, ces cuisines, servant aujourd'hui de bûchers et de resserres. Elle font rêver de pantagruéliques festins et d'homériques bombances.

Devant la cheminée dont le manteau abriterait une famille on voit tourner ces « broches de fer pour rostir à quinze » dont parlait un inventaire de 1565 (1) ; un bas relief, décorant la retombée de

(1) *Mémoires de la Diana*, t. VII, p. 279 et suiv.

l'une des nervures de la voûte, représente un homme en train de dépouiller un lièvre ; ce lièvre a les proportions d'un chevreuil.

A la suite des cuisines, un puits ingénieusement disposé permet de puiser à la fois et de la cour et du sous-sol.

Toute la partie nord des bâtiments est détruite ; détruite la chapelle qui faisait dépendance du château (1) ; ce n'est que par l'imagination qu'on peut aujourd'hui se représenter ses « belles galleries tant closes qu'ouvertes » qui faisaient en 1606 l'admiration d'Anne d'Urfé (2).

Le propriétaire de Saint-André, notre collègue, M. Gérard, est absent. Mais il a donné ses ordres et toutes les portes s'ouvrent devant la *Diana.*

Il y a toujours un intérêt mélancolique dans la visite de ces vieilles demeures où nos pères ont vécu, aimé, souffert et passé comme nous. Mais les remaniements entrepris au XVIIIe siècle par les marquis de Vichy, héritiers des Saint-André, ont fait perdre à la plus belle résidence du Forez le cachet qu'on voudrait y retrouver. Où est la chambre de monseigneur « par laquelle on va au trésor » et le « buffet de bois de chesne couvrant la porte « dudit trésor, ... qui est de fert dans la muraille « de piarre » ? et la « chambre haulte appelee la « chambre de madame d'Apchon » ? et la « chambre « de M. le cappitaine Monceau » dans laquelle on

(1) L'inventaire de 1565 mentionne la chambre « du costé du soir et de l'esglize ».

(2) *Description du païs de Forez*, Aug, Bernard, *les d'Urfé* p. 454.

trouvait en 1565 tout un arsenal ? Ce ne sont plus les contemporains d'Henri II, les héros des guerres de religion qu'évoquent ces salles lambrissées, ces cheminées sans saillie aux trumeaux décorés de peintures galantes, ces hautes fenêtres à linteau cintré, c'est Mlle de Lespinasse, les Philosophes et l'Encyclopédie.

De même, quelle que soit la passion de collectionneur qui anime notre obligeant collègue et qui a réuni entre ses mains tant de curieux souvenirs d'autrefois, on est loin encore de toutes les « superbetés, belles parures, beaux meubles très rares et très *exquis* » qui faisaient de Saint-André la plus riche habitation du Forez. Le maréchal paraît avoir eu un goût particulier pour les tentures : Brantôme mentionne spécialement une tente de tapisserie de la Bataille de Pharsale, achetée, après sa mort, par le maréchal de Vieilleville qui en décora la grande salle du château de Durtal ; on cite encore la belle tenture de David et Goliath ; elle est indiquée dans un inventaire de 1565, avec d'autres tapisseries de Flandre représentant en onze pièces « le Trionfe de Pétal » (les *Triomphes* de Pétrarque), en six pièces « les Turcs, leurs chasses et embarquemens », en huit pièces, l'Arion de Corsole, sans parler de nom breuses verdures et de « pelles » dont le sujet n'est pas indiqué.

Notre érudit et regretté collègue, M. Alphonse Coste, qui paraît n'être pas très sympathique au maréchal, voit dans le motif d'une de ces tentures, l'Arion, une allusion à la faveur dont jouissait le maréchal auprès du Dauphin, en même temps qu'un indice de sa prétention de rattacher son origine à la

famille des dauphins de Viennois (1). Cette supposition malveillante est un peu hasardée ; si le sujet d'Arion était une allusion, ne serait-ce pas plutôt à l'amour du maréchal pour les arts ? Il est bien vrai qu'à un moment donné les d'Albon ont voulu se rattacher à la famille dauphinoise du même nom ; mais c'est seulement au XVIIe siècle que cette prétention se manifesta (2). Jacques d'Albon n'avait nul besoin de se créer une généalogie suspecte ; il était de bon lignage et sa faveur était trop solidement assise pour qu'il lui fût nécessaire de l'étayer d'un blason princier.

Jean d'Albon, son père, d'abord destiné à l'église, avait renoncé à la carrière ecclésiastique après la mort d'un frère aîné, décédé sans alliance. Il s'était élevé par des services distingués aux charges les plus importantes ; capitaine de cinquante hommes d'armes, il avait fait en 1512 la campagne d'Italie sous le seigneur de la Trémouille ; en 1521, celle de Navarre, sous l'amiral de Bonnivet ; en 1528, il avait défendu la Picardie contre les Anglais ; il avait reçu en 1528 le collier de l'ordre, et la même année avait prêté serment « en l'hostel commun de Villefranche » comme bailli de Beaujolois. En 1530, il avait été fait bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon ; enfin, lorsqu'il était mort, le 28 décembre 1549 (3), il était chevalier d'honneur de la reine (Catherine de Médicis), gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur

(1) Alph. Coste, *Mémoires de la Diana*, tome VII.

(2) Steyert, *Armorial général*, v° Albon, p. 84.

(3) Moréri dit : août 1550. La première date est donnée par Péricaud, *Documents pour servir à l'histoire de Lyon*, 2e partie, p. 5. C'est Moréri qui se trompe.

de Lyon et des provinces de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Dombes, Bourbonnois, Haute et Basse Marche et pays de Combrailles, fonctions dans lesquelles son fils lui succéda.

Quant à la faveur personnelle dont jouissait celui-ci, elle avait sa source dans une amitié de jeunesse avec le duc d'Orléans qui devait être plus tard Henri II.

Jean d'Albon, très apprécié du roi François Ier pour sa valeur et sa prudence, avait été pendant quinze ans le gouverneur de ce prince. Le fils du gouverneur et son élève avaient été « nourris ensemble dès leur enfance » (Vieilleville, liv. Ier, ch. 47). Cette circonstance permet de rejeter l'opinion des historiens qui font naître Jacques d'Albon vers 1505 (1). Henri II étant né le 31 mars 1518, l'intimité dont parle Vieilleville ne s'expliquerait guère, s'il y avait eu entre ces deux jeunes gens une différence d'âge de plus de douze ans. Il est donc probable qu'il faut retarder de quelques années la date de la naissance du futur maréchal. Quoi qu'il en soit, la familiarité était si grande entre ces deux compagnons qu'ils partageaient la même chambre. Lorsque le dauphin fut devenu roi, « il n'admettoit « personne en sa chambre du matin et jusqu'à ce « qu'il fût habillé, sinon le jeusne Saint Andrey (2) ».

Cette amitié se manifesta par les marques de la

(1) Hoefer, *Biogr. générale*, vo *Saint-André* ; — L. Lalanne, *Dict. historique de la France, eod. vo*. — Le P. Anselme dit : 1510. Moréri ne donne pas de date ; Dézobry l'imite. Une note de M. A Coste (*Ancien Forez*, t. 1, p. 201) ferait naître notre personnage en 1524.

(2) Dépêche de Saint-Mauris, ambassadeur de Charles Quint, dans la *Revue Historique*, t. V, p. 112.

plus insigne faveur. A peine monté sur le trône, le nouveau roi donne à son ami le bâton de maréchal enlevé à l'amiral d'Annebaut (1); il introduit Saint-André dans son conseil et en fait son intime confident. Il l'envoie en ambassade auprès du roi d'Angleterre, qu'étonne son faste et que charme sa bonne grâce; Saint-André rapporte la décoration de la Jarretière et l'amitié personnelle du monarque anglais. Il est le personnage le plus en vue de la cour. Il est entouré lui-même d'une véritable cour de familiers, parents, amis, compatriotes, parasites... qu'il s'attache par ses libéralités : « Apchon, Senneterre, Saint-Forgeux, Saint-Chamond, Talaru, la Roue... suivent cette voile,... flottante en une très large mer de profonde faveur (2) ». Evêchés, abbayes, pensions, gratifications pleuvent abondamment sur eux; pour eux la justice a toutes les indulgences. Qui appartient au maréchal est assuré de l'impunité (3). Rien ne vient ébranler une faveur qui repose sur l'amitié personnelle du roi et que vien-

(1) Et non au maréchal Oudart du Biez, comme dit le P. Anselme.

(2) Vieilleville, livre II, ch. VI. *ed. Michaud, p. 53.*

(3) Brantôme en cite une preuve assez curieuse. Le « jeune Apchon, dict Mouron », ayant eu querelle pendant une partie de chasse au bois de Vincennes avec le baron de Mastas, se battit en duel, séance tenante, contre lui. Mastas « vieux routier d'armes » fit voler l'épée de son adversaire, en lui disant : « Va-t-en, je te pardonne et qu'il n'en soit plus parlé, jeune homme que tu es ». Pendant qu'il remontait à cheval, Apchon ramasse son arme et la lui passe au travers du corps. « Et n'en fust autre chose, parce que Apchon estoit nepveu du mareschal de Sainct André » (Brantôme, *Discours sur les duels*, éd. Jouaust, p. 134). Le seigneur de Bourdeilles tire de cet anecdote une double moralité : 1° qu'il faut se garder de railler les jeunes gens; 2° que, lorsqu'on a le dessus, il faut réduire son ennemi à l'impuissance.

nent justifier tous les jours les plus brillants services. En 1552, Saint-André commande l'armée en Champagne; l'année suivante il chasse les Espagnols de la Picardie ; en 1554, il concourt à la prise de Mariembourg en ravitaillant la place assiégée; en 1555, il s'empare du Catelet ; en 1557, il combat à Saint-Quentin sous les ordres du connétable de Montmorency et il y est fait prisonnier avec son chef.

Mis en liberté au bout d'un an, il est l'un des commissaires qui préparent le traité de Cateau-Cambrésis (1559).

Pendant la paix, son rôle n'est pas moins important que pendant la guerre. Bailli de Beaujolais, sénéchal de Lyon, gouverneur de Lyonnais, Forez (1), Beaujolais, Bourbonnais, Haute et Basse Marche et pays de Combraille, lieutenant du roi en Dauphiné, il ne se montre au dessous d'aucune des charges dont il est investi. La mort de son protecteur Henri II ne le fait pas déchoir. C'est lui qui, au sacre de Charles IX, remplit les fonctions de grand maître de France. En 1561, il forme avec Montmorency et François de Guise cette étroite alliance que l'on a désignée sous le nom de *Triumvirat*. On a attribué à des vues intéressées son zèle pour la foi catholique. Rien ne justifie cette supposition ; son énergie comme homme de guerre suffit à expliquer la vigueur avec laquelle il combattit les protestants. N'avait-il pas pour devise : *Nodos virtute resolvo*?

(1) Il fit son entrée à Montbrison en 1550. Nous avons une communication adressée par le roi aux baillis et aux élus de Forez, le 3 février 1551, pour le règlement des dépenses de cette cérémonie.

C'était un Mécène ; il aimait les arts et les encourageait ; nous avons le titre d'une pension qu'il faisait au poète Mellin de Saint-Gelais ; Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu, lui a dédié son *Histoire de Savoie* ; on cite parmi ses protégés l'humaniste Barthélemy Aneau, natif de Bourges, principal du collège de la Trinité à Lyon et l'un des introducteurs des doctrines réformées dans la cité Lyonnaise (1). Ne peut-on supposer avec vraisemblance qu'il s'intéressa à l'un des pères de la musique française, Clément Jannequin, dont trois compositions, la *Prinse de Boulongne* (1544), la *Guerre de Renty* et le *Siège de Metz* (1559) sont inspirées par des faits d'armes où le maréchal s'était illustré ? Il se connaissait en hommes : Vieilleville, qu'il appelait *Monsieur mon meilleur ami*, a raconté comment il l'avait choisi pour lieutenant de sa compagnie d'ordonnance, de préférence à son beau-frère Apchon (2). Papon, lieutenant général au bailliage de Forez fut son conseiller et devint grâce à lui maître des requêtes de la reine Catherine de Médicis.

« Il estoit fort beau et de bonne grâce, dit un de ses biographes, la parolle belle et l'esprit gentil, et bon jugement et bonne cervelle » (Brantôme). Trop épicurien pour être sanguinaire, il ne partageait pas

---

(1) Il avait fait représenter lors de l'entrée du maréchal à Lyon, le 14 août 1550, « l'*Hystoire d'Androcus* », pour laquelle il avait reçu du Consulat six écus d'or au soleil (Péricaud, *Notes et documents pour servir à l'Histoire de Lyon*, 2e partie, p. 8). Il fut tué comme huguenot dans une émeute populaire, le 5 juin 1561, jour de la Fête-Dieu (*Ibid.* 3e partie p. 5).

(2) *Mémoires de Vieilleville*. Edit. Michaud, l. II, ch. XV, p. 68.

les mœurs souvent féroces de son époque : « si ne l'avoit-on jamais trouvé cruel », témoigne Brantôme. Mais tous ses contemporains rendent hommage à ses qualités de grand capitaine et à sa brillante valeur. Il « fit fort bien » à Cérisoles ; il se couvrit de gloire au combat de Renty (1554) et Brantôme cite la retraite du Quesnoy, dirigée par lui, comme une des plus belles opérations de guerre de son temps. Dans la chaleur du combat, le général devenait soldat : il se laissait entraîner par son ardeur au delà de toute prudence. Il avait été fait prisonnier une première fois à Saint-Quentin où il fut pris « l'espée sanglante en la main ». Ce fut encore sa témérité qui lui coûta la vie après la bataille de Dreux. Cette mort soulève un petit problème historique qu'il n'est pas sans intérêt d'examiner.

On est au soir de la journée (19 décembre 1562) : Saint-André, qui commande l'aile droite de l'armée royale, dont lui-même, dit-on, a réglé les dispositions, n'a pas été engagé. Tout l'effort du combat a porté sur le centre, où commandait le connétable de Montmorency, fait prisonnier dès neuf heures du matin. Les reitres du prince de Condé ont enfoncé deux fois les bataillons suisses, et s'amusent à piller croyant la bataille gagnée. A ce moment le duc de Guise, caché avec ses troupes dans un bois, fond sur eux et les disperse. Saint-André, las de son inaction, se joint à M. de Guise et se met à la poursuite des fuyards. Il se trouve bientôt seul en avant avec un petit groupe de cavaliers. Les protestants, voyant la faiblesse numérique de ceux qui les poursuivent, tentent contre cette poignée d'hommes un retour offensif. Le cheval du maréchal s'abat ; lui-même est

fait prisonnier. C'est alors qu'il est tué d'un coup de pistolet à la tête par un homme qui avait à se venger de lui et que Brantôme appelle Aubigny (1). Quel était cet Aubigny ? Le nom véritable du meurtrier paraît avoir été Perdriel de Bobigny, sieur de Mézières. C'était, disent les biographes qui se copient l'un l'autre, un seigneur catholique qu'il avait gravement outragé. Le fait est, à priori, assez bizarre. Comment se serait-il trouvé, dans l'armée protestante, un seigneur catholique ?

Que le meurtrier fût un converti de fraîche date, c'est assez vraisemblable ; mais il était certainement « de la religion ». Tout l'indique : la vraisemblance d'abord ; ennemi personnel du maréchal, Bobigny devait être entré dans le parti contraire ; mais il y a des témoignages à l'appui. Brantôme, encore qu'il estropie son nom, le qualifie positivement de capitaine huguenot. Carloix, le rédacteur des *Mémoires* de Vieilleville, ordinairement bien informé, dit qu'il revenait d'Allemagne et qu'il commandait un détachement de chevau-légers, ce qui tranche la ques-

---

(1) Tout d'abord, on ne connut pas la mort de Saint-André. « Quand au mareschal de Sainct André, l'on ne sçayt encore s'il est mort ou prins » écrit à la duchesse de Parme Thomas Perrenot, ambassadeur de Charles Quint (Lettre du 21 décembre 1562, dans *Cabinet historique*, 1879, p. 163) ; on crut ensuite qu'il avait été tué à la poursuite de l'ennemi, et c'est la version que donne Perrenot à la fin de sa lettre. Quand les circonstances du meurtre furent connues, on soupçonna qu'il pouvait y avoir là plus qu'une vengeance particulière. On accusa Théodore de Bèze, qui se trouvait alors à l'armée, d'avoir conduit la main de Bobigny (Le Laboureur. *Les masures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe les Lyon* Lyon, Claude Galbit, MDCLXV, t. II. Preuves de noblesse... p. 175).

tion, car le commandement d'une troupe protestante n'eut pas été confié à un catholique.

D'où venait la haine de Bobigny contre Saint-André? Les causes en sont caractéristiques des mœurs du temps.

Saint-André, malgré ses immenses richesses, avait souvent des besoins d'argent ; il avait eu recours au crédit et s'était adressé à un capitaliste de l'époque, Perdriel, greffier de l'Hôtel-de-ville, « homme riche tant en héritages qu'en acquêts (*de Thou*) », qui avait été plusieurs fois sa caution. Ce Perdriel avait un fils. Par reconnaissance ou peut-être seulement par désir d'entretenir les bonnes dispositions de son prêteur, Saint André avait pris ce fils dans sa maison et avait promis « d'en avoir soin ».

Vivant au milieu des gentilshommes qui entouraient le maréchal, le jeune homme, que l'on appelait Bobigny, arriva à se considérer comme leur égal. Nous ne savons sur quelle autorité, M. Forneron (1) suppose même qu'il aspira à la main d'une des nièces du maréchal (2). Quoiqu'il en soit, il eût avec un des parents de Saint-André, Saint-Sernin, une querelle au cours de laquelle celui-ci « l'outragea ». Bobigny en demanda raison. Le cartel fut refusé. L'offensé recourut au maréchal pour obtenir réparation. La réponse fût « qu'il y avait tant de différence entre la condition de l'offensé et celle de M. de Saint-Sernin, qu'il ne pouvait être question de règler l'affaire

---

(1) *Histoire des ducs de Guise*, t. II, 349.

(2) Saint-André avait-il des nièces? On peut le supposer, car sa sœur Marguerite d'Albon, mariée à Artaud d'Apchon, n'eut pas moins de douze enfants,

par les armes comme il est d'usage entre gentilshommes ». Blessé dans son amour-propre, Bobigny quitte la maison du maréchal ; il dresse un guet-à-pens à Saint-Sernin et le tue ; puis il prend la fuite, passe en Allemagne et probablement se fait huguenot.

On lui fait son procès, on le pend en effigie et ses biens sont confisqués au profit de Saint-André.

La haine, comme on le voit, n'était pas sans cause.

Saint-André n'avait pas conscience de l'état d'esprit de son ancien serviteur, car il se rendit à lui et lui donna sa parole en lui promettant rançon. Il venait de livrer ses armes lorsque survint le prince de Porcien (Antoine de Croy) qui, reconnaissant le prisonnier, le réclame à Bobigny, dans la pensée de l'échanger contre le prince de Condé, auquel pareil sort était advenu dans la journée. Bobigny refuse ; ses soldats insistent pour conserver leur prise. A peine le prince s'est-il éloigné que Bobigny, enflammé de colère, rappelle à son prisonnier tous ses motifs de haine, le couvre d'injures et lui casse la tête d'un coup de pistolet en disant : « Le jugement de Dieu est tombé sur toi ! »

Tel est le récit de Vieilleville.

Selon d'autres, le maréchal, tombé de cheval, aurait été capturé par un soldat qui le prenait en croupe pour l'amener au camp, lorsque survint Bobigny qui, le reconnaissant, et ne pouvant à sa vue contenir son ressentiment, lui aurait brûlé la cervelle. C'est cette version qu'ont adoptée Tortorel et Périssin. Une de leurs planches représentant la bataille de Dreux, montre au premier plan le maré-

chal montant sur le cheval d'un cavalier huguenot, tandis qu'un autre cavalier, la visière basse, accourt à toute bride et décharge son pistolet sur le prisonnier.

Telle fut la triste fin de cet homme illustre ; il avaît eu, parait-il, dès le commencement de la journée le pressentiment qu'elle lui serait fatale et avait exprimé au connétable de Montmorency le regret de n'avoir pas, comme lui, fait ses dévotions.

La mort de Saint-André « enfiella », c'est le mot de Vieilleville, la nouvelle de la victoire. Car si le maréchal avait des ennemis acharnés il avait aussi des amis fidèles.

Mais la cour est un pays où la mémoire n'est pas vivace. Le nom de Saint-André ne tarda pas à s'y perdre ; l'écroulement subit de la fortune du tout puissant favori rappelle à l'esprit tous les lieux communs sur la vanité des choses humaines.

Sa veuve, Marguerite de Lustrac, l'oublia la première ; éprise pour le prince de Condé d'un amour qui, dit-on, ne recula pas devant le crime, elle se ruina pour lui plaire sans arriver à se faire épouser.

Sa fille unique, Catherine, religieuse à Longchamp, mourut jeune, du poison que lui donna sa mère, assurent les biographes.

Ses domaines, revinrent à sa sœur Marguerite et entrèrent par elle dans la maison auvergnate d'Apchon.

Quant aux meubles « très rares et très précieux » qui garnissaient ses châteaux, ils se vendirent aux enchères (probablement après l'inventaire de 1565) ;

ce furent des encans « dont on ne pust guère voir la fin, tant ils durèrent ».

Le souvenir laissé par Jacques d'Albon ne répond pas à ses très réels mérites : l'histoire n'est pas tendre pour les favoris.

De Thou (1) le juge avec l'austérité d'un parlementaire et, si on ose le dire, d'un janséniste avant la lettre :

« C'était, dit-il, un seigneur très brave et d'un esprit élevé, mais volupteux, prodigue et perdu de débauches, qui avait tout mis en usage pour satisfaire ses passions et son luxe ».

Brantôme, plus indulgent, trop indulgent peut-être, donne une note qui semble mieux répondre au sentiment des contemporains :

« Si mon dict sieur le mareschal se montra un vrai Lucullus en luxes, bombances et magnificences, il s'est montré durant les guerres, au camp, aux armées, tout pareil en valeur, en cœur et en réputation de grand cappitaine (2) ».

Si le château est plein du souvenir du maréchal, l'église, que la Diana visite ensuite, ne parle que de ses ancêtres.

Le monument que remplace l'édifice actuel était situé dans l'enceinte du château. On en a un témoignage dans le testament de Hugues de Lespinasse

---

(1) *Histoire universelle* de Jacques Auguste de Thou... traduite sur l'édition latine de Londres (Londres XDCCXXXIV), t. IV.

(2) *Vies des Hommes illustres et grands capitaines françois de son tems.* Londres chez T. Wood et J. Palmer, MDCCXXIX, t. III, p. 178 et suiv.

daté de 1361. Au commencement du XVIe siècle, fut construite l'église qui subsiste encore, mais elle a subi plus d'un remaniement. Une inscription tronquée qui se lit sur le chapiteau d'une des colonnes dans le collatéral gauche, indique que la chapelle à laquelle ce chapiteau appartenait a été construite en 1505 ; l'église paraît dater de la même époque ; quelques années après, elle a été en partie reconstruite pour une cause inconnue ; les clefs de voûte de la nef centrale sont en effet timbrées de l'écusson des d'Albon entouré du collier de Saint-Michel. Or Jean d'Albon fut fait chevalier de l'ordre, d'après Le Laboureur, en 1528. Une nouvelle reconstruction eut lieu vers 1830, elle a été suivie d'une autre en 1863 ; on ne peut que regretter ces « restaurations » inintelligentes qui ont mutilé l'ancien monument et en ont bouleversé l'ordonnance.

Actuellement, l'édifice présente un vaisseau central, aboutissant à une abside polygonale et se terminant du côté opposé par un clocher carré sans issue au dehors ; l'entrée a lieu par les deux collatéraux. La porte de celui de droite est surmontée de quelques débris de l'ancien portail notamment d'une statue de saint André ; une litre funéraire décore l'extérieur des murailles.

Quelque intéressant que soit le monument lui-même, tout s'efface devant les splendides vitraux dont il est orné, vitraux dont l'ensemble constitue une des perles artistiques du Forez.

La maîtresse pièce de cette vitrerie c'est la fenêtre centrale du chœur. Elle représente une Crucifixion ; au-dessous, l'écusson des d'Albon Saint-André ; *de*

sable à la croix d'or à un lambel de trois pendants de gueules.

De chaque côté de l'écusson, deux donateurs agenouillés. Celui de droite est revêtu d'un costume ecclésiastique ; ce serait au dire d'Ogier, un d'Albon, abbé de Savigny. Il n'est pas très difficile d'y reconnaître Guy d'Albon, qui fut chanoine comte de Lyon ; quant à l'autre, son identification soulève un problème qui n'est pas complètement résolu. Examinons d'abord le personnage : il est revêtu d'un riche manteau d'un coloris éblouissant, à genoux sur un carreau de velours, les mains jointes et le regard attentif; sous la fourrure qui garnit son vêtement de dessus, s'aperçoivent deux anneaux d'un collier d'or ; les cheveux sont coupés carrément ; le visage, qui est celui d'un homme de cinquante à soixante ans, exprime la bienveillance et la réflexion.

Dans la verrière placée du côté de l'Evangile, un portrait tout semblable d'attitude, d'allure et de costume paraît représenter le même personnage ; la principale et presque la seule différence est que sur cette nouvelle image le cou du seigneur agenouillé est entouré du collier de Saint-Michel posé sur le vêtement. Cette fois aucun doute n'est possible. Le donateur est accompagné de son patron, saint Jean-Baptiste. Nous sommes donc en présence de Jean d'Albon, père du maréchal. L'écusson placé dans le registre inférieur au-dessous du personnage est également orné du collier ; il ne faudrait pas voir là une vanité puérile ; Brantôme nous apprend que les chevaliers de l'Ordre ne devaient jamais en quitter les insignes, fût-ce pour quelques heures. Il est donc tout naturel que leur effigie en soit toujours accompagnée.

Mais si le vitrail de gauche représente Jean d'Albon, pourquoi son image se voit elle encore sur la vitre centrale ?

Nous allons le chercher.

Quant à la fenêtre de droite, elle représente sur deux registres, une *Pièta* et une sainte Anne, saint Jean l'Evangéliste et saint Jean-Baptiste. Au-dessous, un écusson parti des armes de Saint-André et de Saint-Nectaire *(d'azur à cinq fusées rangées d'argent)*. Ces armes rappellent la mère de Jean d'Albon, Anne de Saint-Nectaire. Il est donc problable que le vitrail auquel elles appartenaient et qui a été détruit représentait cette dame : il est à peu près certain que l'image de son mari devait se trouver aussi dans la décoration du chœur, car c'est lui, Guichard d'Albon, qui selon Le Laboureur, a jeté les fondements de la grandeur de la maison de Saint-André. Or la tradition nous rapporte que, vers, 1820, un orage d'une violence inouïe détruisit une partie des vitraux de l'église et notamment ceux du chevet. On les remplaça aux dépens de ceux des fenêtres latérales. Cela étant, il est peut être permis de risquer une hypothèse qui expliquerait la dualité des images placées aujourd'hui côte à côte.

Dans la vitre du côté de l'Epitre, se trouvaient les portraits de Guichard d'Albon et d'Anne de Saint-Nectaire, sa première femme ; dans la vitre du côté de l'Evangile peut être celle de sa seconde femme, Catherine de Talaru. Le portrait de Jean d'Albon accompagné de la figure de Saint-Jean-Baptiste, portrait dans laquelle le peintre avait reproduit l'image de la verrière centrale, en y ajoutant d'une façon apparente les insignes de la dignité du person-

nage, appartenait à une chapelle latérale et aurait été placé dans le chœur ensuite de la destruction du vitrail primitif.

Nous donnons la conjecture pour ce qu'elle vaut.

Le vitrail de droite, comme on l'a vu, ne présente pas de portraits, mais il n'en offre pas moins un véritable intérêt par la richesse des fonds damassés sur lesquels se détachent les personnages.

Quant aux fenêtres des collatéraux, elles ne montrent plus que des fragments de la vitrerie ancienne logés tant bien que mal dans les remplages. Plusieurs de ces débris sont remarquables par leur naturalisme puissant, notamment un saint Christophe auquel un hercule forain a du servir de modèle.

Avant de quitter l'église, il faut signaler le tableau, malheureusement assez détérioré, qui fait face à l'autel majeur, sur la paroi intérieure du clocher. C'est une Madeleine, dont le cadre est aux armes d'un marquis de Saint-Georges.

La chaire, assez élégante, porte la date de 1772.

Midi sonne pendant notre visite et nos estomacs répondent à la voix de l'horloge. Nous nous hâtons vers l'hôtel du *Lion d'or*.

Le dîner, pourquoi ne pas l'avouer ? tient habituellement une place notable dans les excursions de la Diana. Faut-il penser que le grand air aiguise l'appétit en même temps que les préoccupations archéologiques imposent une dépense de cérébralité dont la nature exige la récupération ? Ne serait-ce pas encore que la table cimente les amitiés et épanouit les cœurs ? Tout cela peut-être à la fois. Mais que dire lorsque, comme à Saint-André, un souvenir

d'autrefois donne au festin la valeur d'une reconstitution historique et l'importance d'un rit traditionnel ?

M. le vicomte de Meaux, dans un de ces toasts humoristiques dont son éloquence est coutumière, rappelle en effet au dessert que le célèbre maréchal était, au dire de Brantôme, grand amateur de « friandises et délicatesses de viandes tant de chairs que de poissons et autres friands mangers ». Depuis longtemps le château ne connaît plus les bombances d'antan, mais le pays n'a pas perdu le goût des « friands mangers » et n'a pas dégénéré en ressources culinaires.

Appuyons cette assertion d'un document, en consignant ici, témoin fidèle, le menu servi par l'hôtel Pauze :

Hors d'œuvre
Melon muscat,
Jambon du pays
Entrées
Bouchées à la reine,
Canetons aux navets,
Truites sauce mayonnaise,
Salmis de pintades
Haricots à l'anglaise
Rôti
Poulets de grains
Ecrevisses
Bombe glacée
Dessert assorti.

le tout arrosé de l'eau de Saint-Alban et du roi des caves de la région roannaise, le célèbre Bouthérand.

Le café pris, un nouveau coup d'œil au château pendant que s'attellent les voitures. Il est temps de

partir : le ciel s'assombrit ; en route pour Saint-Léger.

Notre collègue, M. Chassain de la Plasse, nous en fait les honneurs.

Cette section de la commune de Pouilly-les-Nonnains est située au bord du plateau qui domine le cours du Renaison.

Saint-Léger formait autrefois une commune distincte et une paroisse séparée de Pouilly. La réunion eut lieu en 1824. Depuis lors l'église, abandonnée, tombait en ruines ; la générosité des habitants vient de la faire restaurer et leur persévérante tenacité de la rouvrir au culte. Le sanctuaire est un des plus anciens de la région ; le nom qu'il porte paraît le faire remonter au VIIe siècle, car l'illustre évêque d'Autun fut martyrisé en 678 et son culte devint promptement populaire. Il est authentiquement constaté par une bulle du pape Eugène III, qu'en 1153, la chapelle de Saint Léger *(de sancto Leodegario)* appartenait à l'abbaye lyonnaise d'Ainay. L'édifice actuel ne date que du XVIIe siècle ; c'est une grande salle rectangulaire sans autre motif architectural qu'une arcade formant l'entrée du chœur. Dans le chœur, un bel autel en bois sculpté, dont nous trouverons à l'exposition de photographie la reproduction par un amateur de la localité, M. Jean Faisant.

Le *Forez pittoresque* signale l'existence de deux pierres tombales dont les inscriptions sont à peu près effacées. L'une porte le nom de Dumyrat, l'autre celui de Champagny.

Au moment où la Diana quitte Saint-Léger, l'orage qui menaçait depuis le matin éclate brusquement :

des nuages noirs crèvent sur nos têtes et c'est sous un véritable déluge que nous nous entassons dans les voitures. Mais le dicton roannais a raison : « ce qui enrage ne dure pas » ; le ciel ne tarde pas à s'éclaircir ; voici le soleil ; il salue notre entrée à Roanne, faisant étinceler comme des diamants les gouttes d'eau qui tremblent aux feuilles des platanes ; il tient à faire les honneurs de son domaine, l'exposition de photographie.

L'horaire de la journée a malheureusement ses exigences ; l'approche du départ talonne les visiteurs ; il faut arpenter rapidement la salle du cours de la République mise à la disposition du *Photo-club roannais* par la société des *Enfants de la Loire*. Le monde entier s'y est donné rendez-vous.

« J'en *vois* qui sont du nord et qui sont du midi ».

A côté des vues du Nil que M. Abby a envoyées du Caire, les scènes anglaises de M. John Chaffin (*Taunton*) et de M. Fred. Marsh (*Henley on Thames*) ; nous sommes en Portugal avec M. Joaquin Basso (*Porto*) ; en Australie, avec M. Brooks Thornley (*Melbourne*) ; en Russie, avec MM. Batoulin (*Samara*) Sohst (*St-Pétersbourg*), de Manteuffel (*Revel*), Solodownicoff (*Moscou*), Golovatchewsky (*Batoum*) ; la Hollande revendique MM. Bispinck (*Amsterdam*), Vries (*Arnheim*) ; l'Espagne, MM. Escacena (*Séville*), Gilman (*Aquilas*), Amenos (*Barcelone*) ; voici des vues de Savoie de M. Selb (*Anvers*), des paysages flamands de M. Boutique (*Douai*), des marines de M. William Norrie (*Fraserburg*) et de M. Brassart (*Nantes*), des études catalanes de M. Bruneau (*Lille*); voici les remarquables agrandissements obtenus par M. Dessendier, un roannais d'adoption ; les intéres-

santes reproductions industrielles de MM. Geisler (*Raon l'Etape*), Husnik et Hansler (*Prague*), Lackerbauer (*Paris*) ; voici les œuvres des artistes amateurs de la région, Mlle Verchère, Mlle du Peloux, Mme Deveaux, M. Roque, Mme Espinos-Marcel, etc.

On voudrait s'arrêter à chaque pas. A peine peut-on revenir, après une trop rapide vue d'ensemble, aux portraits de M. Jean Lacroix *(Genève)*, aux merveilleux tableaux de M. Boissonnas, un genevois aussi, aux études ingénieusement diversifiées avec un modèle unique de M. Bergon *(Paris)*, aux scènes gracieuses composées par M. Malatier *(Villefranche)*, aux paysages de M. Dubreuil, d'un charme si pénétrant, enfin aux belles photogravures et phototypies qu'expose un artiste dont le nom est cher au Forez, reproductions pittoresques des merveilles de l'art roman, dans lesquelles l'archéologie retrouve ses droits.

L'heure avance et la peinture nous réclame.

Elle est dans ses meubles rue de la Sous-Préfecture; l'ancienne orangerie qui l'abrite a été habilement disposée pour lui offrir l'espace dont elle a besoin. Ce n'est pas une exposition banale de province, c'est un petit salon parisien que ces quatre salles amoureusement installées par le roannais convaincu, le maître-peintre émérite, l'organisateur entraînant qui s'appelle Emile Noirot. Du beau portrait de Benjamin Constant aux études de Paul Flandrin, des marines de Gagliardini au *Retour du puits* de Firmin Girard, des *Jeunes athéniennes* de Maignan à la *Jeanne d'Arc* de Joy, l'œil se promène charmé. Pas un coin de salle qui n'attire et ne retienne l'attention. Avant tout, les trois œuvres du

maître Louis Français, qu'un crêpe endeuille depuis l'ouverture de l'exposition; les pastels de Raffaëlli et de Roll, les paysages auvergnats et foréziens de notre compatriote Beauverie, les études des deux Noirot, si sincères avec des faires si différents, les fleurs de Paul et Henri Biva... Il faudrait tout citer et le *Bulletin* de la Diana deviendrait un catalogue.

Le *manager* artistique de l'exposition, Emile Noirot, et le président du comité d'organisation, le sympathique docteur Rolland, font à la *Diana* les honneurs de leur domaine. Hospitalité dont elle ne profite pas autant qu'elle le voudrait: « Saint-Etienne et Montbrison, en voiture! » criera dans un instant l'employé du chemin de fer. Force est donc pour les voyageurs de s'arracher aux sensations d'art et de regagner l'embarcadère.

Plus heureux sont les Roannais. Le train ne les réclame pas. Aussi, les adieux échangés, les mains serrées, ils reviennent sur leurs pas et, pour bien finir une journée si heureusement passée, ils rentrent à l'Exposition.

JUILLET - SEPTEMBRE 1903

BULLETIN
DE
LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME XIII. — N° 7.

Le Conseil d'Administration se réunira le mardi 23 février 1904, à 9 heures et demie du matin.

A 2 heures, séance publique.

IMPRIMERIE ELEUTHÈRE BRASSART
RUE DES LEGOUVÉ, 20
MONTBRISON
1903

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

Le Conseil d'administration se réunira le mardi 23 février 1904, à 9 heures et demie du matin.

A 2 heures, séance publique.

MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.

SOMMAIRE :

Election du Bureau et du Conseil d'Administration, 209.

Vte DE MEAUX — Compte rnndu des travaux de la Société depuis 1897, 211.

Abbé REURE — Les Emblèmes d'Anne d'Urfé, 218.

id. — Quelques débris de la bibliothèque d'Antoine du Verdier, 263.

Abbé RELAVE — Prebendes et prébendiers de l'église paroissiale de Sury-le-Comtal, 242.

Questionnaire de l'Excursion archéologique à Néronde, St-Albin, Montcellier, Chenevoux, 266.

AVRIL — SEPTEMBRE 1903.

BULLETIN DE LA DIANA

I.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUIN 1903.

PRÉSIDENCE DE M. LE VICOMTE DE MEAUX, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures.

Sont présents : MM. Achalme, d'Alverny, Baldit, abbé Bégonnet, de Boissieu, abbé Brosse, Broutin, abbé Buer, Chassain de la Plasse, abbé Chazal, abbé Chevrolat, Coudour, Crépet, J. Déchelette, Desjoyaux, capitaine Didier, abbé Duclos, Dugas de la Catonnière, P. Dupin, Durel, abbé Fabre, abbé Faugier, E. Faure, Ferran, de Fréminville, abbé Gillet, abbé Gouttefangeas, Granger, abbé Grimaud, Jacquet, Lachèze, Lachmann, E. Le Conte, Leriche, abbé Marsanne, vicomte de Meaux, abbé Michaud, Monery, de Montrouge, Morel, abbé P. Penel,

docteur Perdu, baron des Périchons, Pichon, abbé Planchet, Populus, abbé Relave, abbé Reure, Rochigneux, J. Rony, L. Rony, E. Rousse, A. Roux, abbé Saignol, de Saint-Genest, Alph. de Saint-Pulgent, J. Thevenet, baron de Vazelhes, abbé Versanne.

Se sont fait excuser : S. E. le Cardinal Coullié, MM. le marquis d'Albon, abbé Bathias, de Bonand, Bourbon, comte de Chabannes, comte de Charpin-Feugerolles, Charvet, C.-N. Desjoyeaux, capitaine de la Forest-Divonne, Galle, H. Gonnard, Jamot, J. Le Conte, abbé Peyrieux, abbé Peyron, abbé Rousset, chanoine Sachet, du Sauzey, abbé Signerin, P. Testenoire-Lafayette, B. Thevenet, F. Thiollier, Vachez.

Comptes.

M. le Trésorier présente ses comptes pour l'année 1902. Ils sont approuvés par l'Assemblée (voir l'annexe n° 1).

M. le Président fait observer que ces comptes, qui terminent la période des six années pour lesquelles sont élus le Bureau et le Conseil d'administration de la Société, présentent le budget en équilibre, sans avance ni déficit ; néanmoins il faut constater que les ressources ordinaires de la Société n'ont pas égalé les dépenses. Si l'on a pu solder les travaux entrepris, c'est d'abord grâce au désintéressement de MM. Brassart et Déchelette qui, pour nous donner *Les peintures murales du Forez*, ont prodigué, sans en tenir compte, non-seulement leur science et leur talent, mais leur temps, et leurs

labeurs ; c'est ensuite grâce à la générosité de M. de Boissieu qui a très largement contribué aux frais d'illustration de son importante monographie de Saint-Galmier.

Election du Bureau et du Conseil d'administration.

Le Bureau et le Conseil d'administration élus pour six ans dans l'Assemblée générale du 10 juin 1897 sont arrivés à la fin de leur mandat.

Dans l'intervalle, des vacances irréparables se sont produites, par suite du décès de MM. Vincent Durand, Poidebard et Testenoire-Lafayette ; d'autre part, M. le chanoine Sachet, devenu curé de Sainte-Foy-lès-Lyon et empêché par les exigences de son ministère de se rendre aux séances du Conseil, décline toute candidature.

Il va être procédé par voie d'élection au renouvellement du Bureau et du Conseil.

Selon l'usage établi les sociétaires sont invités à élire d'abord les membres du Bureau.

Votants	56	
Majorité absolue	29	
	MM.	voix
Président :	Vicomte de Meaux. . . .	55
Vice-Président:	Chassain de la Plasse. . .	51
	Eleuthère Brassart	2
	Joseph Déchelette . , . .	2
Secretaire :	Eleuthère Brassart . . .	53
	Chassain de la Plasse. . .	2
	Joseph Rony	1
Trésorier :	Joseph Rony	55

En conséquence le bureau de la Diana pour la période de 1903 à 1909, est ainsi composé :

Président, M. le Vicomte de Meaux ;

Vice-Président, M. Chassain de la Plasse ;

Secrétaire, M. Eleuthère Brassart ;

Trésorier, M. Joseph Rony.

Il est passé à un second scrutin pour la nomination des neuf membres du Conseil d'administration (trois pour chaque arrondissement). Ce scrutin donne les résultats suivants :

Votants	54
Majorité absolue	28

Pour l'arrondissement de Montbrison :

MM.	voix
de Saint-Pulgent	53
l'abbé Reure	52
Henri Gonnard	50
l'abbé Relave	3
l'abbé Faugier	2
l'abbé Brosse	1
l'abbé Bégonnet	1
P. Dupin	1
M. de Boissieu	1
Dugas de la Catonnière	1

Pour l'arrondissement de Roanne :

MM.	voix
Leriche	53
J. Déchelette	52
Monery	52

Jeannez	1
Guilloud	1

Pour l'arrondissement de Saint Etienne :

MM.	voix
De Boissieu	52
comte de Charpin-Feugerolles.	52
Testenoire-Lafayette	52
Gonnard	3
de Fréminville	1
l'abbé Reure.	1
Noël Thiollier	1
Dugas de la Catonnière	1

D'après ces résultats, sont nommés membres du Conseil d'administration pour l'arrondissement de Montbrison : MM. de Saint-Pulgent, abbé Reure et Gonnard ;

Pour l'arrondissement de Roanne : MM. Leriche, J. Déchelette et Monery;

Pour l'arrondissement de Saint-Etienne : MM. de Boissieu, comte de Charpin-Feugerolles et Testenoire-Lafayette.

Allocution du Président.

Après l'élection des membres du Bureau et du Conseil d'administration, le Président s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« En vous remerciant de la confiance peut-être imprudente que vous conservez à mon vieil âge, en vous félicitant de maintenir, à côté de moi, votre

Bureau et votre Conseil, sans apporter à leur composition d'autres changements que ceux qu'il ne dépendait pas de vous d'éviter, laissez-moi jeter un rapide coup d'œil sur la période qui s'achève, joindre au compte-rendu financier qui vient de vous être soumis le compte-rendu de nos gains et de nos pertes d'une autre sorte, ainsi que des travaux et des œuvres de notre Compagnie durant les six années maintenant révolues.

Ah nos pertes ! Il en est d'irréparables ! Les nouveaux confrères que nous accueillons avec un empressement plein d'espérances admettront sans doute que les anciens de la Compagnie ne s'accoutument point à ne plus voir à cette place les Léon de Poncins, Vincent Durand, Testenoire-Lafayette, à ne plus compter parmi nous les Jeannez, de Viry, Poidebard. La mémoire de ces premiers piliers de la Diana ne doit point s'effacer ici. Leur éloge a devant vous été prononcé ou devra l'être. Nous recevrons prochainement le buste de Vincent Durand, maintenant presque achevé. Nous avons rassemblé les portraits de vos précédents présidents ; en attendant que dans nos salles, devenues trop étroites pour nos livres et nos collections, ces portraits obtiennent une place convenable et définitive, vous les voyez provisoirement exposés aujourd'hui. Le dernier que nous ayons reçu, le médaillon qui reproduit la tête régulière et fine, bienveillante et souriante de M. Testenoire-Lafayette est dû à la main habile et fidèle de sa petite-fille, Mlle Thiollier. Il atteste à la fois sa piété filiale et son talent, en même temps que l'attachement héréditaire de sa famille pour la Diana.

D'année en année, la mort n'épargne pas notre Compagnie. A chacune de nos séances nous avons à déplorer, vous le savez, la perte de quelques confrères. Deux encore ont disparu depuis notre dernière réunion, Mme la comtesse de Chambost, M. le comte de la Tour du Pin. Mme de Chambost qui de concert avec son mari avait réparé l'un des manoirs historiques du Forez, le château de Bellegarde, et par ses charités faisait aimer et respecter cette vieille demeure dans tout le voisinage ; M. de la Tour du Pin que son mariage avec une Vougy avait attiré dans notre pays, qui s'était naturalisé Forézien en conduisant au feu un bataillon des mobiles de la Loire, le jour où ils furent mis à l'ordre du jour de l'armée à Beaume-la-Rolande et qui, plus tard, entrait à la Diana comme chez lui, car il y retrouvait son blason.

Depuis 1897, 45 de nos confrères sont morts ; 34 ont donné leur démission, presque tous parce qu'ils s'éloignaient de notre pays, et néanmoins le nombre des membres de la Diana n'a pas diminué. Nous étions 268 en 1897, nous sommes 270 aujourd'hui. Le renom de notre Compagnie s'est répandu et accrédité ; en 1897 nous étions affiliés à 60 sociétés savantes échangeant avec elles nos publications, nous sommes affiliés à 93 aujourd'hui. Notre bibliothèque s'est accrue d'environ 800 volumes et nos archives se sont enrichies d'environ 2000 pièces.

Le catalogue de la bibliothèque, depuis qu'il a été imprimé, n'a pas cessé d'être tenu au courant, au moyen de fiches qui s'accumulent de jour en jour. La place manque à nos livres désormais trop resserrés dans nos vitrines.

Elle manque plus encore aux documents manuscrits qui nous ont été remis. Environ 1200 pièces ont été classés et inventoriés depuis 1896 par les soins soit de notre bibliothécaire M. Rochigneux, soit de M. de Saint-Pulgent. Il en reste encore à dépouiller environ 10.000 à 11.000 ; mais le défaut d'espace rend cette opération singulièrement difficile.

De plus la Société a reçu de précieux manuscrits, les travaux inédits de Vincent Durand. Elle possédait déjà sur l'histoire du Forez le volumineux recueil des souvenirs rassemblés par l'avocat Granjon au début du dix-neuvième siècle et les notes prises par Pierre Gras durant son cours. Les papiers de Vincent Durand, ont sans contredit, plus d'intérêt encore. Ils renferment les observations faites, les informations recueillies par lui en explorant en tout sens la petite patrie. Nous en tirerons l'un de nos prochains volumes.

Il a été fait présent à la Diana de deux ouvrages importants, l'un dont elle s'est chargé d'achever la publication, l'autre qu'elle est autorisée à distribuer parmi ses membres.

Feu M. de Charpin-Feugerolles, ayant entrepris de publier le Cartulaire de l'Ile Barbe et cette œuvre étant demeurée inachevée depuis sa mort, sa famille nous a livré les feuilles déjà imprimées ; nous avons accepté la tâche d'achever cette publication, voulant ainsi répondre à l'attente des érudits et tout ensemble honorer la mémoire d'un des hommes à qui l'histoire du Forez et notre Société de la Diana ont le plus d'obligations.

Afin de perpétuer parmi nous la mémoire de notre

excellent et savant confrère M. Poidebard, sa veuve nous a donné les exemplaires non encore écoulés du dernier ouvrage qu'il avait publié, *La Correspondance de M. de St-Fonds et du President Dugas*, où revit la haute bourgeoisie lyonnaise à la veille de la Révolution. Ceux d'entre vous à qui il plaira d'emporter ces deux beaux volumes au lieu d'un jeton de présence les recevront au sortir de notre réunion.

Enfin pour achever la revue de ce que nous avons acquis depuis six ans, je dois vous transporter à Saint-Germain-Laval. La chapelle de Notre-Dame de Laval que la générosité de quelques habitants de Saint-Germain, surtout de la famille Gayet, avait réparée et de concert avec l'archevêché de Lyon confiée à la Diana, vient d'être enrichie de deux vitraux qui en complètent la restauration sobre et et correcte et, puisque je viens de vous parler des portraits de quelques-uns de nos principaux confrères, je vous confierai que vous pourrez reconnaître dans. le vitrail de saint Germain la tête de feu M. Gayet et dans le vitrail de saint Irénée la tête de Vincent Durand.

J'arrive maintenant à nos travaux et je dois vous signaler tout d'abord l'importance croissante de notre *Bulletin*, œuvre collective où chacun contribue selon ses goûts et ses facultés, son talent et ses trouvailles et qui, mieux que toute autre publication, entretient et manifeste la vitalité de la Compagnie. Depuis les temps préhistoriques et l'époque gauloise jusqu'aux approches de la Révolution, vous y trouvez les hommes et les choses du Forez, les événements et les monuments, les institutions, les coutumes et

jusqu'aux costumes, exhumés, décrits, discutés. Trois œuvres particulièrement remarquables y surnagent, à travers la multiplicité et la variété des notes et des mémoires. C'est d'abord le questionnaire dressé par MM. Vincent Durand et Dumoulin, illustré par M. Gonnard. Il était destiné à solliciter dans chaque commune parmi les instituteurs et les curés des recherches archéologiques. Nous avons reçu moins de réponses que nous ne le souhaitions; quelques-unes cependant ont mérité, des juges choisis parmi vous, des témoignages de satisfaction. Nous savons en outre que, soit dans notre province, soit au dehors, il est plus d'une étude que notre questionnaire a inspirée, sans qu'elle nous ait été communiquée.

Ce qu'il faut signaler encore c'est la monographie de Saint-Germain-Laval et de ses environs par Vincent Durand, travail définitif et qui se placerait sans conteste au premier rang, si la monographie plus étendue de Saint-Galmier et de ses environs par M. de Boissieu ne venait pas de paraître et ne défiait pas toute comparaison.

Ces deux monographies ont été provoquées par nos excursions, l'une antérieure à la période qui nous occupe, l'autre qui remonte à cinq années.

Notre compagnie a continué en effet de faire chaque année une excursion archéologique :

En 1897 à Ouches, Pouilly, St-André-d'Apchon et Roanne.

En 1898 à Saint-Galmier, Saint-Médard, Chevrières et Chazelles-sur-Lyon.

En 1899 au Pertuiset, Cornillon et Aurec.

En 1900 à Salt-en-Donzy, Donzy, Civens, Pouilly lès-Feurs et Feurs.

En 1901 à Saint-Bonnet-le-Château.

En 1902 à Vougy, Briennon, la Bénisson-Dieu.

Elle a continué pareillement de publier à côté de son *Bulletin* des ouvrages de longue haleine:

En 1897, la suite des *Visites pastorales* éditées par M. Déchelette où l'on prend sur le fait et l'on peut suivre à l'extrémité de notre province la vie ecclésiastique vers le terme de l'ancien régime;

En 1900, *Les peintures murales du Forez* que MM. Déchelette et Brassart ont reproduites ou plutôt ont fait revivre avec autant d'art et d'exactitude que de science et d'application.

Enfin, Messieurs, à côté de ses travaux, la Diana a eu ses fêtes. En 1898 elle a célébré ses noces d'argent avec Vincent Durand, dont trop peu de temps après hélas elle suivait les funérailles.

En 1899 elle a reçu solennement son Président d'honneur, le cardinal Coullié notre archevêque et jamais sans doute, sous son lambris historique, la Diana n'avait vu visite plus mémorable.

Voilà donc, Messieurs, depuis six ans ce qu'a fait, acquis et perdu, comment a vécu et travaillé notre Société. Puisque sa tâche consiste à recueillir et garder les souvenirs du passé, il est bon sans doute qu'elle noublie pas sa propre histoire et vous ne me saurez pas mauvais gré de vous en avoir présenté l'esquisse, durant les années qui terminent le dix-neuvième et commencent le vingtième siècle ».

Excursion annuelle.

M. Déchelette propose que l'excursion prochaine de la Société se fasse à Néronde, Saint-Alban, Montcellier, Chenevoux. Cette proposition est adoptée. Sont nommés commissaires : MM. J. Déchelette, abbé Gillet, E. Leriche, Rochigneux, André Roux, abbé Sivard, A. Vachez.

L'excursion est fixée au 13 juillet; toutefois les commissaires sont autorisés à en changer la date s'ils le jugent nécessaire.

Dons.

L'Assemblée vote des remerciements :

A M. le comte de Chabannes qui a fait don des archives de Laubépin ;

A M. Félix Thiollier pour le médaillon en bronze, représentant M. C.-P. Testenoire Lafayette, doyen et second fondateur de la Société ; ce médaillon est l'œuvre de sa fille, Mlle Emma Thiollier.

Les Emblèmes d'Anne d'Urfé. — Communication de M. l'abbé Reure.

La bibliothèque de la ville de Caen possède, catalogué sous la cote 211, un manuscrit dont le titre avait piqué ma curiosité : *Emblèmes de Anne, Comte d'Urfé.* La description sommaire annonçait encore un portrait de l'auteur, des *Stances* qui paraissaient être de Loys Papon, enfin un *Discours sur la vie et meurs de Anne d'Urfé,* daté de Mont-

brison, 20 février 1596. (1) A tout prix, il fallait voir de près et examiner ce volune qui promettait tant de choses.

Par voie administrative, la Société de la Diana a demandé communication du manuscrit de Caen, qui lui a été envoyé pour une durée de quinze jours. Je suis allé à Montbrison l'étudier quelques heures ; mais, en réalité, tout le travail fastidieux du déchiffrement est retombé sur M. E. Brassart, qui a bien voulu apporter à cette affaire un zèle d'autant plus méritoire, qu'il ne semblait pas partager tout-à-fait mon enthousiasme d'*urféiste* quelque peu fanatique !

La lecture du manuscrit présentait des difficultés peu communes. Non pas que ce soit un grimoire ; tout au contraire, Loys Papon, aussi bon scribe que pauvre poète, y a mis sa calligraphie merveilleuse. Mais l'écriture du chanoine a tellement pâli, qu'en bien des endroits on a peine à la distinguer du vélin.

Le manuscrit de Caen est un mince volume en parchemin, couvert d'une mauvaise reliure en velours vert, de 124 sur 84 millimètres, et composé de 38 feuillets. Dans un numérotage récent, on n'en compte que 37, mais le quinzième a été omis par mégarde. Avant le texte, sont trois feuillets de garde. On lit au recto du troisième : « Fait par moy Pierre de Verigny », et au-dessous : « Ce livres apartien à François de Valengny (?), ecuier ». Après le texte, trois autres feuillets de garde ; au

(1) *Catal. des manuscrits des biblioth. publiques de France*, t. XIV (Caen, n° 211)

verso du premier, écrit à l'envers : « Ce livre apartien à Pierre de Verigny, escuier, sieur des Preaux, de la paroisse de Crammenille (1) 145273 ». Au recto du troisième : « Ce livre apartien à mademoiselle des Champs, fille de monsieur de la Rivière le Viquet, à Sainct Sauveur le Viconte » (2).

Si on nous demande par quelle étrange fortune ce petit volume forézien est venu échouer en Normandie, nous répondrons que nous n'en savons rien. Cependant la dernière inscription pourrait être un indice — un bien faible indice — que le manuscrit a passé par Châteaumorand. Diane de Châteaumorand, pour des raisons qu'il est inutile de rappeler ici, devait tenir fort peu à garder des souvenirs d'Anne d'Urfé, son premier mari ; elle a pu donner le manuscrit à une « demoiselle » Deschamps, femme de Messire Deschamps, seigneur de Faytière, en la paroisse de Saint-Martin-d'Estreaux. Ces Deschamps de Faytière en effet, quoique de très mince noblesse, entretenaient des relations de bon voisinage et d'amitié avec la maison de Châteaumorand. On peut supposer que cette demoiselle Deschamps, native de Saint-Sauveur-le-Vicomte en Normandie, aurait porté le manuscrit dans sa province d'origine, où il serait resté depuis. Mais nous ne connaissons pas avec assez d'exactitude les alliances des Deschamps de Faytière, et par conséquent notre conjecture est des plus fragiles, d'autant qu'il est peu vraisemblable qu'un modeste gentil-

(1) Dans le *Dictionnaire des Postes*, on trouve Craménil (Orne), arrondissement d'Argentan ; — Saint-Aignan-de-Cramesnil (Calvados), arrondissement de Caen ; — Saint-Vincent-Cramesnil (Seine-Inférieure), arrondissement du Havre.

(2) Chef-lieu de canton du département de la Manche.

homme du Forez soit allé prendre femme en Normandie. Passons donc sans insister.

Le manuscrit, dans sa nouveauté et sa fraîcheur, devait être d'un aspect très agréable. Un beau frontispice armorié, deux jolies pages liminaires, un portrait, des emblêmes enluminés, le portrait et le *Discours* encadrés de filets d'or, les autres pages de rinceaux et ornements variés, en noir et or, les lignes des *Stances* et des *Morales* séparées par des filets dorés, la belle et fine écriture de Papon, tout cet ensemble était aimable et élégant.

On remarquera que le volume est disposé absolument comme un livre imprimé : il n'y manque pas même le titre courant. Et, à ce propos, on peut se demander si le *Discours* au moins n'a pas été imprimé ; car ce morceau, sous certains rapports, est une sorte de justification de la conduite tenue par Anne d'Urfé pendant les troubles de la Ligue. Mais à quoi cette apologie aurait-elle pu servir, si elle ne devait être vue que de quelques parents ou de rares amis ? Elle est d'ailleurs écrite avec des réticences calculées, qui devenaient inutiles, il semble, si elle n'était pas destinée au public. Tant d'opuscules, imprimés en ces temps reculés, ont disparu sans laisser la moindre trace, que pareille mésaventure a bien pu arriver au *Discours*, simple plaquette de quelques pages, exposée à toutes les causes de destruction.

Bien que le nom de Loys Papon ne soit nulle part expressément prononcé, il est certain que l'exécution matérielle du volume, écriture et peinture, est tout entière de sa main ; car sa manière de

peindre et son écriture d'une perfection incroyable sont bien connues par d'autres manuscrits (1).

Quant au texte, il résulte de la collaboration d'Anne d'Urfé, de Loys Papon, et peut-être d'un troisième auteur qui aurait composé le *Discours*, s'il n'est pas de Papon ; mais, suivant toutes les vraisemblances, on doit l'attribuer à celui-ci.

Je me garderai de surfaire le prix de notre manuscrit. Il me paraît cependant avoir un intérêt d'art, un intérêt littéraire, et surtout un intérêt historique.

Il s'ouvre par un frontispice, en haut duquel est ce titre : EMBLEMES DE ANNE COMTE D'URFE MARQUIS DE BAGE ETC. Au milieu de la page, sont peintes les armes de la maison d'Urfé, entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel, et au-dessous est ce détestable sixain, coupé par la bordure :

De ce nombre premier de l'Ordre de nos Roys
Au veu de Sainct MICHEL, leur Ange tutelaire,
Les antiques URFES, de race militaire,
Furent fays chevaliers, comme nobles Françoys.
Si d'un Ordre recent nous nouveaux Roys heritent,
Leur modernes heros, nos URFES le meritent (2).

Au verso de ce premier feuillet, on lit quatre

(1) On peut voir quelques spécimens de l'écriture de Loys Papon, reproduits en *fac-simile* à la fin de ses *Œuvres*. Ces spécimens sont d'ailleurs imparfaits, et ne donnent pas l'idée de la merveilleuse écriture de Loys Papon.

(2) La ponctuation, l'accentuation, l'emploi des majuscules étant ici très arbitraires et sans aucune règle, on n'a pas cru devoir s'y conformer dans les longues citations qui seront faites des vers et de la prose du manuscrit de Caen ; l'accentuation, autant qu'on a pu, a été ramenée à-peu-près à l'usage ordinaire de la fin du XVIe siècle ; mais, au surplus, l'orthographe a été exactement respectée.

E. BRASSART, phot.

XIX. — LES EMBLÈMES D'ANNE D'URFÉ
Manuscrit et enluminures de Louis Papon.
Titre
(*Grandeur de l'original*)

XIII. — p. 222

(*Grandeur de l'original*).

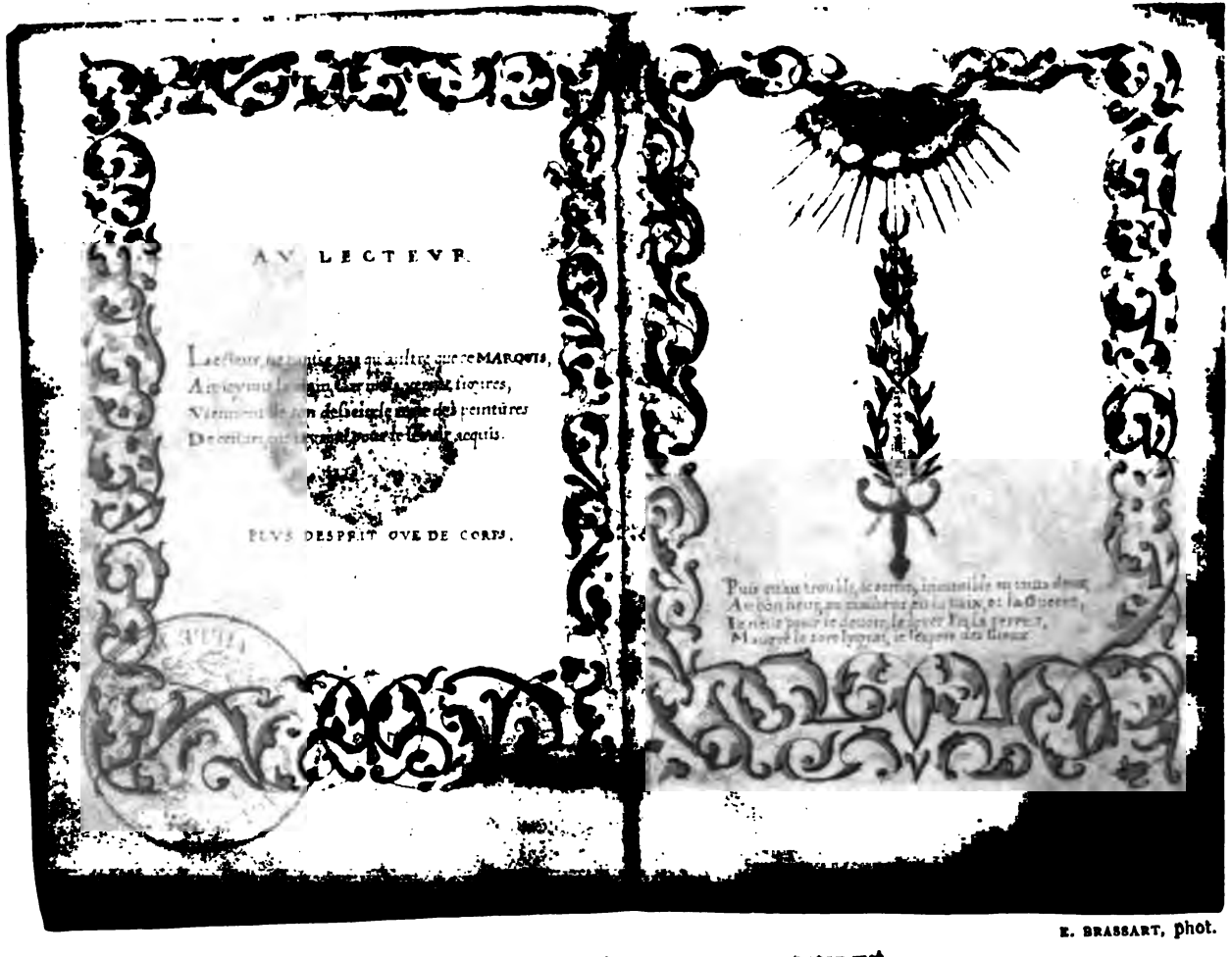

E. BRASSART, phot.

XX. — LES EMBLÈMES D'ANNE D'URFÉ

Manuscrit et enluminures de Louis Papon. — P. 1 verso ; p. 2 recto.

(Grandeur de l'original).

vers que Loys Papon a signés, avec une petite pointe de vanité dont nous ne lui tiendrons pas rigueur : *Plus d'esprit que de corps :*

Lecteur, ne pansse pas qu'autre que ce MARQUIS
Ait icy mis la main ; car mots, vers et figures
Viennent de son dessein ; le reste des peintures,
De cest art que i'ay seul, pour le servir, acquis.

C'est du Loys Papon, donc ce n'est pas très clair. Cependant on devine, sans trop de peine, que le mot de l'emblème, ou la devise, les vers explicatifs en forme de morale, et l'idée même du dessin allégorique sont l'œuvre propre d'Anne d'Urfé. Mais Papon donnera un corps visible à cette idée, en peignant la figure qui la mettra sous nos yeux.

Le recto du second feuillet représente une épée droite enveloppée de branches d'olivier, et surmontée d'une couronne d'épines dans une gloire ; sur la lame : *En touts les deux.* Symbole expressif d'une vie qui n'a été ni sans succès militaires, ni sans déboires humiliants ; le quatrain écrit au-dessous, et que je crois d'Anne d'Urfé, commente cette figure allégorique avec une amertume tempérée de résignation et d'espérance chrétiennes :

Puis qu'au trouble et serein, invincible en tous deux,
Au bon heur, au malheur, en la paix et la guerre,
Ie n'eus pour le devoir le loyer en la terre,
Maugré le sort ingrat, ie l'esperé des Cieux.

Au verso est peint le portrait d'Anne d'Urfé, accompagné de ces quatre vers de Papon :

Bien que ces tretz ne soyent les naïfz de sa face,

Pour n'en pouvoir au vif l'elegance imiter,
A cet air aprochant, tu pourras mediter
Quelle en fust la vertu, la douceur et l'audace.

Audace est peut-être de trop ; car cette figure maladive et un peu bonasse ne fait guère penser à un héros. La miniature n'est pas très bonne, elle a beaucoup souffert, et, d'après l'aveu de Papon lui-même, elle ne nous donnerait pas une parfaite ressemblance d'Anne d'Urfé. Mais, si on se souvient qu'on ne connaissait jusque-là aucun portrait d'Anne d'Urfé, on ne refusera pas quelque valeur à ce document tout à fait unique (1).

Suivent cinq pages de vers de Loys Papon, précédées de ce titre : *Stances a mon dit Signeur, par L. P. S T S* ; et je crois pouvoir traduire ainsi ces cinq initiales : « Loys Papon, son total serviteur ».

Ce que sont ces vers du prieur de Marcilly, ceux-là peuvent d'avance le conjecturer, qui connaissent ses ouvrages publiés par M. Yéméniz (2) : des idées presque toujours communes, quelquefois cependant originales et même fortes, le tout noyé dans un pathos ultra-ronsardien, et souvent presque inintel-

---

(1) Loys Papon avait vu (ou peut-être fait lui-même) un autre portrait d'Anne d'Urfé, portrait pour lequel il écrivit ce quatrain, imprimé dans les *Œuvres de Loys Papon*, d'après le ms. franç. 12487 de la Biblioth. nationale :

Ses traits font voir au vif quel estoit le visage
De ce devot Urfé qu'un saint brandon eprit.
Ses faits ont fait paroistre aux guerres son courage,
Sa vie, son bon zelle, et ses vers, son esprit.

(2) *Œuvres du chanoine Loys Papon*. Lyon, L. Perrin, 1857, in-8° — *Supplément aux Œuvres du chanoine Loys Papon*. Lyon, L. Perrin, 1860, in-8.

XXI. — LES EMBLÈMES D'ANNE D'URFÉ

Manuscrit et enluminures de Louis Papon. — P. 2 verso, portrait d'Anne d'Urfé ; p. 3 recto.

(Grandeur de l'original)

ligible. Cette poésie singulière, qui aurait grand besoin d'une glose explicative (1), nous rappelle assez bien les vers et la prose d'un autre Forézien, Étienne du Tronchet ; assurément c'est d'un autre style que, vers le même temps, Honoré d'Urfé écrivait ses belles *Epistres morales*. Au demeurant, petite curiosité littéraire, et supplément inattendu aux œuvres de Loys Papon, qu'il serait fâcheux de ne pas recueillir. C'est à ce titre que nous croyons devoir imprimer la pièce tout entière.

STANCES
A
MON DIT SIGNEUR
PAR
L. P. S T S

A vous, noble MARQUIS, tige des URFEIDES,
Non moins ingenieux que braves-heroïdes,
L'uzage et le dessein de l'Emblesme est permis ;
Pour ce que, sans l'emprunt du docte ou du vulgaire,
Vous mesmes les sçavez inventer et parfaire,
Et, sans Sphinx, sonder ce que on y a mis.

Soit sur le Pegazin, soit dessus l'Hypogriphe,
Vous penetrés, d'instinc, le sens du Hyerogliphe,
Sondant les enigmes des misteres ardus ;
Si qu'on ne peint enigme à feinte si aigue,
Ny ambage meslé de Chimere ambigue,
Que vous ne resolvés par vos belles vertus.

---

(1) Elle serait si longue, que j'aime mieux m'en dispenser absolument. Je noterai seulement cette particularité prosodique que Papon compte, dans la mesure du vers, une syllabe muette non élidée à la fin du premier hémistiche.

Vos excelses maieurs, aux braves appertizes
Des vieu-francs Paladins, tymbrés de ces devizes
En cyme-pennonceaux, pavoys, targues, escus,
Ont faict veoir, à l'obiet de celles qu'ilz porterent
Aux antiques combatz, comm'ilz s'i delecterent,
Pour s'illustrer en fin à l'honneur des vaincus.

Les trophés appandus aux temples qu'ilz bastirent,
Les harnois attachez aux palais qu'ilz se firent,
Les chiffres enlacés en leurs meubles auteins
En tesmoignent les veux ; et vous, à leur exemple,
Meslant heureusement Mars et Minerve ensemble,
Sçavés par ces portrects figurer les destins.

Dont ce que vous gravez, par ces signifiances,
Les revolutions des neufves influences,
Qui voulurent les gondz de vostre âme esbranler ;
A quel saut que fortune ait agité ses roues,
Au lieu de vous tirer du renc de vos heroues,
Les ruzes de ses tretz vous firent signaler.

Car si l'aigle se faict aux chasses essorié
De l'oyzeau qui la sait sa plus proche curée,
Ne treuvant rien de plus prés, ny prest à sa faim,
L'autheur de ce taureau, pour le supplicé extresme,
Monstre, lors que DIEU veut, qu'il s'y brusle soy-mesme,
Que qui malbrasse ailheurs, il le souffre à la fin.

L'austruche digerant le fer, de sa coustume,
Par le sagé beuvant une ingrate amertume,
Semble au rocher esgal, au vere et aux hyvers,
Quant d'un soin veilhe-mort, hors des fumées du monde,
Quittant l'ambition qui roule vagabonde,
Desmis de ses grandeurs, il domte le travers.

Ces Phocions prudentz que les peuples relettent,
Et ces grandz Scipions cent fois puis se regrettent,
A la confusion des vains brigue-cités,
Et les Epaminondz ont, de pre-rogative,
Autant en leur vaccant qu'en leur alternative,
Pour ce que la personne orne les dignités.

Viennent donques icy ces poëtes estranges
Qui vous cuydent loüer, apprendre vos loüanges,
Pour de plus d'eloquence aprés les enseigner,
Sans, aux profuzions de paroles fripées,
Au sang ame-civil cramoyzir vos espées,
Faisant comme leurs mots carte et plume saigner.

Pourveu que leurs beau-vers s'estalent et s'impriment,
Il semble, à les ouyr, que leurs pointes escriment
Sur autant de combats que de morts entassés,
Quand, flateurs indiscretz, par escumes frivoles
Peignant les verités en masques d'hyperboles,
Pour en escripre trop, n'en escrivent assés.

Vous avés preferé sur ces courses indues
La conserve asseurée aux conquestes ardues,
Pour n'acquerir de front ce qui se perd à dos,
Despozant des lauriers l'ambitieuse chayne
De victoire mortelle, aux coronnes du chesne
Qui, sauve-citoyenne, est propre à leur repos.

Aultre n'est plus que vous aux armes magnanime,
De plus digne valleur, de zelles plus intime,
Plus sage en ses avis, plus mur d'experiment,
Plus devot, à la paix, plus constant, à la guerre,
Plus traictable au devoir ; bref, il n'est, sur la terre,
Qui ait plus d'heur aux deux, d'ame et de iugement.

Vous futes gouverneur sans tache d'avarice,
Grave, doux sans orgueil, severe sans supplice,
Eloquent sans astuce, arbitre sans faveur,
Lent sans oysiveté, prompt sans inquietude,
Industrieux sans art, poëte sans estude,
D'une muse sans fard, d'un stile sans labeur.

MARQVIS, c'est donc à vous de peindre les idées
De vos conceptions, au monde des Caldées,
Et les caracteres comme l'Ægipte faict,
Puisque, les esclayrant de l'ame de vos carmes,
Tres expert en sçavoir et tres vailhant aux armes,
Vous emportés le prix, de parolle et d'effect (1).

Voici enfin les XXIX *Emblèmes* d'Anne d'Urfé, dont les *Stances* de Papon n'étaient que la préface. Je n'ai pas besoin de dire que le genre n'était pas nouveau ; au XVIe siècle en particulier, on imprima des recueils tout faits, où devises, figures et légendes se complétaient et s'aidaient (2). Dans les œuvres inédites d'Anne d'Urfé conservées à la Bibliothèque nationale, on trouve des emblèmes plus ou moins heureusement versifiés, mais sans figures (3) ; ici,

(1) Les stances de Loys Papon contiennent un assez grand nombre de ces mots composés, d'une facture hardie et très spéciale, qui sont la marque propre de son style. On peut voir sur ce sujet un article de M. Paul Godefroy : *Quelques observations sur les mots composés, à propos des Œuvres poétiques du chanoine Loys Papon* (*Rev. d'hist littér. de la France, 8e année, pp. 657-665*).

(2) Les *Œuvres* de Loys Papon (p. 59 et suiv. du *Discours à Mademoiselle Panfile*) contiennent des *Emblèmes et Devises d'amour*, avec des figures et des sixains explicatifs.

(3) Ms. 12487 du fonds franc ; la Diana en possède une copie partielle, faite par A. Bernard.

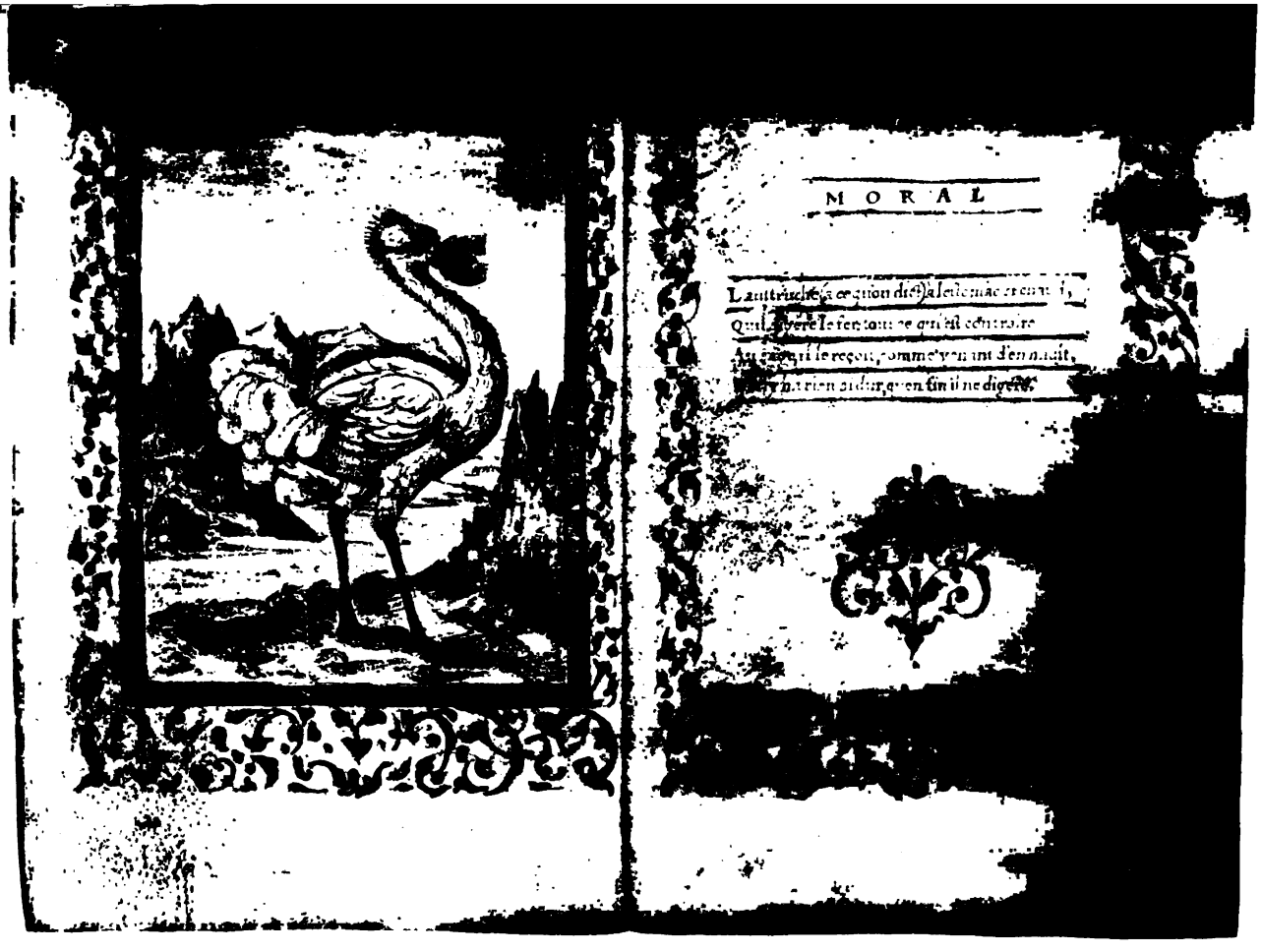

E. BRASSART, phot.

XXII. — LES EMBLÈMES D'ANNE D'URFÉ

Manuscrit et enluminures de Louis Papon. — P. 7 verso ; p. 8 recto.

(Grandeur de l'original).

E. BRASSART, phot.

XXIII. — LES EMBLÈMES D'ANNE D'URFÉ

Manuscrit et enluminures de Louis Papon. — P. 8 verso ; p. 9 recto.

(*Grandeur de l'original*)

E. BRASSART, phot.

XXIV. — LES EMBLÈMES D'ANNE D'URFE

Manuscrit et enluminures de Louis Papon. — P. 11 verso ; p. 12 recto.

(*Grandeur de l'original*)

grâce au pinceau de Loys Papon, la peinture vient au secours de la morale.

Tous ces emblèmes sont conçus sur le même modèle, et comprennent trois parties : le mot ou la sentence, la figure allégorique et la morale (1). Le VIIe, pris au hasard, nous servira d'exemple. En tête du verso d'un feuillet, le mot de l'emblème : *Heureuse est l'amitié que la mort ne separe.* Au-dessous, une miniature représente une tourterelle perchée sur un arbre sans feuilles, au pied duquel une autre tourterelle est étendue morte, les pattes en l'air. En regard de cette page, au recto du feuillet suivant, on lit cette morale :

La chaste tourtourelle, ayant son mary mort,
Iamais ne s'apparie, ains plaint et se lamente,
Et sur ung arbre mort d'ordinaire se plante,
Pour tesmoigner le deuil qui la presse si fort.
O bien heureux oyseau, vous estes à loüer,
Pour loger dedans vous une amitié si rare,
Qu'il est bien malaysé auiourd'huy d'en treuver
Quelqu'une parmy nous que la mort ne separe.

Comme on en peut juger, ces vers ne sont pas cornéliens : poésie de grand seigneur oisif, qui tue le temps à rimailler. Mais je préfère encore l'honnête platitude d'Anne d'Urfé, qui du moins est généralement claire, à la rhétorique quintessenciée de Papon.

Quelques-unes des morales sont d'ailleurs un peu mieux tournées. D'Urfé commente, en vers presque

(1) Par exception, le XXIVe emblème est suivi de trois morales.

passables, cette maxime qu'*Il fait bon travalher alors qu'on a le temps :*

Les petites fourmis, soigneuses menagieres,
Tant que dure l'esté, portent dans leurs tanieres
Le bled, pour leur servir en hyver d'aliment.
Qui enseigne aux humains avoir soigneuse cure
Travailher, quand l'esté de ieunesse leur dure,
Car l'hyver de vieilhesse arrive promptement.

La morale qui accompagnait le XXIXe emblème a été entièrement effacée ou raturée ; le mot de l'emblème : *Probitatis sola quies* (il n'y a de repos que pour l'honnête homme) nous fait conjecturer qu'Anne d'Urfé blasonnait, en termes qui après coup lui ont paru trop vifs ou trop transparents, un de ces tristes personnages dont les intrigues perfides avaient ruiné son crédit auprès du roi.

D'autres emblèmes encore, comme Loys Papon nous en avertit, ont été suggérés à d'Urfé par les déconvenues de sa vie politique, et les ingratitudes — à commencer par celle de Henri IV — qu'il avait rencontrées sur sa route. *C'est moy, mais non pour moy.* Ce que j'entends ainsi : « J'ai de mon mieux travaillé pour ramener le Forez à l'obéissance du roi, après qu'il se fut fait catholique ; c'est moi qui ai semé le blé, mais d'autres ont coupé la moisson ». — D'autres : ces habiles courtisans, ces « caméléons » qui ont changé de couleur, non pas, ainsi que d'Urfé, au moment du devoir, mais au moment du profit :

Par le cameleon, qui change en un moment
De couleur en son corps, sans en garder pas une,

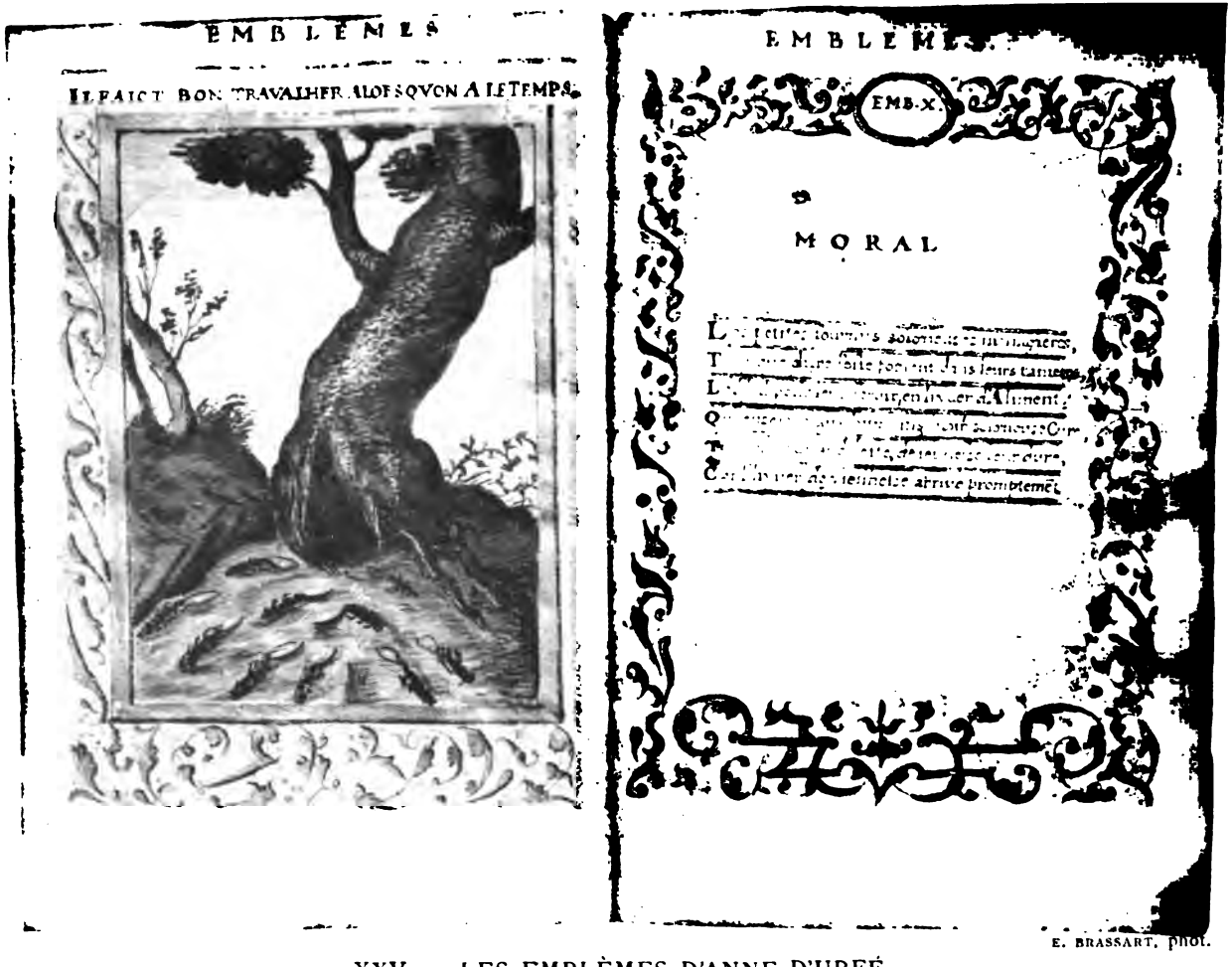

E. BRASSART, phot.

XXV. — LES EMBLÈMES D'ANNE D'URFÉ

Manuscrit et enluminures de Louis Papon. — P. 14 verso ; p. 15 recto.

(*Grandeur de l'original*).

E. BRASSART, phot.

XXVI. — LES EMBLÈMES D'ANNE D'URFÉ

Manuscrit et enluminures de Louis Papon. — P. 15 verso ; p. 15 *bis* recto.

(*Grandeur de l'original*).

Se notte ung courtizan changeant legierement,
Sellon qu'il voit tourner la roüe de fortune.

Mais *Il n'est rien de si dur qu'un sage ne digere.* Ce thème un peu mélancolique est symbolisé par une autruche qui tient en son bec un fer à cheval qu'elle va avaler, et expliqué par cette courte morale :

L'austruche (à ce qu'on dict) a l'estomac si chaud
Qu'il digere le fer. Tout ce qui est contraire
Le sage, il le reçoit, comme venant d'en hault,
Et n'y ha rien si dur qu'enfin il ne digere.

La plupart des sentences sont en français et affectent la forme métrique ; quelques-unes des dernières sont en latin : *Quidquid agas, respice finem* (en toute chose il faut considérer la fin) ; pour symbole, un sot bûcheron sur le point d'être écrasé par l'arbre dont il tranche le pied. Enfin, on peut remarquer que les emblèmes XXIV à XXVIII sont plus encore religieux que moraux. Anne d'Urfé y rappelle l'incertitude de la dernière heure, ou la nécessité de la pénitence. Le XXVIIe, qui représente Jésus sur les bras de sa Mère au pied de la Croix, est moins un emblème qu'une image pieuse accompagnée de sa légende.

La valeur d'art des symboles peints par Loys Papon est assez médiocre. Nul sens de la proportion des parties : voici des fourmis que, à leur taille, on prendrait aisément pour des écrevisses ; la tourterelle est, peu s'en faut, aussi grosse que l'arbre sur lequel elle est perchée. Ces miniatures ne sont pourtant pas sans mérite, si on considère que c'est le travail d'un simple amateur, fait à des heures perdues. Quelques-unes sont même d'une exécution

presque bonne : les *Sireines*, le *Phénix*, la *Rose*, l'*Autruche* surtout, fièrement campée sur ses échasses, avec un mouvement de tête très naturel. Sans exagérer le mérite de ces petits tableaux, nous avons là un essai intéressant d'*illustration* du texte par l'image.

Le manuscrit se termine parce que j'estime en être la pièce capitale : un *Discours sur la vie et meurs de Anne d'Urfé*, très probablement écrit par Loys Papon.

L'auteur, quel qu'il soit, déclare que cet aperçu de la vie d'Anne d'Urfé ne sera pas une œuvre de flatterie : « Je n'y ay voulu supposer, dit-il, une seule periode de veine adulation ; tant pour sçavoir de combien il desaprouve les flateurs, que pour n'avoir onc esté [moy-mesme] de cett'inclination ».

Il sera prudent toutefois de ne pas recevoir sans réserves cette promesse d'impartialité. Il serait bien difficile qu'une biographie, composée sous les yeux d'Anne d'Urfé, par un de ses amis et admirateurs, ne tournât pas un peu au panégyrique. Mais il est vrai qu'on n'y voit pas, en effet, de ces outrances ridicules, telles que tant d'autres s'en seraient permises ; la louange y est d'un ton honnête, et semble sincère.

Ce morceau est d'un grand intérêt. La forme même, quoique assez incorrecte, m'en paraît originale, et, en tout cas, fort supérieure à celle des vers de Papon. Mais, en négligeant ce mérite, après tout secondaire, un Forézien ne pourra lire ce récit qu'avec curiosité. On y trouve des faits jusque-là inconnus, par exemple la part prise par Anne d'Urfé à la

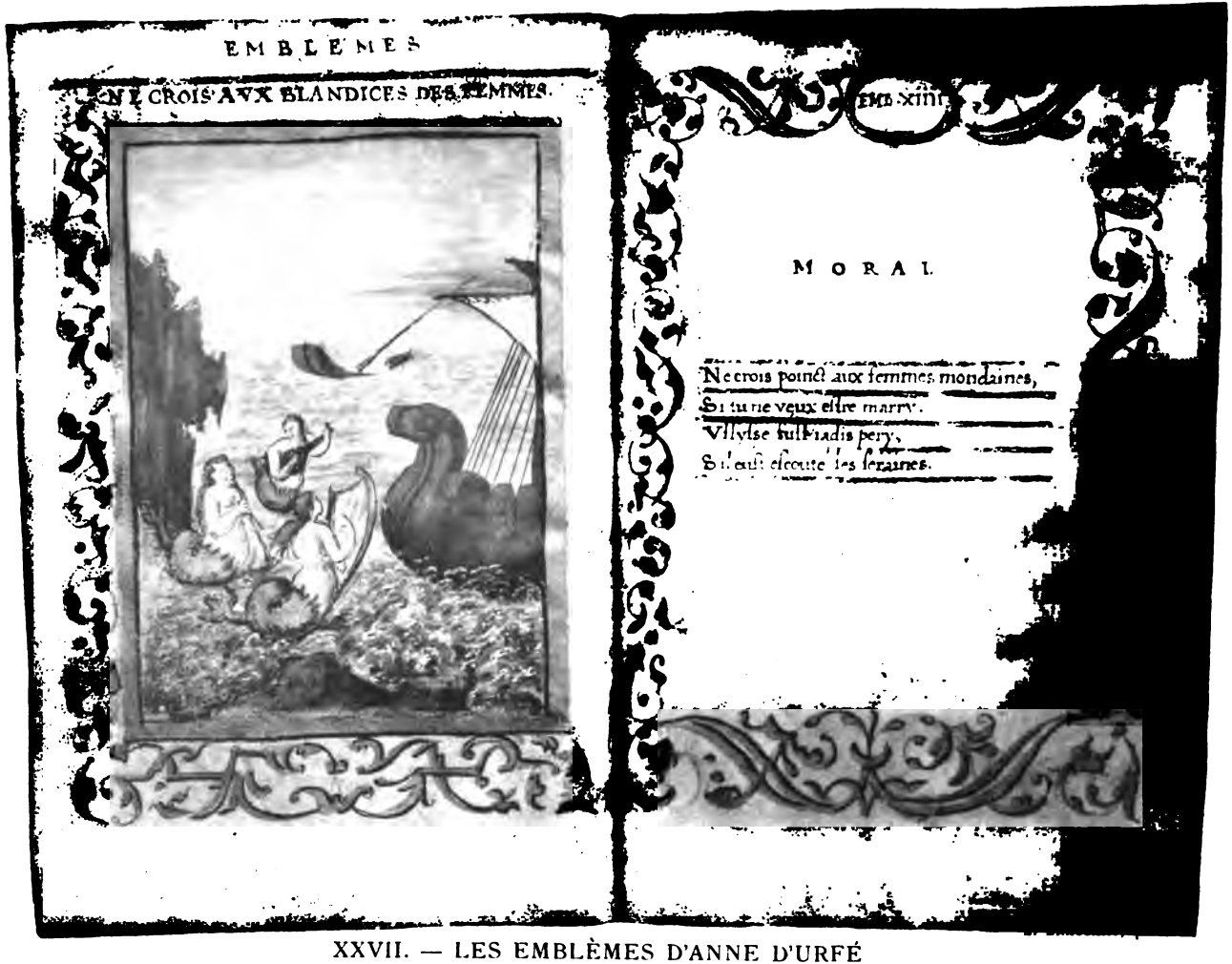

XXVII. — LES EMBLÈMES D'ANNE D'URFÉ

Manuscrit et enluminures de Louis Papon. — P. 17 verso ; p. 18 recto.

(Grandeur de l'original)

XIII. — p. 232

E. BRASSART, phot.

XXVIII. — LES EMBLÈMES D'ANNE D'URFÉ

Manuscrit et enluminures de Louis Papon. — P. 19 verso ; p. 20 recto.

(Grandeur de l'original)

E. BRASSART, phot.

XXIX. — LES EMBLÈMES D'ANNE D'URFÉ

Manuscrit et enluminures de Louis Papon. — P. 27 verso ; p. 28 recto.

(Grandeur de l'original)

prise de Châlon, à la levée du siège d'Orléans, etc.; un tableau de sa vie privée, de ses occupations poétiques, de ses goûts simples et modestes, de sa piété sans faste, de sa bonté ; un éloge remarquable des vertus de Diane de Châteaumorand, et même de son éloquence et beau parler. En passant, Loys Papon dit un mot des frères et des sœurs de son héros. Il juge Honoré d'Urfé en quelques mots qui en disent long, quand on sait quel rôle Honoré, à la fin de la Ligue, avait joué dans le Forez : « Honoré, plein de sçavoir, d'esprit et de courage, mais *agité de plusieurs contreres fortunes, selon qu'en plusieurs discours il escrit de soy-mesme* ». Voilà qui est étrange ! C'est dans ses *Epistres morales* qu'Honoré d'Urfé parle de ses « contreres fortunes » ; or, la première édition des *Epistres* est de 1598, et notre *Discours* est daté du 20 février 1596. Avant les *Epistres morales*, Honoré avait-il donc fait imprimer un ouvrage dont il ne resterait plus un seul exemplaire ? Singulier problème d'histoire littéraire !

Mais la partie la plus intéressante du *Discours* est assurément celle où Papon fait allusion aux événements de la Ligue. Je dis qu'il y fait allusion, plutôt qu'il ne les raconte, à proprement parler, et son embarras même est digne d'attention. Au moment où il écrivait ces pages, en février 1596, la Ligue n'était pas encore complètement éteinte dans le Forez, car la ville de Montbrison était toujours aux mains des Nemouristes, et ne fut rendue — ou plutôt achetée — qu'au mois d'avril suivant. On sent que Loys Papon cache bien des choses sous des réticences voulues ; il ne peut encore parler à son aise, et selon son cœur, de certains personnages du drame ;

il n'ose dire toute sa pensée sur l'ingratitude du roi, qui s'était si allégrement débarrassé d'un fidèle serviteur, et des intrigues qui avaient obligé le gouverneur du Forez à renoncer à sa charge. Mais, s'il ne satisfait pas tout à fait notre désir de connaître les dessous de ces menées, il en dit assez pour confirmer ce que j'ai dit ailleurs des causes qui avaient amené la démission d'Anne d'Urfé (1).

Il ne nous reste plus qu'à donner le texte intégral du *Discours*, moins sept ou huit lignes qui ont été intentionnellement rayées dans le manuscrit, et que nous avons dû remplacer par des points (2).

DISCOURS

SUR LA VIE ET MŒURS DE ANNE D'URFÉ.

Lecteur, es mains duquel ce livre d'Emblemes doit quelquefois arriver, si tu es de ce siecle present que l'on conte 1596 et de mesme langue, tu pourras aisement recognoistre si ce que i'ay inseré en ce Discours succeint de la vie, humeur et meurs de ANNE, Conte D'URFE, Marquis de Bagé, etc., autheur desd. Emblemes, est veritable, pour estre personne si celebrement recognue, et remarquée en ses actions, que tu ne le peux ignorer. Ou bien si la fortune de la reserve de cet'œuvre le porte à quelque posterité, ie te priray de croire que, bien que ie soys son serviteur entier, ie n'y ay voulu supposer une seule periode de veine adulation, tant pour sçavoir de combien (à l'antithese des grands) il desaprouve les flateurs gnatonizans (3), que pour n'avoir onc esté de cett'inclination.

---

(1) *Episodes des guerres de la Ligue dans le Forey*. Montbrison, 1901 (Extrait du *Bull. de la Diana*, t. XI, p. 421 et suiv.).

(2) Le texte est écrit tout d'une pièce ; nous avons cru devoir le découper en alinéas pour la commodité de la lecture, et y ajouter quelques notes.

(3) Il faut peut-être lire *gratonizans*.

Et d'apprendre que cet ANNE, ainsi nommé par le grand de Montmorency, Conestable de France, son parent et parain, fust filz de Jacques d'Urfé et de Renée de Tende (1) ; nourry quelques années en Cour pour enfant d'honneur, la plus part avec le Mareschal d'Anville, filz dud. ancien, et maintenant luy mesme Conestable (2), et Honorat, Comte de Tende, son oncle maternel. Qu'en sa jeunesse, l'on ne luy proposa autre estude que celuy des armes, et de l'habitude à la grandeur de son illustre extraction (3). Que neanmoins, parvenu à l'adolescence, il se plust de tant en la lecture des histoires militaires et des meilleurs poëtes de son temps, qu'avec l'heureuse memoire dont il fust doué, il recitoit non seulement le subiect de ce qu'il avoit leu, mais les discours entiers en mesmes termes ; de sorte qu'à ce progrés sans intermission du belliqueux exercice, luy mesme se delecta à la poësie pour en escrire des vers, sonnets et stances amoureuses et d'autre subiect, selon les occasions, avec autant d'heur et de grace que gentilhomme de son aage ; voire d'un tel style poetiq, fluide, que l'on ne l'eust peu juger d'aultre que d'un esprit poetiq, fort advancé en l'estude des bonnes lettres (4).

. . . Marié fort ieune à DIANE, dame de Chasteaumorand. . . plus ieune. La succession de la maison de. . . advente à Renée sa mere par le trespas dud. Conte, son frere. Jacques d'Urfé, son pere, s'estant . . . . . placés des souverainetés de lad. maison . . . . l'admiral de Villars . . . . . Despuis, Anne, faict bailly de ce pays de Forests . . toute antiquité memorable . . . . maison d'URFÉ prit gu . . . . . Françoys de Mandelot . . . la ville de Lyon . . provinces . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

---

(1) Renée de Savoie.

(2) Henri de Montmorency.

(3) Anne d'Urfé dit de lui-même : « Je n'entray jamais en college ni en classe pour estudier, etc » (Cité par A. Bernard, *Les d'Urfé*, p. 93).

(4) Voir la page déjà citée d'A. Bernard, et le curieux témoignage d'Ant. du Verdier (*Biblioth.*, p. 44).

. . . . . rema . . .
. . . . . cet URFÉ se treuvant à Lyon, prés de . . de Lorraine, Duc de Mayenne, fust des premiers qui, pour le pretexte de la religion et le lien de parentelle, luy promist et feit assistance, estant presque seul de sa qualité aux difficultés de ce comancement ; l'accompagnant à la saisie de la citadelle de Chalons (1), levée du siege d'Orleans (2), et autres factions memorables. Revenu en ce pays avec le Duc de Nemours pour luy servir à l'establissement en son gouvernement de la ville de Lyon (3) et provinces qui en dependent, il fust esleu, par la plus part de la noblesse et l'unanime voix de tout le tiers estat de Forestz, son lieutenant au comendement dud. pays (4) ; non moins pour n'y avoir, entre les plus approchantz de sa qualité, signeur de plus de . . . que par le zele populaire à ce nom d'Urfé.

En quel charge, bien que d'un costé l'envie des primats, de l'autre la division des contraires partys n'ayent cessé ores de luy renverser les desseins, ores de luy brasser de nouvelles entreprises sourdes et descouvertes, il ne laissa de s'y comporter avec une telle prevoyance et succés de felicité, qu'il ne luy peurent enlever aucune place de sond. gouvernement, ny empescher qu'aux quatre premieres années de cette guerre civile, le trafiq n'y fust libre, et la province plus tranquille qu'aultre de ce royaume. Ce qui luy suscita l'envie des uns, et des autres une réputation telle, que l'on imploroit son ayde. Ainsi qu'il assista de secours aux circonvoyzins, aux occasions ou il fust requis ; comme de ceux de la ville du Puy, pour la reprise de leur Espally (5), fort inexpugnable, auquel il fist veoir la valleur de sa magnanimité et militaire

---

(1) Châlon-sur-Saône.

(2) En 1589.

(3) Le duc de Nemours entra à Lyon le 22 mai 1589.

(4) Je pense qu'Anne d'Urfé fut, non pas précisément *élu* par la noblesse et le tiers-état du Forez, mais *désigné* au choix du duc de Nemours ou du duc de Mayenne.

(5) En mai-juin 1590, et en juillet-août 1591.

experience ; ainsi qu'à ceux de l'Auvergne par deux fois, l'y ayantz appellé (1).

Ce fust l'une des sources de la jalousie qui le deposseda de la place du chasteau de Montbrison, par une ruze inevitable, et stratagesme excecuté par le Prince en personne (2) (quoy que son parent) avec les plus belles de ses forces, sans consideration de tant de fidelles services qu'il avoit receus dudict URFÉ ; dont l'importance, pour le loyer de l'ingratitude, fust, de finale consequence, la ruyne des affaires dud. Prince (3). Ce qui le fist aller retreuver le duc de Mayenne, pour desgager sa parolle d'entre ses mains ; ainsi qu'à mesme temps la conversion du Roy HENRY quatriesme de l'erreur du Calvinisme en l'Eglise catholicque. URFÉ, se rendant son serviteur ainsi que naturel Françoys, fust par S. Majesté declairé gouverneur aud. pays. Auquel, bien qu'il s'exposa fidellement à tout ce qui pouvoit rapporter quelque advencement pour son service, et à la redemption de sa patrie, neanmoins, pour n'estre assisté de la plus part contredizans, par envie, à son auctorité, et moins secouru de forces requises par ceux de Lyon, il ne luy fust possible, quelque dessain qu'il mit sus, de reduire les villes possedées par ceux de la Ligue, munies de fortes garnizons ; quoy qu'avec ce peu qui se voulust joindre à luy, il les eust reduict à necessité de plusieurs choses requises, les contreignant d'abandonner toutes les autres places pour se rendre en une seule, qui fust la capitale, (4) iusques à la venue du Roy en lad. ville de Lyon (5). Ou URFÉ, aprés avoir descouvert les ambitieuses brigues de plusieurs aspirants à ce gouvernement, luy rendant conte de sa charge, le luy remit entre les mains :

---

(1) Il fit une des deux expéditions d'Auvergne dans l'automne de 1590. Je ne connais pas la date précise de l'autre.

(2) Le duc de Nemours. Il prit possession de Montbrison le 2 décembre 1592.

(3) Il fut arrêté à Lyon le 18 septembre 1593, et enfermé à Pierre-Scize.

(4) Montbrison.

(5) Il y arriva le 23 août 1595, et y fit son entrée solennelle le 4 septembre.

aymant mieux ceder à leurs importunités que de la disputer par cette oblique voye. Non autrement que ces grandz capitaines anciens, pour n'allumer les querelles civilles en leur pays, se demetoient volontairement de leur auctoritez, postposans la remise de leur dignités au publique salut.

Dont le Roy, emologant tout ce qui avoit esté ordonné par led. URFÉ, tant pour le respect des finances que de la guerre, et luy assignant quelque partie pour le remboursement des frais qu'il avoit faictz, le fist son conseiller en son Conseil d'Estat ; non moins pour se servir de la sincere fidelité, des avis de son experience et solide iugement, que pour honorer son merite. A quoy neanmoins, pour ne se susciter de plus hautes emulations, et comme respirant au relais de la quietude, il ne se voulust actuellement obliger.

Ains cett'année, que ie conte 1595, luy ayant atteint l'âage de 40 ans, se retira en sa maison (1) : se pouvant vanter d'avoir manié ces diversités sans tasche de reproche, ains recognu de toutz pour cavallier signalé de maintes belles preuves, d'un invincible courage, d'un iugement exquis et d'honorable experiment, avec beaucoup d'heur en ses dessains et de succés favorable en ses actions, pour y avoir procedé en toute loyale integrité.

Il fust au reste d'un naturel benin, sans animosité, ny avarice particuliere, ayant plustost donné moyen à ceux de sa suitte de s'enrichir, que desiré de s'en prevaloir. D'un cueur zellé à la creinte de Dieu, et religieux observateur de la catholique creances. Bref, non subiect à vice quelconque. Nullement detracteur, ains en toutz et sur touts des-apreuvant le blaspheme et le mesdire, mesmes de ses ennemis ; inviolable observateur de sa parole et de la pureté de son amitié iurée, sans fiction ny cerimonie : de laquelle, hors les regles du devoir de la civilité, il fust fort peu curieux. Bien dizant en termes non affectés. Escrivant avec plus de fluide proprieté que de recerches de superfluités de langage. Plein de respect à ceux de sa qualité, de concideration aux moindres pour

(1) La date exacte de la démission d'Anne d'Urfé est encore inconnue.

les offencer de fait ny de parole, et de loüable humanité aux inferieurs pour leur soulagement, avec une familiarité respectivement favorable.

Et bien qu'il fust de haute tailhe et stature d'apparence remarquable, assés plein, sans outrance ou importunité de disposition, il fust sobre de tout, et si peu difficile ou curieux en appareil de viandes ou friandises, de vins exquis, qu'il a tousiours preferé la frugalité de Pompée aux delices de Luculle ; ieunant d'ordinaire ung iour de la sepmaine, plusieurs en caresme, et au reste de l'année selon la reigle de l'Esglize. Il n'usa non plus de curiosité en ses habits qu'en sa maniere de vivre, bien que la parure non seulement luy fust fort bien seante, ou quelque fois l'ocasion se presentoit, mais faisoit paroistre la plus simple estoffe de sa vesture, de plus de magestée qu'Agesilaus ne sceust faire aux barbares sa cappe lacedemonienne. Tellement que la facilité de son service domestiq fust si paisible, que l'on ne le voioit onc courroucer à ses valetz, et moins les congedier, si eux mesmes ne l'en solicitoient.

Il fust adonné fort à l'exercice de la chasse, des leuvriers et de l'oyseau, y prenant un singulier plaisir, et au promenoir peripatethic, discourant avec quelque amy, ou seul fantaziant en ses conceptions (1).

Il aima et honnora singulierement DIANE, sa femme : comme une perle de son temps, en elegance de perfections desirables aux dames d'honneur, et fluide eloquence, aux discours de toutte vertu.

Il eust pour frere Jacques, surnommé le Pailhard d'Urfé, son puisné, Conte de Chasteauneuf, exelent cavalier, lieutenant du Conte d'Auvergne au gouvernement dud. pays. Christofle, signeur de Bussy (2), tres brave et valeureux gentilhomme, et l'un des plus renommez cappitaines de la milice du Duc de Savoye, son parent. Honoré, plein de sçavoir, d'esprit et de

---

(1) Voir son *Himne de la vie du gentilhomme champestre*, dans le ms. franç. 12487 de la Biblioth. nat.

(2) Mort peu avant le 2 décembre 1597, d'après une requête de sa veuve, conservée aux archives de Châteaumorand.

courage, mais agité de plusieurs contreres fortunes, selon qu'en plusieurs discours il escrit de soy-mesme. Anthoine d'Urfé, miracle de son temps en toutte sciences, comme vray filz ayné de l'Anciclopedie, esleu, à la faveur dud. Marquis d'Urfé, et le respect de son merite, abbé de la Chasedieu et evesque de St Flour; duquel l'esperance admirable fust retrenchée par le desastre d'une mort en la guerre, d'ou, pour la iuvenile magnanimité de son courage, l'on ne le peut divertir (1).

Il eust pour sœurs Madeleine, belle et vertueuse demoyselle, mariée à Parme au seigneur Cavalque (2). Catherine, belle d'esprit et de corps, mariée au seigneur de Beviei (3), gentilhomme de Savoye. Et Loyze, tres belle dame d'ame et de personne en touttes devotes vertus, religieuse de Cusset (4).

Auxquells cet URFÉ ne fust seulement ayné frere, mais vray pere de familhe, de favorable recueil, et d'infailhible recours à leur besoin. Comme, quoy que plus par l'influence de ce siecle qui bande frere contre frere, selon la prediction evangelique, que par aultre animosité, ses freres se vissent en divers et contraires party, il n'a laissé, hors le droict de la guerre, de leur assister particulierement et de les recevoir fraternellement en sa maison.

Ainsi qu'il faict encores à présent en ce repos ou il s'est retiré en une plus tranquille vie; ou i'estime que, selon son

---

(1) On sait qu'il fut tué sous les murs de Villerêt en Roannais, le 1er octobre 1594. — L'auteur ne dit rien d'un autre frère d'Anne, Claude d'Urfé, d'ailleurs mort enfant.

(2) Le 25 juin 1605, à Châteaumorand, fut passé le contrat de mariage de Pierre Lelong, sieur de Chenillac, avec Eléonore de Cavalque, fille de Paul-Camille et de Madeleine d'Urfé, ladite Eléonore étant en la compagnie d'Honoré d'Urfé, son oncle, et de Diane de Châteaumorand (Arch. de l'Allier, B. 375).

(3) Jean du Planet, seigneur de *Beyviers* en Bresse.

(4) Loys Papon passe sous silence Françoise, Marguerite, Gabrielle et Diane d'Urfé ; mais, en revanche, il nous fait connaître Louise d'Urfé, qui, je crois, n'est citée dans aucune généalogie.

instinc, ne voulant rester oisif, il mettra par escrit quelque œuvres, dont ces presens Emblesmes, la plus part representans les diversités dont il a esté traicte, et les resolutions de son dessein pour l'advenir, sont le prelude ; ayant avant ses troubles faict quelques Hymnes, entre aultres deux excellentes, l'une des Anges, l'autre du Sainct Sacrement de l'Autel, mis en vers françoys (1), Hierosolime delivrée, non tant sur la traduction du Tasse, qu'enrichie de plusieurs aultres siennes belles et delectables inventions (2).

Et vaquera à ces louables occupations, en paisible seiour, iusques à ce que la necessité recente des personnes de si salutaire importance, faisant recognoistre de combien ilz sont requis au maniment des affaires, le fera recercher pour estre employé. Si tant est qu'ainsi que le vieil capitaine romain, reduict au contantement de l'agriculture, se laissa ramener du soc de la charrue aux fasses de la dictature, nostre URFÉ, invité pour les occasions, pour le zele publiq, quittant le repos de sa vie privée, se veuilhe rembarquer au service des roys et de leur republique ; ainsi que, selon la devise qu'il porte autour de ses armes de l'espée entournée de rameaux d'olive, coronée de lauriers, il a cet honneur de n'estre moins propre à la justice d'une paix desirable, qu'expert, brave et genereux au faict de la guerre. Dont encore que, selon l'opinion des plus sages, l'on ne doyve avant l'yssue qui coronne les œuvres louer les faicts et les felicités des hommes de ce monde, pour estre la fortune variable et leur natureil subiect aux mutations ; si est ce que l'heroïque memoire de ce grand Pierre d'Urfé, grand escuyer de France, non moins magnanime et belliqueux qu'un Camille romain, de Claude, son filz, ambassadeur de nos roys aux saincts Peres, non moins illustre et prudent qu'un Fabius, et de Iacqves, leur

---

(1) Ces deux hymnes sont imprimées dans *Le premier livre des hymnes de Messire Anne d'Urfé.* Lyon, P. Rigaud, 1608, petit in-4.

(2) Ant. du Verdier avait vu, au château de la Bastie, « La Hierosolyme, imitée de Torquato Tasso, en Stances françoises, avec arguments et sommaires sur chacun chant » (*Bibliothèque*, éd. de. 1585, p. 44). On ne connaît rien de ce poème.

filz, si noble, vailhant, vertueux, voire autant agréable aux Françoys que Germaniq aux Romains, et finalement la ferme habitude que cet URFÉ, leur successeur en touttes ces loüables parties, a pris tant à leurs vestiges que de sa naturelle inclination, ne nous peut faire douter qu'au reste de ses iours (que ie souhete estre prosperement continués de Dieu en tres longue vie), il ne persevere, par mesmes ou plus dignes actions, en cette celebre reputation, et n'en finisse le periode en la benediction de l'Eternel, pour s'infinir en l'eternelle vie, et sa memoire à la posterité.

A Montbrison, ce xx de fevrier 1596.

Prébendes et prébendiers de l'église paroissiale de Sury-le-Comtal. — Communication de M. l'abbé Relave.

En France, autrefois, ceux qui possédaient quelque bien ne manquaient guère de mettre une ligne dans leur testament à l'effet de s'assurer des prières après leur mort. Le plus grand nombre se contentaient, comme font encore les bons chrétiens d'aujourd'hui, d'imposer à leurs héritiers l'obligation de faire célébrer un nombre déterminé de messes pour le repos de leur âme. Ceux-là ne fondaient rien, et je n'ai pas à en parler.

Mais d'autres, plus riches ou plus dévots, fondaient une commission de messes, c'est-à-dire qu'ils léguaient à la société de prêtres de leur paroisse (ces sociétés étaient fort multipliées) ou à la communauté de moines la plus proche une modique rente afin qu'une ou plusieurs messes plus ou moins solennelles fussent célébrées à perpétuité tous les ans le jour anniversaire de leur mort ou à certaines fêtes

qu'ils désignaient. Cette rente était assise et hypothéquée sur tel de leurs biens-fonds, et leurs héritiers d'abord, puis à perpétuité le possesseur dudit bien-fonds, avaient la charge de l'acquitter (1).

D'autres encore, faisant mieux, fondaient à perpétuité de la même façon un nombre assez considérable de messes annuelles, par exemple, une par semaine. On conçoit que, pour une fondation de ce genre, la rente léguée dût être d'une certaine importance ; elle représentait d'ordinaire le revenu entier d'un ou de plusieurs biens-fonds ; attribuée à un prêtre déterminé, elle constituait pour lui un « bénéfice » appréciable ; elle prenait alors le nom de *prébende*. Celui qui fondait une prébende en désignait naturellement lui-même le premier bénéficiaire ou prébendier. Et, comme les prébendes n'étaient conférées qu'à vie, il désignait aussi celui de ses héritiers qui aurait après lui, lorsqu'une vacance se produirait, le droit de conférer le bénéfice à un nouveau titulaire. Ce droit de collation, dont le possesseur était appelé collateur ou patron de la prébende, faisait partie des biens qui se transmettaient par héritage, et ainsi parfois, au bout de quelques générations, de fort pauvres gens pouvaient se trouver dispensateurs d'une prébende (2).

Quelques-uns, allant plus loin, fondaient un autel, faisant par testament les frais de son érection dans l'église, lui donnant pour vocable le nom de leur patron, et spécifiant que les messes qu'ils fondaient en même temps y seraient célébrées. Les messes fon-

(1) V. *Bull. de la Diana*, VI, p. 67 et suiv.
(2) V. *Bull. de la Diana*, XII, p. 115.

dées dans ces cas-là étaient toujours nombreuses et constituaient largement une prébende.

Les plus riches enfin fondaient une chapelle. Je n'ai pas à exposer par le menu ce que cela signifiait, après les détails que je viens de donner. J'ajouterai seulement que la fondation d'une chapelle n'allait jamais sans impliquer le droit de sépulture pour celui qui la fondait et pour ses successeurs. Dans ces cas-là, les messes fondées étaient célébrées non seulement à un autel dédié au patron du défunt, mais tout auprès du tombeau où reposait son corps (1).

Ces sortes de fondations, où se marque si bien la foi pratique de nos pères, présentaient ce caractère commun qu'elles prétendaient à la perpétuité, ce qui est la grande misère humaine. Elles se sont succédé dans l'église de Sury depuis le haut Moyen âge jusqu'à la Révolution, se multipliant à certaines périodes, (notamment pendant la centaine d'années prospère et féconde entre toutes qui va de 1450 à 1550, entre les dernières dévastations de la guerre de Cent ans et les premières fureurs des guerres de Religion) se faisant plus rares à d'autres, ne s'interrompant

(1) Cette diversité des fondations explique la distinction qui existait avant la Révolution entre les chapelles et les autels, et comment alors un autel n'était point nécessairement dans une chapelle, contrairement à ce qui se fait aujourd'hui. Ces fondations expliquent encore, par leur multiplicité, la quantité invraisemblable de chapelles et d'autels que présentaient autrefois les églises paroissiales. Sans compter l'autel principal, il y avait au XVIIe siècle dans celle de Sury six chapelles et cinq autels, dans celle de Saint-Galmier quatorze chapelles et neuf autels, dans celle de Feurs onze chapelles ou autels, dans celle de Saint-Bonnet-le-Château dix chapelles et neuf autels, — toutes églises importantes de la région qui, pour le dire en passant, remontent également à la première moitié du XVe siècle.

complètement jamais, mais aucune n'a eu cette pérennité de la durée qui était le principal souci des fondateurs.

Elles ont été caduques, comme tout ce qui est de l'homme, et elles l'ont été à toutes les époques. La Révolution a supprimé d'un coup, brutalement, ce qui en restait, mais la force des choses, la simple suite des événements, en avait au cours du temps détruit sans bruit bien davantage. Il n'en demeurait à Sury en 1760, d'après un état qu'on trouvera à la suite de cette étude et qui est conservé aux Archives du Rhône (1), plus que cinq : celles des Souchon, des Morier, des Chaney, des Vaire et des Dufourt.

Il n'en demeurait plus que cinq, et il n'en fût pas demeuré une seule si les prêtres sociétaires de la paroisse s'étaient bornés à jouir des prébendes, et s'ils n'avaient point eu la précaution d'en fonder. Toutes les cinq remontaient en effet à des prêtres sociétaires, et c'est par là, ainsi qu'on va le voir, qu'elles s'étaient trouvées capables de résister à l'action du temps. Car les prêtres sociétaires, quand ils fondaient une prébende, ne manquaient jamais de la fonder en faveur d'un prêtre sociétaire de leurs parents, présent ou à venir. Tout en pourvoyant au soulagement de leur âme et à l'avenir de la Société de prêtres, c'est un legs qu'ils faisaient à un des leurs, et ce dernier voyait dès lors, dans le bénéfice dont il devenait titulaire, une sorte de bien patrimonial, qu'il renouvelait volontiers en vue d'un futur possesseur également de la famille, qu'il accroissait par des

(1) Je dois la communication de cette pièce à l'obligeance de mon excellent confrère et ami M. l'abbé Prajoux.

fondations à lui personnelles, dans les mêmes vues et aux mêmes fins que le premier fondateur. On va voir la chose en action.

* *

En 1462 il y avait à Sury un prêtre sociétaire qui s'appelait Michel Souchon. Il fondait cette année-là une chapelle de Saint-Michel dans l'église paroissiale, et il la fondait à la condition expresse que tant qu'il y aurait des prêtres de la famille de Michel, Jacques et Jean Souchon ses frères, la prébende leur serait réservée ; c'est à leur défaut seulement qu'elle reviendrait aux curé et desserviteurs de l'église paroissiale (1). Jean Souchon eut à lui seul deux fils prêtres, Michel et André, — sans compter un autre membre de la famille, Grégoire Souchon, qui était reçu prêtre sociétaire en 1493 (2). Michel, fils de Jean Souchon, était en 1500 prêtre sociétaire à Sury, et il y détenait la prébende fondée par son oncle.

Il ne mourut pas sans y ajouter une fondation personnelle, et c'est ainsi accrue qu'elle passa à son frère André. Celui-ci avait quitté Sury pour Lyon (3), où il était prêtre « habitué et bénéficié en la grand

(1) Inventaire des titres de la marguillerie de Sury en 1785. — V. *Bull. de la Diana*, XII, p. 117 et suiv.

(2) Statuts et terrier de la Société de Sury, fos XXI et XXII, ms.

(3) Il y avait alors à Lyon de nombreux la Veuhe, de Sury, qui y prospéraient dans le commerce. — V. *Bull. de la Diana*, XIII, p. 120.

église » (1). Lorsqu'il fit son testament, le dimanche 24 septembre 1536, il ajouta aux fondations précédentes une messe par semaine, en désignant comme chapelain et desserviteur de la fondation nouvelle « vénérable homme Mre Jehan Souchon licencié en droits son cher neveu et héritier universel ».

Celui-ci, qui paraît avoir toujours résidé à Lyon, et qui y est mort chanoine de Saint-Just, ne pouvait manquer de suivre l'exemple de ses deux oncles Michel et André, et de son grand-oncle Michel. Après avoir joui, sa vie durant, de la prébende qu'ils avaient fondée, il y ajoutait à son tour, par son testament en date du 4 août 1572, et il enrichissait d'une quatrième fondation la chapelle de la famille (2).

Ainsi avait été établie en l'église de Sury la prébende des Souchon. Me Claude Souchon, marchand et personnage notable de Sury (3), neveu de Michel et d'André, et héritier de la maison paternelle, était collateur en 1536 de ce qui en était fondé à cette date, et le droit de patronage ou de collation devait revenir après lui aux « héritiers et successeurs de la maison paternelle » (4). Claude Souchon, qui avait épousé Charlotte de la Veuhe, ne laissa que des filles ; l'une d'elles épousa Me Gilbert Greysolon

(1) Testament de Mre André Souchon, aux Archives de la Diana, cote 55. L'église ainsi désignée est celle de Saint-Jean. L'appellation s'est perdue pour Lyon, mais elle subsiste encore à Saint-Etienne, où l'église-mère est appelée la Grand église, ou plus familièrement la Grand.

(2) V. *Bull. de la Diana*, XII, p. 110.

(3) V. *Bull. de la Diana*, XIII, p. 121 et 126.

(4) Testament cité.

bourgeois de Saint-Germain-Laval (1), et c'est son petit-fils, Mre Sébastien Greysolon, qui était prébendier des Souchon en 1662 (2). La prébende se trouvait donc encore détenue par un arrière-petit-neveu du fondateur deux cents ans après la fondation (3).

Elle avait eu cependant, par intervalles, des titulaires étrangers à la famille : Mres Jean Lisle prêtre sociétaire et Gaspard de Lassablière curé de Saint-Jean-de-Bonnefonds en 1614 (4), Mre Jean Estieu prêtre sociétaire en 1645 (5). En 1662, elle était pour une partie disputée à Mre Greysolon par deux compétiteurs, Mres Barthélemy Michon curé de Salt-sur-Cozan et François Pillet curé de Saint-Marcellin (6). Après eux Mres Etienne Granjard et Antoine Ravel prêtres sociétaires se la partageaient par moitié, par acte sous seing privé en date du 22 mars 1689 (7). Elle passa ensuite à Mre Jean Bory prêtre sociétaire en 1725 (8) ; elle était à Mre Marc-Antoine Treffond

---

(1) Carnet Chavanon, aux Archives de la Diana, cote 1290.

(2) Visite pastorale de Mgr Camille de Neuville à Sury-le-Comtal le 13 juin 1662. — Mre Greysolon avait pris possession le 1er octobre 1651 (Inventaire cité).

(3) Le cas n'était évidemment pas particulier à Sury. M. de Boissieu, dans le *Bulletin de la Diana*, XII, p. 253-254, nous montre une prébende des Henrys fondée, entretenue, accrue et possédée *en famille* dans l'église de Saint-Galmier pendant près de deux siècles, tout à fait à la façon de la prébende des Souchon dans celle de Sury.

(4) Visite pastorale de Mgr Denys de Marquemont à Sury-le-Comtal le 10 juillet 1614.

(5) Inventaire cité.

(6) Visite pastorale de 1662.

(7) Inventaire cité.

(8) V. *Bull. de la Diana*, XII, p. 111.

en 1752 (1), et, en 1760, à Mre Léonard Pinand curé de Sury (2).

La prébende des Morier, pour n'avoir pas été au cours du temps consolidée et accrue autant que celle des Souchon, qui demeure la fondation-type, n'en a pas moins été quelque peu renouvelée, elle aussi, postérieurement à sa fondation. Fondée en 1500 par Mre Jean Morier, prêtre-sociétaire, elle était occupée en 1533 par Mre Denys Morier également prêtre sociétaire et neveu du fondateur (3). Celui-ci n'ajouta peut-être rien à la fondation de son oncle, mais un autre prêtre sociétaire Mre Jean Lisle, qui en était prébendier en 1601 (4) et qui devait mourir curé de Sury, y ajouta certainement quelque chose, puisqu'elle prit par la suite le nom de prébende des Morier et de Lisle (5). Elle avait pour titulaires en 1677, simultanément, Mres Barthélemy Devaux et Etienne Granjard (6), puis, de 1686 à 1727, Mre Mathieu Clépier, ensuite Mre Barthélemy Plagnieu (7), enfin en 1760, simultanément, Mres Jacques Devaux et Rambert Clépier (8). Tous ces prébendiers, sans exception, étaient prêtres sociétaires.

---

(1) Terrier du château de Sury par J.-B. Barjon, 1752.

(2) Etat des prébendes en 1760 reproduit ci-après.

(3) Terrier cité.

(4) *Ibid.*

(5) V. *Bull de la Diana*, XII, p. 112. — Dans une pièce informe des Archives de la Diana (cote 963) elle est même appelée tout court prébende des Lisle.

(6) Terrier cité.

(7) *Bull. de la Diana*, XII, p. 112 et suiv.

(8) Etat des prébendes en 1760.

La prébende des Chaney avait été fondée aussi vers l'an 1500, sous le vocable et en l'autel de saint Jean, par Mre Jean Chaney prêtre sociétaire (1), mais son premier titulaire, Mre Claude Chaney, également prêtre sociétaire et neveu du fondateur, la compléta et l'accrut au point que, dans le procès-verbal de la visite pastorale de 1662, il n'est question que de lui. Elle était possédée en 1614 par Mathieu Jacquin qui n'était pas encore prêtre et faisait faire le service par Mre Mathieu Bicieu prêtre sociétaire « auquel il baille, dit le procès-verbal de la visite pastorale de cette année-là, huit livres par an ». (2) Lorsque Mre Mathieu Jacquin, prêtre sociétaire et prébendier des Chaney, mourut en 1656 (3), la prébende passa à Mre Claude Henrys curé de Savignieu (4) qui la garda vingt-deux ans. Il démissionnait le 10 janvier 1678, et, le même jour, « honnête Jean Jacquin laboureur de Sury-le-Comtal patron et collateur de ladite prébende... et Magdeleine Jacquin sa fille donateresse procédant sous l'autorité de Jean Ravel boulanger de Sury son mari » la conféraient à Mre Antoine Ravel (5) prêtre sociétaire, qui ne de-

(1) Prise de possession par Mre Jean Bory en 1725. — V. *Bull. de la Diana*, XII, p. 110 et suiv.

(2) Il y avait à dire une messe par semaine.

(3) Registres paroissiaux.

(4) Très probablement un fils du célèbre jurisconsulte, et celui-là même qui possédait en 1658 la prébende des Henrys dans l'église de Saint-Galmier (*Bull. de la Diana*, XII, p. 253).

(5) Archives de la Diana, cote 960. — Antoine Ravel, beau-frère de la « donateresse », était fils de Pierre Ravel marchand. J'ai fait la remarque dans une précédente étude que la Société de prêtres, à Sury, se recrutait, à de très rares exceptions près, parmi les fils de marchands ; mes premières

vait pas la garder moins de quarante-sept ans. A sa mort en 1725, elle passa à Mre Jean Bory prêtre sociétaire (1), qui était encore en 1760 prébendier des Chaney (2).

Toujours au commencement du XVIe siècle, deux prêtres sociétaires, Mres Claude Vaire et Etienne Figas, avaient fondé chacun une prébende. Ces deux fondations, sans doute peu importantes, furent réunies de très bonne heure sous le nom de prébende des Vaire, et comme si vraiment ç'avait été là une règle établie, le premier prébendier en fut Mre Jean Méasson dit Vaire, prêtre sociétaire, fils d'Antoine Méasson et de Marguerite Vaire, encore un neveu du fondateur (3). Elle fut possédée, dans la suite, par Mres Pierre Tissot en 1614 (4), Etienne Granjard et Tristan Bertrand en 1677 (5), Jean-Baptiste Chatain et Barthélemy Plagnieu en 1752 (6), Jean-Baptiste Marcou en 1760 (7), tous prêtres sociétaires.

Des cinq prébendes que j'ai annoncées en commençant et qui figurent seules sur l'Etat de 1760, reste la prébende des Dufourt. Pour celle-ci, les

---

recherches me l'avaient donné à penser : celles que j'ai faites depuis m'en ont absolument convaincu. Je n'ai pas rencontré un seul prêtre sociétaire fils de notaire, et je n'ai rencontré qu'un seul fils de laboureur, Mre J.-B Chatain, reçu dans la Société en 1732. Antoine Ravel était de plus neveu de prêtre sociétaire : on voit par cette étude que le cas était fréquent

(1) Prise de possession citée.

(2) Etat des prébendes en 1760.

(3) Terrier cité. — Mre Jean Méasson possédait la prébende en 1556.

(4) Visite pastorale de 1614.

(5) (6) Terrier cité.

(7) Etat des prébendes en 1760.

Archives de la Diana, vraiment inépuisables, m'ont fourni la plus précieuse des pièces, une expédition authentique, sur parchemin, du testament de son fondateur (1). Ce document va nous faire prendre une fois de plus sur le fait le caractère familial de ces sortes de fondations à Sury. Cette fois ce ne sera point un neveu du fondateur qui sera le premier prébendier, pour la bonne raison que le fondateur n'a pas de neveu, mais s'il n'a pas de neveu il ne désespère point d'en avoir, et il vise expressément le cas dans son testament. En attendant d'ailleurs, il prend des dispositions qui montrent que pour les prêtres sociétaires, au commencement du XVIe siècle, la Société paroissiale était comme une seconde famille, qu'ils aimaient à peine moins que l'autre. Je vais citer les parties essentielles de ce testament, reçu par Me Robinet Chirat notaire de Sury le 3 février 1548.

Mre André Dufourt, prêtre de l'église de Sury, veut être mis et enseveli au vas et tombeau des prêtres de ladite église ; ordonne, le jour de son enterrement, être baillé à chacune luminaire des églises St-André, St-Etienne et Notre-Dame de l'hôpital (2) dudit Sury la somme de trois sols tournois ; fonde une prébende en l'autel et chapelle de Sainte-Catherine d'une messe basse et de l'office de la Vierge Marie tous les jours de samedi à perpétuité ; et donne cette prébende à discrète personne Mre Bertrand Chirat prêtre dudit Sury, et après lui à Mre Pierre Raphaël, puis à Mre Denys

(1) Archives de la Diana, cote 50.

(2) Cette mention est à noter. Elle prouve que l'érection au XVIIe siècle de la chapelle et du prieuré de Notre-Dame de la Mercy (V. *Bull. de la Diana*, XI, p. 26) n'a été que la transformation d'un oratoire déjà existant.

Morier, également prêtres dudit Sury. Le prébendier sera tenu de payer tous les ans au prieur de la confrérie de la Fête-Dieu un sol tournois...

Le testateur a une sœur, Bartholomée Dufourt, femme d'Antoine Coste. Après la mort des prébendiers susnommés, la prébende devra être conférée et réservée à un fils de ladite Bartholomée s'il se fait prêtre ; à défaut de quoi, elle choisira tel prêtre que bon lui semblera habitué dans ladite église. Et si le collateur de la prébende la laisse vaquer six mois, le testateur donne le droit de patronage et collation aux luminiers de l'église de Saint-André. — Je ne connais, pour avoir été en possession de la prébende des Dufourt, que Mres Tristan Bertrand, prêtre sociétaire, en 1677 (1), Jean-Tristan Reymond, curé de Sury, en 1752 (2), et Antoine Mosnier, prêtre de Sury, en 1760 (3). A cette dernière date, sieur Antoine Pasquier demeurant à Vaugneray en était le collateur, et elle ne représentait plus aucun revenu.

Telle est, autant que j'ai pu la reconstituer, l'histoire des cinq prébendes de l'État de 1760. Cet État, comme tous les documents de ce genre, où les donneurs de renseignements ont intérêt à être inexacts et à dire moins qu'ils ne possèdent, est incomplet. Le terrier du château de Sury, rédigé en 1752, me fournit trois autres noms de prébendes qui ne pouvaient pas avoir complètement disparu

(1) (2) Terrier cité.
(3) Etat des prébendes en 1760

dix ans plus tard, celle des Passioux ou des Pital, celle des Arent, et celle d'Aubin Thomas (1).

La prébende des Passioux avait été fondée antérieurement au XVIe siècle puisque Mre Etienne Pourret, prêtre sociétaire, en était prébendier en 1500 (2). En 1535 elle était possédée simultanément par M^res Denys Beycoste et Antoine Brun, prêtres sociétaires tous les deux (3), et c'est probablement après eux que Mre Jean Pital, prêtre sociétaire, en devint titulaire, l'accrut d'une fondation nouvelle, et lui donna son nom. Le 10 août 1606, honnête Gabriel Dancepe de Sury amenait son fils Antoine en prendre possession, et ils étaient reçus par M^res Antoine Chomarat curé, et Antoine Ravel prêtre sociétaire. Je cite l'acte. Il nous rappellera entre autres choses que, pour être mis régulièrement en possession d'un bénéfice ecclésiastique, il fallait — et il suffisait — qu'on fût tonsuré (4). « Veu et leu les donation et conférence de lad. prébende, pareillement les lettres de tonsure dud. Antoine Dancepe et aussi led. Gabriel Dancepe a promis et juré de bien faire des-

---

(1) Je mentionnerai ici, pour mémoire, la prébende de N.-D. de la Mercy, qui n'était point établie dans l'église paroissiale. Fondée en 1631 par la veuve de Jacques de la Veuhe, Anne II de Rostaing, et attribuée par elle à Mre Antoine Roncel prêtre sociétaire, elle eut ensuite pour titulaires M^res Antoine Descharmes, étranger, en 1651 ; Robert Essertier, prêtre sociétaire, en 1665 ; Hector Mivière, étranger, en 1670 ; Georges Renevier, étranger, en 1676 ; Crépin Guillot, étranger, en 1733-1752 ; enfin J.-B. Marcou, prêtre sociétaire, dans les années qui précèdèrent la Révolution.

(2) (3) Terrier cité.

(4) L'avant-dernier prieur de Sury, Mre Majoux de Ferrières, devait en rester là. V. *Bull. de la Diana*, XI, p. 512-513.

servir *in divinis* lad. prébende par sondict fils (1)... » Ce n'était point ici la précaution inutile, car quand vint le moment de signer, le père et le fils durent se récuser tous les deux, le premier parce qu'il n'avait jamais su, le second parce qu'il ne savait pas encore écrire. Le nouveau prébendier était un enfant. Huit ans plus tard, lors de la visite pastorale de Mgr de Marquemont, il ne sera pas encore prêtre, et fera faire le service par Mre Pierre Tissot prêtre sociétaire, au prix de sept livres par an (2). La prébende des Pital, qui paraît avoir été importante, n'avait pas moins, en 1677, de quatre titulaires à la fois : Mres Claude Reynaud, curé de Sury, Etienne Granjard, Tristan Bertrand et Tristan Cussonnel, prêtres sociétaires (3). En 1752, Mre Barthélemy Plagnieu, prêtre sociétaire, était seul prébendier (4).

Le même Barthélemy Plagnieu détenait également à cette date la prébende des Arent et celle d'Aubin Thomas qui en était le complément. Fondée vers 1530 par Mre Antoine Arent prêtre sociétaire, la prébende de ce nom était possédée en 1535 par Mre Antoine Brun (5), en 1579 par Mre Pierre Raphaël (6) prêtres sociétaires, en 1580 par Mre Antoine Michel dit Ferrières (7) prêtre de Sury résidant à

(1) Archives de la Diana, cote 259. Acte reçu Chavanon; témoins, Philibert Chevalier et Pierre Gérentet clercs du notaire.

(2) Visite pastorale de 1614. — Antoine Dancepe est mort curé de la Fouillouse, où il était en 1659 (Reg. par.).

(3) (4) (5) Terrier cité.

(6) (7) Archives de la Diana, cote 943. — Mre Antoine de Ferrière prêtre de Sury était vicaire de Saint-Jean-en-Grève en 1584 (Archives de la Diana cote 1289) ; c'est vraisemblablement celui-là.

Paris, en 1614 par Mre Antoine Roncel (1), et en 1677 par Mre Tristan Bertrand prêtres sociétaires (2).

* *

Voilà donc, avec quelques commissions de messes, tout ce qui restait des nombreuses fondations qui avaient été faites dans l'église de Sury, et par lesquelles pendant plusieurs siècles la Société de prêtres de la paroisse avait prospéré. Qu'étaient devenues les prébendes fondées par les comtes de Forez, par Jeanne de Bourbon en 1400 (3), par Anne Dauphine en 1416 (4)? Qu'étaient devenues la prébende des Duchettes fondée en 1429 par Jean Duchet clerc juré de la cour de Forez (5), celle des Morel fondée en 1444 (6), celle des Rostaing fondée par Antoine I Rostaing dans les premières années du XVIe siècle (7), et celle encore que Claudine Taillefer, veuve de Gabriel de Tréméolles et dame d'Aubigny, avait fondée en 1589 (8)?...

Le temps avait fait son œuvre. Le revenu total de la Société de prêtres se réduisait au milieu du XVIIIe siècle à quelques centaines de livres : ce ne pouvait être pour elle que la misère noire, et la Révolution n'allait avoir à démolir que des ruines. Ecoutez ce qu'écrivait à Mgr l'archevêque de Lyon Mre Barthélemy Plagnieu à la date du 31 août 1747. « J'ai reçu une copie d'assignation en date du 22 de

(1) Visite pastorale de 1614.
(2) Terrier cité.
(3) La Mure-Chantelauze, III, p. 147.
(4) *Ibid.* p. 179.
(5) (6) Inventaire cité.
(7) Le P. Anselme, *Histoire généalogique etc*, VIII, p. 941.
(8) Inventaire cité.

ce mois d'août à laquelle je n'ai pu satisfaire plus tôt, parce qu'il a fallu du temps pour chercher les titres et pièces que j'ai l'honneur de vous envoyer et que j'aurais présentées moi-même à Votre Grandeur si la crainte d'un long séjour à Lyon et de la dépense que je ne suis pas en état de faire ne m'avait arrêté. Nous avons perdu un procès au Parlement de Paris, qui nous a ruinés. Notre Société étant pauvre, ç'a été à nous particuliers à payer les frais dont la seule exécution est d'environ 1500 livres... » (1). J'ajouterai à ce témoignage peut-être un peu intéressé et partant suspect, que je possède l'inventaire des biens meubles laissés par Mre Rambert Clépier, l'un des derniers prêtres sociétaires, mort en 1764, et que tout dans ce document respire la gêne, pour ne pas dire la pauvreté.

ETAT DES PRÉBENDES FONDÉES EN L'ÉGLISE DE SURY-LE-COMTAL.

(1760)

1° Prébende de Saint André et de Notre-Dame de la Pitié dite des Moriers.
Collateurs : Plaignieu, Devaux et Fr. Blanchard, Marguerite Blanchard Vve Chavaujon et Jaq. Chavaujon.
Titulaires : Jacob Devaux 1756 et Rambert Clépier 1756.
Revenu : 80 liv.

2° Prébende des Chaneys.
Collateur : la famille Chaney à Montbrison.
Titulaire : Bory desserv. à Sury.
Revenu : 50 liv.

3° Prébende de Saint-Jean-Baptiste dite des Vaires.
Collateurs : Anne Michalon et Chatain.
Titulaire : Jean Marcou.
Revenu : 26 liv.

(1) Archives de la Diana, mss.

4° Prébende de Saint-Michel dite des Souchons.
Collateur : Jean Charet.
Titulaire : Pinand curé de Sury.
Revenu : 300 liv.

5° Prébende des Dufour sous le vocable de Sainte-Catherine
Collateur : Ant. Pasquier demeurant à Vaugneray.
Titulaire : Ant. Mosnier.
Revenu : ...

(Archives du Rhône, fonds de l'Archevêché, (n. c.).

Budget additionnel 1903 et budget primitif 1904.

M. le Trésorier donne lecture du budget additionnel pour 1903 et du budget ordinaire pour 1904. Ces deux budgets mis aux voix sont adoptés à l'unanimité (v. annexes 2 et 3).

Découvertes archéologiques à Roanne. — Communication de M. Joseph Déchelette.

M. Joseph Déchelette fait part à l'assemblée de découvertes archéologiques dues à de nouveaux terrassements effectués depuis peu à Roanne dans le quartier de la Livatte, sur l'emplacement de l'ancien cimetière gallo-romain.

Les fouilles n'étant pas terminées, M. J. Déchelette se réserve d'en publier le compte-rendu complet dans un prochain fascicule du *Bulletin*.

La séance est levée.

Le Président,
Vicomte de Meaux.

Le Secrétaire de la séance,
T. Rochigneux.

ANNEXE N° 1

COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 1902.

BUDGET ORDINAIRE.

Recettes.

	Recettes prévues au budget primitif	Recettes à effectuer après vérification	Recettes effectuées	Restes à recouvrer
1. Cotisations à 30 f.	4260 »	4050 »	3960 »	90 »
2. Cotisations à 15 f.	1605 »	1695 »	1650 »	45 »
3. Subvention de la ville de Montbrison	200 »	200 »	200 »	» »
4. Vente de publications éditées par la Société.....	10 »	10 »	10 »	» »
Totaux.....	6075 »	5955 »	5820 »	135 »

Dépenses.

	Dépenses prévues au budget primitif	Dépenses à effectuer après vérification	Dépenses effectuées	Restes à payer
1. Traitement du bibliothécaire.....	1200 »	1200 »	1200 »	» »
2. Frais de bureau, ports d'imprimés.	400 »	400 »	400 »	» »
3. Entretien de la salle et de ses annexes.....	100 »	84 70	84 70	» »
4. Chauffage.....	100 »	69 »	69 »	» »
5. Indemnité au concierge.....	120 »	120 »	120 »	» »
6. Impressions.....	3000 »	3000 »	3000 »	» »
7. Achat de livres, abonnements, reliures.....	450 »	102 25	102 25	» »
8. Fouilles et moulages.....	200 »	5 »	5 »	» »
9 Frais d'encaissement...	150 »	109 60	109 60	» »
10 Achat de jetons ..	200 »	200 »	200 »	» »
11 Imprévu	155 »	155 »	140 50	
Totaux.....	6075 »	5445 55	5431 05	

BALANCE

Recettes effectuées.....	5.820 »
Dépenses effectuées.....	5.431 05
Excédent de recettes.....	0.388 95

BUDGET ADDITIONNEL

Recettes

	Recettes prévues au budget additionnel	Recettes à effectuer après vérification	Recettes effectuées	Restes à recouvrer
1. Excédent de recettes de l'exercice 1901	1523 85	1523 85	1523 85	» »
2. Restes à recouvrer sur les cotisations arriérées.....	120 »	195 »	135 »	60 »
3. Restes à recouvrer sur la vente des publications éditées par la Société	460 »	228 35	168 35	60 »
4. Intérêts de fonds en dépôt.....	10 »	» »	» »	» »
5. *Contribution de M. de Boissieu aux frais d'illustration du compte-rendu de l'excursion de St-Galmier*.....	» »	1000 »	1000 »	» »
Totaux	2113 85	2947 20	2827 20	120 »

Dépenses

	Dépenses prévues au budget additionnel	Dépenses à effectuer après vérification	Dépenses effectuées	Restes à payer
1. Restes à payer sur les frais de bureaux	130 »	101 50	101 50	» »
2. Restes à payer sur les frais d'impression.....	2043 40	2844 60	2844 60	» »
3. Réfection du coin de la Société et fabrication d'une médaille.....	170 »	169 45	169 45	» »
4. Solde de l'acquisition du trésor de Limes.....	20 »	» »	» »	20 »
4 Indemnité supplémentaire au bibliothécaire	300 »	300 »	300 »	» »
5. Imprévu	100 »	17 »	17 »	» »
Totaux.....	2763 30	3432 55	3432 35	20 »

BALANCE

Recettes effectuées.....	2827 20
Dépenses effectuées.....	3432 55
Excédent de dépenses	605 35

Résultats généraux de l'exercice 1902

Recettes du budget ordinaire.....	5.820 »	8.647 20
Recettes du budget additionnel	2.827 20	
Dépenses du budget ordinaire.....	5.431 05	8.863 60
Dépenses du budget additionnel ...	3.432 55	
Excédent de dépenses à reporter au budget additionnel de 1903.....		216 40

ANNEXE N° 2

BUDGET ADDITIONNEL DE 1903

Recettes

1. Restes à recouvrer sur les cotisations arriérées	195 »
2. Restes à recouvrer sur la vente de publications éditées par la Société.....	100 »
3. Intérêts de fonds en dépôt	10 »
TOTAL.....	305 »

Dépenses

1. Excédent de dépenses de l'exercice 1902... .	216 40
2. Restes à payer sur les achats de jetons.....	184 50
3. Restes à payer sur l'acquisition du trésor de de Limes.....	20 »
4. Réparations au logement du concierge.....	690 35
5. Indemnité supplémentaire au bibliothécaire...	300 »
6. Imprévu	100 »
TOTAL.....	1 .461 25

BALANCE

Recettes	305	»
Dépenses	1.461	25
Excédent de dépenses	1.156	25

ANNEXE N° 3

BUDGET ORDINAIRE DE 1904

Recettes

1. Cotisations à 30 francs	3.850	»
2. Cotisations à 15 francs	1.800	»
3. Subvention de la ville de Montbrison	200	»
4. Vente de publications éditées par la Société	10	»
TOTAL	5.860	

Dépenses

1. Traitement du bibliothécaire	1.200	»
2. Frais de bureau et ports d'imprimés	400	»
3. Entretien de la salle et de ses annexes	100	»
4. Chauffage	100	»
5. Indemnité au concierge	120	»
6. Impressions	3.000	»
7. Achat de livres, abonnements, reliures	350	»
8. Fouilles et moulages	100	»
9. Frais d'encaissement	140	»
10. Achat de jetons	200	»
11. Imprévu	150	»
TOTAL	5.860	»

II.

QUELQUES DÉBRIS DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ANTOINE DU VERDIER. — NOTE DE M. L'ABBÉ REURE.

Antoine du Verdier avait formé à Lyon, dans sa belle résidence de Beauregard qui dominait la ville, une très riche bibliothèque, vantée par Scaliger et Casaubon, et dont il a fait lui-même discrètement l'éloge (1).

Que devint-elle après sa mort (2)? Il est vraisemblable que son fils Claude du Verdier, presque ruiné par un procès malheureux, fut forcé d'en vendre à Lyon la plus grande partie, avant d'aller chercher un refuge au château de Valprivas, où il devait achever dans la gêne une longue vie obscure (3).

Cependant il avait emporté à Valprivas bon nombre des livres amassés par son père, et on croit, à tort ou à raison, qu'ils étaient dans le corps de logis, décoré d'une inscription grecque, qui est à gauche de la cour (4). Ils y restèrent peut-être jusqu'à l'extinction de la famille, au commencement du XVIIIe siècle.

Quoi qu'il en soit, un ami m'avait écrit que les restes de cette bibliothèque avaient été vendus ou

---

(1) Voir ma notice, *Le Bibliographe Antoine du Verdier*, p. 35.

(2) Il mourut à Duerne, le 25 septembre 1600.

(3) *L'Ecrivain Claude du Verdier*, p. 15 et suiv.

(4) Voir le chap. *Valprivas*, dans *Les Peintures murales du Moyen Age et de la Renaissance en Forez*, pp. 57-59.

donnés aux Capucins de Monistrol, et que sans doute on en retrouverait des épaves au petit séminaire, installé dans l'ancien couvent des Capucins.

Le 6 juillet dernier, j'ai donc entrepris un petit pélerinage à Monistrol où, avec une extrême obligeance, on m'a permis de fouiller à mon aise dans la bibliothèque du petit séminaire. Je me proposais : 1° de vérifier si quelques débris de la collection d'Antoine du Verdier avaient passé de Valprivas à Monistrol ; 2° dans ce cas, de voir si je n'aurais pas la chance de mettre la main sur quelqu'un des trois ouvrages d'Antoine du Verdier dont on ne connait plus que le titre (1).

Sur ce dernier point, mes recherches n'ont pas eu le moindre succès. Non seulement je n'ai retrouvé aucun de ces trois écrits, qui paraissent définitivement perdus, mais je n'ai pas même rencontré un seul exemplaire des autres ouvrages de du Verdier.

Sur le premier point, au contraire, mon exploration a été heureuse, et j'ai pu constater qu'un assez grand nombre des livres des du Verdier étaient autrefois arrivés, je ne sais comment, chez les Capucins de Monistrol. Il y aurait peu d'intérêt à en donner ici la liste ; tous sont en latin, et tous du XVIe siècle. J'en ai compté quatorze ou quinze ; mais je ne doute pas que beaucoup d'autres volumes, bien qu'ils soient sans marques de propriété, n'aient la même origine, car ils sont du même

(1) *Polixène, tragédie*, Lyon, 1567 ; *Le Mysopolème, ou Discours contre la guerre*, Paris, 1568 ; *Le Compseutique, ou Traicts facétieux*, Lyon, 1584.

siècle, et ne pouvaient pas avoir grand intérêt pour des Capucins.

Les signes de provenance sont variés : *Ex bibliotheca vallisprivatea*, le plus souvent répété ; *Valprivas*, ou *Vauprivas* ; *Ex bibliotheca Verderiana* ; *Ex bibliotheca Antonii Verderii* ; *Du Verdier*. Deux volumes portent la devise bien connue d'Antoine du Verdier : *Tard ennuié de voir* (1). Quelquefois ces marques sont superposées et d'une écriture différente ; la seconde doit être de Claude du Verdier. Celle-ci, en tout cas, ne peut-être que de Claude : *Luriec du Verdier, 1619*, et au-dessous, *Luriec de Valprivas* (2). C'est à lui aussi que j'attribue cette devise : *Major prudentia fato.*

Enfin deux notes nous permettent de surprendre, en quelque sorte, Antoine du Verdier dans la préparation de ses travaux de bibliographie. A la fin de sa *Bibliothèque* française, il a ajouté un *Supplément* à la Bibliothèque latine de Gesner (3), où il a inventorié les livres latins qui avaient échappé à Gesner et à son continuateur Frisius. Or un de nos volumes de Monistrol porte cette mention manuscrite : *Est apud Gesner* ; un autre : *Non est apud Gesner*. Cela voulait dire, je pense : « Déjà catalogué dans Gesner, donc inutile pour mon *Supplément*. — N'est pas dans Gesner, et par conséquent bon pour mon *Supplément* ».

---

(1) Anagramme de : *Antoine du Verdier*.

(2) Claude du Verdier était seigneur de Luriec, et il a pris plusieurs fois, dans ses petites pièces littéraires, le nom de « Claudius Luriacus » (voir ma notice sur lui, p. 35 et suiv.).

(3) *Supplementum Epitomes Bibliothecae Gesnerianae*, Lyon, 1585, in-f°.

III.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE A NÉRONDE, SAINT-ALBIN, MONTCELLIER, CHENEVOUX.

Le 20 juillet 1903

Commissaires : MM. J. Déchelette, abbé Gillet, E. Leriche, Rochigneux, A. Roux, abbé Sivard, A. Vachez.

PROGRAMME.

NÉRONDE.

Souvenirs historiques. — Origine du nom de Néronde (*Nigra unda*). — Premiers seigneurs de Néronde. — Artaud de Néronde, fondateur de l'abbaye de Saint-Rigaud (1065). — Hélisiard, seigneur de Néronde (1091). — Cession de la seigneurie de Néronde à Guichard III de Beaujeu par Guillaume le Gras et Herbert de Thizy (1115-1118). — Transmission par le sire de Beaujeu à Guillaume et Artaud le Chauve. — Le fief de Néronde en litige entre le comte de Forez et le sire de Beaujeu. — Guerres du commencement du XIIIe siècle. — Premier traité de 1210. — Second traité de 1222. — Néronde abandonné aux comtes de Forez. — Néronde sous les comtes de Forez. — Création d'une châtellenie. — Douaire de la comtesse Jeanne de Montfort en 1277. — Jouissance de la seigneurie cédée à Camille Ursin, comte de Maurpello en 1527, par la reine régente, Louise de Savoie. — Néronde après la confiscation du comté de Forez sur le connétable de Bourbon en 1527. — Série des seigneurs engagistes depuis 1543. — Ressort de la justice de Néronde. — Châtelains, prévôts et notaires. — Réunion de la châtellenie de Néronde à celle de Feurs en 1773.

Anciens fiefs de Néronde. — La Ferrière, la Fay, la Noyerie. — Leurs possesseurs aux diverses époques.

Commerce. — Date de la création des foires et des marchés. — Privilèges accordés par les rois de France. — Introduction de l'industrie cotonnière par le curé Desvernay, au milieu du XVIIIe siècle.

Archéologie. — Souvenir de l'époqne celtique : la fontaine de la Doy. — Souvenirs de l'époque de la domination romaine : monument épigraphique, monnaies romaines, abraxas du IIe siècle. — Porte latérale de l'ancienne église du XVIe siècle. — Restes de l'ancien mur d'enceinte du XIIIe siècle : tours, portes et barbacane. — Le Châtelard, poste d'observation des abords de la place. — Adaptation à l'état actuel des lieux du plan de Guillaume Revel et de celui du P. Martellange. — Ancien château de la Ferrière armoiries des Talaru (XVe siècle). — Le *Châtel*, ancienne résidence des châtelains, où, d'après la tradition, est né le Père Coton. — Maison des Alcanon (XVe siècle). — Maison des Delandine, primitivement des Salemard. — Lieu de l'arrestation d'Antoine-François Delandine en 1793 (v. *Les prisons de Lyon*, p. 21).

Chapelle du cimetière, dédiée à Notre-Dame. — Sa plus ancienne mention dans l'histoire. Charte de l'archevêque Burchard (984). — Epoques diverses de sa construction actuelle : nef et campanile du XIIe siècle ; chœur et porte de la façade du XIVe siècle. — Prébendes fondées par les comtes de Forez et les Salemard. — Ses trois inscriptions 1° épitaphe de Titius Messala ; 2° mention de l'inauguration du chœur sous le comte de Forez Jean Ier en 1309 ; 3° épitaphe de Guichard Coton, seigneur de Chenevoux (1590). — Restes de peintures dans le chœur, date de leur exécution. — Débris de sculpture sous le porche.

SAINT-ALBIN

Ancien prieuré relevant des chanoines réguliers de Saint-Irénée de Lyon. — Sa chapelle romane du XIIe siècle. — Décoration de l'abside et des fenêtres : colonnettes, archivolte et chapiteaux. — Traces de peintures. — Porte d'entrée latérale de style ogival. — Souvenirs historiques. — Liste des prieurs.

MONTGELLIER

Forteresse bâtie par les comtes de Forez, sur les confins du Forez et du Beaujolais. — Date probable de sa construction (fin du XIIe siècle ou commencement du XIIIe siècle). — Sa ressemblance avec plusieurs donjons du XIIe siècle de la vallée de la Loire. — Particularités : tour carrée en saillie sur la masse principale ; porte d'entrée au niveau du 1er étage ; quadrilatère irrégulier, modifié par l'assiette des rochers sur laquelle a été bâti le monument — D'après la tradition, lieu de refuge des moines de Saint-Albin. — Souvenirs historiques — Légendes qui s'y rattachent.

CHENEVOUX

Souvenirs du château du XIIIe siècle. — Anciens dessins de Martellange. — Plan de la construction du XVIIe siècle. — Reconstruction contemporaine. — Style du monument actuel. — Ancien portrait conservé à Chenevoux. La tradition qui en fait le portrait du P. Coton, est-elle fondée ? Les traits du visage et certains détails du costume permettent-ils de déterminer l'identité du personnage ?

LA CROIX SOLLIER

Double inscription de la base du fût. — Essai de reconstitution. — Dates différentes : XVe et XVIIe siècles. — Souvenirs historiques qu'elle rappelle.

III

MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE.

Dons.

Ont été offerts par MM. :

Biron (Joseph), sa notice : *M. Testenoire-Lafayette et la Société d'Agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. Notes et souvenirs. Lecture faite à l'assemblée générale du 6 août 1903.* Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1903, in-8°.

Buer (abbé) : *Annales religieuses de Notre-Dame de Valfleury près Saint-Chamond (Loire) — Principales phases du pélerinage séculaire.* Lille, (L. Danel), 1902, placard in-plano.

Chevalier (chanoine Ulysse), ses œuvres : *Bibliothèque liturgique*, tome IV, Repertorium hymnologium, *Catalogue des chants, hymnes, proses, séquences, tropes, en usage dans l'église latine depuis les origines jusqu'à nos jours*, tome II (nos 9936-22256). (Extrait des Analecta Bollandiana). Louvain, Polleunis et Ceuterick, 1897, in-8°.

— — tome VI, *Ordinaires de l'église cathédrale de Laon (XIIe et XIIIe siècles), suivis de deux mystères liturgiques publiés d'après les manuscrits originaux.* Paris, Alphonse Picard, 1897, in-8°.

— *Autour des origines du suaire de Lirey avec*

documents inédits. Paris, Alphonse Picard et fils, 1903, in-8°.

— *L'abjuration de Jeanne d'Arc au cimetière de Saint-Ouen et l'authenticité de sa formule. Etude critique*. Paris, Alphonse Picard et fils, 1902, gr. in-8°.

— *La renaissance des études liturgiques*, 2e mémoire. Montpellier, (Gustave Firmin et Montane), 1899, in-8°.

— *Le chanoine Fillet. Bio-bibliographie*. Curriculum vitæ. S. l. n. d. (1902), in-8°.

— — *Le* Repertorium repertorii, *du P. Clément Blume, et les droits de la critique. Lettre au directeur des* Analecta Bollandiana. Bruxelles, (Polleunis et Ceuterick), 1902, in-8°.

— — *Le saint suaire de Turin et le Nouveau Testament*. (Extrait de *la Revue biblique*, tome XI). Paris, Alphonse Picard, 1902, in-8°.

— — *Le saint suaire de Turin. Histoire d'une relique*. S. l. (Paris) n. d., in-8°.

— Bellet (Mgr Charles-Félix) : *L'âge de la vie de saint Martial*. (Extrait de *la Revue des questions historiques*, juillet 1900). Paris, 1900, in-8°.

— — *Bibliographie. Le saint suaire de Lirey-Chambéry-Turin et les défenseurs de son authenticité*, par M. le chanoine Ulysse Chevalier. (Extrait de *la Semaine religieuse de Grenoble* du 13 février 1902). Grenoble, Joseph Baratier, 1902, in-8°.

— — *Le saint suaire de Turin et les textes évangéliques*. Paris, (édition de l'art et de l'autel), 1903, in-8°.

— — *Le saint suaire de Turin.* (Extrait de *la Revue d'histoire ecclésiastique*, IV, n° 2). Paris, A. Picard et fils, 1903, in-8°.

— — *Le saint suaire de Turin, son image positive.* (Extrait de l'*Université catholique*). Paris, Alphonse Picard et fils, 1902, in-8°.

— Daux (abbé Camille), *Tropaire-prosier de l'abbaye de Saint-Martin de Montauriol publié d'après le manuscrit original (XIe-XIIIe siècles).* Paris, Alphonse Picard et fils, 1901, in-8°.

— Deslandes (chanoine E.), *Ordinaire et coutumier de l'église cathédrale de Bayeux (XIIIe siècle). Compte-rendu.* Bayeux, (G. Colas), s. d., in-8°.

— Ferotin (dom Marius), *Asprinjius de Béja, son commentaire de l'Apocalypse écrit sous Theudis, roi des Visigoths (531-548), publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de l'Université de Copenhague.* Paris, Alphonse Picard, 1900, in-8°.

— Martin (abbé Jean-Baptiste), *Le linceul du Christ, étude critique et historique, par le R. P. dom François Chamard, prieur de l'abbaye de Saint-Martin de Ligugé.* Lyon, (Emmanuel Vitte), s. d. in-8°.

— Perrossier (chanoine Cyprien). Gallia christiana novissima. *Histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France d'après les documents authentiques recueillis dans les registres du Vatican et les archives locales, par feu le chanoine Albanès, membre non résident du Comité des travaux historiques, complétée, annotée et publiée sous les auspices de Mgr Robert, évêque de Marseille, par le chanoine Ulysse Cheva-*

lier, correspondant de l'Institut. Marseille (évêques, prévôts, statuts), avec quarante-quatre sceaux et huit fac-simile. (Extrait de l'*Echo de Notre-Dame de la Garde, semaine religieuse de Marseille).* Marseille, (Dupeyrac), s. d., in-8°.

— *M. le chanoine Chevalier, correspondant de t'Institut. Son œuvre scientifique, sa bio-bibliographie. Souvenir de ses amis pour l'achèvement du répertoire des sources historiques du moyen-âge. Romans, le 14 avril 1903.* Valence, (Jules Céas et fils), 1903, gr. in-8°.

Flachard (abbé), sa notice : *Saint-Domnin, son martyre a-t-il eu lieu à Avrilly*, S. l. n. d., in-12 ;

— Rivalland (abbé H.), *Saint-Domnin et ses compagnons martyrs.* Fontenay-le-Comte, L.-P. Gouraud, 1888, in-8° ; — les deux ouvrages reliés ensemble et auxquels on a point des lettres de M. V. Durand sur le même sujet.

Fréminville (Joseph de), ses publications : *Rapport de l'archiviste du département à M. le Préfet de la Loire et au conseil général sur la publication de l'Histoire de la Révolution dans le département de la Loire, par M. Brossard.* (Extrait du volume des *Procès-verbaux du conseil général de la Loire*). S. l. (Saint-Etienne, Ménard) n. d. (1903), in-4°.

— *Etat général par fonds des archives départementales de France. (Extrait). Département de la Loire.* Paris, Alphonse Picard et fils, 1900, in-4°.

— Archives départementales, communales et hospitalières. *Rapport de l'archiviste du département à M. le Préfet de la Loire. Conseil général. Sessions*

ordinaires d'août 1902 et 1903. Saint-Etienne, 1902-1903, 2 fascicules in-8°.

Guillaume (Charles), sa notice, *Une calotine inédite retrouvée en Forez* (Extrait de la *Revue Forézienne*). Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1903.

Héron de Villefosse (Antoine), sa notice: *Discours prononcé à l'inauguration du buste de G Bulliot, correspondant de l'Institut.* Paris, 1903, in-12.

Jamot (Claudius), son travail : *Inventaire général du Vieux Lyon. Maisons, sculptures, inscriptions.* (Extrait de *la Revue d'Histoire de Lyon*). Lyon, (A. Rey et Cie), 1903, in-8°.

Lachmann (Emile), ses œuvres musicales : *Chant du batelier,* op. 253, barcarolle pour piano seul. Paris, Van de Velde, 1903, in 4°.

— *Chœur des Mutualistes*, op. 260, chœur sans accompagnement, à quatre voix d'hommes, paroles de M. Octave Lafay. Paris, Van de Velde, in-8°.

— Le même, rédaction à deux voix égales, in-8°.

— Le même, pour chant (solo) et piano, in-8°.

— Le même, *hymne-marche,* pour harmonie et fanfare, arrangement A. Carteron, conducteur si bémol et les vingt-huit parties séparées. Paris, Van de Velde, 1903, in-8°.

— *Le secret de Frison*, op. 252, bluette pour piano seul. Paris, Van de Velde, 1902, in-4°.

— *Les colombes,* op 247, bluette pour piano seul. Paris, Van de Velde, 1903, in-4°.

— *Les fileuses,* chœur à quatre vois d'hommes,

op. 259, paroles de M. Etienne Michel. Paris, Van de Velde, 1903, in-8°.

— *Le vieux mendiant*, chœur à quatre voix d'hommes, op. 258, paroles d'Adrien Marion. Paris, Van de Velde, 1903, in-8°.

— *Le papillon et l'enfant*, chœur à deux voix égales, avec accompagnement de piano, paroles de M. Octave Lafay. Paris, V. Lory, 1903, in-8°.

Martin (abbé Jean-Baptiste) : *Une carrière scientifique. Monsieur le Chanoine Ulysse Chevalier*, Lyon, (Em. Vitte), 1903, in-8°.

Monery (Louis) ; *Gazette des Beaux-Arts. Courrier européen de l'art et de la curiosité*, 3e période, tomes XXVI et XXVII, nos des 1er août, 1er octobre, 1er novembre 1901, 1er janvier et 1er mars 1902.

Benoît (Camille), La peinture française à la fin du XVe siècle (1480-1501).

Ojardias (Albert), sa notice : *Félix Nourrisson.* Clermont-Ferrand, (Bellet), s. d., in-8°.

Préfecture de la Loire. *Procès-verbaux des séances de l'Assemblée provinciale de la Généralité de Lyon et de sa commission intermédiaire (1787-1790)*, publiés d'après les manuscrits originaux pour les Conseils généraux du Rhône et de la Loire, par Georges Guigue. Trévoux, Jules Jeannin, 1898, in-8°.

— *Procès-verbaux des séances de la commission populaire républicaine et du salut public de Rhône et Loire (30 juin-8 octobre 1793)*, recueillis et publiés pour les Conseils généraux du Rhône et de la Loire, par Georges Guigue. Trévoux, Jules Jeannin, 1899, in-8°.

Relave (abbé Maxime), ses notices revues et complétées : *Sur quelques familles notables de Sury-le-Comtal au moyen-âge.* (Extrait du tome IX du *Bulletin de la Diana*), Montbrison, (Eleuthère Brassart), 1898, in-8°.

— *Notes historiques sur le prieuré, la Société de prêtres et la paroisse de Sury-le-Comtal.* (Extrait du tome XI du *Bulletin de la Diana*), Montbrison, (Eleuthère Brassart), 1899, in-8°.

— Plan teinté du cours du Furens et du Furet, avec leurs usines et biefs de dérivation, dans la traversée et sur le territoire des communes de Tarentaise, Saint-Genest-Malifaux, Planfoy, Rochetaillée et Saint-Etienne, dressé, en 1813, par Allois. Rouleau papier.

Reure (abbé O.), sa notice : *Compte des funérailles de Gilberte d'Estampes* (femme de Jean de Lévis-Châteaumorand), *enterrée à Paris, le 23 juillet 1540, au couvent de Sainte-Claire de l'Ave Maria.* (Extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, tome XXX, 1903). Nogent-le-Rotrou, (Daupeley-Gouverneur), s. d., in-8°.

Tézenas du Montcel (P.), son ouvrage : *L'Assemblée du département de Saint-Etienne. Commission intermédiaire, 8 octobre 1787-21 juillet 1790.* Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1903, in-8°.

Thiollier (Noël), ses notices bibliographiques : *Les églises romanes de la Haute-Auvergne Vitte, par Ad. de Chalvet de Rochemonteix*, et *Excursion archéologique de la Société de la Diana à Saint-Galmier, Saint-Médard, Chevrières et Chazelles-sur-Lyon, le*

21 juillet 1898, par M. Maurice de Boissieu. Articles découpés dans la *Revue de l'Art chrétien,* année 1903.

Echanges

Académie delphinale. *Bulletin.* 4e série, tome XVI, 1903.

Académie de Nîmes. *Mémoires.* VIIe série, tomes XXIII à XXV, années 1900 à 1902.

Académie des inscriptions et belles-lettres. *Comptes-rendus des séances de l'année 1903.* Janvier-avril.

Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix. *Mémoires,* tome XVIII, 1902.

— *Séance publique,* 1902.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* 2e série, nos 2 à 16, février-mai 1903.

— *Mémoires,* fascicule XV, *Les hôpitaux de Riom,* par le Dr Edmond Grasset 1900.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. *Mémoires,* Sciences et lettres, 3e série, tome VII, 1903.

Académie de Vaucluse. *Mémoires,* 2e série, tome III, année 1903.

Chambre de commerce de Saint-Etienne. *Situation générale des industries de la région en 1902.*

Comité de l'art chrétien du diocèse de Nîmes. *Bulletin,* tome VII, no 47, 1903.

Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. *Bulletin*, nos 129 à 132, 1re à 4e livraisons, janvier 1901-mars 1903.

Institut de Carthage. *Revue Tunisienne*, 10e année, nos 39 à 42, mai-novembre 1903.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Comité des travaux historiques et scientifiques. *Bulletin archéologique*, 1re livraison, année 1903.

— — *Bulletin historique et philologique*, nos 3 et 4, année 1902.

— — Section des sciences économiques et sociales. *Bulletin*, 1902.

— Direction des Beaux-Arts. Bureau de l'Enseignement et des manufactures nationales. Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. *Bulletin*, nos 23 et 24, juin-septembre 1903.

Musée Guimet. *Annales*, Bibliothèque d'études, tome XI. *Histoire du boudhisme dans l'Inde*, par H. Kern, professeur à l'université de Leyde, traduit du néerlandais par Gédéon Huet, tome II, 1903.

— — — tome XV. *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, par Alexandre Moret, 1902.

— — tome XXX, 3e partie. *Histoire de Thaïs*, par F. Mau. — *L'exploration des nécropoles de la montagne d'Antinoë, fouilles exécutées en 1901 et 1902*, par Al. Gayet. — *Inscriptions grecques et coptes*, par Seymour de Ricci. — *Symboles asiastiques trouvés à Antinoë (Egypte)*, par Emile Guimet. — *Plantes antiques des nécropoles d'Antinoë*, par Ed. Bonnet.

— — Bibliothèque de vulgarisation : Carus (Paul), *L'évangile du Boudha*, traduit de l'anglais, par M. de Milloué, 1902.

— — *Revue de l'histoire des religions*, 24e année, tome XLVII, nos 1 à 3, et tome XLVIII, no 1, janvier-août 1903.

Revue de l'histoire de Lyon, tome II, fascicules 3 à 5, mai-octobre 1903.

Revue épigraphique, 25e et 26e années, tomes IV et V, nos 107 et 108, octobre 1902 à mars 1903.

Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais illustré, tome XI, nos 5 à 11, mai-octobre 1903.

Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 10e année, nos 24 à 52, 8 mai-20 novembre 1903.

Smithsonian institution : Annual report of the board of regents, year ending june 30, 1901.

Société archéologique et historique de l'Orléanais. *Bulletin*, tome XIII, no 176, 3e et 4e trimestres 1902.

Société archéologique de Montpellier. *Mémoires*, 2e série, tome III, 1re livraison, 1903.

Société archéologique de Tarn-et-Garonne. *Bulletin archéologique et historique*, tome XXIX, 1er à 4e trimestres 1902.

Société archéologique du Midi de la France, *Bulletin*, nouvelle série, nos 29 et 30, 1902-1903.

Société bibliographique et des publications populaires. *Bulletin*, 34e année, nos 5 à 10, mai-novembre 1903.

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. *Annales*, 2e série, tome XXIII, 1re et 2e livraisons, janvier-juin 1903.

— *Notes et documents pour servir à l'histoire de Saint-Etienne et de sa région*. Saint-Etienne, J. Thomas et Cie, 1903, in-8°.

Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain, *Bulletin mensuel*, 3e année, nos 4 à 10, avril-octobre 1903.

Société de Borda. *Bulletin*, 28e année, 1er et 2e trimestres 1903.

Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain. *Annales*, 36e année, avril-septembre 1903.

Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais. *Bulletin-revue*, 10e année, 1902.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletin*, nos 146 et 147, juillet-octobre 1903.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand. *Revue d'Auvergne*, 20e année, nos 2 à 4, mai-août 1903.

Société des Amis des sciences de Rochechouart. *Bulletin*, tome XII, n° 6, et tome XIII, n° 1, 1902-1903.

Société des Antiquaires de l'Ouest. *Bulletin*, 2e série, tome X, 1er et 2e trimestres 1903.

Société des Antiquaires de Picardie. *Mémoires*, 4e série, tome IV, 1903.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. *Bulletin-revue,* XXIIIe volume, 3e à 6e livraisons, mai-septembre 1903.

Société de Saint-Jean. *Notes d'art et d'archéologie,* 15e année, n°s 4 à 10, avril-octobre 1903.

Société des Bollandistes. Analecta Bollandiana, tome XXII, fasc. 2 à 4, 1903.

Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne. *Revue de la Haute-Auvergne,* 5e année, 1er à 3e fascicules, 1903.

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue,* par H. Affre, ancien archiviste de l'Aveyron, 1903.

Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain. *Bulletin,* n°s 30 et 31, 1er et 2e trimestres 1903.

Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare. *Bulletin,* 8e année, n°s 4 à 8, 15 avril-15 août 1903.

Société des sciences et arts du Beaujolais. *Bulletin,* 4e année, n°s 14 et 15, avril-septembre 1903.

Société d'études des Hautes-Alpes. *Bulletin,* 3e série, n°s 6 à 8, 2e à 4e trimestres 1903.

Société Eduenne. *Mémoires,* tome XXX, nouvelle série, 1902.

Société historique de Compiègne. *Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de*

Compiègne sous la direction de M. Albert de Roucy, par V. Cauchemé, 2e partie, 1902.

— *Procès-verbaux, rapports et communications diverses*, tome XI, 1902.

Société historique et archéologique du Maine. *Revue*, tome LII, 2e semestre 1902, et tome LIII, 1er semestre 1903.

Société philomathique de Paris. *Bulletin*, 9e série, tome IV, 1901-1902.

Université de Lille. *Bulletin*, 3e série, 7e année, nos 2, 1903.

Université de Lyon. *Annales*. Faculté des lettres. *Catalogue sommaire du musée de moulages pour l'histoire de l'art antique*, par Henri Lechat, 1903.

Abonnements

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome LXIV, 1re à 4e livraisons. Janvier-août 1903.

— *Table des tomes XLI-LX* (1880-1899).

Bulletin monumental, 67e volume, no 3, 1903.

Bulletin historique du diocèse de Lyon, 4e année, nos 21 à 24, mai-décembre 1903.

Revue archéologique, 4e série, tome Ier, mai-juin 1903 et tome II, juillet-octobre 1903.

Revue forézienne illustrée, 13e année, 2e série, nos 65 à 70, mai-octobre 1903.

Acquisitions

Chevalier (abbé Ulysse), *Répertoire des sources historiques du moyen-âge. Topo-bibliographie*, 6e fascicule. S-Z. Montbéliard, 1903, in-4°.

Noms de lieux intéressant le Forez : Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Bonnet-le-Coureau, Saint-Chamond, Saint-Denis-sur-Coise, Saint-Etienne-en-Forez, Saint-Etienne-le-Molard, Saint-Georges-en-Cousan, Saint-Germain-Laval, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Héand, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Saint-Jean des Prés de Montbrison, Saint-Julien-en-Jarez, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Julien-la-Vêtre, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Marcel-d'Urfé, Saint-Paul-d'Uzore, Saint-Priest-en-Jarez, Saint-Priest-la-Roche, Saint-Rambert-sur-Loire, Saint-Romain-en-Jarez, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Sauveur-en-Rue, Saint-Thomas-la-Garde, Saint-Victor-sur-Loire, Sainte-Colombe, Sainte-Croix-en-Jarez, Salt-en-Donzy, Sauvain, Savigneux, Senevas, la Tour-en-Jarez, Urfé, Valbenoîte, Valfleury, Valprivas, famille de Vinols.

Tézenas du Montcel : *L'Assemblée du département de Saint-Etienne et sa commission intermédiaire* (8 octobre 1787-21 juillet 1790). Saint-Etienne (J. Thomas et Cie), 1903, in-8°.

IV

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Membres titulaires

M. l'abbé Peyrieux, chapelain de Fourvières, à Lyon, reçu le 13 mai 1903.

M. Hippolyte David, négociant en soieries, rue Mi-Carême, 6, à Saint-Etienne, reçu le 9 juin 1903.

M. Joseph Dumas, ancien négociant, rue de la République, 11, à Saint-Etienne, reçu le 9 juin 1903.

M. Paul Tézenas du Montcel, avocat, rue de la République, 23, à Saint-Etienne, reçu le 9 juin 1903.

Madame de Bonand, château de Montaret, par Souvigny (Allier), reçue le 10 juin 1903.

M. l'abbé Massardier, curé de Terrenoire, reçu le 15 juin 1903.

M. Julien Delommier, négociant à Feurs, reçu le 23 juillet 1903.

M. André Salleix, licencié en droit, industriel, à Régny, reçu le 21 octobre 1903.

M. l'abbé Barailler, professeur d'histoire au petit séminaire de Montbrison, reçu le 11 novembre 1903.

Membres correspondants

M. Eugène Ruffier, conseiller général du Rhône, rue du Plat, 30, à Lyon, reçu le 9 juin 1903.

M. Albert Boudon, licencié en droit, place du Breuil, au Puy, reçu le 30 juillet 1903.

Membre décédé

M. le comte de la Tour du Pin, au château de Chamarande, à Saint-Germain-l'Espinasse, membre titulaire.

Démissionnaire

M. Richard, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Angoulême, membre titulaire.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE LA DIANA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DE LA DIANA *le 29 août 1862.*

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA DIANA *du 27 août 1863 au 15 décembre 1864.*

REVUE FORÉZIENNE. Histoire et archéologie. 1re à 4e années, 1867-1870. 4 volumes.

BULLETIN DE LA DIANA :

Tome I, 1876 et 1881 ; — Tome II, 1882 et 1884 ; — Tome III, 1885 et 1886 ; — Tome IV, 1887 et 1888 ; — Tome V, 1889 et 1890 ; — Tome VI, 1891 et 1892 ; — Tome VII, 1893 et 1894 ; — Tome VIII, 1895 ; — Tome IX, 1896 et 1897 ; — Tome X, 1898 ; — Tome XI, 1899 et 1900 ; — Tome XII, 1901 ; — Tome XIII, 1902 et 1903.

MÉMOIRES :

Tome Ier. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais ; — Vincent Durand, Recherches sur la station antique de *Médiolanum*, etc., etc.

Tome II. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Vincent Durand, *Aquæ Segetæ* et la voie Bolène en Forez. — Fouilles à Feurs ; — Anatole de Gallier, Une page de l'histoire du Viennois à la part du royaume. Les Pagan et les Retourtour ; — Henry Gonnard, Découverte de monnaies anciennes à Montbrison ; — Honoré de Turge, Sépultures antiques du Mont d'Uzore ; — etc., etc.

Tome III — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais, (suite) ; — Vincent Durand, De la véritable situation du *Tractus Rodunensis et Alaunorum* mentionné dans la *Notice des dignités de l'Empire* ; — Ph. Testenoire-Lafayette et H. Gonnard, Bulletin numismatique ; — etc., etc.

Tome IV. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Joseph Delaroa, Oraison funèbre de Florimond Robertet, forézien, par Mgr Alleman, évêque de Grenoble ; — Vincent Durand, Colonnes itinéraires de Pommiers, — Puits antiques à Trelins, — établissement céramique à Montverdun, — Habitations gallo-romaines à Nollieu, à Pralong, à Saint-Just-en-Chevalet, — L. Mandrin à Saint-Bonnet-le-Château ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, La Galiney de la Tour-en-Jarez ; — etc., etc.

Tome V. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais,

(suite et fin). — Vincent Durand et Antoine Vachez, Etude archéologique et historique sur le prieuré de Rosiers ; — Frédéric Noëlas, Funérailles d'une fille noble au XVe s. ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, Henri III en Forez.

Tome VI. — Jean-François Duguet, curé de Feurs, Feurs, mémoire inédit, suivi de l'histoire de la famine de 1709, publiés et anotés par M. Vincent Durand.

Tome VII. — Eleuthère Brassart, La grotte des fées, commune de Sail-sous-Couzan ; — Vincent Durand, Lettre du Conseiller Moissonnier ; — Alpho Coste, Inventaire du mobilier des châteaux de Saint-André d'Apch et d'Ouches aux XVIe et XVIIe siècles ; — Antoine Guillemot, Charte de franchises de Vollore, 1312 ; — Jules Le Conte, Recherches sur les anciennes religieuses et sur les syndics du monastère de Sainte-Claire de Montbrison ; — Philippe Testenoire-Lafayette, Bulletin numismatique ; — Antoine Vachez, Bellegarde et la Liègue, étude historique ; — etc., etc.

Tome VIII. — André Ba[illegible]an, Recueil d'hommages, aveux et dénombrements de fiefs relevant du comté de Forez du XIIIe au XVIe siècle.

Tome IX. — Maurice de Boissieu, Généalogie de la maison de Saint-Chamond ; — Antoine Guillemot, Tarifs de droits de leyde perçus par le seigneur de Thiers au XIVe siècles.

Tome X. — C.-P. Testenoire-Lafayette, Histoire de l'abbaye de Valbenoîte, de l'ordre de Cîteaux, à Saint-Etienne de Furan en Forez, 1184-1791.

Tomes XI et XII. — Visite pastorale faite en 1745 et 1746 par Monseigneur Henri-Constance de Lort de Serignan, évêque de Mâcon, de la partie de son diocèse comprise aujourd'hui dans le département de la Loire, publiée par M. Joseph Déchelette.

ELOGE DE VICTOR DE LAPRADE, par M. le vicomte de Meaux, prononcé à la Société de la Diana, le 16 juin 1884, portrait en héliogravure.

L'EXPOSITION RETROSPECTIVE FORÉZIENNE DE ROANNE EN 1890. Rapport presenté à la Société de la Diana par Edouard Jeannez et illustré de quarante planches en phototypie par Paul Roustan.

LES PEINTURES MURALES DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE EN FOREZ, publiées par M. J. Déchelette et E. Brassart, avec la collaboration de MM. Charles Beauverie, abbé Reure et Gabriel Trévoux, 29 grav. dans le texte, 20 pl. en héliogravure.

Montbrison, l'imprimeur, gérant, E. Brassart.

OCTOBRE - DÉCEMBRE 1903

BULLETIN
DE
LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME XIII. — N° 8.

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE DES LEGOUVÉ, 20
MONTBRISON
1904.

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

Le Conseil d'Administration de la Diana tient chaque trimestre, au siège de la Société, une séance ordinaire, dont le jour est indiqué d'avance par le *Bulletin*.

Cette séance est suivie, dans l'après-midi, d'une réunion publique où sont invités tous les Membres de la Diana.

MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.

SOMMAIRE :

J. DÉCHELETTE	La nécropole gallo-romaine de Roanne, 286.
Abbé RELAVE	Sury-le-Comtal, ses fours à chaux, mortalité et natalité au XVIIe et au XVIIIe siècles, généalogies, 325.
Bon DE MEAUX	Le compte d'un consul de St-Sauveur-en-Rue pour l'année 1615, 356.

Table du présent volume, 379.

Errata et addenda, 388.

BULLETIN DE LA DIANA.

BULLETIN

DE

LA DIANA

TOME TREIZIÈME

1902-1903

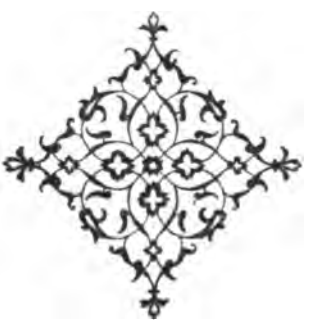

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE DES LEGOUVÉ, 20
MONTBRISON
1904

OCTOBRE — DÉCEMBRE 1903.

BULLETIN DE LA DIANA

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 NOVEMBRE 1903

PRÉSIDENCE DE M. LE VICOMTE DE MEAUX, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures.

Sont présents : MM. abbé Bathias, abbé Bégonnet, E. Brassart, abbé Chazal, abbé Chevrolat, baron Dugas de la Catonnière, abbé Faugier, H. Gonnard, Lachmann, Lafay, Leriche, vicomte de Meaux, baron de Meaux, de Montrouge, Morel, Rochigneux, abbé Relave, abbé J. Rey, J. Rony, L. Rony, E. Rousse, A. de Saint-Pulgent, Testenoire-Lafayette, abbé Versanne.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance : S. E. le cardinal Coullié, MM. de Bonand, de Boissieu, Bourbon, abbé Buer, comte de Charpin-Feugerolles, Chassain de la Plasse, J. Déchelette, comte R. Palluat de Besset, abbé Reure.

Dons

M. d'Alverny offre à la Société une série fort intéressante de papiers et parchemins s'échelonnant

du XIVe au XVIe siècle et concernant une famille de propriétaires cultivateurs les du Mazel, du village de même nom à Saint-Georges-en-Cousan. Ces archives proviennent d'une trouvaille faite vers 1880 en démolissant un vieux bâtiment (1).

M. le Président fait ressortir tout l'intérêt que présentent de pareils documents qui nous font connaître, sous leur vrai jour, la vie de nos pères au moyen âge, et la place importante qu'occupaient dans la hiérarchie civile les familles rurales du Forez.

Grâce à M. l'abbé Rey, les notes et documents recueillis par M. l'abbé Flachard, de Pomeys, notamment sur le culte de saint Martin dans nos régions, ont été donnés à la Diana.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

La nécropole gallo-romaine de Roanne. — Communication de M. Joseph Déchelette.

M. Leriche, en l'absence de M. Déchelette, donne lecture du mémoire suivant.

J'ai eu l'honneur de vous entretenir l'an dernier des découvertes survenues à Roanne, dans le quartier de la Livatte, lors de la construction du collège Saint-Joseph (2). Quelques mois plus tard sur un autre point de notre cité, de nouvelles trouvailles, contemporaines des précédentes, venaient accroître le nombre des documents que nous possédons sur l'antique *Rodumna* et, grâce au désintéressement de M. Guerry-Dupéray, manufacturier, enrichir notre musée.

---

(1) Cf. *Bulletin de la Diana*, I, 296.

(2) *Bull. de la Diana*, t. XIII, 1902, p. 46.

Je vous ai fait connaître dans une de nos précédentes séances, les découvertes les plus intéressantes de ces dernières fouilles, motivées par la construction d'un bâtiment dans l'immeuble de M. Guerry, au n° 7 de la rue Benoît Malon (autrefois rue Saint-Jean). Si notre dernier *Bulletin*, ne contenait pas le texte de ma communication, c'est parce qu'il m'a paru préférable de la refondre dans une monographie d'ensemble sur la nécropole gallo-romaine d'où proviennent ces objets.

Cette nécropole a été depuis le milieu du siècle dernier et continue à être encore la grande pourvoyeuse de nos collections municipales. Particularité digne de remarque, le local du Musée se trouve précisément à l'extrémité est du cimetière antique, de telle sorte que ces reliques funéraires y demeurent encore dans le voisinage immédiat du champ de repos où elles avaient été déposées, il y a dix-neuf siècles. Recueillies avec une pieuse sollicitude et mises à l'abri des chances inévitables de destruction qui menacent, à l'intérieur des villes, les dépôts confiés à la terre, elles trouvent un asile sûr dans une des salles de notre Musée que leur présence transforme en une sorte de *columbarium*.

Nous devons au géographe Ptolémée de connaître la dénomination de la ville de Roanne à l'époque romaine (1), mais c'est là tout ce que les auteurs anciens nous ont révélé sur ses origines. A cette simple pièce d'état-civil qui dans sa brève rédaction ne saurait suffire à satisfaire notre curiosité, les érudits ont tenté depuis longtemps d'ajouter quel-

(1) Ptolémée, 2, 8, 11.

ques feuillets. Philologues et archéologues y ont travaillé de concert, si du moins il est permis de compter parmi les premiers certains étymologistes de l'ancienne école, assez téméraires pour prétendre découvrir dans les éléments du mot *Rodumna* le secret d'une prétendue origine hellénique. Mais ces jeux d'esprit, où les érudits de jadis s'appliquaient avec ardeur, en y exerçant à l'envi leur imagination, ne sont plus en faveur à l'heure actuelle (1). Personne ne prêterait la moindre attention a des fantaisies historiques du genre de celle de l'abbé Jolibois, curé de Trévoux, racontant, après La Mure (2), que des Rhodiens, ayant traversé les montagnes qui séparent la Loire de la Saône, établirent un marché ou emporium aux lieux où le premier de ces fleuves commence à porter de grandes embarcations (3). Dans le camp des archéologues, à peu près à la même époque, on témoignait d'une égale fécondité d'invention pour la lecture et l'interprétation des textes lapidaires. On

(1) La philologie celtique, si brillamment représentée aujourd'hui par M. d'Arbois de Jubainville et désormais puissamment aidée par le grand recueil de M. Holder, a rompu avec ces anciens errements. Elle a réussi à placer sur un terrain scientifique ces recherches étymologiques. Toutefois, en ce qui concerne l'origine du mot *Rodumna*, il paraît difficile d'accepter l'hypothèse de M. Holder qui traduit ce nom par les mots gaulois signifiant *très profond* (all. *sehr tief*). C'est précisément à Roanne que le lit de la Loire s'élargit et que sa profondeur moyenne diminue. L'auteur de l'*Alt-celt. Sprachschatz* donne aussi, à côté de cette opinion, celle de M. d'Arbois de Jubainville qui rattache Rodumna au radical ligure d'où dériverait le mot Rodanos, Rhodanus (de *rot*, courir ; irlandais *reth*, courir, course ; breton, *red*, *retos*, cours d'eau ; latin, *rota*, roue).

(2) *Hist. du Forez*, p. 122 et 123.

(3) Abbé Jolibois, *Recherches sur la colonie grecque de Lyon*, *Revue du Lyonnais*, t. XXV, p. 489.

connaît la sagacité de M. Lapierre, qui, sur une prétendue inscription tombale dont les caractères lui restaient inconnus — lui-même en faisait l'aveu — déchiffrait néanmoins l'épitaphe d'un ambacte, nommé Timer, mort à l'âge de 65 ans. Mais je crois que la lecture non moins imprévue de l'épitaphe d'Aufustus, publiée en 1845 dans le premier catalogue officiel du Musée est à peu près ignorée. Si courte et si banale que fût la rédaction de cette inscription, relatant simplement que les co-affranchis de Quintilis Aufustus lui ont élevé un monument, « un savant épigraphiste roannais », qui ne pouvait être que M. Lapierre, avait lu sans difficulté, après le nom d'Aufustus, la mention du grade et de l'emploi de ce personnage, centurion romain, préposé par Tibère à la garde du pont de la Loire.

Excusez-moi, Messieurs, de rappeler devant une grave assemblée, ces gaietés de l'archéologie roannaise, à l'époque romantique. Vous devrez tout à l'heure excuser encore mon incapacité à agrémenter comme mes prédécesseurs par de brillantes hypothèses l'inventaire des trouvailles de notre cimetière gallo-romain.

L'indigence des restes de monuments antiques sur le sol roannais et aussi malheureusement celle des monuments épigraphiques a été plusieurs fois constatée. Il est vrai que l'on a décoré du nom de thermes les vestiges, aujourd'hui à peine visibles, d'un mur antique, bâti à l'ouest de la rue Mably. Si son origine romaine est bien incontestable, ce dont on ne saurait douter, par contre sa destination primitive semble assez problématique. Je ne vois pas que l'on ait jamais signalé en ce lieu des vestiges d'hypo-

causte ou de conduites d'eau, qui auraient pu, bien mieux que le tracé semi-circulaire de cette muraille justifier la dénomination proposée. Chaque fois que des travaux de terrassement remuent le sol du quartier de la Livatte, emplacement de la ville antique, on peut constater la simplicité, je dirais même la rusticité de ses habitations. Elles étaient pour la plupart bâties en matériaux légers ; à travers de nombreux débris de tuiles à rebords, les substructions maçonnées font presque entièrement défaut.

L'inscription trouvée en 1820, à la Livatte et qui exerçait à un si haut degré la sagacité des épigraphistes roannais, demeure toujours notre unique trouvaille épigraphique. Tandis que, mieux partagé, *Forum Segusiavorum* a pu grouper une série intéressante de textes lapidaires, nous ne conservons que cette pauvre épitaphe d'un affranchi, auquel ses anciens compagnons de servitude, sans prendre la peine de se nommer, élevèrent une modeste sépulture.

Puisque les textes restent muets sur le passé de Rodumna et que cette cité n'a conservé presque aucun vestige de ses monuments, c'est à travers les débris épars dans le sol de la Livatte et surtout auprès des nombreuses sépultures du quartier Saint-Jean, que nous devons puiser quelques informations.

Telle fut la pensée qui m'inspira il y a dix ans le désir d'explorer certaines portions de ce cimetière. Le Musée, depuis sa fondation, avait reçu du Docteur Coutaret plusieurs objets provenant du jardin de son immeuble, rue Benoît Malon. Il y avait toute apparence que des sondages pratiqués dans les clos adjacents, si restreinte qu'en fût la superficie, ne demeureraient pas stériles. Aidé de l'aimable con-

cours de notre confrère, M. Maurice Dumoulin et assisté de M. Nicolaï, conservateur-adjoint du Musée, j'ai pu fouiller successivement au mois de novembre 1893 les petites cours des maisons Piat (rue de la Berche), Robin et des Paras (rue Benoît Malon). Je dois exprimer mes remercîments aux propriétaires de ces immeubles. MM. Piat et des Paras ont gracieusement consenti à céder le produit intégral des fouilles au Musée, sur la demande de son conservateur. Les objets recueillis dans l'immeuble Robin ont également enrichi les collections municipales.

Tout ce lot a été inventorié dans le dernier catalogue imprimé du Musée. Si la publication de cette notice a été différée jusqu'à ce jour, c'est parce que je comptais pouvoir poursuivre ultérieurement ces premières explorations. Mais aujourd'hui, à la suite des travaux récents de construction, exécutés dans l'immeuble Robin (1), la partie centrale du cimetière antique se trouve presque intégralement fouillée ou bâtie. Il n'y a donc pas lieu d'ajourner davantage le compte rendu des explorations de 1893.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, je profiterai de cette occasion pour mentionner certaines découvertes plus anciennes, dans l'immeuble Coutaret, et pour publier les objets recueillis en 1902 chez M. Paul Guerry et donnés par lui à notre Musée.

I. RITES FUNÉRAIRES. — PRINCIPAUX TYPES DE VASES CINÉRAIRES.

Comme dans la plupart des cimetières gallo-romains, les deux rites de l'incinération et de l'inhumation se trouvent ici juxtaposés. Mais les

(1) Cet immeuble a été acquis par M. Guerry.

incinérations sont de beaucoup les plus nombreuses. Dans le jardin Robin, à côté de vases cinéraires, j'ai rencontré une grande fosse, creusée dans le gravier à $1^{m}15$ de profondeur (17 octobre 1893). Le squelette était exactement orienté de l'est à l'ouest, la tête regardant l'orient. Les clous d'un cercueil en bois gisaient auprès des ossements; sur le cadavre avaient été déposés une série de vases en terre grise légèrement lustrée, soit une tasse et sept assiettes, toutes retrouvées intactes. Les assiettes et les plats gisaient horizontalement, sur la poitrine et les jambes du mort, les uns sur leur fond, les autres renversés. Par leurs formes et la couleur de la pâte, ces poteries se rapprochent de celles du mont Beuvray. Elles ne portent aucune estampille. En dégageant le crâne, qui malheureusement tomba en poussière, je reconnus avec surprise une curieuse particularité : sur les lèvres entr'ouvertes du cadavre, des mains pieuses avaient glissé le bord d'une petite tasse en terre grise qui était restée parfaitement en place, mais la décomposition des chairs avait déterminé une corrosion très caractéristique de l'engobe du vase. N'était-ce pas là un témoignage matériel, particulièrement expressif, des conceptions religieuses qui inspiraient aux anciens leurs coutumes funéraires ? Avec le corps réduit en poussière, l'être humain ne s'anéantissait pas. Un principe impérissable survivait à la déchéance de la dépouille mortelle. Les anciens n'en définissaient que confusément la nature. Suivant le rôle qu'on leur attribuait dans leur commerce avec les vivants, les âmes des morts s'appelaient Mânes, Génies, Lares ou Pénates. Mais quel que fût exactement le caractère de ces démons infernaux, ils réclamaient impérieusement des sur-

vivants un tribut d'offrandes et des sacrifices, tant au moment des funérailles qu'aux anniversaires et à certaines dates déterminées.

Pour cela il était nécessaire que l'emplacement de chaque tombe, urne ou cercueil, fût marqué d'un signe extérieur. Les mariniers et les pêcheurs qui constituaient le fond de la population de *Rodumna*, gens de condition précaire, ne pouvaient ériger sur ces modestes tombeaux, ni des monuments architectoniques, comme les somptueux édicules qui bordaient à Lugdunum la voie d'Aquitaine, ni même des stèles ou des cippes. On n'a pas trouvé le moindre débris d'édicule. Peut-être faut-il faire exception pour une construction dont le chanoine de la Mure a décrit les restes dans son *Histoire du Pays de Forez* (p. 124-125) et dans ses *manuscrits* (Mss. *Notes et documents*, t. II, p. 43).

Nous transcrivons ce passage de *l'Histoire du Forez* en le complétant à l'aide de quelques extraits des manuscrits, imprimés entre crochets (1) :

« Une autre antiquité qui subsiste encore près de Roanne, et qui ne dénote pas peu sa vaste étendue, lors qu'elle portait le nom de Rodune, c'est que de l'autre côté de cette ville, au delà de la rivière appelée de *Renezons*, non loin du rivage de la Loire, en un territoire appelé du *Boirat* [dans un domaine appartenant au sieur des Molières, à un demi-quart de lieue de la ville, dans la verchère de la maison

(1) Alphonse Coste a publié ce passage de La Mure dans son *Essai sur l'Hist. de la Ville de Roanne*, p. 28; mais, ainsi que nous le fait observer Eleuthère Brassart, sa transcription, bien que placée entre guillemets, et donnée comme un extrait des manuscrits, est composée en partie avec le texte imprimé, en partie avec le manuscrit.

dudit domaine, à deux cents pas de la rivière de Loire et à trois cents pas de celle de Renaison sur l'extrémité de la dite verchère du côté du midi], se voit à fleur de terre une grande pierre [grise] de huit pieds de long et quatre de large, tournée ainsi que va le cours de la Loire, ayant sur son extrémité du côté qui regarde ce fleuve, un filet de marbre blanc, marqueté aussi en plusieurs endroits de petits carreaux de même marbre, assise sur des murs de brique enfoncés en terre et cimentés à la romaine, qui par des ouvertures faites en ovale qu'ils ont tout autour ont donné lieu de fouir dans la voûte qu'ils forment au-dessous de cette pierre à la façon d'un ancien Mausolée, dont encore ont été tirées plusieurs médailles antiques [des premiers empereurs] ».

Mais déjà au commencement du siècle dernier, il ne subsistait rien de cette construction. Si son caractère funéraire pouvait être établi avec certitude il faudrait reporter jusque sur la rive droite du Renaison les limites du cimetière de la rue Saint-Jean.

Au cours de mes fouilles de 1893, j'ai cru reconnaître le procédé usité pour marquer l'emplacement des urnes. Celles-ci étaient, semble-t-il, recouvertes d'un fond d'amphore renversé, c'est-à-dire du culot de ce vase et d'une portion de sa panse cylindrique. Ces moitiés d'amphores se retrouvaient presque toujours à l'état de débris, dans le voisinage immédiat des incinérations.

Je me représente notre cimetière antique, comme un enclos d'où émerge, au-dessus de chaque tombe le fond conique d'une amphore, marquée sans doute de quelque signe distinct. Tout autour sont disposés de petits parterres de fleurs, offrandes chères aux

1

2

3

J. DÉCHELETTE, phot.

XXX. — ROANNE, LA NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE.
1 et 3, figurines en argile; 2, flacon orné.

XIII. — p. 295.

morts, à toutes les époques de l'humanité. Aux jours des fêtes funèbres, les parents s'empressent. Ils apportent aux défunts le lait, le vin pur, le miel, les fèves et les autres aliments préférés des Mânes. On soulève l'amphore, on répand les liquides, on dépose les mets, et tout autour du vase indicateur remis en place, on plante, au printemps, de nouvelles fleurs, violettes, lys, myrtes, roses et marjolaines.

Dans les trois jardins que j'ai explorés successivement (immeubles Robin, Piat et des Paras), le sol avait été bien des fois remué par la culture. Comme les urnes gisaient à une faible profondeur, plusieurs se rencontraient à l'état de débris. Les petits vases accessoires avaient été parfois déplacés. Aussi ai-je dû renoncer à dresser un inventaire par tombes des objets recueillis. Presque toujours il était impossible de reconnaître si tel vase trouvé dans le voisinage d'une urne cinéraire, provenait du même enfouissement ou dépendait d'une autre sépulture.

Je donnerai donc la description des principaux objets en les groupant par séries, bien qu'un inventaire par sépultures, lorsqu'il est possible de l'établir, soit infiniment préférable.

2. TYPES DES VASES FUNÉRAIRES (1).

Le vase, en terre cuite commune, ovoïde, non ansé et généralement muni d'un couvercle conique, à bouton, auquel on donnait le nom d'*olla* (fig. 1-4), était le plus ordinairement employé pour recueillir

(1) La plupart des dessins qui accompagnent le texte de cet article sont dus à notre obligeant confrère, M. Henri Gonnard, auquel nous tenons à exprimer tous nos remerciements.

sur le bûcher les cendres des morts. Mais de même que les autres récipients indiqués ci-après, les *ollæ*

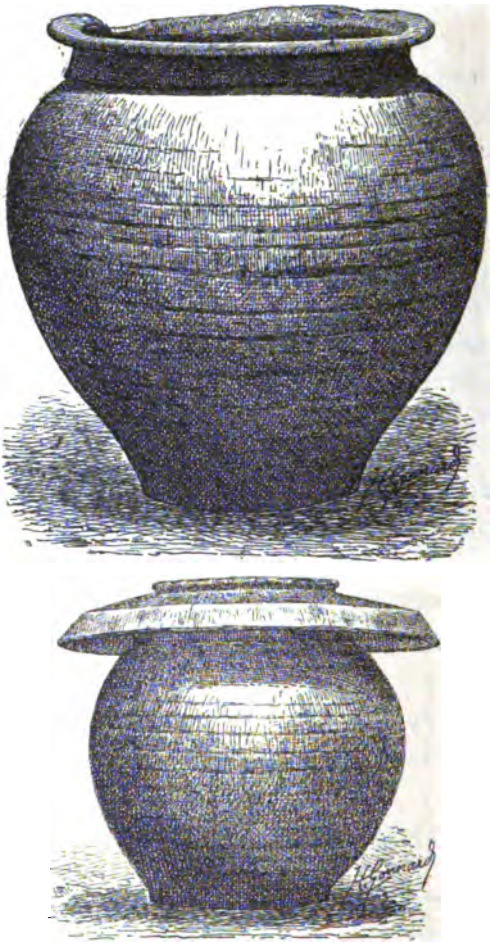

1, 2. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE
Ollæ *ayant servi d'urnes cinéraires.*

étaient d'ailleurs utilisées à divers usages domestiques et non pas appropriées spécialement à une destination funéraire.

3, 4. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE.
Ollæ *ayant servi d'urnes cinéraires.*

A côté de l'*olla*, je peux encore signaler comme types de récipients :

1° Plusieurs bols sphériques ou globulaires, à peintures blanches et zones rouges ou encore entièrement peintes en blanc, avec décor bistre, formant des tracés géométriques (pl. XXXI, 1 et 2, pl. XXXII, pl. XXXIII, 1, 3). Je donnerai plus loin la description de ces vases et des suivants au point de vue technique.

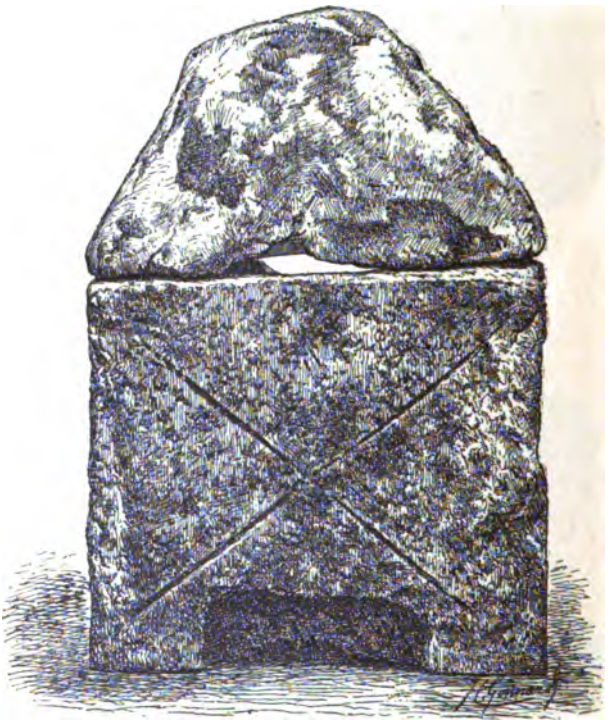

5. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE.
Urne cinéraire et son couvercle, pierre calcaire.

2° Un coffret quadrangulaire monolithe en pierre calcaire, élevé sur quatre pieds et surmonté d'un

couvercle pyramidal (fig. 5). Chaque face est gravée de deux rainures se coupant en croix de Saint-André. Haut. totale 0^m 28. Je n'ai pas besoin de faire remarquer qu'il faut bien se garder de prendre pour un emblème chrétien ce simple motif d'ornement, très fréquent à l'époque romaine sur les monuments de toute nature.

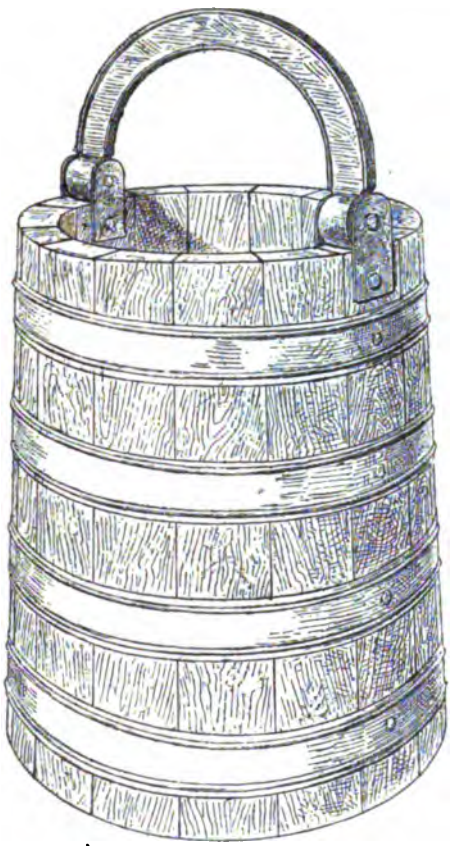

6. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE.
Seau en bois ayant servi d'urne cinéraire.

3° Un seau en bois à garniture de bronze, enveloppé d'un cylindre de plomb (fig. 6).

Le seau de bois, cerclé de bandes de métal, se rencontre, à toutes les époques, depuis celle de la Tène, dans les sépultures. On en trouve notamment de nombreux exemplaires reproduits dans l'*Album Caranda*. Les plus anciens proviennent de tombes à incinération de la Tène III (Armentières, pl. 43, Saint-Audebert, pl. 116), de l'époque gallo-romaine (villa d'Ancy, pl. 76) et des temps mérovingiens (Breny, pl. 7; Armentières, pl. 14). Les garnitures des seaux gaulois et gallo-romains sont en bronze, comme celles de notre exemplaire ; à l'époque mérovingienne, le fer remplace ordinairement le bronze.

7. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE.

Cylindre en plomb qui enveloppait et protégeait le seau, fig. 6.

Le dessin ci-joint, exécuté par M. Bourguin, est une reconstitution ; les douves en bois avaient été naturellement détruites par l'humidité du sol. Mais au fond du cylindre de plomb qui servait d'enveloppe au vaisseau de bois, cylindre semblable à celui que reproduit la figure 7 (diam. 0,17) se trouvaient, avec des débris d'ossements incinérés, les quatre cercles en bronze battu, extrêmement mince, et l'anse massive, en bronze fondu. La hauteur du récipient n'a pu être déterminée que par approximation.

4° Une urne en verre côtelé (pl. XXXVI, 2) ; elle était renfermée dans un coffre en bois.

5° Un vase globulaire en terre noire très fine, estampé de zones quadrillées (pl. XXXIV, 1).

6° Une très belle coupe (forme 11) en terre sigillée portant l'estampille du potier *Volus(enus ?)* (1) (fig. 11).

7° Il faut en outre mentionner de nombreuses sépultures, où les cendres avaient été déposées dans de simples assiettes, voire même dans des tessons, culots d'amphores, fonds de vases brisés.

J'ai pu constater à plusieurs reprises que ces tessons, encore remplis de cendres et soigneusement recouverts d'un second fragment de vase, se trouvaient bien en place, sans avoir été atteints par les instruments de culture. C'était là le type des sépultures les plus pauvres, tombes d'esclaves ou de misérables artisans, aux Mânes desquels leurs descendants ne pouvaient pas même offrir un vase d'argile entier.

Dans l'urne cinéraire était parfois déposé un petit guttus en verre blanc, ayant sans doute contenu des parfums, et très rarement une monnaie. Malheureusement les pièces que j'ai recueillies étaient toutes rongées par l'humidité et indéterminables.

Examinons maintenant les principales séries d'objets du mobilier funéraire.

3. OBJETS DE BRONZE.

Le métal est de la plus grande rareté dans ces sépultures. Aucun objet d'or ou d'argent ne s'y est rencontré, à ma connaissance. Je n'ai pas recueilli

(1) Nous désignons les formes des vases sigillés ornés d'après la classification que nous avons adoptée (*Vases ornés de la Gaule romaine*, t. I, pl. I-V).

moi-même d'ustensiles en bronze. Mais le Dr Coutaret a donné au Musée une petite trousse d'objets de toilette qu'il a trouvés dans une urne cinéraire. C'était là sans doute une sépulture de femme, de condition aisée. La trouvaille comprend six fibules de bronze, d'une parfaite conservation. L'exécution en est très recommandable. Sans égaler la magnifique fibule découverte à la Livatte l'année dernière (1) celles-ci peuvent encore être considérées comme de véritables bijoux. Elles se répartissent en trois types :

a) Fibule émaillée, dont l'arc présente la forme d'un large ruban cintré, se terminant à chacune de ses extrémités par une sorte de bouton allongé (fig. 8).

8. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE.
Fibule, bronze émaillé.

L'un de ces appendices loge la charnière de l'ardillon, cintré en sens contraire de l'arc ; l'autre en abrite la pointe. Les bords et les nervures de ce ruban arqué sont finement ciselés d'un guillochis. Sa partie centrale porte un chaton de bronze, rectangulaire, creusé de deux rangs de dents de loup émaillées. On reconnaît des restes d'émail rouge, mais on ne saurait affirmer que le décor fût monochrome.

(1) *Bull. de la Diana*, t. XIII, p. 54, pl. IV et *Bull. des Antiq. de France*, 1902, p. 222.

Trois exemplaires appartiennent à ce même type qui est assez rare dans l'art industriel gallo-romain. On sait que les fibules émaillées de cette époque sont plus ordinairement de forme circulaire.

b) Autre type de fibule émaillée, représenté par un exemplaire. L'arc a la forme d'un losange également creusé d'alvéoles, autrefois remplies d'une substance vitreuse. Son extrémité, du côté du porte agrafe affecte la forme d'une tête de reptile, dont les écailles et les yeux sont ciselés.

c) Fibule à nervure côtelée, se terminant par un bouton. Porte-agrafe en forme de plaque, ajouré d'un trou circulaire.

Le caractère commun de toutes ces fibules, c'est d'être dépourvues de ressort. L'ardillon joue à l'aide d'une simple charnière.

A côté des fibules se trouvaient un petit style à écrire, également en bronze et de la forme classique, un débris d'épingle ou d'objet similaire, enfin trois fragments de ressorts de fibules en fer.

9. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE.
Fibule, bronze émaillé.

Je reproduis ici une autre fibule anguiforme du musée de Roanne, dont je ne connais pas la provenance exacte (fig. 9). Mais on peut affirmer que

tous nos petits bronzes, sauf peut-être de rares exception, ont été trouvés à Roanne même ou aux environs. Celle-ci appartient à un type analogue à celui que je viens de décrire ; cependant l'exécution en est plus intéressante. La tête du reptile est adroitement ciselée. Le corps est représenté par l'arc cintré de la fibule, dont le décor émaillé imite la peau écailleuse du serpent.

4. VASES EN TERRE CUITE ET EN VERRE. — FIGURINES D'ARGILE.

Céramique.

Les beaux vases d'argile constituaient le véritable luxe des habitants, de la Gaule romaine, de modeste condition. Ainsi s'explique la grande variété des poteries de cette époque, du moins durant le premier siècle, âge de notre nécropole. La technique gauloise indigène luttait alors contre la concurrence des procédés italiques. Les fabricants de poterie rouge sigillée n'exerçaient pas encore un monopole presque exclusif.

On peut distinguer ici diverses catégories de vases céramiques :

Les vases peints de style gaulois. J'entends par là ces curieux bols à engobe blanc et décoration géométrique, cerclés le plus souvent de deux zones rouges, dont j'ai plusieurs fois déjà décrit les caractères et indiqué la dispersion géographique. Je ne crois pas devoir y revenir, mais je reproduis ici tous ceux, au nombre de neuf, qui proviennent de notre nécropole. Cinq (nos 1, 2, 3, 7, 9) ont été déjà publiés dans la *Revue archéologique* (1895, I, p. 196, pl. V-VI). Les autres sont inédits.

1

2

XXXI. — LA NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE DE ROANNE.

1, 2. — Vases peints.

Décoration brune sur fond blanc.

XXXII. — LA NECROPOLE GALLO-ROMAINE DE ROANNE.

Vase peint.

Décoration brune sur fond blanc.

1. *Olla* découverte en 1848 (maison Coutaret) (pl. XXXI, 1). Elle contient des ossements calcinés et un moyen bronze très oxydé, indéterminable. Le motif principal du décor, répété cinq fois, est un ovale inscrivant un fleuron crucifère à pétales aigus. Au-dessous une zone de damiers et de bâtons rompus. Le haut du vase porte une suite de traits obliques d'une extrême ténuité, repliés en crochets au sommet, motif qui se rencontre sur d'autres vases de cette série. Le vase est entier. Il mesure 0^m 17 de diamètre.

2. *Olla* de même forme (même provenance) (pl. XXXI, 2), contenant aussi des cendres et un moyen bronze fruste (1). Très élégante par l'originalité de son décor, cette pièce serait la plus belle de la collection si la peinture ocreuse avait gardé sa vivacité de ton primitive. Toujours ménagés en blanc sur fond brun, les médaillons de la panse sont au nombre de sept et de forme orbiculaire; des arcs de cercle les subdivisent en quatre segments égaux et symétriques. Ce décor central est encadré, suivant la règle ordinaire, par des galons de perles, des hachures et des damiers. Pièce entière; diam. 0^m 14.

3. *Olla* de même forme (maison Robin) (pl. XXXII). Fragmentée et incomplète, elle se prête cependant, grâce à la symétrie des ornements, à une restitution certaine. Le haut, reproduit presque identiquement la décoration de la première, mais la panse porte,

(1) C'est à tort que dans la *Revue archéologique* j'ai indiqué comme appartenant à Trajan la monnaie renfermée dans ce vase. Elle est trop oxydée en réalité pour se prêter à une détermination.

répété trois fois, une sorte de médaillon ellipsoïdal, au centre duquel se développe un système symétrique de traits ondulés ou repliés en volutes.

4. Grand *guttus*, à panse plus ovoïde, à couverte blanche, encadrée de zones rouges (pl. XXXIV, 2). Les peintures ocreuses ont disparu. Haut. 0^m 24. Il faut rapprocher ce vase et le suivant de celui qui a été trouvé récemment à Lezoux, dans la nécropole Chassagne, et du grand vase de Celles (Cantal) (1).

C'est à Lezoux que ces poteries peintes ont été fabriquées à la fin de l'époque gauloise et au commencement de l'époque romaine. Les vases ovoïdes, dérivent de la forme gauloise, représentée dans la nécropole Chassagne.

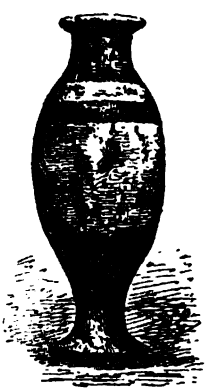

10. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE. *Guttus, poterie peinte.*

5. Petit *guttus* de forme similaire (pl. XXXV, 2). L'ornementation peinte a beaucoup souffert. On ne distingue plus que les bandes horizontales.

6. Autre *guttus* semblable (fig. 10).

7. Vase à liquides à panse blanche et zones rouges. Le col manque (pl. XXXIII, 2). Haut. 0, 18. Maison Guerry.

8. Bol à panse blanche et zones rouges (pl. XXXIII, 1). Sur la panse, un chevronnage dessiné par des traits

(1) Pagès-Allary, J. Déchelette et A. Lauby, *Le Tumulus de Celles (Cantal)*, dans *L'Anthropologie*, 1903, p. 416.

1 2 3

J. DÉCHELETTE, phot.

XXXIII. — ROANNE, LA NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE.
1, 2, 3, Vases peints.

XIII. — p. 306.

1 2 3

J. DÉCHELETTE, phot.

XXXIV. — ROANNE, LA NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE.

1 et 3, vases ornés à la roulette ; — 2, vase peint, à engobe blanc et zones rouges.

XIII. — p. 306.

minces et parallèles, comme ceux d'une portée musicale. L'intérieur de chaque chevron est rempli de lignes serpentines. Diam. 0, 15.

9. Bol de même forme (pl. XXXIII, 4). Le décor se compose d'une seule rangée d'oves ou de médaillons ovoïdes, à double encadrement, avec un petit motif central des plus simples. Nous sommes loin de l'élégante ornementation de quelques-uns des vases décrits ci-dessus. Diam. 0, 14. Maison Guerry.

10. Petite tasse qui accompagnait une sépulture d'enfant (pl. XXXV, 5). Son ornementation presque intacte consiste en une sorte de pyramide à degrés, couchée, alternant avec un double chevron, placé dans le même sens. Notre confrère et ami, M. Bertrand, de Moulins, possède un tesson qui reproduit exactement ce curieux motif. Diam. 0, 09. Maison des Paras.

Si vous voulez vous rendre compte, Messieurs, de la curieuse extension de cette céramique peinte gauloise dans l'Europe centrale, il vous suffira d'examiner, au Musée de Roanne, à côté de notre belle série de spécimens trouvés sur place, les trois facsimilés que nous devons au musée de Mayence (1). Les originaux ont été découverts dans la région rhénane à Geisenheim, province de Hesse-Nassau, et aux environs de Mayence. Vous constaterez aisément la complète ressemblance de ces trois vases, comme technique et décoration avec nos exemplaires roannais. Dès lors vous ne vous étonnerez pas de

(1) Un de ces vases a été publié par Lindenschmit dans le tome I des *Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, I, VI, 6, 5.

trouver sur les belles planches en couleurs du récent ouvrage de M. Pic, relatif aux antiquités de Stradonic, en Bohême, une abondante série d'échantillons semblables (1).

Ce grand commerce des poteries à travers l'Europe, durant les temps antiques, provoque tout d'abord quelque surprise. On se demande comment on pouvait faire voyager au loin une marchandise aussi fragile et aussi commune, alors que les transports étaient longs, difficiles et coûteux. Et pourtant en ce qui concerne la belle poterie non seulement de l'époque grecque et romaine, mais même des temps protohistoriques, plus on en étudie le développement dans le cours des siècles, plus on est amené à constater que les centres de fabrication de chaque type étaient beaucoup moins nombreux qu'on ne l'avait tout d'abord supposé.

Vases sigillés ornés. J'ai signalé l'abondance relative des beaux vases d'Arezzo dans les habitations du quartier de la Livatte. Le cimetière de la rue de la Berche, de son côté, nous a donné un superbe exemplaire d'un bol de forme arrétine (fig. 11). J'ai eu déjà l'occasion d'en utiliser le témoignage pour la démonstration d'un fait important dans l'histoire des officines gallo-romaines de poteries sigillées (2). En effet, si la forme de ce vase est italique, les types de sa décoration sont incontestablement ruténiques. Je veux dire que les petits animaux figurés sur sa panse

---

(1) Pic, *Cechy na usvitié diéjin*, II, planche (en couleurs) n° XLIX.

(2) *L'Officine de la Graufesenque*, extr. de la *Revue des Études anciennes*, t. V, 1903, p. 37.

ne se retrouvent que sur les produitsdes officines de la Graufesenque, situées dans la cité des Rutènes. Mais il y a plus encore : le vase porte une marque

11. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE.
Bol sigillé orné, de la Graufesenque.

de potier, en relief parmi les ornements. On lit sur sa panse le nom de VOLVS. Or on trouve, d'une part, la marque VOLVS parmi celles de la Graufesenque et de l'autre à Arezzo celles de C. VOLVSENVS, écrite parfois en abrégé C. VOLVS. Pour divers motifs qu'il serait trop long d'exposer ici à nouveau, il y a tout lieu de croire que le fabricant du vase de Roanne est un descendant ou un affranchi de ce C. VOLVSENVS d'Arezzo, qui, après avoir émigré d'Italie pour se fixer en Gaule,

après la conquête, aura exploité dans la Narbonnaise l'industrie italique de la céramique sigillée.

Je reproduis également un fragment de bol rouge, orné, qui mérite les honneurs de la publicité, bien que les reliefs en soient frustes et mutilés (fig. 12). Il a été trouvé à Roanne, mais je n'ai pas la certitude complète que ce soit dans le cimetière du quartier Saint-Jean. C'est un spécimen intéressant de la fabrication d'Arezzo (forme 11 de M. Dragendorff). Le sujet des reliefs figurés qui ornent sa panse ne peut malheureusement être déterminé, par suite de leur mutilation. Trois personnages drapés paraissent constituer une scène d'ensemble : à droite, une femme, tournée de profil à gauche, dont il ne reste que le buste ; à gauche, deux autres personnages vêtus du chiton hellénique, se dirigent vers cette femme, à laquelle le plus rapproché adresse la parole. Les deux derniers personnages semblent, eux aussi, appartenir au sexe féminin.

Lorsqu'on compare le style de ce relief céramique à celui des produits de la Gaule, on reconnaît aisément l'infériorité artistique de ces derniers. Les céramistes d'Arezzo appartenaient à l'école de la Grèce. On retrouve dans leurs ouvrages ce sentiment délicat de la mesure et de l'harmonie qui fait défaut à leurs imitateurs. Sur ce fragment par exemple, les figures sont réparties en petit nombre tout autour de la panse. Elles se détachent sur un fond uni qui met en valeur leurs silhouettes élégantes. A la Graufesenque et à Lezoux, les fabricants de moules se plaisaient au contraire à multiplier à profusion les personnages, les animaux et les encadrements géométriques. Ils ignoraient totalement que la

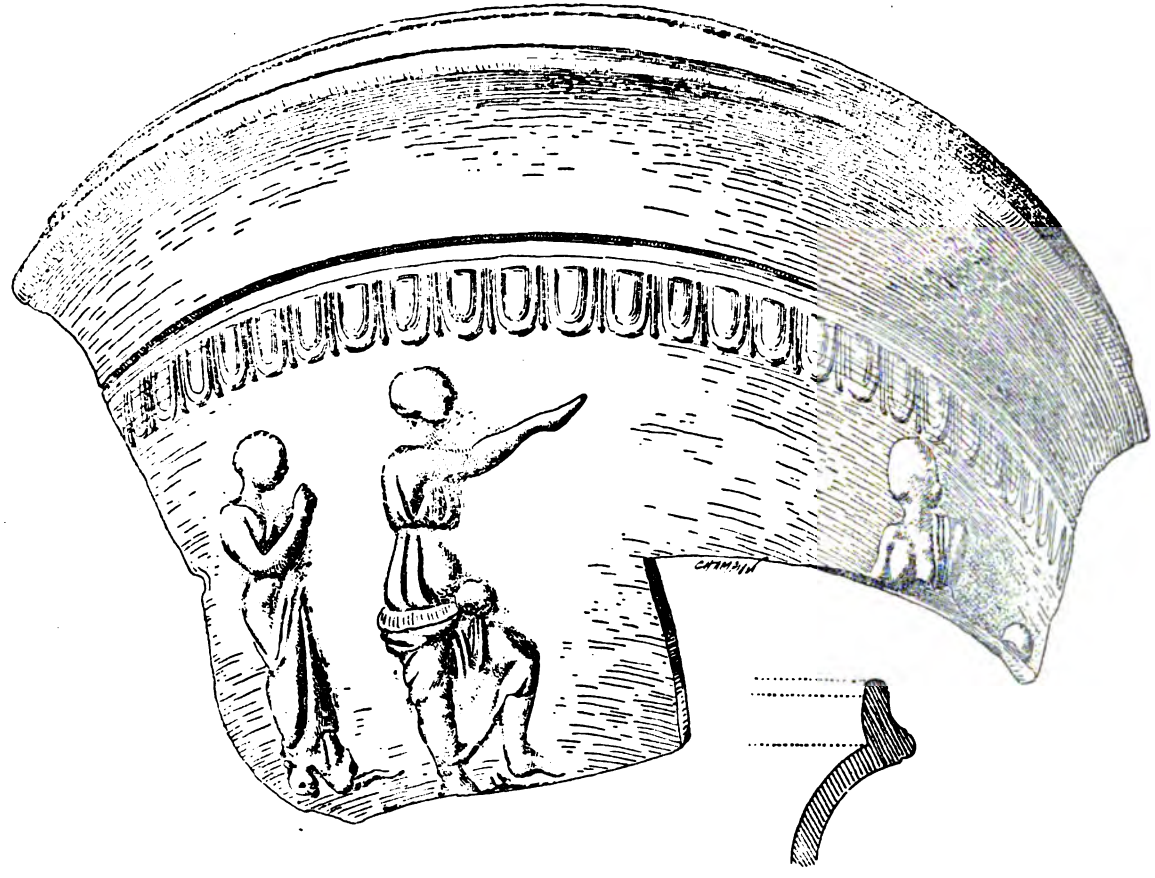

12. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE.
Vase sigillé orné, d'Arezzo.

sobriété est une des lois essentielles de l'art ornemental.

Flacons vernissés. Notre nécropole a livré trois exemplaires de ces vases élégants (*Vases ornés*, forme 60). La pâte en est fine et de couleur claire. L'un d'eux (pl. xxx, fig. 2) est recouvert d'une glaçure vitreuse, de nuance jaunâtre. Un rinceau en relief orne la partie supérieure de la panse. Sur un autre flacon, de même forme (fig. 13), les festons sont remplacés par des godrons. Dans un article sur la fabrique de Saint-Rémy-en-Rollat, près Vichy, j'ai décrit cette intéressante série de petits vases, si délicatement façonnés et j'ai essayé de démontrer qu'ils ont été fabriqués, pendant la première moitié du premier siècle de notre ère, sur des modèles italiques (1). Je ne doute pas que ces deux spécimens ne proviennent des officines de la région de Saint-Rémy et Vichy.

13. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE.
Flacon vernissé.

Un autre type de vase de Saint-Rémy s'est rencontré dans l'immeuble Coutaret. C'est une petite

(1) *Rev. archéol.*, 1901, I, p. 360-394.

ampulla à glaçure verdâtre, ornée de demi-cercles côtelés (*Vases ornés*, forme 61). Haut. $0^{m}07$.

Assiettes grises. J'ai trouvé çà et là plusieurs débris d'assiettes grises, se rattachant, comme celles de la sépulture à inhumation déjà mentionnée, à la poterie de Bibracte. Un de ces fragments porte la marque LIMA. / AVOT La première lettre est incertaine. On sait que le mot celtique *avot* a le sens du verbe *fecit*. Cette marque paraît inconnue. Sur un autre, à pâte de nuance gris-jaune, on lit la marque OIACOI également mal venue ; sur un menu fragment la marque [redacted] / LITA.

Assiettes et petits vases en terre rouge sigillée. Recueillis pour la plupart à l'état de débris, ces vases appartiennent par leurs profils aux formes 21, 22 et 24 de M. Dragendorff (*Terra sigillata,* pl. II).

Ces formes sont celles du Ier siècle. Un fragment porte la marque CENN[ATI].

Vases divers. Je dois signaler encore quelques autres pièces céramiques particulièrement intéressantes :

1. — Les débris d'un merveilleux petit vase à pâte noire, véritable Sèvres gallo-romain par la finesse et l'extrême ténuité de ses parois. Malgré que sa hauteur soit d'environ dix centimètres, son épaisseur, mesurée, à la panse, n'excède guère celle d'une coquille d'œuf. Je me suis assuré que sur plusieurs points elle n'atteint pas un millimètre. Le vase est soigneusement lustré sur toute sa surface. Bien qu'il soit entièrement uni, sans le moindre ornement, on peut le considérer, au point de vue technique, comme une des curiosités céramiques de notre musée. Grâce

à l'estampille imprimée sous son pied, MATI OF, nous pouvons connaître le nom de l'ouvrier qui l'a façonné.

Où était située l'officine de ce Matius ? Il faut la chercher en Gaule et non pas en Italie. Les produits de Mattius ou Matius dont le nom appartient tout à la fois à l'onosmatique des Gaulois et à celle des Latins (1) se classent dans cette grande famille des vases à pâte noire ou grise qui ne se trouvent guère qu'en Bretagne et en Gaule, et en particulier dans les provinces rhénanes, vers le commencement de l'ère chrétienne.

Il est vrai que ce nom paraît avoir été porté par plusieurs potiers. Le tome XIII du *Corpus* donne plusieurs marques MATTI M, MATTI O et MATI M (2).

Sur les vases italiques on ne rencontre jamais les sigles OF, MA ou FE qui caractérisent les poteries de la Gaule. Je ne m'arrêterai pas à ces marques, car on ne peut avoir la certitude qu'elles appartiennent bien à notre potier.

Je suis au contraire fortement tenté d'attribuer à ce maître céramiste certains vases anépigraphes signalés dans quelques collections allemandes par M. Constantin Koenen (3). Par sa forme, celui qui est reproduit dans l'ouvrage de cet auteur (p. 72) est exactement semblable au nôtre. Voici ce qu'écrit M. Koenen sur ce type de poterie. « Au modèle le plus achevé de ces vases noirs appartiennent ceux que l'on

(1) Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, v. *Matius* et *Mattius*.
(2) *C. I. L.*, XIII, 10010, 1312.
(3) *Gefaesskunde*, pl. IX, 13.

peut appeler minces comme du papier, *papierdunne.* Les parois n'ont que deux millimètres d'épaisseur, la pâte est d'une couleur gris bleu, parfois rouge brune près des bords. La couverte est d'un noir foncé. Leur vernis est si brillant et si net que l'on se croirait en présence d'un vase de bronze, façonné au tour. On en a même trouvé quelques fragments à Andernach, dans les débris des foyers d'incinération. Celui qui est figuré provient de Cologne et se trouve au musée de Bonn. Le musée de Trèves en possède aussi un exemplaire ». M. Koenen fait ensuite observer que ces vases sont assez abondants en Angleterre où on les croirait indigènes. Cependant la marque MATI OF ne se trouve pas dans le tome VII du *Corpus.*

De son côté, en fouillant le cimetière de Strée, en Belgique, M. Van Bastelaer a rencontré les débris d'un de ces mêmes vases *papierdunne.* Là encore la forme est tout à fait semblable. « Les parois, observe l'inventeur, sont minces comme le verre le plus fin. Cette ténuité de moins d'un millimètre, excessive pour la terre cuite, est un fait qui mérite la plus grande attention et en dit plus que de longues pages sur la perfection de l'art du potier antique (1) ».

J'ai indiqué comme termes de comparaison ces exemplaires allemands et belges, parce que je n'en connais pas dans les collections françaises. S'il en existe d'entiers, il serait surprenant qu'on ne les ait pas signalés, tant ils retiennent l'attention des per-

---

(1) D.-A. van Bastelaer, *Le cimetière belgo-romano-franc de Strée*, Mons, 1877, p. 100, pl. IV, 3. Cité dans Koenen, *loc. cit.*, p. 72.

sonnes les moins familiarisés avec la céramique de l'antiquité. On voit que notre exemplaire roannais a seul le privilège de posséder une estampille, d'ailleurs nettement lisible. Il est possible que quelque jour elle nous permette de découvrir le lieu d'origine de ces vases admirables, dont l'auteur semble avoir voulu rivaliser avec la nature en façonnant de véritables coquilles d'œuf.

Matius aurait pu concourir avec les deux potiers dont on montrait dans un temple d'Erythres, au temps de Pline, deux amphores consacrées *propter tenuitatem*. Elles étaient dues, rapporte le Naturaliste, au défi entre un maître et son élève, à qui ferait en terre le vase le plus mince (*Hist. nat.*, XXXV, 46).

2. — Gobelet de terre rouge, à engobe noir, irisé d'un reflet métallique (pl. XXXIV). Il est orné de trois zones de guillochis, tracés à la roulette. Sa forme est à peu près cylindrique, mais il repose sur un pied très étroit. Haut. 0,13. Diam. 0,11. Maison Piat.

3. — Belle *olla* en terre noire, légèrement lustrée, d'une pâte fine (pl. XXXIV, 1). La panse est ornée d'une ornementation à la roulette, sorte de réticulation que coupent deux rubans unis. Haut. 0,14. Maison Piat.

4. — Tasse en terre grise, assez fine, sans engobe. Haut. 0, 065. Diam. 0, 115 Au fond, la marque. Cette marque m'est inconnue. Elle s'ajoute à la série de celles qui portent le verbe $\boxed{\text{VOSEDV} \atop \text{AVOT}}$ gaulois *avot=fecit*. Le nom du potier, inscrit à la pre-

1 2 3 4 5

J. DÉCHELETTE, phot.

XXXV. — ROANNE, LA NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE.
2 et 5, vases peints ; — 1, 3, 4, vases divers.

XIII. — p. 316.

mière ligne, est si mal venu que je ne peux garantir entièrement ma lecture. Maison Robin.

5. — Tasse en terre grise. Haut. 0,06. Larg. 0,075. Maison Robin.

6. — Petite coquelle à trois pieds (pl. XXXVI, 1), Diam. 0,095. Maison Robin.

7. — Petite tasse, non ansée, en terre grise, assez fine. Haut. 0,06. Diam. 0,08. Même provenance.

8. — Petite œnochoé, en terre jaune, ansée, assez fine. Haut. 0,07.

9. — Tasse à deux anses en terre blanchâtre à vernis jaune-verdâtre, ornée d'écots à la barbotine, disposés en losange. Haut. 0,^{m}06. Diam. 0,^{m}09.

10. — Biberon en terre blanche, turbiniforme, ansé. Haut, 0,06. Diam. 0,08. Maison Robin.

Avec la petite œnochoé, n° 8, et une petite tasse en terre sigillée ce biberon composait le mobilier d'une sépulture d'enfant. On sait que les corps des jeunes enfants, d'après la coutume romaine, n'étaient pas incinérés, ce qui explique l'absence d'urne dans cette sépulture. Celui-ci avait dû être inhumé en même temps que ces menus vases, mais ses os fragiles n'ont laissé aucune trace. Même provenance.

11. — Petit vase à liquides, en terre grossière, ansé, à décor rudimentaire, de tradition gauloise : la partie supérieure porte un rang de lignes verticales et un rang de chevrons tracés dans la pâte avec un instrument de bois à pointe mousse. Haut. 0,08. Même provenance.

12. — Tasse creuse, en terre noire. Sépulture à

et de technique gauloises (pl. XXXV, 3). La panse est ornée de moulures et de deux rubans ondulés, exécutés au peigne.

19. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE.
Petit vase cylindrique.

22. — Petit vase à parfums en argile blanche. Type en forme de pomme de pin, fabriqué dans les ateliers de la vallée de l'Allier (cf. Tudot, *Figurines gauloises*, pl. 66).

23. — Petit vase ansé, en terre grise (pl. XXXV, 4).

Vases en verre. En dehors de quelques petits

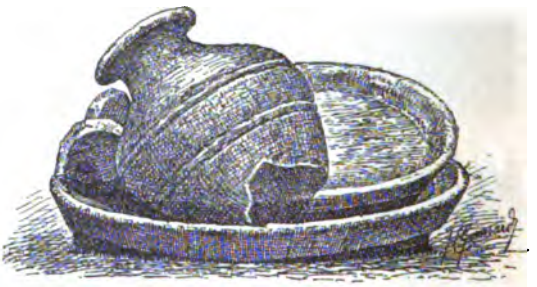

20. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE
Assiettes en terre grise.

flacons à parfum, de type commun, les uns quadrangulaires (pl. XXXVI, 3, spécimen déposé dans une grande *olla* cinéraire, avec deux ampoules), les autres en forme de tubes à fond hémisphérique ou d'ampoules similaires, je n'ai trouvé qu'un grand vase en verre ; c'est celui qui est figuré sur la planche XXXVI, 2. Brisé en une quantité de morceaux, il a été remonté très habilement par M. Brossard, gardien du musée. Comme je l'ai dit plus haut, il contenait

1 2 3

J. DÉCHELETTE, phot.

XXXVI. — ROANNE, LA NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE.
1, vase d'argile ; — 2 et 3, vases en verre.

XIII. — p. 320.

des cendres. Le verre est blanc et translucide, la panse ornée de côtes ou nervures en relief. — Haut. 0,17.

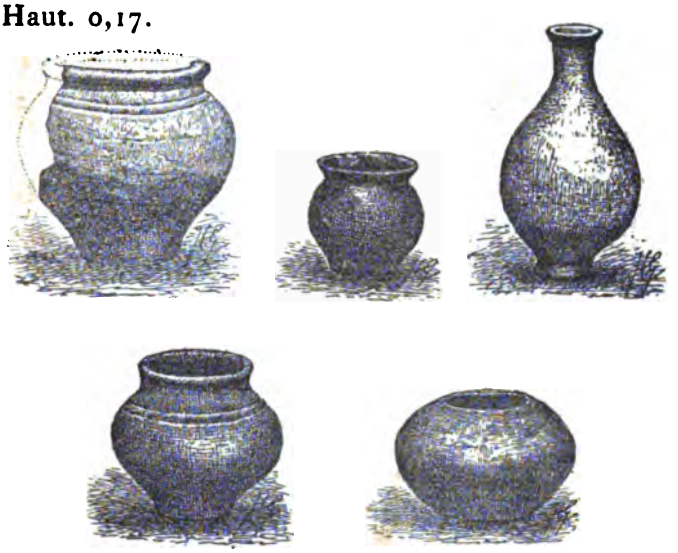

21, 22, 23, 24, 25. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE.
Petits vases non ornés.

Une urne semblable, qui n'a pas été donnée au musée, avait été trouvée vers 1873 chez le docteur Coutaret.

Figurines en argile blanche (pl. XXX, 1 et 3).

Ces deux exemplaires, absolument identiques, de la Vénus Anadyomène, type si commun parmi les figurines de la région de l'Allier, se recommandent par leur parfaite conservation. La déesse de la beauté, bien méconnaissable dans ces grossières productions de l'art gallo-romain, est debout sur un socle hémisphéroïdal. Elle est représentée nue, sortant de l'onde, tenant de la main gauche une draperie et, de l'autre,

secouant sa chevelure qui retombe sur ses épaules. Haut. 0,175.

Ces deux statuettes proviennent du même moule. Les légères différences de détail que l'on peut observer proviennent de ce que les pièces, en sortant du moule, étaient retouchées à l'ébauchoir.

Je les ai trouvées dans le milieu de l'enclos Robin, à 70 centimètres de profondeur. Détail curieux, elles avaient été placées debout, appliquées l'une contre l'autre, visage contre visage. L'urne cinéraire qu'elles devaient accompagner avait disparu. Il serait bien difficile de méconnaître une intention symbolique de la part du déposant, dans cette offrande des deux figurines et surtout dans la façon dont il les avait disposées. L'explication d'ailleurs, en est facile. On sait qu'un des motifs les plus fréquents, sur les sarcophages de l'époque romaine, est le groupe de l'Amour et de Psyché, se tenant embrassés. Psyché est alors la personnification de l'âme humaine que la mort entraîne aux enfers, en l'arrachant aux bras de l'Amour. Un groupe de deux figures, en argile blanche, fabriqué également dans les officines de l'Allier, dérive de cette représentation (1). Déposé sur un tombeau ou enfoui à côté d'une urne cinéraire, ce groupe exprimait les mêmes conceptions symboliques que les sculptures des sarcophages. Mais si cette double figurine faisait défaut, ne pouvait-on pas y suppléer en juxtaposant deux statuettes ?

D'autres débris d'objets de même nature ont en-

---

(1) V. A. Blanchet, *Etude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, 1894, p. 127.

core été recueillis soit par le Dr Coutaret, soit par moi. Le Dr Coutaret a donné au Musée deux rhytons en terre cuite, en forme de lion, à vernis verdâtre, plombifère, servant sans doute de vases à parfums, et une figurine d'oiseau, posé sur une grappe de raisin, en argile blanche.

Outre les deux Vénus que je viens de décrire, j'ai encore recueilli dans l'immeuble Robin :

1° Une figurine semblable de Vénus, dont la partie inférieure manque.

2° Deux petits pilastres cannelés (haut. 0,10 et 0,11) et un fragment de pilastre à rinceaux (haut. 0,04), ayant appartenu à un édicule de terre cuite blanche, en forme de niche. Le type de cet édicule qui devait abriter une petite statuette de Vénus est connu par plusieurs spécimens.

Les fouilles dans le terrain Piat ont aussi ramené au jour une autre statuette en argile de Vénus non plus en ronde-bosse mais en haut relief (fig. 26) et divers menus débris similaires.

26. — CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE.
Fragment de statuette de Vénus, terre blanche.

Une queue de poisson en terre cuite blanche ne doit pas être regardée ici comme un emblème chrétien, mais sans doute comme un menu débris d'une figurine représentant l'Amour chevauchant sur un dauphin.

Enfin, au cours des travaux de construction, chez

M. Guerry, on a également recueilli une Vénus Anadyomène.

On voit par là que l'usage de déposer dans les sépultures des figurines d'argile était très répandu à *Rodumna*, à l'époque du cimetière du quartier Saint-Jean et, de plus, qu'une large préférence, dans le choix de ces statuettes, était accordée à la Vénus Anadyomène.

* *

J'ai parlé de l'époque du cimetière de *Rodumna*. Pouvons-nous la déterminer avec quelque précision? Je répondrai brièvement à cette question, ayant eu déjà l'occasion de développer les arguments qui tendent à assigner à notre ville gallo-romaine, comme principale période de prospérité, le premier siècle de notre ère. Etant donné la rareté des monnaies, qui ne sont représentées que par deux bronzes de Claude I et de Domitien et par quelques pièces frustes, c'est à la céramique qu'il faut avoir recours, comme au plus sûr des chronomètres. Or, les types céramiques des sépultures du quartier Saint-Jean, sont, comme il faut s'y attendre, semblables à ceux des restes d'habitations de la Livatte. Je me suis attaché à démontrer en diverses occasions, que ces types, vases peints à décor géométrique, vases d'Arezzo, vases de la Graufesenque et vases de Saint-Rémy, s'échelonnent durant le premier siècle, sans franchir cette limite.

Sans doute, parmi les types de poterie, il se trouve quelques spécimens du second siècle, notamment certains menus débris de poterie arverne, mais ces échantillons, dans notre nécropole de même qu'à la Livatte, sont très peu nombreux. Or, comme jusqu'à ce jour, soit parmi les restes d'habitation, soit

parmi les sépultures, la période qui s'étend entre le siècle des Antonins et le haut moyen âge n'est que très faiblement représentée, nous avons le droit d'en inférer que l'époque la plus active du passé gallo-romain de Rodumna se place durant le siècle d'Auguste.

On sait qu'à l'époque mérovingienne, le cimetière de Roanne se trouvait au lieu actuel de la place du Château, où sans doute s'élevait déjà une chapelle chrétienne. Plusieurs sarcophages en pierre, dont quelques-uns présentent de grossières sculptures, ont été exhumés de cette petite nécropole. Je tenterai, dans une communication ultérieure, d'en déterminer la date, mais quoi qu'il en soit, comme ils appartiennent aux premiers temps du haut moyen âge, la série chronologique des sépultures roannaises nous met en présence d'un hiatus que des découvertes futures pourront, il est vrai, combler en partie, mais dont on ne saurait présentement méconnaître l'importance.

Sury-le-Comtal. — Ses fours à chaux et les épidémies. — Mortalité et natalité au XVIIe et au XVIIIe siècles. — Communication de M. l'abbé Relave.

M. l'abbé Relave s'exprime ainsi :

C'est une opinion courante en Forez que, au cours d'une épidémie, les officiers du bailliage quittèrent Montbrison pour Sury, et que la justice fut rendue dans cette dernière ville pendant un certain temps. Le fait est rapporté par le chanoine la Mure dans l'*Histoire des ducs de Bourbon* (II, p. 582) et par Augutes

Bernard dans l'*Histoire du Forez* (II, p. 76). Mais les deux auteurs ne s'accordent pas sur la date ; la Mure donne l'année 1522, Bernard l'année 1507 : auquel des deux faut-il croire ? Je n'ai rencontré jusqu'à présent que deux documents sur la question (1), et c'est à la Mure que l'un et l'autre donnent raison.

Voici le premier, que j'extrais des *Mémoires de Barthélemy Puy* (2).

En l'année MVᶜXXI se print la peste à Montbrison et le chappitre des commandeurs de Roddes se tint audict Montbrison et se retira mon oncle le curé de Verrières vers la Porcherie. Et fut tenue la court ordinaire à Saint-Galmier, Philippe Chastillon juge.

De rechief se print la peste en ladite ville en l'an MVᶜXXII et nous retirasmes au moys d'aoust à Ville Roy mon oncle et moy. La court ordinaire fut tenue à Sury-le-Comtal. Vital Chalancon juge (p. 9).

Comme on voit, l'épidémie, qui avait commencé en 1521, assez bénignement à ce qu'il semble, puisque Mʳᵉ Puy, oncle de Barthélemy Puy, se retira seulement à la Porcherie comme dans le quartier le plus sain de la ville, eut l'année suivante un retour offensif où elle fut plus sérieuse, puisque l'oncle et le neveu crurent devoir s'éloigner et aller jusqu'à Ville Roy. La cour quitta la ville les deux fois ; elle alla en 1521 à Saint-Galmier et en 1522 à Sury.

Le second document est un article du *Compte de Noël Du Crozet, trésorier de Forez, pour l'année 1522-1523* (3). Je cite.

---

(1) Je dois le premier à notre jeune et studieux collègue, M. l'abbé Bégonnet, qui s'obstine à garder le silence, et le second à mon vieil ami, M. Rochigneux, l'infatigable archiviste de la Société.

(2) Cabinet de M. le vicomte de Meaux.

(3) Archives de la Diana.

De André Rey prevost de Montbrison néant pour ce qu'il n'a compte pour le dangier de peste qui a esté en sa maison puis naguières, pour ce icy..... ..... néant (p. 23 v°).

A messire Claude Rostaing (1) prebstre de Sury le Contal la somme de cinquante solz tournois a luy tauxez pour les messes par luy dictes et celebrees par devant les officiers de Fourez au lieu de Sury le Contal durant l'espace de deux moys (2) qu'ilz ont demeure audict lieu de Sury pour l'expedicion de la Court, pour le dangier de peste qui estoit à Montbrison ainsi qu'il appert par certifficacion du dernier jour de décembre MV^cXXII signée Chalancon et Clépier avec quictance le tout cy rendu. Pour ce icy..... l s t. (p. 24 v°).

Cette fois, nous sommes pleinement renseignés, puisque nous savons même combien de temps la cour de Forez a siégé à Sury en 1522.

Je noterai à ce propos que l'épidémie de 1522 n'est mentionnée nulle part, et que la Mure lui-même ne la mentionne que pour relater le fait, très anormal au point de vue de l'ancien droit, de la justice rendue « par territoire emprunté ». Cette épidémie a donc dû être plutôt bénigne, et, en y réfléchissant, l'on comprend que, s'il en avait été autrement, les juges de Montbrison n'auraient point eu l'idée de chercher un refuge à Sury, où le fléau n'aurait pas mis longtemps à les atteindre. Car je crois bien que les vapeurs de la chaux, dont Auguste Bernard a été du reste le premier à parler en 1835, n'étaient pour rien dans cet exode de la justice. L'explication en est beaucoup plus simple.

M. Brassart, dans une communication récente (3),

---

(1) Ce Claude Rostaing prêtre de Sury ne figure pas dans la généalogie des Rostaing donnée par le P. Anselme.

(2) La Mure, scrupuleusement exact, avait dit « pendant quelques mois ».

(3) *Bull. de la Diana*, XIII, p. 57.

a conjecturé d'une façon ingénieuse et en somme fort plausible que le séjour d'Alix de Viennois à Sury en 1299 pouvait bien avoir été dû à une mortalité qui aurait sévi à Montbrison en ce moment. Le choix de Sury en cette occurrence s'explique tout seul. Le comte Jean Ier avait simplement envoyé sa femme, enceinte et près de son terme, faire ses couches dans une de leurs maisons de campagne, dans celle qui l'éloignait le moins, tout en la mettant suffisamment à l'abri. De même, deux siècles plus tard, lorsque la cour de Forez éprouva le besoin de changer d'air pour quelque temps, après avoir une première fois fait choix de Saint-Galmier et s'y être probablement trouvée à l'étroit, choisit l'année suivante Sury qui lui offrait, avec la résidence des anciens comtes, tous les éléments d'une excellente installation. Et le connétable de Bourbon à qui cette résidence appartenait encore (1), dut lui accorder sans peine l'autorisation d'utiliser des bâtiments qu'il n'avait lui-même jamais occupés.

M. du Mesnil n'admet pas plus que moi l'explication d'Auguste Bernard, et il en donne une raison qui serait péremptoire, si elle existait. « Nous ne croyons pas, dit-il, qu'on ait fait de la chaux à Sury à une époque si éloignée : le premier *chauffournier* que citent les registres paroissiaux est Antoine Mathevet qui y vint épouser Marie Vier le 7 mars 1764 (2) ». Il y a dans ces trois lignes presque autant d'inexactitudes que de mots. Outre qu'il serait bien étonnant que Sury ait été bâti sans qu'on y ait

(1) Pour peu de temps ; sa trahison est de 1523.
(2) *Bull. de la Diana,* I, p. 462-463.

employé la chaux de Sury, abondante, d'extraction facile et de très bonne qualité, les registres paroissiaux précisément nous apprennent qu'il y avait plus de cent ans, en 1764, que les Vier de Sury étaient chaufourniers de père en fils. Pour être exact, ces registres, qui ne remontent pas au-delà de 1578, mentionnent comme parrain à la date du 26 novembre 1583 « honnête fils Barthélemy Grillier *chaudfournier* ». C'est aujourd'hui, ce n'est point dans les temps passés, qu'il faut constater à Sury l'absence de l'industrie de la chaux. D'une trentaine de fours qui étaient en activité il y a quarante ans, il n'en demeure aujourd'hui qu'un seul, qui encore n'est allumé que par intermittences (1).

Ce qui confirme tout ce que je viens d'exposer, c'est que l'immunité de Sury à l'endroit des épidémies n'a toujours été que très relative. Avant la fin du XVIe siècle, en 1586, la petite ville était plus que décimée par une contagion terrible qui dura du commencement de mai à la fin de décembre. « Et le jour de monsieur Saint Roch, disent les registres paroissiaux, l'on a faict une assemblée pour la pollice. L'on a esleu pour ladite pollice pour faire secourir les pauvres pestiférés Me Jehan Gérentet l'ayné (greffier) et Me Jehan Fournier (notaire royal), Michel Pital (marchand), Claude Harent (vitrier) beau-filz à Monsieur le Lieutenant (Jehan Myet). Et pour la garde des portes l'on a esleu Anthoyne Martin, Benoît Lhosme, Aubin Blanchet et Benoist Grandgonnet à chascun desquelz tous les jours l'on

(1) Il y en avait encore quatre ou cinq en activité quand je suis arrivé dans la paroisse en 1891.

baille huict sols ». L'assemblée prit incontinent les mesures les plus urgentes. « Le samedy seiziesme août, dit un autre document (1), l'on faict inhibition et défense à tous habitants de ladicte ville de gratter et charrier le fumier des rues loin desdictes rues à peine de l'amende de deux escus — les deux tiers aux pauvres et le tiers aux gardes de ladicte ville, et ce dans deux jours après la publication des présentes ».

Le premier des notables commis à l'assistance des « pauvres pestiférés », Me Jehan Gérentet l'aîné, greffier de Sury, fut lui-même emporté par la contagion, ainsi que sa femme Clauda Chirat. Son frère et héritier, honorable Jehan Gérentet le jeune, dit le capitaine Joust, homme d'armes de la compagnie de M. de Saint-Vidal, demanda le bénéfice d'inventaire, l'obtint de Me Jehan Myet, lieutenant de Sury, à la date du 4 novembre 1586, et l'opération commença le 4 décembre suivant. Mais elle s'interrompit le même jour. « Dans laquelle maison, dit le procès-verbal, n'a été trouvé autre chose que les dits meubles laissés qui n'ont été estimés sur le champ à cause qu'on ne les ose manier pour le danger contagieux, duquel led. défunt et sadite femme seroient décédés, sinon quelque temps après ». On se sépara donc, et l'on ne reprit que le 9 janvier 1587 la besogne interrompue. Encore ne fut-ce pas sans mentionner au procès-verbal que « ladite contagion n'est encore bien assoupie audit Sury » (2).

---

(1) Inventaire des papiers de Me Jehan Gérentet l'aîné, greffier de Sury. — Archives de la Diana, ms.

(2) Ces deux Jehan Gérentet frères étaient avec Me Pierre Gérentet, notaire royal de ...1575 à 1594... les trois enfants

J'ai puisé une partie des renseignements qui précèdent dans les pièces d'un procès Gérentet-Pasquier qui s'est déroulé au cours du XVIIe siècle. Ces mêmes pièces me fournissent une note relative à la Ligue qui me paraît mériter d'être transcrite ici. Comme on faisait rendre compte en 1626 à Me Pierre Gérentet, notaire royal, de ce qu'avaient rapporté depuis l'année 1586 les biens de Clauda Chirat sa tante, il demande une déduction dans les termes suivants. « Le défendeur dit en premier lieu que du nombre des années, il y en a cinq qui doivent être distinctes, à savoir les cinq des troubles dites calamiteuses, en considération de ce que durant les dites années la ville de Sury fut continuellement détenue par les partisans de la Ligue (qui) les auroient chassés et privés de la jouissance de leurs biens (1) ». Sury avait donc été occupé militairement, et les soldats y avaient vécu sur l'habitant pendant les cinq années les plus « calamiteuses » de la Ligue, évidemment de 1589 à 1594.

La guerre civile presque immédiatement après la peste, c'était bien des calamités pour la petite ville. Le XVIIe siècle vint heureusement réparer tout cela. Non point cependant autant qu'on pourrait se l'imaginer, car s'il n'y fut plus question de guerre civile, et si les travaux considérables que le marquis de Sourdis Pierre Descoubleau, fils d'Anne II de Ros-

---

de Me François Gérentet également notaire royal et de Marguerite Boullier (ou Boyer) de St-Marcellin. Jehan Gérentet le jeune (le capitaine Joust) épousa Catherine Tavel veuve de sieur Claude Verney marchand, et fut père de Pierre Gérentet, notaire royal de 1612 à 1630.

(1) Archives de la Diana, ms.

taing, fit exécuter à Sury, en construisant dans l'église la chapelle du château et dans le quartier du Marché l'église de Notre-Dame de la Mercy, surtout en reconstruisant et en transformant magnifiquement l'ancien château fort, y firent fleurir le travail et affluer les artisans (1), les contagions continuèrent au cours du siècle à accomplir leur terrible besogne. Et elles n'avaient même pas besoin d'intervenir. Quand on étudie les registres paroissiaux de ce temps, on est confondu de voir qu'à une natalité absolument extraordinaire correspondait une mortalité qui ne l'était pas moins.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle à Sury, la seule dont je puisse parler, car les registres de la première moitié font en grande partie défaut, si l'on naissait abondamment, on mourait de même. La plupart des familles s'emplissaient d'enfants, mais outre le tribut que le tout premier âge a toujours payé à la mort, ces enfants mouraient fréquemment entre quatre et dix ans, ce qui est aujourd'hui plutôt rare. Les seconds mariages, au lieu d'être l'exception, étaient presque la règle, et on se l'expliquera quand on saura que d'une part les décès par suite de couches étaient fréquents, et que d'autre part il arrivait en moyenne plus d'une fois par an à un enfant de naître après la mort de son père. En somme, on mourait jeune. Et c'est ainsi que sur une population

(1) Les registres paroissiaux de 1642, de 1643 et des années suivantes présentent une foule de noms nouveaux, surtout dans la catégorie des marchands, tailleurs d'habits, cordonniers, etc., — parmi lesquels ceux de Germain Baudoin maître-sculpteur de Praslin en Champagne et de son grand disciple Claude Désiré.

de 1500 âmes, c'est le chiffre donné par le procès-verbal de la visite pastorale de 1662, nous avons, pour la douzaine d'années qui va de 1668 à 1680, avec une moyenne de 74 naissances, une moyenne de 78 décès. L'un et l'autre chiffre représente largement le double de la natalité et de la mortalité actuelles.

Il faut noter que, sans préjudice des épidémies générales dont la chronique a parlé, il y avait assez fréquemment des mortalités locales, dont elle n'a rien dit. En 1676, année que nous ne savions pas épidémique, les décès à Sury s'élèvent au chiffre énorme de 131 qui représente presque le dixième de la population, et la maladie dut faire un retour offensif après une année de rémittence, car en 1678 l'on ne compte encore pas moins de 108 décès. Si l'on se rappelle que, de 1629 à 1632 et de 1640 à 1644, il y eut des pestes terribles dans tout le Forez, on ne s'étonnera point qu'à Sury, malgré la paix et la prospérité, malgré l'afflux de la population provoqué par les grands travaux de M. de Sourdis, le chiffre des habitants se retrouve en 1662 à peine supérieur (quinze cents) à ce qu'il était en 1614 (neuf cents communiants). Et l'on s'étonnera encore moins, si l'on tient compte de la mortalité notoire de 1694 (à Sury 129 décès), que le chiffre de quinze cents, donné en 1662, soit tombé en 1697 à neuf cent cinquante dans la réponse de Mre Desforges curé de Sury au questionnaire de M. l'intendant d'Herbigny.

Aucun document ne m'a donné le chiffre de la population pour le XVIIIe siècle. Mais les registres paroissiaux y ont absolument la même physionomie qu'au siècle précédent : de grandes mortalités d'en-

fants, surtout en certaines années qui sont visiblement épidémiques (par exemple 119 décès en 1780), et une abondance invraisemblable de naissances ; beaucoup de morts prématurées, et beaucoup de seconds mariages. En général on se marie jeune, le jeune homme ne dépassant guère la vingtième année, parfois n'y étant pas arrivé, et se trouvant assez souvent plus jeune que sa fiancée. Et si ces mariages hâtifs sont plus fréquents dans la classe populaire, chez les laboureurs ou les vignerons, le grand nombre des enfants, comme les morts prématurées, comme les seconds mariages, se rencontrent dans toutes les classes indistinctement. On va en juger par un exemple que je ne choisis pas et qui représente très exactement la généralité des cas.

Mre Léonard Pinand, curé de Sury de 1760 à 1784, était le quatrième des treize enfants de Pierre Pinand, me boulanger de Sury, et de Catherine Lyottin. Il mourait en 1784 à l'âge de cinquante-huit ans ; à ce moment ses trois aînés étaient morts depuis longtemps, et des neuf plus jeunes, deux seulement survivaient : Jeanne mariée à Pierre Décousu marchand boucher (1) et Marie célibataire. Trois de ses frères avaient fait souche : le premier, Mathieu, me boulanger puis meunier de Sury, mort à trente-six ans, avait eu dix enfants (2) ; le second, Aubin, aussi me boulanger, mort à quarante-neuf ans, en avait eu

(1) Le mariage s'était fait en 1752 ; la mariée avait vingt-un ans, le marié dix-neuf.

(2) Sa veuve, Suzanne Michalon, se remaria à Jacques Duché fils de Pierre meunier de Bard et eut encore de lui quatre enfants. Jacques Duché mourait en 1768, à quarante ans.

quatre, le troisième, Rambert, également m^e boulanger, mort à trente-six ans, en avait eu huit ; c'était donc vingt-deux neveux ou nièces dont le plus âgé n'aurait pas eu plus de trente-huit ans : il en demeurait sept (1). Je répète que je n'ai pas choisi l'exemple pour la démonstration ; je l'ai pris parce qu'il était le seul où je fusse certain des chiffres.

J'ai dressé les généalogies des familles les plus notables de Sury au XVIIe et au XVIIIe siècles ; je les joins à ce travail : outre les indications peut-être utiles qu'elles pourront fournir sur quelques noms et sur quelques origines, elles confirmeront tout ce que je viens d'avancer. Il faut en effet que, en face d'une telle natalité, la mortalité ait été bien extraordinaire pour que Sury se soit retrouvé en 1806 avec dix-neuf cents habitants (2), ce qui n'est guère plus que le chiffre du XVIIe siècle. Un dernier détail. Les noms de paysans et de laboureurs se sont en grande partie conservés à Sury, et quelqu'un qui, après avoir feuilleté les registres paroissiaux du XVIIe et du XVIIIe siècles, irait écouter la liste des morts à la grand'messe se retrouverait en pays de connaissances. En revanche les noms de marchands ont à peu près disparu et les noms de notables ont disparu tout à fait. Croirait-on par exemple qu'il ne demeure pas la moindre trace, pas le moindre souvenir du notaire Jean-Baptiste Boyron, qui a exercé

---

(1) L'un d'eux, Antoine, fils de Mathieu Pinand et de Suzanne Michalon, était notaire royal de Saint-Marcellin.

(2) Exactement mille huit cent soixante-dix-neuf, d'après le recensement de 1806 (Duplessy, *Essai statistique sur le département de la Loire*).

pendant trente-sept ans, de 1740 à 1777, et n'a pas eu moins de vingt-sept enfants.

GÉNÉALOGIE DES FAMILLES DE SURY

GERENTET

I. *N.* Gérentet frère de Thomas notaire de Sury en 1563 a pour enfants :

1. François, qui suit ;
2. Rambert ;
3. Thomas ;
4. Catherine mariée à Léonard du Bertrand, maître des Eaux et forêts, seigneur d'Essalois en 1581 ;
5. Jeanne mariée à André Lauraire marchand de Saint-Rambert ;
6. Marguerite mariée à Jean Lauraire marchand de Saint-Rambert ;
7. Benoîte mariée à Aubin Bessonnet notaire de Sury.

II. François Gérentet notaire de Sury teste en 1563, marié à Marguerite Boulier ou Boyer de St-Marcellin a pour enfants :

1. Jehan l'aîné greffier de Sury † 1586 marié à Claude Chirat de Sury † 1586 ;
2. Pierre notaire de Sury † 1594, marié à Marthe Souchon père de Claude 1585 ;
3. Jehan le jeune qui suit.

III. Jehan Gérentet le jeune dit le capitaine Joust homme d'armes de la compagnie de M. de St-Vidal en 1586, marié en 1588 à Catherine Thavel veuve de Claude Verney marchand de Sury, nièce de Claude Faure dit Porte marchand quincaillier à Paris et régent de l'Université de Paris † 1587, probablement petite-fille de Philibert Faure prévôt de Sury en 1501, a pour enfant Pierre qui suit.

IV. Pierre Gérentet né en 1589 notaire de Sury en 1612 † 1630 marié en 1615 à Toussainte Chavanon, fille d'Ennemond, petite-fille de François, notaires de Sury, a pour enfants :

1. Mathieu qui suit ;

2. Catherine mariée à Tristan I *Clépier* (1) marchand de Sury.

V. Mathieu Gérentet né en 1620 notaire de Sury et juge-châtelain de Veauchette † 1683, marié à Anne Meton fille de Claude marchand de Feurs et de Catherine Gérossier † 1704, a pour enfants :

1. Antoine qui suit ;
2. Catherine née en 1654 ; 3. Jean 1659 ; 4. Daniel-Mathieu 1661 ; 5. Jean 1662, clerc tonsuré et habitué en l'église paroissiale de Sury en 1681 ; 6. Marie 1665 ; 7. Catherine 1667 ; 8. Georges 1668 ; 9. Catherine 1671.

VI. Antoine Gérentet docteur-médecin de la faculté de Montpellier en 1680 réside en 1688 à Saint-Etienne-de-Furan, médecin à Montbrison en 1695, conseiller du roi et son médecin ordinaire à Montbrison en 1697 † 1722, marié en 1686 à Marie *Balton*, a pour enfants :

1. François qui suit ;
2. Georges-Marie 1688 ; 3. Catherine 1689 ; 4. Georges 1690 ; 5. Renée 1691 ; 6. Marie 1695.

VII. François Gérentet né en 1686 docteur médecin à Montbrison † 1772, marié en 1714 à Claudine Duvernay de Lyon, a pour enfants :

1. Antoinette-Jeanne 1714 ;... ; Jacques-François avocat de Montbrison.

CLÉPIER

I. *N.* Clépier, probablement de Montbrison, a pour enfants :

1. Pierre qui suit ;
2. Tristan I marchand de Sury † 1654 qui épouse Catherine *Gérentet* † 1673 et a pour enfants : *a*) Jeanne † 1676 mariée à Jean Delayre chirurgien de Margerie puis de Sury en 1666 greffier de Sury en 1671 ; *b*) Catherine

---

(1) Les noms en italiques sont ceux qui se retrouvent dans les autres généalogies.

† 1688 mariée en 1667 à Claude Tamisier marchand épicier de Saint-Galmier ; *c)* Georges né en 1653 marchand † 1679 marié en 1675 à Claudine Leblanc de Viverols fille de Damien procureur d'office résidant à Viverols et de Marie *Relogue*.

II. Pierre Clépier marchand de Sury † 1653 marié à Jeanne *Delosme* de Sury a pour enfants :

1. Jérôme I bourgeois de Paris 1665-1670, juge-châtelain de Sury en 1672, notaire de Sury en 1673 † 1689, qui épouse en 1678 Renée *Relogue* † 1692 ;
2. Tristan II qui suit ;
3. Mathieu né en 1646, prêtre-sociétaire de Sury en 1673 † 1728.

III. Tristan II Clépier né en 1642 marchand de Sury † 1720, épouse 1° Françoise Buhet fille de Jean-Baptiste avocat au Parlement et de Toussainte Reymond, sœur de Michel juge-châtelain de Pérignieu en 1672 et procureur en cour royale de Saint-Bonnet-le-Château, † 1676, dont il a :

1. Jérôme qui suit ;
2. Mathieu 1673 ; 3. Jérôme 1675 ;

2° en 1676 Claudine Chevalier fille de Rambert marchand de Sury, † 1731, dont il a :

4. Rambert 1677 marchand de Sury † 1737 qui épouse Anne Thomé fille de Jean-Baptiste chirurgien de Saint-Bonnet-le-Château, et a pour enfant Claudine 1725 mariée en 1750 à Claude-Vital Buer procureur ès cour de Forez à Montbrison fils de feu Gaspard également procureur ès cour de Forez et de vivante Françoise Javelle ;
5. Marie 1679 † 1754 qui épouse 1° en 1699 Louis Loyaulté fils de Nicolas juge de Saint-Maurice sur Vingenne au diocèse de Langres et de Anne Perriquet, notaire de Sury en 1701, lieutenant de maire en 1703, † 1721 ; 2° en 1737 à Précieu noble Claude *Gayot* conseiller du roi ancien élu en la juridiction de Montbrison, ancien capitaine des grenadiers du régiment de Chalmazel, † 1755 ;

6. Jeanne-Marie 1681 † 1768 qui épouse en 1702 Jacob *Reymond* marchand de Saint Bonnet-le-Château (voir ci-après la généalogie des Reymond).

IV. Jérôme II Clépier ne en 1670 praticien (1) en 1692, procureur de Sury en 1710, procureur de Sury Montsupt Saint Romain et leurs dépendances en 1722, † 1723, marié en 1703 à Nicole Loyauté sœur de Louis, notaire de Sury, † 1721, a pour enfants :

1. Marie en 1704 ; 2. Didière 1709 ; 3. Tristan 1710 ;
4. Rambert qui suit ;
5. Claudine 1713 qui épouse en 1739 Benoît *Dumondé* gendarme ;
6. Marie 1726 qui épouse en 1740 Joseph Andrieu marchand de Saint Bonnet-le-Château.

V. Rambert Clépier né en 1712, praticien en 1733, procureur de Sury en 1740,

1° épouse en 1734 Louise *Reymond* † 1741, dont il a 3 enfants :

Claude en 1735, Laurent en 1738 et Rambert en 1740 ;

2° est clerc tonsuré en 1743, sous-diacre en 1744, prêtre-sociétaire (il est le dernier) en 1745 et meurt le 3 janvier 1764.

DELOSME

I. *N.* Delosme a pour enfants :

1. Benoît qui suit ;
2. Léonard l'aîné chef de la branche montbrisonnaise.

II. Benoît Delosme marchand de Sury marié à Jacqueline Rouchon de Sury a pour enfants :

1. Antoine qui suit ;
2. Antoinette † 1654 mariée à Jean Provenchier marchand de Sury, mère de Georges Provenchier prêtre-sociétaire curé de Magnieu-Hauterive † 1659 ;
3. Léonard né en 1582 luminier (2) de Sury en 1614.

---

(1) Le praticien était un légiste, ou simplement clerc de notaire, ou faisant fonction de procureur postulant.

(2) Marguillier.

III. Antoine Delosme marchand de Sury marié en 1611 à Catherine Grégoire de Sury a pour enfants :

1. Mathieu qui suit ;
2. Jeanne † 1689 qui épouse : 1° Pierre *Clépier* marchand de Sury (v. la généalogie des Clépier), 2° Pierre Hugon marchand de Sury , 3° en 1656 Pierre Faure marchand de Sury † 1676, dont elle a en 1659 Jeanne Faure qui épouse en 1680 Pierre *Daurelle* praticien procureur postulant en la juridiction de Sury fils de Pierre juge-châtelain d'Usson et de Pierrette Leroux

IV. Mathieu Delosme notaire de Sury conseiller du roi et juge-châtelain de Sury en 1665, † 1687, épouse : 1° en 1641 Catherine Ollagnier de Chandieu † 1652 ; 2° Jeanne Pussin † 1674, dont il a :

1. Georges qui suit ;
2. Toussainte née en 1657.

V. Georges Delosme né en 1656 docteur ès droits avocat au bailliage de Forez juge-châtelain de Sury, Monsupt et Saint-Romain-le-Puy † 1731, marié à Marguerite de la Forge fille de Pierre juge-châtelain des juridictions royales de Donzy et Panissières, † 1714, a pour enfants :

1. Mathieu en 1681 ; 2. Toussainte 1683 ; 3. Jérôme 1688 ;
4. Catherine-Sibylle 1689 † 1768 qui épouse en 1737 noble Jean-Baptiste Bonnefont avocat en Parlement, juge-châtelain de Sury en ...1746... fils de Claude aussi avocat en Parlement et de Catherine Bourbon, † 1768.

RELOGUE

I. Jehan Relogue de Sury a pour enfants :

1. Marie qui épouse : 1° Jean Rigodon de Viverols ; 2° Damien Leblanc procureur d'office résidant à Viverols ;
2. François juge-châtelain de Saint-Rambert ;
3. Jean qui suit ;
4. Catherine-Laurence mariée à François Pupier conseiller et procureur du roi en l'élection de Montbrison ;

5. Louise † 1708 mariée à Guillaume *Pital* notaire de Sury.

II. Jean Relogue notaire et vice-gérant de Sury † 1667 marié à Benoîte Pourrat de Chazelles-sur-Lavieu † 1686 a pour enfants :

1. Renée † 1692 qui épouse : 1° en 1670 Jérôme *Clépier*, 2° en 1690 Rambert *Dumondé* ;
2. Benoît né en 1649 notaire et procureur d'office de Sury † 1722 qui épouse en 1671 Marguerite Boyronnet fille de Louis notaire de Saint-Galmier et de Marie-Poncette Pupier (v. la généalogie des Dumondé) † 1728, et a pour enfant Marie-Anne qui épouse Pierre Soret ou Sorel de Montbrison;
3. Jean né en 1651 greffier de Sury † 1699 qui épouse en 1674 Marie *Dumondé* † 1720 et a pour enfants : *a*) Etienne 1675 ; *b*) Renée 1678 mariée en 1696 à Mathieu Cussonnel procureur fiscal de Sury ; *c*) François 1679 ; *d*) Marguerite 1681 ; *e*) Marie 1683 ; *f*) Antoine 1684 ; *g*) Marguerite 1685 ; *h*) Louise et Anne jumelles 1687 ; *i*) Benoît 1689 ; *j*) Antoinette 1691 ; *k*) Benoît 1692 ; *l*) Anne 1694 ; *m*) Jeanne-Marie 1696 ;
4. Marie 1654 ;
5. François qui suit ;
6. Marie 1658 ; 7. François 1659 ; 8. Claude 1663.

III. François Relogue né en 1655 marchand de Lyon en 1679 bourgeois de Sury en 1684, praticien et procureur de Sury † 1715 marié en 1683 à Marguerite *Laforest* † 1728 a pour enfants :

1. Benoîte en 1683 mariée en 1704 à Jean-Baptiste Chosson blanchisseur de peaux de Saint-Galmier ;
2. Denise 1685 ; 3. Renée 1687 ; 4. Marguerite 1689 ; 5. Georges 1690 ; 6. Marguerite 1694 ;
7. Marie 1696 † 1763 qui épouse en 1722 François Broniard fils d'Albert bourgeois de Blangy en Artois et de Marguerite Petit, greffier de Sury † 1762 ;
8. Marguerite 1700 † 1779 qui épouse en 1735 Joseph Mazet fils d'Antoine marchand de Bas-en-Basset et de

Catherine Saulnier, marchand drapier et maître chirurgien de Sury.

DUMONDÉ

I. Etienne Dumondé bourgeois de Sury en 1603 marié à Marie Fournier veuve d'Etienne Chirat et mère de Geoffroy, a pour enfants :

1. *N.* qui suit ;
2. Jeanne-Marie † 1668.

II. *N.* Dumondé marié à Françoise Lauraire † 1656 a pour enfants :

1. Marie † 1702 qui épouse 1° en 1650 Barthélemy Granjard praticien de Sury (fils de Claude notaire de Sury) † 1653 et a de lui Etienne Granjard né en 1652 prêtre-sociétaire en 1679 † 1705 ; 2° en 1657 François Balton dit la Jeunesse agent de Madame de Sourdis dame de Sury, procureur fiscal de Rivas en 1671, de Sury en 1673, notaire de Sury en 1677, † 1707, et a de lui *a*) Marie Balton 1658 mariée à Antoine *Gérentet*; *b*) Rambert 1661 ; *c*) Marguerite 1662 ; *d*) Claude 1664; *e*) Jean 1666;
2. Etienne qui suit ; 3. Antoine.

III. Etienne Dumondé l'un des 200 gendarmes de la garde du roi Louis XIV demeurant alternativement à Versailles et à Sury † 1700 marié à Marie-Poncette Pupier fille de Claude juge-châtelain de Chazelles-sur-Lyon et veuve de Louis Boyronnet, notaire de Saint-Galmier (v. la généalogie des Relogue) a pour enfants :

1. Marie 1653 † 1720 mariée en 1674 à Jean *Relogue.*
2. Françoise 1654 ; 3. Claude 1656 ;
4. Rambert qui suit ;
5. François 1659 ; 6. Jeanne 1662 ;
7. Antoinette 1664 † 1704 qui épouse en 1694 Mathieu Pasquier marchand de Sury veuf d'Antoinette Gérentet et père d'Antoine Pasquier prêtre-sociétaire en 1708, et a de lui *a*) Étienne Pasquier 1694 prêtre-sociétaire en 1723, † 1742 ; *b*) Antoine 1696 bourgeois de Vaugneray en 1752 ; *c*) François 1699 † 1726.

8. Antoine 1665 ; 9, 10. Etienne et Etienne jumeaux 1669 ; 11. Catherine-Laurence 1671.

IV. Rambert Dumondé né en 1658 procureur du roi à Sury en 1691 puis greffier en chef de l'élection de Montbrison † 1721, épouse 1° en 1690 Renée *Relogue* veuve de Jérôme *Clépier* dont il a :

1. Marie-Marguerite en 1692 ;

2°. en 1693 Marie Mauvernay fille de Benoît conseiller du roi contrôleur au grenier à sel de Saint-Symphorien-le-Château et de Jeanne Ponthus, et a pour enfants :

2. Etienne 1695 praticien de Sury marié en 1738 à Jeanne *Plagnieu* ;

3. Anne 1698 mariée en 1723 à Georges Chavassieu fils de Damien procureur à Montbrison et de Simone Roüe ;

4. Noble Antoine Dumondé né en 1700 avocat en Parlement conseiller du roi greffier en chef de l'élection résidant à Montbrison et le plus souvent à Sury † 1777 qui épouse 1° en 1728 Catherine Lhéritier de la Bâtie † 1770 ; 2° en 1771 Madeleine Pasturel née en 1710 de noble Claude Pasturel conseiller du roi élu en l'élection de Forez et de Jeanne *Gayot* (v. la généalogie des Clépier), † 1772 ; 3° en 1775 Marie-Victoire Aubany née en 1754 de noble Jean-Baptiste Aubany avocat en Parlement demeurant à Toulon et de feue Marie Posset ;

5. Benoît qui suit ;

6. Mathieu 1704 ; 7. Etienne 1708 ; 8. Jeanne-Geneviève 1710 ; 9. Antoine 1712 ; 10. Antoine-Aimé 1715.

V. Benoît Dumondé né en 1703, gendarme du roi 1721-1738, alternativement bourgeois de Montbrison et de Sury, marié en 1736 à Claudine *Clépier* † 1750 a pour enfants :

1. Etienne-Marie 1738 ;

2. Marie 1740 qui épouse 1° en 1765 Gabriel Rozier notaire de Saint-Marcellin ; 2° en 1785 Jean *Laforest*, notaire de Sury ;

3. Catherine 1741.

PITAL

I. *N.* Pital de Sury a pour enfants :

1. Guillaume qui suit :
2. Antoinette † 1654 qui epouse 1° Benoît Bart écuyer de cuisine de Mme la marquise de Sourdis † 1672, et 2° en 1673 Antoine Mollard, praticien originaire de la ville de Grenoble ayant résidé à Chambles résidant à Saint-Marcellin où il devient ensuite notaire royal ;
3. Grégoire marchand boucher † 1693 qui épouse 1° Benoîte Allozier de Sury, † 1672, dont il a : *a)* Jean prêtre sociétaire en 1681 † 1685 ; *b)* Marie 1652 ; *c)* Antoinette 1662 mariée en 1693 à Antoine Delayre chirurgien de Saint-Bonnet-le-Château fils de Jacques, marchand dudit lieu ; 2° en 1672 Jeanne Verney fille de Thomas maître cordonnier de Sury et de Anne Valenson, † 1715, dont il a : *d)* Laurence 1675 ; *e)* Claude 1679 ; *f)* Rambert 1684.

II. Guillaume Pital notaire, procureur fiscal, vice-gérant de Sury juge châtelain de Rivas † 1683, marié à Louise Relogue † 1708, a pour enfants :

1. Grégoire qui suit ;
2. François en 1655 ;
3. Marie 1664 mariée en 1683 à André de Tournon notaire de Saint-Marcellin.

III. Grégoire Pital né en 1653 notaire et procureur de Sury en 1684 lieutenant de Sury, Saint-Romain, Monsupt et Chenereilles † 1706, marié en 1674 à Charlotte Odet de Sury veuve de Michel Blanchard notaire de Saint-Romain-le-Puy, a pour enfants :

1. Guillaume 1675 ;
2. Mathieu qui suit ;
3. Antoinette 1683.

IV. Mathieu Pital né en 1679 greffier de Rivas et Veauchette notaire de Sury commissaire à terriers † 1710 marié en 1708 à Antoinette Calemard † 1733 fille de Bernard conseiller du roi et premier échevin de Montbrison (laquelle

se remarie en 1718 avec noble Philippe-Pierre Dorigny, de Saint-Quentin, commis aux Aides à Sury), a pour enfant Charlotte née en 1709.

DEVAUX

I. Antoine Devaux marié à Catherine Lisle de Sury a pour enfants :

1. Antoinette † 1673 mariée à Rambert Berthollet marchand de Sury ;
2. Jacques qui suit ;
3. Pierre marchand de Précieu en 1663.

II. Jacques Devaux marchand boucher de Sury † 1677, épouse : 1° *N.* Chevalier fille de Rambert marchand de Sury et 2° en 1654 Marie Dumolin de Saint-Rambert † 1687 dont il a :

1. Rambert né en 1655 ;
2. Barthélemy 1656 prêtre-sociétaire en 1681 † 1686 ;
3. Pierre qui suit ;
4. Guillaume 1660 marchand de Sury puis de Montbrison qui épouse Lucrèce Philippon de Saint-Galmier et a d'elle : *a*) Marie née en 1683 ; *b*) Barthélemy né en 1684 ; *c*) Nicolas marchand de Montbrison en 1727 ;
5. Pierre 1663 ; 6. Louise 1664 ;
7. Marie 1667 † 1736 mariée en 1686 à Claude *Plagnieu* chirurgien ;
8. Marie † 1700 mariée en 1688 à Christophe Blanchard † 1700 greffier de Sury fils de Michel notaire de Saint-Romain-le-Puy et de Charlotte Odet (V. la généalogie des Pital) ;
9. Rambert 1670 ; 10. Gabriel 1671 ; 11. Catherine 1673 ;
12. Claudine 1675 † 1707 mariée en 1697 à Benoît Botrand maître tailleur d'habits de Sury.

III. Pierre Devaux né en 1659, marchand chandelier de Sury, capitaine de la bourgeoisie † 1718 marié à Antoinette Péronin fille d'Antoine procureur et certificateur des criées ès cour de Montbrison (qui se remarie en 1722 à Damien

Perret marchand de Saint-Anthême veuf de Claudine Vigouroux et marie en même temps sa fille Jeanne à Pierre Perret fils dudit Damien) a pour enfants :

1. Marie mariée en 1707 à Pierre Soret fils de Simon marchand épicier de Montbrison et de Anne Girotru ;
2. Marie 1688; 3. Guillaume 1689 ;
4. Marie 1692 † 1724 mariée en 1722 à Joseph *Daurelle* marchand chandelier de Sury fils de Pierre et de Jeanne *Faure* (qui se remarie en 1725 à Antoinette Calemard 1699 † 1760 fille de Pierre marchand d'Usson) ;
5. Marie 1693 ;
6. Rambert 1694 marchand de Sury † 1731 marié à Marie-Antoinette Pélissier de la Fouillouse ;
7. Marie-Thérèse 1695 ; 8. Jean-Marie 1697 ;
9. Jeanne mariée en 1722 à Pierre Perret de Saint-Anthême dont elle a noble Blaise Perret avocat en Parlement, lieutenant civil et criminel au bailliage de Viverols et aux châtellenies de Baffy et de Montravel en 1781 ;
10. Jacob 1705 prêtre-sociétaire, desservant de Curis annexe de Saint-Germain-au-Mont d'Or en 1749, curé de Boisset et Saint-Priest-en-Rousset en 1752 † 1781 ;
11. Marie 1710;
12. Pierre 1711 marchand drapier de Montbrison, échevin et conseiller du roi commandant de la milice bourgeoise de Montbrison en 1749, recteur de l'hôpital et receveur des droits du roi audit Montbrison en 1752 † 1756, marié à Anne Lafond.

PLAGNIEU.

I. Jean Plagnieu chirurgien de Sury † 1665 marié à Madeleine Reynaud fille de Grégoire marchand boucher de Sury, [laquelle se remarie en 1667 à Claude Delachièze de Saint-Bonnet-le-Château chirurgien de Sury † 1687 et a de lui *a*) Marie-Thérèse Delachièze en 1668 qui épouse en 1689 Henri Vivant pharmacien et chirurgien d'Usson fils de Marcellin notaire et procureur dudit lieu et de Marie

Combe ; *b*) Louise 1672 ; *c*) Marie 1674 ; *d*) Gabrielle 1675 ; *e*) Anne 1678 ; *f*) Claudine 1680 ; *g*) Marie 1682] a pour enfants :

1. Marguerite Plagnieu 1654 ; 2. Marie 1655 ;
3. Claude qui suit ;
4. Léon 1659 ; 5. Jeanne 1663 ; 6. Etienne 1665.

II. Claude Plagnieu né en 1657 chirurgien de Sury † 1725, marié en 1686 à Marie *Devaux* † 1736, a pour enfants :

1. Madeleine 1687 ; 2. Marie 1689 ;
3. Barthélemy 1690, prêtre-sociétaire en 1716 † 1756 ;
4. Tristan 1693 ;
5. Christophe qui suit ;
6. Claudine 1697 ; 7. Marie 1699 ; 8. Christophe 1700 ;
9. Jeanne 1701 mariée en 1738 à Etienne *Dumondé* praticien ;
10. Marie 1703.

III. Christophe Plagnieu né en 1695 maître chirurgien de Sury † 1764, épouse 1° Marie Thevet fille de Pierre notaire de Roche et de Jeanne Pouilloux ; 2° Antoinette Garde, et a pour enfants, de Marie Thevet :

1. Noble Barthélemy-Thomas 1733 avocat en Parlement, notaire de Chamalières en 1781 ;
2. Barthélemy-Christophe 1734 ; 3. Barthélemy 1735 ;
4. François 1736 ; 5. Catherine-Sibylle 1738 ; 6. Louise 1739 ;
7. Jean-Baptiste qui suit ;
8. Catherine 1741 ; 9. Jean-Baptiste 1744.

IV. Jean-Baptiste Plagnieu né en 1740 maître chirurgien-juré de Sury † 1788 marié en 1765 à Agathe Aguiraud de Saint-Galmier a pour enfants :

1. Simon 1767, clerc tonsuré et prébendier des Morier de Lisle et des Arent en 1781, puis marié à Anne Langlois fille d'Antoine maître chirurgien-juré de Sury et de Marie-Barbe Bénévant dudit lieu ;
2. Simone 1770 ; 3. Marie 1772 ; 4. Jeanne 1773 ; 5. Jean 1774 ; 6. Etienne 1776.

LAFOREST

I. *N.* Forest a pour enfants :

1. Claude marchand résidant à Saint-Sixte ; 2. Antoine qui suit ;

3. Blaise marchand du lieu de Varesnes paroisse de Saint-Laurent(-en-Solore).

II. Antoine Forest marchand hôte de Sury en 1670 † 1679, marié à Denise Mallard † 1694, a pour enfants :

1. Marguerite Forest puis Laforest 1663 † 1728 mariée en 1683 à François *Relogue* procureur ;

2. Geneviève 1664 ;

3. Georges qui suit ;

4. Rambert Forest puis Laforest 1667 marchand voiturier, maître cordonnier, hôte de Sury † 1721 marié en 1700 à Catherine Lyottin de Sury veuve de Claude Chesne dudit lieu, a pour enfants : *a*) Georges 1700 marchand voiturier de Sury † 1763, marié à Rose Emonet de la Fouillouse † 1776 ; *b*) Jean 1715 ;

5. Louise 1670 ; 6. Claude 1672 ; 7. Jérôme 1673 ; 8. François ; 9. Grégoire 1677.

III. Georges Forest qui signe Laforestz en 1682, né en 1665 praticien en 1685, procureur de Sury greffier en chef de Monsupt et Saint-Romain en 1690, † 1731, épouse 1° en 1694 Marguerite Dumas † 1710 dont il a :

1. Jeanne-Marie mariée en 1719 à Marcellin Vinant chirurgien de Sury né en 1669 d'Henri chirurgien de Sury et de Marie-Thérèse Delachièze (v. la généalogie des Plagnieu) † 1779 ;

2. Jean-François qui suit ;

3. Marguerite 1697 ; 4. Jeanne 1698 ;

5. Benoîte 1701 mariée en 1732 à Marin-Benoît Calemard fils de Jean-Baptiste notaire de Viverols et de Marie Caleyron ;

6. Jeanne-Marie 1702 ;

7. Catherine 1704 † 1756 mariée en 1729 à Claude Leroy du diocèse de Noyon bourgeois de Sury, a pour enfant

Marie-Catherine-Charlotte Leroy qui épouse en 1755 Anne-Agathe Chantelauze notaire de Montbrison fils de Claude bourgeois dudit lieu ;

8. Benoît 1706 ;

Et 2° Marguerite Pitet veuve de Jérome Colin bourgeois de Saint-Etienne, † 1731 dont il a :

9. Jean-François 1712 ; 10. Jeanne-Marie 1715 ; 11. Rambert.

IV. Jean-François Laforest né en 1695 notaire et procureur fiscal de Sury en 1723, juge-châtelain de Sury, de Saint-Marcellin et de Saint-Georges-Hauteville, conseiller du roi, maire de Sury, † 1756, épouse 1° Jeanne-Benoîte Grenier fille de Julien marchand de Saint-Chamond et de Jeanne Bertholon, † 1724, dont il a une fille :

1. Jeanne 1724 mariée en 1745 à Henri Debuisson fils de François garde-magasin de Schlestadt, commis aux Aides de Sury;

2° en 1728 Claudine Lyottin fille de Jean traiteur de Sury et de Laurence Granger de Saint-Just-sur-Loire, dont il a :

2. Antoine 1729 ; 3. Antoinette 1730 ;

4. Jean qui suit ;

5. Georges 1733, prêtre desservant l'annexe de Cleppé en 1760, puis curé de Magnieu-Hauterive, enfin en 1794 retiré à Châtel (1) ;

6. François-Gabriel 1734 ; 7. Marie 1736.

V. Jean Laforest né en 1732 notaire de Sury procureur fiscal de Saint-Georges-Hauteville épouse 1° en 1757 Marie Morel fille de Pierre marchand drapier de Chazelles-sur-Lyon et de Catherine Pupier, et a d'elle :

1. Georges-Léonard 1758 ; 2. Claudine 1759 ; 3. Georges 1760 ; 4. François 1761 ;

5. Marie mariée en 1789 à Antoine Michel négociant de Saint-Etienne ;

2° en 1785 Marie *Dumondé* veuve de Gabriel Rozier notaire de Saint-Marcellin.

---

(1) Fief et château dans la paroisse de Cleppé en Forez.

REYMOND.

I. Laurent Reymond marchand de Saint-Bonnet-le-Château † 1710 épouse 1° N. dont il a :

1. Marie 1671 † 1739 ;

et 2° Marie Fabrice dont il a :

2. Catherine mariée à Antoine Faure marchand de Saint-Rambert ;
3. Jean-Tristan marchand de Saint-Bonnet-le-Château qui épouse Anne Gente et a pour enfants : *a*) Laurent marchand épicier de Saint-Bonnet-le-Château ; *b*) Louise mariée en 1734 à Rambert *Clépier* praticien de Sury ;
4. Benoît prêtre-sociétaire de Saint-Bonnet-le-Château ;
5. Jacob qui suit ;
6. Marie ;
7. Aimé, père de Jean-Tristan marié à Catherine Neveu.

II. Jacob Reymond marchand de Saint-Bonnet-le-Château puis de Sury † 1738 marié en 1702 à Jeanne-Marie *Clépier*, a pour enfants :

1. Jean Tristan prêtre en 1729, curé de Sury en 1732, † 1760 ;
2. Claudine ; 3. Benoît 1707 ;
4. Rambert qui suit ;
5. Marie 1709 ; 6. Louis 1710 ;
7. Noble Jean-Tristan Reymond-Dubouchet (1) né en 1711 avocat au Parlement conseiller du roi au bailliage domaine et sénéchaussée de Forez à Montbrison qui épouse en 1754 Madeleine Gémier des Périchons fille de feu noble Jacques Gémier des Périchons conseiller du roi et de vivante Simone Pasturel (v. la généalogie des Dumondé), et a pour enfants (*a* Jeanne-Marie-Claudine 1755 ; *b*) Jean-Tristan 1756 ; *c*) Rambert-Simon 1757 ; *d*) Louis 1759 conseiller au bailliage, marié à Angèle Durosier, fusillé à Feurs le 10 février 1794 ; *e*) Marie-

---

(1) Le domaine du Bouchet était sur la paroisse d'Estivareilles.

Anne 1760 ; *f*) Eléonore-Joseph-Marie 1761 ; *g*) Madeleine 1762 ; *h*) Etienne-Marie 1764 ; *i*) Marie-Anne-Louise 1766 ; *j*) Marie 1767 mariée en l'an V à Jean-Marie Chirat de Montrouge, président du tribunal criminel du département de la Loire, fils de Jean-Raymond Chirat de Montrouge ; *k*) Marie-Madeleine 1768 ; *l*) Jeanne 1772 ;

8. Pierre 1712 ; 9. Claudine 1717.

III. Noble Rambert Reymond né en 1708 commis aux Aides en 1729, bourgeois de Montbrison en 1736, de Sury en 1741, conseiller du roi lieutenant civil et criminel de l'élection de Forez à Montbrison en 1755, † 1757, marié en 1734 à Catherine Sapin fille de Jérôme maître pharmacien d'Usson et de Claudine Daurelle, † 1764, a pour enfants :

1. Mathieu-Jacob qui suit ;
2. Jacob 1737 ;
3. Jean-Marie 1739 dit de la Goutte puis de la Combe (1) prêtre-vicaire de Bouthéon en 1764 puis chanoine-chantre de l'église de Montbrison ;
4. Jean-Tristan 1740 ; 5. Rambert 1741 ;
6. Marie 1742 mariée en 1760 à Charles-Joseph Cibot fils de Léonard bourgeois de Montbrison et de Louise Lhéritier de la Bâtie ;
7. Jean 1744.

IV. Noble Mathieu-Jacob Reymond né en 1736 conseiller du roi et lieutenant en l'élection, guillotiné à Lyon le 5 décembre 1793, marié à Marie-Mathie Fauvel fille de Georges-Daniel conseiller du roi greffier en chef de l'élection de Forez à Montbrison et de Madeleine Ducreux, a pour enfants :

1. Jeanne-Marie 1761 mariée en 1786 à Pierre-Georges Daurelle notaire d'Usson ;
2. Catherine 1762 ;

---

(1) Le lieu dit la Goutte est sur la paroisse de Sury ; la Combe est sur celle de Boisset-Saint-Priest.

3. Madeleine 1763, mariée à Jacques Rüe ;
4. Catherine 1764 ;
5. Antoine 1765 guillotiné à Lyon le même jour que son père, 5 décembre 1793 ;
6. Claudine 1767 ;
7. Georges-Daniel-Noël 1769 ;
8. Jean 1770 ;
9. Catherine 1774 mariée à Simon Rüe.

MOREL

I. Georges Morel probablement de Lavieu où Pierre est greffier de la châtellenie en 1711, et Georges procureur du roi en 1687, frère de Claudine mariée à Jean-Baptiste Couchet notaire de Saint-Anthême, notaire et procureur d'office de Sury en 1722, † 1754, épouse 1° Emerentienne-Marguerite Charmet † 1739 et a pour enfants :

1. Georges qui suit ;
2. Claudine 1723 ;
3. Antoine 1725 ;
4. Gaspard commissaire en droits seigneuriaux résidant à Boën marié en 1767 à Marie Rousset fille de feu Antoine-André me chirurgien de Boën et de vivante Anne Bussière ;
5. Catherine-Sybille 1728 mariée en 1754 à Jean-Antoine Gontard bourgeois de Sury fils de feu Benoît procureur au Parlement de Grenoble ;
6. Toussainte 1730 ;

2° en 1739 Jeanne Alléon fille de feu Jean-Baptiste de Saint-Etienne et d'Anne Jorette.

II. Georges Morel né en 1719 procureur fiscal de Sury † 1785, épouse 1° en 1756 Antoinette Décousu de Saint-Galmier † 1774 et a d'elle :

1. Gaspard 1761 ;

2° en 1782 Claude-Marie Auclerc de Roanne, et a d'elle :

2. Louise 1782 ; 3. Jean 1784 ; 4. André 1785.

BOYRON.

I. Jean-Baptiste Boyron né en 1650 laboureur de Senzieu (Sury), syndic de Sury 1704-1706, † 1710 épouse, 1° Jeanne Martin, de Sury † 1693 et a d'elle :

1. Etienne laboureur marié en 1694 à Jeanne Jacquet, de Sury ;
2. Jean vigneron † 1738 marié à Marguerite Fraisse, de Sury † 1732 ;
3. Jean 1680 laboureur des Massards (Sury) syndic et greffier de Sury en 1710, marié en 1697 à Catherine Desgalles, de Sury ;
4. Jean le jeune qui suit ;

2° en 1694 Marie Odet veuve de Mathieu Jacquet, laboureur de Sury, † 1710, et a d'elle :

5. Jeanne 1694.

II. Jean Boyron le jeune né en 1689 laboureur résidant à Saint-Cyprien épouse 1° Catherine Poix de Sury, 2° Madeleine Vier de Sury † 1739 et a pour enfants :

1. Jean-Marie, sous-diacre de Sury en 1737 ;
2. Jean-Baptiste qui suit ;
3. Aubin 1724 ; 4 Jean 1726 ;
5. Catherine 1730 mariée en 1749 à Jean-Baptiste Châtelard habitant de Saint Cyprien.

III. Jean-Baptiste Boyron né en 1717 notaire et procureur de Sury en 1740, † 1777, épouse 1° Jeanne Imbert sœur d'Anne mariée à M. Chapot de Saint Anthême, † 1750, et a d'elle :

1. Jean-Baptiste ; 2. Anne 1740 ; 3. Jeanne 1743 ; 4. Marie 1745 ; 5. Catherine 1746 ; 6. Rose 1748 ;
7. Catherine 1749 mariée en 1778 à Christophe Soleymieu praticien de Sury fils de défunts Pierre marchand de Montbrison et de Claudine Moullin ;

2° en 1751 Suzanne *Daurelle* née en 1730 fille de Joseph praticien puis marchand chandelier de Sury et d'Antoinette Calemard d'Usson, petite-fille de Pierre et de

Jeanne Faure (v. la généalogie des Delosme), et a d'elle :

8. Joseph 1752 ;

9. Catherine 1753 mariée en 1777 à Jean-Baptiste Foujols négociant de Saint-Etienne fils d'Antoine maître chirurgien juré de Saint-Galmier et de Marie Duplain ;

10. Jean-Baptiste 1754 ; 11. Rambert 1755 ; 12. Joseph 1756 ;

13. Jeanne-Marie 1757 ; 14. Joseph 1758 ; 15. Antoinette 1759 ;

16. Marie-Mathie 1760 ; 17. Agnès 1762 ;

18. Rose 1763 mariée en 1781 à Marie-Claude Chossinon receveur de la régie générale des Aides au département de Sury, fils de Pierre-Louis bourgeois de Tarare et d'Anne Targe ;

19. Jean-Baptiste 1764 ; 20. Louise 1765 ; 21. Catherine 1766 ; 22. Marie 1767 ;

23. Jeanne-Marie 1768 religieuse hospitalière de Sainte-Anne de Montbrison, en religion mère Saint-Romain, arrêtée sous la Terreur, prieure de la communauté en 1823 † 1832 ;

24. Jean-Joseph 1769 ; 25. Marie-Pierrette 1770 ; 26. Marie-Josèphe 1773 ; 27. Catherine-Josèphe 1774.

BARJON

I. Etienne Barjon vigneron marchand leydier (1) † 1677 marié à Marguerite Maisonnet de Sury a pour enfants :

1. Léonard, laboureur puis marchand † 1701, marié en 1675 à Marie Michalon de Sury † 1733 ;

2. Jean, qui suit ;

3. Catherine mariée 1° à Pierre Forest 2° à Jean Paccalon laboureurs de Sury ;

4. Tristan 1667 marchand boucher † 1729 qui épouse en 1691 Louise Charpeney, de Sury † 1739 et a d'elle *a*) Marguerite 1692 † 1720 mariée en 1713 à François Broniard greffier de Sury ; *b*) Léonard 1694 ; *c*) Ca-

(1) Fermier de la leyde, du droit qui se percevait au marché.

therine 1695; *d*) Jean 1697; *e*) Mathieu 1701; *f*) Antoine 1704; *g*) Aubin 1706 praticien puis marchand boucher qui épouse en 1730 Marie Lyottin fille de Jean traiteur (v. la généalogie des Laforest) et a d'elle en 1737 Jean-François notaire de Bas-en-Basset en 1782; *h*) Colombe 1707; *i*) Marguerite 1709; *j*) Louise 1711; *k*) François 1714; *l*) Jean le jeune 1717 marchand boucher † 1769 marié en 1738 à Marie Lyottin fille de Jean le jeune greffier de Sury et de Marie Blanchard;

5. Antoine 1670; 6. Jeanne 1674.

II. Jean Barjon né en 1664 maître cordonnier de Sury † 1732, épouse 1° en 1693 Marie Menu, de Sury, † 1708 et a d'elle:

1. Antoine 1694 procureur de Sury † 1719 marié à Louise Charpeney de Sury;
2. Marguerite 1696 mariée en 1721 à Pierre Gouillod vigneron;
3. Jean 1698;

et 2° en 1709 Jeanne Pourret fille d'Antoine marchand de Sury et de Marguerite Vier † 1749, et a d'elle:

4. Jean 1709; 5. Antoine 1711; 6. Jean-Baptiste 1713;
7. François 1717; 8. Claude 1721;
9. Jean-Baptiste, qui suit.

III. Jean-Baptiste Barjon né en 1722, praticien en 1743, procureur postulant en 1746, notaire de Sury en 1748, † 1788, épouse 1° en 1748 Marianne Moullin fille de Claude huissier royal audiencier à Montbrison et d'Anne Thévenand, † 1763, et a d'elle:

1. Jean 1751; 2. Aubin 1753;
3. Hugues qui suit;
4. Jean-Baptiste 1755;
5. Marianne 1758 mariée en 1775 à Pierre Reisonnier, marchand de Montbrison;

et 2° en 1765 Marie-Françoise Foujols fille d'Antoine maître chirurgien-juré de Saint-Galmier (v. la généalogie des Boyron) † 1774, et a d'elle;

6. Jeanne 1766; 7. Marie 1767; 8. Marie 1768; 9. Marguerite 1771, 10. *N.* 1772; 11. Jean 1773.

IV. Hugues Barjon né en 1754 notaire et procureur de Sury en 1779, maire de Sury en 1791 épouse 1° en 1779 Anne-Marie Foujols sœur de sa belle-mère † 1789 et a d'elle :

1 Antoine 1785 ;

et 2° en 1791 Marie-Françoise Palley fille d'Antoine chirurgien de Saint-Galmier et de Marie-Pierrette Foujols.

Le compte d'un consul de Saint-Sauveur-en-Rue pour l'année 1615. — Communication de M. le baron Charles de Meaux.

M. le baron de Meaux prend la parole en ces termes.

Messieurs,

Le document dont je voudrais vous donner une analyse sommaire, avant de le déposer dans les archives de notre Compagnie, concerne une localité dont la Diana s'est fort occupée, et, malheureusement sans grand succès, l'année dernière : Saint-Sauveur-en-Rue.

C'est en effet, comme son titre l'indique, le « *Compte des deniers commungs du lieu de Sainct Sauveur en Rue et autres deniers extraordinaires levez, empromptés fournis et despansés en l'année mil six cent quinze par Me Jehan Mercier consul ladicte année et l'ordonnance et avis des officiers et habitants dudict Sainct Sauveur que ledict Mercier présante pour estre ouy examiné clos et arresté.* »

Vous savez que sous l'Ancien Régime la sépara-

tion des pouvoirs était loin d'être rigoureuse. En particulier, la distinction entre ordonnateurs et comptables, fondement de notre organisation administrative et financière, n'était pas aussi nettement établie que de nos jours ; et les consuls, sortes de Maîtres-Jacques municipaux, cumulaient les fonctions très absorbantes, très délicates, parfois assez onéreuses, de maire ou d'adjoint, de receveur municipal, et même de percepteur ; car, indépendamment de la gestion de ce que nous appellerions aujourd'hui les deniers communaux, ils avaient à assurer le recouvrement de taxes perçues au profit de l'Etat telles que les tailles. C'est ce qui ressort clairement du compte du consul Mercier et ce qui en fait d'ailleurs l'intérêt ; car nous y saisissons sur le vif et dans toute sa complexité le fonctionnement de la vie administrative d'une petite ville forézienne au début du XVIIe siècle.

Le compte s'ouvre par cette constatation faite pour consoler ceux d'entre nous qui ont eu à se plaindre des « lenteurs administratives » :

« Le présent compte n'ayant esté finy du vivant dudict Mercier a esté de nouveau présenté par damoiselle Cath. Rochette sa veufve à Mes Guillaume Simon Favier, Jean Granjon dict Vanost consuls du présent lieu le xxviii de may 1629 (1) ».

Il fallut donc attendre 1629 pour apurer la gestion de 1615. Il ne fallut pas moins de quatorze ans pour que le pauvre consul, ou plutôt ses ayant-cause — car le malheureux avait perdu patience dans l'inter

(1) F° 3 recto.

valle et s'en était allé dans un monde meilleur, — obtinssent quitus !

Et cependant il n'y avait pas à chercher bien loin la juridiction chargée de statuer. C'est le juge même de Saint-Sauveur, Jehan Rochette « docteur en droit » qui examine le compte avec « les auditeurs accordés par les parties, en présence de leurs procureurs et desdictes parties (1) » et qui l'arrête en recette à « deux mil cent nonante sept livres trois sols, huict deniers » en dépense à « deux mil vingt cinq livres, seize sols et huict [deniers] ». Ce juge, homme juste mais sévère, passe chacune des allégations du consul au crible d'une inexorable critique: ses annotations figurent encore en marge du compte ; les tentatives de Mercier pour grossir sa dépense sont impitoyablement déjouées par Rochette ; tel article est réduit ; tel autre complètement rejeté ; on dirait d'un mémoire d'entrepreneur réglé par un architecte.

Je vous ai dit que le métier de consul n'était ni une sinécure, ni une prébende. En effet, à peine entré en fonction, dès le 5 janvier 1615, Mercier écrit à Montbrison au procureur Romeyron au sujet d'un procès engagé devant les élus à propos de tailles, entre la ville de Saint-Sauveur et Jean Cozon, procès déjà suivi en 1614 par le prédécesseur de Mercier, Arnaud Mathevon. Romeyron « ayant mandé estre nécessaire faire dresser audict procès articles et escriptures par advocat le présent comptable se seroit exprès transporté à Montbrison le vingt neufviesme jour desdicts moys et an pour faire dresser lesdicts articles et escriptures et bailler audict Romeyron la

(1) F° 42 verso.

somme de quatre livres tournois pour la playdoirie de l'advocat, articles et autres vaccations faictes et à faire en ladicte cause.... »

En marge le juge écrit : « PASSÉ POUR 4 LIVRES ; VEU L'ACQUIT ». Les honoraires ne semblent avoir rien d'excessif en effet si l'on remarque que la livre tournois à cette époque équivalait à 2 fr. 70 suivant Natalis de Wailly, à 2 fr. 08 seulement d'après d'Avenel (1).

Mercier continue :

« Ledict comptable employa troys journées en son voyage et pour la despense à raison de troys livres par jour employ icy la somme de neuf livres. »

(*Note du juge en marge* : PASSÉ POUR 5 LIVRES.)

Mercier poursuit :

« Pour le louaige du cheval qu'il mena à raison de dix sols par jour, trente sols. »

Le juge rejette les trente sols comme « COMPRINS CY DESSUS. »

Enfin Mercier ajoute :

« Pour ses vaccations à rayson par jour de.....

« La somme de....

Et il laisse la somme en blanc, espérant sans doute qu'en ne fixant rien il obtiendra quelque chose. Mais le juge ne se laisse pas toucher par la délicatesse ou l'habileté du procédé et met en marge ce seul mot : NÉANT.

---

(1) Je me suis étendu précédemment sur cette question de la conversion de la livre en franc, et sur les systèmes proposés à cet égard par N. de Wailly et d'Avenel. Je n'y reviens pas et me permets de renvoyer le lecteur au *Bulletin de la Diana* tome XI, pag. 261 et suiv.

Le premier chapitre de la dépense se poursuit ainsi (f° 13-19) et permet de suivre toutes les péripéties du procès entre la ville et un contribuable récalcitrant, avec voyages à Bourg Argental et à Montbrison, envoi de pièces à Paris, à Lyon etc...

Je ne voudrais pas abuser de votre attention ; et je me borne à énumérer d'autres affaires dont la trace apparaît en recette ou en dépense dans le compte de Mercier : frais et avances à cause des tailles, remboursement de cotes indûment imposées, débours et démarches pour retirer les extraits d'acquisitions faites par la commune. Notons seulement « les réparations faites au collège ; au pont et aux portes de la ville » (f° 20) — ce qui montre que Saint-Sauveur possédait alors des fortifications et un établissement d'instruction dont il pourrait être intéressant de suivre l'histoire. Remarquons que le juge intervient à côté des consuls dans la conduite et le paiement de ces réparations, nouvel exemple de cette confusion des pouvoirs que je signalais en commençant. Et venons tout de suite à un passage de troupes qui fut le gros événement de cette année 1615 : sur les 42 feuillets dont se compose le compte, 17 sont consacrés à cette affaire qui absorba près de moitié des 2097 livres dont Mercier eut le maniement.

« Le quinziesme jour de novembre mil six cent quinze, dit-il, Monseigneur d'Halincourt gouverneur pour le roy de la ville de Lyon pays de Lyonnois Forests et Beaujouloys (1) envoya en garnison en la

(1) Charles de Neuville, marquis de Villeroy né en 1572, fils du duc de Villeroy ministre sous quatre règnes. Durant la vie de son père qui mourut le 22 novembre 1617, il ne porta que le nom de marquis d'Alincourt. Nommé ambassa-

ville et faulxbourgs de Saint-Sauveur vingt quatre gendarmes de sa compagnie d'ordonnance commandés par le sieur de la Thenodiere mareschal des lougis de ladicte compagnie avec son ordonnance desdicts jour et an pourtant mandement exprès aux officiers et consuls dudict lieu de fournir et advancer par jour et chacun gendarme, ledict mareschal faisant pour trois et le fourier et trompette pour ung, deux quartes de vin huict livres de pain blanc sept livres de chair bœuf viau et mouton soixante quinze livres de foing troys ratz d'avoine oultre les utancilles (1) desquelles choses il estoit mandé qu'il seroit tenu compte sur les certifficats dudict sieur mareschal pour en être remboursés à rayson de troys sols pour quarte de vin nouveau, de six liards pour livre chair et sept deniers pour livre pain de dix sols pour quintal foing et de six sols pour raz d'avoyne..... (2).

---

deur auprès du Pape en 1600 par Henri IV, il négocia le mariage de ce prince avec Marie de Médicis. Envoyé de nouveau à Rome en 1605, il y était encore lorsque Richelieu alla lui-même en 1607 solliciter ses bulles à l'évêché de Luçon. Il revint de Rome en 1608, acheta du duc de Vendôme le gouvernement du Lyonnais en 1610 et le conserva jusqu'à sa mort en 1642. (Lettres du cardinal de Richelieu, publiées par Avenel tome I, p. 3-4-57).

(1) *Ustensile*. .. « 3. Ancien terme d'administration militaire. Droit par les troupes de passage de prendre chez l'habitant le lit, le pot et place au feu et à la chandelle. L'ustensile était quelquefois fourni en argent. ».

Littré qui donne cette définition aurait pu ajouter que l'*Ustensile* se nomme aujourd'hui *Billet de logement*. En effet, l'un et l'autre procurent mêmes prérogatives au soldat, même droit de rachat en argent à l'imposé.

Le *Dictionnaire de Trévoux* dit que l'*Ustensile*, dans le sens présent, doit s'employer au singulier seulement.

(2) F° 4.

Habitants et soldats tombèrent d'accord qu'il était préférable de remplacer ces prestations en nature par des versements en argent ; et l'on convint de convertir ces diverses rations en une allocation de trois livres tournois par homme et par jour, soit, pour les 24 gendarmes, 72 livres par jour.

Pour trouver la somme nécessaire on eut d'abord recours à des cotisations que Mercier qualifie de « volontaires » et qui ne le furent sans doute qu'à moitié ; un rôle fut établi sur lequel figurent une soixantaine de noms avec des souscriptions s'étageant de 25 livres à 10 sols par tête (1).

On réunit ainsi 406 livres. Après quoi, « les nommés au précédant chapitre moyns les aultres habitants de Sainct Sauveur ne pouvant plus fournir argent, et les sommes dudict chapitre précédant... n'ayant esté suffisantes que pour les advances de cinq journées ou environ... pour conserver l'ordre desja estably pour le soullagement desdicts habitants, il fut trouvé bon de faire aultre assemblée en laquelle on délibéreroit des moïens de ne le point pervertir... Le peuple s'estant assemblé en présance des officiers le vingt sixiesme jour de novembre dudict an mil six cent quinze et les voix recolligées, on arresta d'ung commung sentiment » que Mercier et son collègue du Pont emprunteraient pour le compte et sous la garantie des habitants 600 livres (2).

Aussitôt Mercier se mit en route avec du Pont ; il se rendit d'abord à Annonay et là, le 28 novembre, sous la caution d'Antoine Peycelon conseiller

(1) Fo 5.
(2) Fos 7 verso et 8.

du Roi, lieutenant du bailli de Vivarais, d'honorable Etienne Chappuys et de Jacques Fressinet marchand, il emprunta de Me Jehan Adam, docteur en droit, 400 livres à raison de deux sols par livre d'intérêt, donc à 10 o/o. Et, soit que le taux parût excessif, soit que la légitimité même du prêt à intérêt n'étant pas admise en principe, toute opération de ce genre fût regardée comme plus ou moins usuraire, on fit ce qu'ont toujours fait et ce que font encore les usuriers : on incorpora l'intérêt au montant du billet : « la somme de quarante livres, dit Mercier, fust prinse et adjoustée en l'obligation que ledit rendant compte et du Pont passèrent le vingt huitiesme jour desdits moys et an » (1).

Il faut croire que les capitalistes étaient rares à Annonay. Car Mercier et du Pont ne purent s'y procurer plus de 400 livres. Pour le reste ils durent pousser jusqu'à Bourg Argental où ils empruntèrent, toujours au taux de 10 o/o et par le même procédé, d'Etienne Chappuys et de Jacques Fressinet, les deux cents livres qui leur manquaient (2).

Dans l'intervalle, des démarches avaient été faites à Tournon auprès de Mgr de Tournon, à Lyon même auprès du gouverneur, pour obtenir le départ de la troupe (3). Ces démarches furent couronnées de succès et les gendarmes, au moment où Mercier revenait d'Annonay, reçurent l'ordre de s'en aller. La joie fut grande à Saint-Sauveur, si grande, que l'on ne crut pas devoir donner moins de 7 livres 5 sols —

(1) Fo 8 verso.
(2) Fo 9.
(3) Fo 31 et suiv.

presque le double des honoraires de l'avocat dans le procès Cozon — « au soldat des gardes de mondict seigneur d'Halincourt qui fut envoyé pour faire desloger lesdits gendarmes » (1) — dépense visée et intégralement ratifiée par le juge Rochette.

Toutefois à la satisfaction de voir déguerpir les soldats se mêla un léger déboiré lorsqu'il fallut compter avec leur chef et lui remettre le solde de ce qui leur était dû. Les métaux précieux étaient beaucoup plus rares à cette époque qu'aujourd'hui ; il y avait pénurie d'espèces monétaires. Obligées par suite de faire flèche de tous bois, les populations se trouvaient amenées à se servir de pièces appartenant à des époques et à des pays souvent très divers, pièces dont le cours était mal établi et prêtait à discussion. C'est ce qui arriva à Mercier.

« Les quatre cent livres, dit-il, qu'on emprompta de Me Adam furent comptées en cinquante sequains vingt-sept pistolles et diverses aultres monnoyes ; les sequains à raison de troys livres dix huict solz et les pistolles de sept livres cinq solz... Le Sr de la Thénodière ne voulut recepvoir les sequains qu'a rayson de troys livres quinze solz et les pistolles de sept livres quatre solz tellement qu'il y a eu de perte sur lesdictes espèces huict livres dix sept solz et six deniers que le présent comptable a fourny » (2).

L'assertion doit être exacte ; car le juge Rochette l'admet, comme la gratification accordée au garde de M. d'Halincourt.

---

(1) F° 33 verso.
(2) F° 33, verso.

Restait à obtenir le remboursement des avances ainsi faites pour l'entretien de la troupe. Le 29 décembre 1615, M. d'Halincourt mande « aux sindics du pays de Fourest, Messires André du Merley et Claude Grizollon de payer aux consuls à Saint Sauveur la somme de mil huit livres » (1) montant des fonds remis à M. de la Thénodière (quatorze jours à raison de 72 livres par jour).

Mais les syndics ne s'exécutèrent que le 24 août 1616. Encore Mercier, s'il faut l'en croire, ne parvint-il à encaisser effectivement que 908 livres « pour les considérations ci-apprès » considérations qui ne manquent pas de saveur, surtout si on les rapproche des notes du juge qui les accompagnent:

« Premièrement Me Gotton, procureur à Montbrison suyvant la charge qui luy avoit esté donnée d'advertir le comptable de l'arrivée de Messieurs les Sindicqs et dire quand il y auroit fondz en la recepte pour nostre remboursement auroit envoyé homme exprès pour ce subject auquel il auroit esté payé quarante solz pour partie du voyage et vaccations, cy . . . . . 2 l.

(*Note du juge* : Passé pour xx sols).

« Ledit jour vingt-sixiesme aoust le présent comptable est allé à Montbrison pour recepvoir ledit ramboursemant et y a demeuré pour aller, séjour et retour, cinq journées qui à rayson de troys livres par jour montent à la somme de quinze livres, partant cy. . . . . 15 l.

(*Note du juge :* passé pour vii livres).

---

(1) Fo 10 recto.

« Pour le louaige du cheval qu'il a mené à rayson de dix solz par jour monte pour les cinq journées à la somme de deux livres dix sols, partant cy . 2 l 10 s.

(*Note du juge :* PASSÉ POUR XXX SOLS).

« Pour ung fer qu'il a faict mettre au cheval cinq solz, cy. . . . . 5 s.

(*Note du juge :* NÉANT).

« Pour ses vaccations desdictes cinq journées à rayson de troys livres par jour attendu qu'il estoit hors de charge de consulat quinze livres, cy. 15 l.

(*Note du juge :* NÉANT) (1).

« Au notaire qui a reçu la quitance qui fut passée par le comptable avec le scindicq quinze sols, cy . . . . . 15 s.

(*Note du juge :* PASSÉ POUR VIII SOLS).

« Pour ung extrait de ladicte quittance au clerc troys solz, cy. . . . . 3 s.

(*Note du juge :* NÉANT).

« Audict Sr Scindicq en considération des voyages et dilligences desquelles il avoit usé pour obtenir assignassion de fondz pour ledict ramboursemant, ainsy qu'il disoit, a esté baillé cinquante livres, cy. . . . . 50 l.

---

(1) Ce n'est pas la seule tentative faite par Mercier pour obtenir une rémunération de ses peines. Fo 35 (verso) il réclame déjà 20 livres 6 sols 3 deniers pour « le collectaige de la somme de 406 livres » (montant du rôle émis pour pourvoir aux premières depenses des gendarmes) « à rayson de 12 deniers pour livre (soit 5 %) qui sont taxés par les ordonnances aux collecteurs des deniers royaulx ». Mais le juge n'admet pas cette assimilation entre les cotisations des habitants et les « deniers royaux » ; et il rejette l'allocation sollicitée par Mercier.

(*Le juge ne s'élève pas contre le principe de cette singulière rémunération ; il la trouve seulement exagérée et écrit :* PASSÉ POUR XVIII LIVRES).

« Au commis de la recepte qui disoit n'avoir encore reçu les deniers sur lesquels le ramboursemant se debvoit prendre et qu'il advansait de ses deniers. Il estoit raisonnable qu'on le recognaisse et aultres raisons qu'il allégoit a esté baillé pour estre plus promptemant expédié pareille somme de cinquante livres, cy. . . . . 50 l.

(*Ici encore le juge estime qu'il est « raisonnable », en effet de « reconnaître » les bonnes volontés dont la ville a besoin pour être « promptement expédiée » ; il trouve seulement qu'il ne faut pas les reconnaître avec excès et met en marge :* PASSÉ POUR XVIII l.).

« Pour avoir faict faire des besasses de thoille pour plus commodément pourter l'argent dudict remboursemant a payé le comptable six solz, cy. 6 s.

(*Note du juge* : PASSÉ POUR VI S (1).

Rigoureux pour le comptable, Rochette l'est moins pour « M. le juge de la juridiction de Saint-Sauveur » ; et s'alloue pour ses vacations 8 livres 10 sols (2) ; il traite non moins généreusement les auditeurs du compte, les procureurs des parties, et finalement déclare la succession Mercier reliquataire de 151 livres 16 sols vis-à-vis de la ville.

Cet arrêté de compte est ratifié non seulement par les consuls alors en exercice tant à Saint-Sauveur qu'à la Rochouse, mais par quarante-deux chefs de

(1) Fos 36 et 37).
(2) Fo 42.

famille nommément désignés et « plusieurs aultres faisant la plus grande et saine partie des habitants tant de la ville et faulxbourgs dudict Saint-Sauveur que de la paroisse dudict lieu ».

Ce « gouvernement direct du peuple par le peuple » comme nous dirions aujourd'hui, nous l'avons vu fonctionner déjà pour la conclusion de l'emprunt nécessaire à l'entretien de la compagnie de M. d'Halincourt. Nous le voyons s'exercer maintenant pour approuver le compte : il va s'exercer encore pour décider de l'affectation de la somme due par la succession de Mercier. Un créancier de la ville en effet a fait saisir « toutes et chacunes sommes que damoiselle Catherine Rochette veufve de feu Sr Jean Mercier peut debvoir à ladicte communaulté et a faict assigner les consuls pour venir veoir ordonner sur la deslivrance desdicts deniers ou dire causes vallables pour l'empescher, à quoy lesdicts consuls n'ont pouvoir sans au préallable avoir l'advis des habitants auxquels requièrent d'estre enjoinct de donner leurs voix présentement sur le contenu cy dessus. . . . Sur quoy tous lesdicts habitants d'une commune voix en tant que chacun d'eulx peult toucher ont consenti que les deniers dont lad. damoiselle Rochette se trouvera débitrice seront deslivrés au sieur Martin ».

Théorie et pratique du *referendum* se trouvent nettement établies par ce procès verbal qui clôture le compte Mercier et n'en est pas la partie la moins intéressante.

Gaspard Paparin, poète Forézien. — Communication de M. le chanoine Reure.

En l'absence de M. le chanoine Reure, il est donné lecture de la note suivante :

Le fonds des manuscrits de la bibliothèque de Lyon contient un petit recueil poétique de 93 feuillets dont l'auteur est certainement un Forézien qui vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Plusieurs pièces sont adressées à Loys Papon, prieur de Marcilly, à Etienne du Tronchet, à M. Du Puy, de Saint-Galmier. Dans une épître à Anne d'Urfé, il parle de Loys Papon et d'Antoine du Verdier comme des gloires littéraires de sa province. J'ai tout lieu de croire, en attendant un plus ample examen de la question, que cet auteur est Gaspard Paparin. Si la Diana veut bien y consentir, je lui ferai part de mes réflexions sur ce sujet.

La séance est levée.

Le Président,
Vicomte DE MEAUX.

Le Secrétaire,
Eleuthère BRASSART.

II.

MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE.

Dons.

Ont été offerts par MM. :

Déchelette (Joseph), ses notices : *Un relief céramique de Lezoux emprunté au groupe de Laocoon* (Extrait de la *Revue archéologique*). Paris, Ernest Leroux, 1903, in-8°.

— *L'archéologie préhistorique et les fouilles de Carthage* (Extrait de l'*Anthropologie*). Paris, (L. Marétheux), s. d., in-8°.

— *Poteries de la Tène à décoration géométrique incisée.* (Extrait de la *Revue archéologique*). Paris, Ernest Leroux, 1901, in-8°.

Laurent (abbé Antoine), son ouvrage : *La liberté d'enseignement, aperçu historique. Science et religion, études pour le temps présent,* 3e édition. Paris, Bloud et Cie, 1904, in-8°.

Nicod (A.), sa notice : *La maison de Fay-Peyraud.* (Extrait de la *Revue littéraire, historique, archéologique et pittoresque du Vivarais, illustrée*). Privas, 1903, in-8°.

Reure (abbé), sa publication : *Notes sur le Forez : Lettres de noblesse pour Pierre Vernin ; Lettres des habitants de Montbrison à Catherine de Médicis ;*

Description du Forez par Papire Masson. (Extrait du *Bulletin de la Diana*, tome XIII). Montbrison, (E. Brassart), 1903, in-8°.

Sachet (abbé). Ordo divini officii recitandi pro anno 1903. Lyon, Emmanuel Vitte, 1903, in-8°.

Echanges

Académie des arts, sciences, belles-lettres et agriculture de Màcon. *Annales*, 3e série, tome VII, année 1902.

Déchelette (Joseph), Gabriel Bulliot, — Visites pastorales des archiprêtrés de Charlieu et du Rousset en 1744-1746 (suite). — Martin (J.), Nouvelles découvertes de sépultures barbares aux environs de Tournus (*planches*).

Académie des inscriptions et belles-lettres. *Comptes-rendus des séances de l'année 1903*, juillet-octobre.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. *Procès-verbaux et mémoires*, année 1903.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 2e série, nos 6 et 7, juin-juillet 1903.

Académie de Vaucluse. *Mémoires*, 2e série, tome III, 4e livraison, année 1903.

Académie d'Hippone. *Bulletin*, n° 30, années 1899-1900.

— *Comptes-rendus des réunions*, années 1901-1902.

Bibliothèque municipale et universitaire de Clermont-Ferrand. *Catalogue des livres imprimés et*

manuscrits de la bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand, par Ed. Vimont. Tomes I à VI. Clermont-Ferrand, (G. Montlouis), 1878 à 1903, 6 vol. in-8°.

— — Tome VII. *Table alphabétique*. Clermont-Ferrand, (Veysseyre frères), 1891, in-8°.

— *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Clermont-Ferrand*, par Camille Couderc. Paris E. Plon, Nourrit et Cie, 1890, in-8°.

Chambre de commerce de Saint-Etienne. *Résumé des travaux de la Chambre de commerce suivi d'une table des résumés des travaux pendant les années* 1899, 1900, 1901, 1902 et 1903.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Comité des travaux historiques et scientifiques. *Bulletin archéologique*, année 1903, 2e livraison.

— — *Bulletin historique et philologique*, année 1903, nos 1 et 2.

— Direction des Beaux-Arts. Bureau de l'Enseignement et des manufactures nationales. Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. *Bulletin*, n° 26, décembre 1903.

— — *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 27e année (2 au 5 juin 1903).

Musée Guimet. *Annales. Revue de l'histoire des religions*, 24e année, tome XLVIII, nos 2 et 3, septembre-décembre 1903.

— Bibliothèque de vulgarisation. *Conférences au musée Guimet, 1899-1901*, par L. de Milloué, 1903.

Revue de l'histoire de Lyon, tome II, fascicule 6, novembre-décembre 1903.

Revue épigraphique, 26e année, tome V, n° 109, avril 1903.

Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais illustrée, tome XI, nos 11 et 12, novembre-décembre 1903.

Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 10e année, nos 49 à 52, 6-20 novembre 1903, et 11e année, nos 1 à 5, 27 novembre-27 décembre 1903.

Smithsonian institution. Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution showing the operations, expenditures and condition of the institution for the year ending june 30. 1902 et 1903.

Comptes-rendus illustrés de fouilles archéologiques exécutées dans l'Etat d'Arizona.

Société archéologique de Béziers. *Bulletin*, 3e série, tome V, 1re livraison, 1903.

Société archéologique et historique de la Charente. *Bulletin et Mémoires*, 7e série, tome III, années 1902-1903.

Société archéologique et historique de l'Orléanais. *Bulletin*, tome XIII, n° 177, 1er trimestre 1903.

Société bibliographique et des publications populaires. *Bulletin*, 34e année, n° 12, décembre 1903.

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. *Annales*, 2e série, tome XXIII, 3e et 4e livraisons, juillet-novembre 1903.

— *Notes et documents pour servir à l'histoire de Saint-Etienne et de sa région*, Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1903, in-8°.

Documents divers du XVIIe siècle, relatifs à la voirie de Saint-Etienne, à une donation au couvent de Sainte-Marie de cette ville, et acte de vente de la baronnie de Rochetaillée par Eléonore de Saulx-Tavannes, épouse de Jacques de Saint-André d'Apchon.

Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain. *Bulletin mensuel*, 3e année, n°s 11 et 12, novembre-décembre 1903.

— *Mémoires*, tome LIII, 4e série, 3e volume, 1903.

Didier Laurent [Dom E.), Dom Didier de la Cour de la Vallée et la réforme des bénédictins de Lorraine (*Notes historiques sur André Valladier né à Saint-Pal en Forez, abbé de Saint-Arnoul de Metz.*

Société de Borda. *Bulletin*, 28e année, 3e et 4e trimestres 1903.

Société d'émulation du Doubs. *Mémoires*, 7e série, 7e volume, 1903.

Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain. *Annales*, 36e année, octobre-décembre 1903.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand. *Revue d'Auvergne*, 20e année, n°s 5 et 6, septembre-décembre 1903.

Mège (Francisque), Les cahiers des bailliages et sénéchaussées d'Auvergne en 1789.

Société des Amis des sciences et arts de Rochechouart. *Bulletin*, tome XIII, n°s 2 à 4, 1903.

Société des Antiquaires de l'Ouest. *Bulletin*, 2e série, tome X, 3e et 4e trimestres 1903.

— *Mémoires*, 2e série, tomes XIII à XXVI, années 1890 à 1902.

Société des Antiquaires de Picardie. *Bulletin*, 2e et 3e trimestres 1903.

— *Mémoires* : Durand (Georges), *Monographie de l'église Notre-Dame, cathédrale d'Amiens*, tome II. *Mobilier et accessoires.*

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. *Bulletin-revue*, XXIIIe volume, 6e livraison, 1er novembre 1903.

Société de Saint-Jean. *Notes d'art et d'archéologie*, 15e année, nos 11 et 12, novembre-décembre 1903.

Société de secours des amis des sciences. *Compte-rendu du 46e exercice. 40e séance publique annuelle tenue le 19 juin 1903 dans l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne.*

Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne. *Revue de la Haute-Auvergne*, 5e année, 4e fascicule, 1903.

Société des sciences et arts du Beaujolais. *Bulletin*, 4e année, no 16, octobre-décembre 1903.

Balloffet (Joseph), L'abbaye royale de Joug-Dieu, près Villefranche.

Société des sciences, lettres et arts de Rive-de-Gier, *Bulletin*, no 6, décembre 1903.

Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain. *Bulletin*, no 32, 3e trimestre 1903.

Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare. *Bulletin*, 8e année, nos 9 à 12, octobre-décembre 1903.

Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. *Mémoires*, années 1901 et 1902.

Société historique et archéologique du Maine. *Revue historique et archéologique*, tome LIV, 2e trimestre 1903.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. *Mémoires*, années 1898 à 1902.

Société philomatique de Paris. *Bulletin*, 9e série, tome V, 1902-1903.

Société nationale des Antiquaires de France. *Bulletin et Mémoires*, 7e série, tome II, *Mémoires*, 1902.

— Mettensia. IV. *Mémoires et documents*. Fondation Auguste Prost, fascicule I, 1902.

Université de Lille. *Bulletin*, 3e série, 7e année, nos 3 et 4, 1903.

Université de Lyon. *Annales*, nouvelle série, II. *Droit, Lettres*, fascicule 11, Charlety (Sébastien), *Bibliographie critique de l'histoire de Lyon depuis 1789 jusqu'à nos jours.*

— — — fascicule 12. Renel (Charles), *Cultes militaires de Rome, Les enseignes.*

— — — fascicule 13. *Mélanges, Etudes d'histoire du droit dédiées à M. Charles Appleton, professeur à la faculte de droit de Lyon à l'occasion de son XXVe anniversaire de professorat.*

Abonnements

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome LXIV, 5e et 6e livraisons, septembre-décembre 1903.

Bulletin historique du diocèse de Lyon, 4e année, n° 24, novembre-décembre 1903.

Bulletin monumental, 67e volume, nos 4 à 6, 1903.

Déchelette (Joseph). A propos de l'oppidum des Nitiobriges.

Revue archéologique, 4e série, tome II, novembre-décembre 1903.

Revue forézienne illustrée, 13e année, 2e série, nos 71 à 72, novembre-décembre 1903.

III.

MOUVEMENT DU PERSONNEL.

Membres titulaires

M. l'abbé Michaud, curé de Saint-Thomas-la-Garde, reçu le 15 juin 1903.

M. Régis Barlet, négociant à Usson-en-Forez, reçu le 23 décembre 1903.

M. le vicomte Edmond de Poncins, à Lailly (Loiret), reçu le 28 décembre 1903.

Membres décédés

M. Joseph Crépet, huissier à Montbrison, membre titulaire.

M. l'abbé Juthie, curé-archiprêtre de Saint-Laurent-de Chamousset, membre titulaire.

Démissionnaires

M. Antony Barrallon, négociant, rue de la République, à Saint-Etienne, membre titulaire.

M. Paul Didier, capitaine au 16e de ligne, à Saint-Etienne, membre titulaire.

M. l'abbé Peyrard, professeur, rue Sainte-Hélène, 10, à Lyon, membre titulaire.

M. Léon Portier, avocat, rue Michelet, 31, à St-Etienne, membre titulaire.

M. Alexandre Veilleux, notaire à Roanne, membre titulaire.

M. le comte du Peloux de Saint-Romain, à Saint-Romain-la-Chalm, membre titulaire.

TABLE

Les noms imprimés en capitales sont ceux des auteurs des notes ou communications mentionnées dans le *Bulletin*.

Albon-Saint-André (famille d'), 186 *et suiv.*

Assemblées générales, 41, 207. — V. Séances trimestrielles.

Aubigny, rente noble, commune de Sury-le-Comtal, 106.

Barjon (famille), généalogie, 354.

Bastie (famille de la), 109.

BATHIAS (abbé), le fief de la Valette à Pélussin, 131.

Bechet, commune de Bonson, 150.

Bénisson-Dieu (la), questionnaire de l'excursion, 65.

Boen, 155.

Bonson, 150 ; — Bechet, la Tuilière, 150

Boyron (famille), généalogie, 353.

BRASSART (Eleuthère). Le tombeau de Claude de Saint-Marcel dans l'église Notre-Dame de Montbrison, 25. — Epitaphe récemment découverte au chevet de l'église de Montbrison, 55. — Le dôme du tribunal à Montbrison, 58.

Briennon, questionnaire de l'excursion, 65.

Budgets, 45, 62, 258, 260.

Bussières, Saint-Albin, 267 ; — Chenevoux, la Croix Sollier, 268.

Chartes de Mariage, 91.

Chenevoux, commune de Bussières, questionnaire de l'excursion, 268.

Chirat (famille), 113.

Clépier (famille), généalogie, 337.

Comptes du trésorier, 45, 61, 208, 259.

Coullié (S. E. le Cardinal). Lettre au sujet de la mort de Vincent Durand, 2. — Lettre au sujet de la mort de M. Testenoire-Lafayette, 138.

Croix Sollier (la), commune de Bussières, questionnaire de l'excursion, 268.

Déchelette (Joseph). Découvertes gallo-romaines dans la ville de Roanne, 46. — La nécropole gallo-romaine de Roanne, 286.

Delosme (famille), 113, et suiv ; généalogie, 339.

Desforges (famille), 115.

Désiré, sculpteur, 118.

Devaux (famille), généalogie, 345.

Dons faits à la Société par MM. Alverny (J), 286. — Anonyme, 153. — Aulagnier, 67. — Bertrand (A), 153. — Biron, 153. — Buer (abbé), 269. — Chabannes (comte de), 218. — Chaize, 67. — Chevalier (Chanoine (U), 269. — Dangibeaud, 67. — Déchelette (J.), 370. — Flachard (abbé), 272. — Forest-Divonne (capitaine de la), 67. — Fréminville (de), 68, 272. — Germain de Maidy, 153. — Gonnard, 68. — Gontard, 154. — Gras (L.-J.), 29, 156. — Guilhaume, 273. — Guillemot (A.), 68. — Haller, 68. — Héron de Villefosse, 68, 273. — Institut de France, 156. — Jamot, 68, 156, 273. — Jourda de Vaux (comtesse), 156. — Lachmann, 29, 156, 273. — Lascombe, 69. — Laurent (abbé A.), 370. — Martin (abbé J.-B.), 69, 157, 274. — Maxime (Frère), 69. — Ministère de l'Agriculture, 157. — Ministère de l'Instruction publique, 157. — Monery (L.), 69, 274. — Nicod (A.), 370. — Ojardias (Albert), 274. — Peurière (abbé C.), 69. — Plan-

tin (abbé), 69. — Préfecture de la Loire, 274. — Prothière, 157. — Relave (abbé), 70, 275. — Reure (abbé), 70, 275, 370. — Reynaud, 70. — Rey (abbé), 286. — Rousset (abbé), 158. — Sachet (chanoine), 371. — Signerin (abbé), 158. — Simon, 70. — Tardieu (A.), 71. — Tézenas du Montcel (P.), 275. — Testenoire-Lafayette (C.-P.), 158. — Thiollier (F.), 218. — Thiollier (N.), 275. — Valendru (abbé), 71.

Dumondé (famille), généalogie, 342.

Durand (Vincent), son éloge par M. le vicomte de Meaux, 3.

Election du bureau et du conseil d'administration, 209.

Estampilles sur des poteries antiques, 48 *et suiv.*, 309, 313 à 316.

Espéron, notaire à Sury, 106.

Excursions en 1902, à Vougy, Briennon, la Bénisson-Dieu, 46, questionnaire, 65 ; — en 1903, 148 ; — à Néronde, Chenevoux etc., 218, questionnaire, 266 ; — en 1897, à Ouches, Pouilly-les-Nonnains, Saint-André-d'Apchon, Saint-Léger, Roanne, compte-rendu, 171.

Feurs, construction d'un réseau d'égouts, 149.

Galle (Léon). Allocution prononcée aux funérailles de M. William Poidebard, 132.

Gauthier (Etienne), son éloge par M. le vicomte de Meaux, 147.

Gerentet (famille), 92 *et suiv.*, 114 ; — généalogie, 336.

Guillemot (Antoine), son éloge par M. le vicomte de Meaux, 82.

Héron de Villefosse (A.). Lettre au sujet de la mort de Vincent Durand, 2.

Inscription du XIIIe siècle, à Notre-Dame de Montbrison, 56.

Lachèze (P.), son éloge par M. le vicomte de Meaux, 147.

Laforest (famille), généalogie, 348.

Loges (les), commune d'Andelaroche (Allier), 20 et suiv.

Meaux (baron de). Le compte d'un consul de Saint-Sauveur-en-Rue pour l'année 1615, 356.

Meaux (vicomte de). Vincent Durand, notice nécrologique, 3. — Exposé de la situation de la Diana, nécrologie, 3, 43, 82, 139. — C.-P. Testenoire-Lafayette, notice nécrologique, 139. — Exposé des travaux de la Société de 1897 à 1903, 211.

Monistrol (Haute-Loire), 264.

Montbrison, Notre-Dame, 25, 55 ; — le tribunal, ancien couvent de la Visitation, 58 ; — lettre des habitants à Catherine de Médicis, 86.

Montcellier, commune de Sainte-Colombe, questionnaire de l'excursion, 268.

Montcorbier, fief, commune du Bouchaud (Allier), 14.

Montcorbier (famille de), 14 *et suiv.*

Morel (famille), généalogie, 352.

Mouvement de la Bibliothèque et du Musée, 29, 67, 153, 269, 370.

Mouvement du personnel, 39, 79, 168, 283, 378.

Myet (famille), 113.

Noinville (Martin de), architecte, XVIIe et XVIIIe siècles, 58.

Néronde, questionnaire de l'excursion, 266.

Neubourg (comte Jean de), son éloge par M. le vicomte de Meaux, 43.

Ory (J.). Construction d'un réseau d'égouts à Feurs, 149.

Ouches, compte-rendu de l'excursion, 172.

Paparin (famille), 110.

Paparin (Gaspard), poète Forézien du XVIe siècle, 369.

Papire Masson, description du Forez, 88.

Papon (Louis), poète Forézien, calligraphe et miniaturiste, 218.

Pélussin, fief de la Valette, 131.

Peurière (chanoine C.), son éloge par M. le vicomte de Meaux, 42.

Pinand (famille), 334.

Pital (famille), 115 ; — généalogie, 344.

Plagnieu (famille), généalogie, 346.

Poidebard (William). Armorial des bibliophiles du Lyonnais, Forez et Beaujolais, 24. — Son éloge par M le vicomte de Meaux, 83. — Allocution prononcée à ses funérailles par M. L. Galle, 132.

Poncins (marquis de), son éloge par M. le vicomte de Meaux, 82.

Pontères (les), fief, commune du Bouchaud (Allier), 14 *et suiv.*

Pouilly-les-Nonnains, compte-rendu de l'excursion, 176; — St-Léger, 202.

Prajoux (abbé). Anciens usages religieux du Velay, 151.

Précieu, la Veuhe, la Vue, 119.

Relave (abbé). Chartes de mariage au XVIIe siècle, prise de possession des bénéfices autrefois et aujourd'hui, notes généalogiques et biographiques sur les notaires de Sury, les la Veuhe à Sury au XVIe siècle, 91. — Prébendes et prébendiers de l'église paroissiale de Sury-le Comtal, 242. — Sury-le-Comtal, ses fours à chaux et les épidémies, mortalité et natalité aux XVIIe et XVIIIe siècles, 325.

Relogue (famille), 115 ; — généalogie, 340.

Reure (abbé). Simple conjecture sur les origines paternelles de François Villon, 13. — Notes sur le Forez : Lettres de noblesse de Pierre Vernin ; Lettre des habitants de Montbrison à Catherine de Médicis; Description du Forez par Papire Masson, 85. — Un portrait d'Anne d'Urfé, 91, 224. — *Les Emblèmes*, d'Anne d'Urfé, 218. — Quelques débris de la bibliothèque d'Antoine du Verdier, 263. — Gaspard Paparin, poète Forézien, 369.

Reymond (famille), généalogie, 350.

Roanne, 46 *et suiv.* ; — musée, 66 ; — expositions en 1897 de photographies et de peintures, 207 ; — Découvertes archéologiques, 258 ; — la nécropole gallo-romaine, 286.

Rostaing (famille), 111.

Rouchon (famille), 113 *et suiv.*

Saint-Albin, commune de Bussières, questionnaire de l'excursion, 267.

Saint-André d'Apchon, compte-rendu de l'excursion, 182.

Sainte-Colombe, Montcellier, 268.

Saint-Didier-sur-Rochefort, 154.

Saint-Etienne, 158, 162.

Saint-Just-en-Chevalet, 153.

Saint-Léger, commune de Pouilly-les-Nonnains, 202.

Saint-Marcel (Claude de), son tombeau à Notre-Dame de Montbrison, 25.

Saint-Martin d'Estreaux, Villars, 16.

Saint-Sauveur-en-Rue, le compte d'un consul pour l'année 1615, 356.

Saix (famille du), 107, 108.

Sauvain, 154.

Séances trimestrielles : 1902, 6 février, 1 ; — 3 juin (assemblée générale), 41 ; — 17 novembre, 81, = 1903, 26 février 137 ; — 10 juin (assemblée générale), 207 ; — 11 novembre, 285.

Signerin (abbé). Sépulture du moyen âge, trouvée dans la commune de Bonson ; l'église de N.-D. de Bonson, 150.

Sury-le-Comtal, 91 *et suiv.* ; — notaires, 105 ; — liste des curés, 116 ; — prébendes et prébendiers de l'église paroissiale, 242 ; — fours à chaux et épidémies, mortalité et natalité aux XVIIe et XVIIIe siècles, 325 ; — généalogies de quelques familles, 336 ; — fief d'Aubigny, 106.

Testenoire-Lafayette (C.-P.), son éloge par M. le vicomte de Meaux, 139.

Tuilière (la), commune de Bonson, 150.

Urfé (Anne d'), son portrait, 91, 224 ; — son ouvrage intitulé *les Emblèmes*, 218 ; — Discours sur sa vie et ses mœurs, 234

Valette (la), fief, commune de Pélussin, 131.

Verdier (Antoine du), quelques débris de sa bibliothèque, 263.

Vernin (famille), 85.

Veuhe (la), la Vue, commune de Précieu, 119.

Veuhe (famille de la), 119.

Villars, fief, commune de Saint-Martin d'Estreaux, 16 *et suiv.*

Vougy, questionnaire de l'excursion, 65.

FIGURES DANS LE TEXTE.

CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE ROANNE.

1, 2. — *Ollæ* ayant servi d'urnes cinéraires, *dessins de M. Henri Gonnard*, 296.

3, 4. — *Ollæ*, ayant servi d'urnes cinéraires, *dessins de M. Henri Gonnard*, 297.

5. — Urne cinéraire et son couvercle, pierre calcaire, *dessin de M. Henri Gonnard*, 298.

6. — Seau en bois ayant servi d'urne cinéraire, *dessin de M. Bourgain*, 299.

7. — Cylindre en plomb qui enveloppait le seau, figure précédente, *dessin de M. Henri Gonnard*, 300.

8. — Fibule, bronze émaillé, *dessin de M. Bourgain*, 302.

9. — Fibule, bronze émaillé, *dessin de M. Bourgain*, 303.

10. — *Guttus*, poterie peinte, *dessin de M. Henri Gonnard*, 306.

11. — Bol sigillé orné, de la Graufesenque, *dessin de M. Champion*, 309.

12. — Vase sigillé orné d'Arezzo, *dessin de M. Champion*, 311.

13. — Flacon vernissé, *dessin de M. H. Gonnard*, 312.

14. — Cruche à anse, terre grise, *dessin de M. H. Gonnard*, 318.

15, 16, 17, 18. — *Ampullæ* en terre commune, *dessins de M. H. Gonnard*, 319.

19. — Petit vase cylindrique, *dessin de M. H. Gonnard*, 320.

20. — Assiette en terre grise, *dessin de M. H. Gonnard*, 320.

21, 22, 23, 24, 25. — Petits vases sans ornements, *dessins de M. H. Gonnard*, 321.

26. — Fragment de statuette de Vénus, terre blanche, *dessin de M. Bourgain*, 323.

PLANCHES HORS TEXTE.

I. — Portrait de Vincent Durand, *phototypie*, 3.

II. — Vases ornés d'Arezzo, trouvés à Roanne en 1902, 50.

III. — Statuette, en bronze, de Minerve trouvée à Roanne en 1902, *phototypie d'après un cliché de M. J. Déchelette*, 53.

IV. — Fibule, en bronze, trouvée à Roanne en 1902, *photogravure*, 54.

V. — Montbrison, ancien dôme du Palais de Justice, *phototypie*, 60.

VI. — Charte de mariage, XVIIe siècle, 95.

VII. — Billet de funérailles, XVIIIe siècle, 114.

VIII. — Portrait de M. C.-P. Testenoire-Lafayette, *photogravure de M. Félix Thiollier d'après un médaillon de Mademoiselle Emma Thiollier*, 139.

IX. — Ouches, tour et Sully, vers 1865, *photogravure d'après un dessin de M. Leriche*, 173.

X. — Pierre aux armes des d'Albon-Saint-André, *phototypie d'après un cliché de M. J. Déchelette*, 182.

XI. — Médaillon en pierre provenant du château de Saint-André, *phototypie, d'après un cliché de M. J. Déchelette*, 183.

XII, XIII. — Château de Saint-André, médaillons décorant la façade occidentale, *photogravures*, 184.

XIV, XV. — Château de Saint-André, médaillons décorant la façade occidentale, *photogravures*, 185.

XVI, XVII. — Château de Saint-André, médaillons décorant la façade occidentale, *photogravures*, 186.

XVIII. — Eglise de Saint-Léger, retable en bois, *phototypie d'après un cliché de M. J. Faisant*, 202.

XIX, XX, XXI (portrait d'Anne d'Urfé), XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX. — *Les emblèmes*, d'Anne d'Urfé, manuscrit et enluminures de Louis Papon, *phototypies d'après le manuscrit de la bibliothèque de Caen, grandeur de l'original*, 222, 223, 224, 228, 229, 230, 231, 232, 232, 233.

XXX. — Nécropole gallo-romaine de Roanne, figurines et flacon orné, *phototypie d'après un cliché de M. J. Déchelette*, 295.

XXXI, XXXII. — Nécropole gallo-romaine de Roanne, vases peints, *photogravures d'après des aquarelles*, 305.

XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI. — Nécropole gallo-romaine de Roanne, vases divers, *phototypies d'après les clichés de M. J. Déchelette*, 306, 316, 320.

ERRATA et ADDENDA.

Page 95, note, ligne 2, *donnée* ; lisez *donné*.

— — planche VI, ligne 2 de la légende, *XVIII*e *siècle* ; lisez *XVII*e *siècle*.

Page 125, ligne 1, *père* ; lisez *frère*.

Page 132, *Allocution prononcée aux funérailles de M. William Poidebard*, il y est dit : « William Poidebard naquit à Saint-Paul-en-Jarez, dans ce doux pays de Forez, pépinière de poètes, d'artistes, d'érudits ».

Il est incontestable que Saint-Paul-en-Jarez n'a jamais fait partie du Forez, néanmoins W. Poidebard peut être qualifié de Forézien, à cause des origines de sa famille, parce qu'il a pris lui-même ce titre dans certaine de ses œuvres, parce qu'enfin il est d'un usage courant d'appeler Foréziens tous les habitants du département de la Loire.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE LA DIANA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DE LA DIANA *le 29 août 1862.*

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA DIANA *du 27 août 1863 au 15 décembre 1864.*

REVUE FORÉZIENNE. Histoire et archéologie. 1re à 4e année, 1867-1870. 4 volumes.

BULLETIN DE LA DIANA :

Tome I, 1876 et 1881 ; — Tome II, 1882 et 1884 ; — Tome III, 1885 et 1886 ; — Tome IV, 1887 et 1888 ; — Tome V, 1889 et 1890 ; — Tome VI, 1891 et 1892 ; — Tome VII, 1893 et 1894 ; — Tome VIII, 1895 ; — Tome IX, 1896 et 1897 ; — Tome X, 1898 ; — Tome XI, 1899 et 1900 ; — Tome XII, 1901 ; — Tome XIII, 1902 et 1903.

MÉMOIRES :

Tome Ier. — Auguste Bernard. Histoire territoriale du Lyonnais ; — Vincent Durand, Recherches sur la station antique de *Médiolanum*, etc., etc.

Tome II. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Vincent Durand, *Aquæ Segetæ* et la voie Bolène en Forez, — Fouilles à Feurs ; — Anatole de Gallier, Une page de l'histoire du Viennois à la part du royaume. Les Pagan et les Retourtour ; — Henry Gonnard, Découverte de monnaies anciennes à Montbrison ; — Honoré de Turge, Sépultures antiques du mont d'Uzore ; — etc., etc.

Tome III. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais, (suite) ; — Vincent Durand, De la véritable situation du *Tractus Rodunensis et Alaunorum* mentionné dans la *Notice des dignités de l'Empire* ; — Ph. Testenoire-Lafayette et H. Gonnard, Bulletin numismatique ; — etc , etc.

Tome IV. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Joseph Delaroa, Oraison funèbre de Florimond Robertet, forézien, par Mgr Alleman, évêque de Grenoble ; — Vincent Durand, Colonnes itinéraires de Pommiers, — Puits antiques à Trelins, — Établissement céramique à Montverdun, — Habitations gallo-romaines à Nollieu, à Pralong, à Saint-Just-en-Chevalet, — L. Mandrin à Saint-Bonnet-le-Château ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, La Galiney de la Tour-en-Jarez ; — etc., etc.

Tome V. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais,

(suite et fin). — Vincent Durand et Antoine Vachez, Etude archéologique et historique sur le prieuré de Rosiers ; — Frédéric Noëlas, Funérailles d'une fille noble au XVe s. ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, Henri III en Forez.

Tome VI. — Jean-François Duguet, curé de Feurs, Feurs, mémoire inédit, suivi de l'histoire de la famine de 1709, publiés et annotés par M. Vincent Durand.

Tome VII. — Eleuthère Brassart, La grotte des fées, commune de Sail-sous-Cousan ; — Vincent Durand, Lettre du Conseiller Moissonnier ; — Adolphe Coste, Inventaire du mobilier des châteaux de Saint-André d'Apchon et d'Ouches aux XVIe et XVIIe siècles ; — Antoine Guillemot, Chartes de franchises de Vollore, 1312 ; — Jules Le Conte, Recherches sur les anciennes religieuses et sur les syndics du monastère de Sainte-Claire de Montbrison ; — Philippe-Testenoire-Lafayette, Bulletin numismatique ; — Antoine Vachez, Bellegarde et la Liègue, étude historique ; etc., etc.

Tome VIII. — André Barban, Recueil d'hommages, aveux et dénombrement de fiefs relevant du comté de Forez du XIIIe au XVIe siècle.

Tome IX. — Maurice de Boissieu, Généalogie de la maison de Saint-Chamond ; — Antoine Guillemot, Tarifs de droits de leyde perçus par le seigneur de Thiers au XIVe siècle.

Tome X. — C.-P. Testenoire-Lafayette, Histoire de l'abbaye de Valbenoite, de l'ordre de Cîteaux, à Saint-Etienne de Furan en Forez, 1184-1791.

Tomes XI et XII. — Visite pastorale faite en 1745 et 1746 par Monseigneur Henri-Constance de Lort de Serignan, évêque de Mâcon, de la partie de son diocèse comprise aujourd'hui dans le département de la Loire, publiée par M. Joseph Déchelette.

ÉLOGE DE VICTOR DE LAPRADE, par M. le vicomte de Meaux, prononcé à la Société de la Diana, le 16 juin 1884, portrait en héliogravure.

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE FORÉZIENNE DE ROANNE, EN 1890. Rapport présenté à la Société de la Diana par Edouard Jeannez et illustré de quarante planches en phototypie par Paul Roustan.

LES PEINTURES MURALES DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE EN FOREZ, publiées par M. J. Déchelette et E. Brassart, avec la collaboration de MM. Charles Beauverie, abbé Reure et Gabriel Trévoux, 29 grav. dans le texte, 20 pl. en héliogravure.

Montbrison, l'imprimeur gérant, E. Brassart.